

# R-CO 2

**Comptes annuels agrégés**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 228 163 624,78</b>	<b>987 208 172,88</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>195 491 464,94</b>	<b>209 156 119,01</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	195 491 464,94	209 156 119,01
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>988 745 739,16</b>	<b>757 719 824,62</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	988 745 739,16	757 719 824,62
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>43 884 600,68</b>	<b>20 300 774,25</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	43 884 600,68	20 300 774,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 455,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 455,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>12 869 677,76</b>	<b>217 521,80</b>
Opérations de change à terme de devises	10 321 763,30	0,00
Autres	2 547 914,46	217 521,80
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 140 348,37</b>	<b>40 824 463,58</b>
Liquidités	3 140 348,37	40 824 463,58
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 244 173 650,91</b>	<b>1 028 250 158,26</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 231 002 689,25	1 015 971 013,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	374,19	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-9 369 474,49	-5 202 537,96
Résultat de l'exercice (a,b)	11 229 355,75	16 840 226,71
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 232 862 944,70</b>	<b>1 027 608 702,71</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 454,99</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	41 820,00	31 454,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 454,99
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>11 018 308,98</b>	<b>610 000,56</b>
Opérations de change à terme de devises	10 305 608,74	0,00
Autres	712 700,24	610 000,56
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>250 577,23</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	250 577,23	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 244 173 650,91</b>	<b>1 028 250 158,26</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	900 375,00
EURO STOXX 50 0323	1 514 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 492 901,97	3 750 218,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 558 646,82	18 346 459,19
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>18 051 548,79</b>	<b>22 096 678,13</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	79 253,56	59 540,45
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>79 253,56</b>	<b>59 540,45</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>17 972 295,23</b>	<b>22 037 137,68</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 787 765,49	5 688 324,88
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>12 184 529,74</b>	<b>16 348 812,80</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-955 173,99	491 413,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>11 229 355,75</b>	<b>16 840 226,71</b>

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV R-CO 2 est constitué de 8 compartiments :

- R-CO CONVICTION SUBFIN
- R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO
- R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS
- R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY
- R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO
- R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY
- R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY
- R-CO TARGET 2028 IG

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (\*)
- Compléments d'information (\*)

(\*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

# R-co 2

Société d'investissement à capital variable  
Siège social 29, avenue de Messine, 75 008 Paris  
889 511 747 RCS Paris

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Exercice clos le 30 décembre 2022

### I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

#### *A/ Approbation des comptes*

La SICAV R-co 2 est constituée de huit (8) compartiments, à savoir :

- R-co Thematic New Consumer Trends
- R-co Valor 4Change Global Equity
- R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity
- R-co Conviction Credit 12M
- R-co 4Change Net Zero Equity Euro
- R-co Conviction Subfin
- R-co Thematic Blockchain Global Equity
- R-co Target 2028 IG

La SICAV R-co 2 est tenue d'établir des comptes agrégés.

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes agrégés ainsi que les comptes annuels de chaque compartiment de l'exercice clos le 30 décembre 2022, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce ainsi que le quitus aux Administrateurs.

#### **(i) Comptes agrégés de la SICAV au 30 décembre 2022 :**

Le résultat agrégé de l'exercice clos le 30 décembre 2022 s'élève à la somme de 11 229 355,75 €.

Le total du bilan agrégé s'élève à 1 244 173 650,91 €.

(ii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Thematic New Consumer Trends**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 25 469,46 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. **Sommes distribuables afférentes au résultat :**

	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-25 469,46
<b>Total</b>	<b>-25 469,46</b>

2. **Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :**

	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-983 666,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-983 666,48</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. **Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-23 016,32
<b>Total</b>	<b>-23 016,32</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 258,85
<b>Total</b>	<b>-1 258,85</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1 194,29
<b>Total</b>	<b>-1 194,29</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-776 416,50
<b>Total</b>	<b>-776 416,50</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-63 156,72
<b>Total</b>	<b>-63 156,72</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-144 093,26
<b>Total</b>	<b>-144 093,26</b>

(iii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 265 345,42 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. **Sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	265 345,42
<b>Total</b>	<b>265 345,42</b>

2. **Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-238 705,08
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-238 705,08</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. **Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	122 923,98
<b>Total</b>	<b>122 923,98</b>

	30/12/2022
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	25 766,86
<b>Total</b>	<b>25 766,86</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	116 654,58
<b>Total</b>	<b>116 654,58</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-131 618,55
<b>Total</b>	<b>-131 618,55</b>

	30/12/2022
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-16 325,04
<b>Total</b>	<b>-16 325,04</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-90 761,49
<b>Total</b>	<b>-90 761,49</b>



**(iv) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 2 446 004,03 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	2 446 004,03
<b>Total</b>	<b>2 446 004,03</b>

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 562 109,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 562 109,95</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 996 745,31
<b>Total</b>	<b>1 996 745,31</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	358 070,17
<b>Total</b>	<b>358 070,17</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	91 188,55
<b>Total</b>	<b>91 188,55</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-1 352 988,61
<b>Total</b>	<b>-1 352 988,61</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-175 179,76
<b>Total</b>	<b>-175 179,76</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-33 941,58
<b>Total</b>	<b>-33 941,58</b>

**(v) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Conviction Subfin**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 1 707 513,65 €. Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	1 707 513,65
<b>Total</b>	<b>1 707 513,65</b>

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-775 461,57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-775 461,57</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	115 747,13
<b>Total</b>	<b>115 747,13</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	374 244,09
<b>Total</b>	<b>374 244,09</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	127 816,00
Report à nouveau de l'exercice	42,57
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>127 858,57</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	5 200,0000
Distribution unitaire	24,58
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 089 663,86
<b>Total</b>	<b>1 089 663,86</b>

Au titre de l'exercice clos le 30 décembre 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende de l'action D EUR comme suit :

- Dividende afférent au résultat : Actions D EUR : 24,58 €/action

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée par le compartiment R-CO CONVICTION SUBFIN au titre de l'exercice précédent.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable. Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-61 479,73
<b>Total</b>	<b>-61 479,73</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-159 635,94
<b>Total</b>	<b>-159 635,94</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-54 484,25
<b>Total</b>	<b>-54 484,25</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-499 861,65
<b>Total</b>	<b>-499 861,65</b>

(vi) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Valor 4Change Global Equity**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 353 486,65 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1. **Sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	353 486,65
<b>Total</b>	<b>353 486,65</b>

2. **Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 370 690,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>2 370 690,03</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. **Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-4 109,34
<b>Total</b>	<b>-4 109,34</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	771,84
<b>Total</b>	<b>771,84</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-8 467,98
<b>Total</b>	<b>-8 467,98</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	2 513,45
<b>Total</b>	<b>2 513,45</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	349 162,52
<b>Total</b>	<b>349 162,52</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-50,78
<b>Total</b>	<b>-50,78</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	13 668,41
<b>Total</b>	<b>13 668,41</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-1,47
<b>Total</b>	<b>-1,47</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	60 199,20
<b>Total</b>	<b>60 199,20</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	12 519,96
<b>Total</b>	<b>12 519,96</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	32 937,65
<b>Total</b>	<b>32 937,65</b>



	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	16 204,12
<b>Total</b>	<b>16 204,12</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 906 317,40
<b>Total</b>	<b>1 906 317,40</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-862,63
<b>Total</b>	<b>-862,63</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	343 369,16
<b>Total</b>	<b>343 369,16</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	5,17
<b>Total</b>	<b>5,17</b>

(vii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Conviction Credit 12M**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 6 237 890,37 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1 Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	374,19
Résultat	6 237 890,37
<b>Total</b>	<b>6 238 264,56</b>

2 Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 196 704,23
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-8 196 704,23</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 005 375,69
<b>Total</b>	<b>3 005 375,69</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	49 294,40
Report à nouveau de l'exercice	95,46
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>49 389,86</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	52 440,8553
Distribution unitaire	0,94
<b>Crédit d'impôt</b>	
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 056 362,49
<b>Total</b>	<b>3 056 362,49</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire	0,00
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	127 136,52
<b>Total</b>	<b>127 136,52</b>

Au titre de l'exercice clos le 30 décembre 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende de l'action D EUR comme suit :

Dividende afférent au résultat : Actions D EUR : 0,94 €/action

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

Nous vous rappelons qu'au titre de l'exercice précédent (premier exercice du compartiment) les revenus distribués ainsi que la part des revenus éligibles à la réfaction de 40 % et celle non éligible à cette réfaction ont été les suivants :

Exercice	<b>Actions D EUR</b> Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2021	1,59 € au titre du résultat		1,59 €
Exercice	<b>Actions MF EUR</b> Dividende distribué en Euros	Part éligible à l'abattement de 40 %	Part non éligible à l'abattement de 40 %
2021	17,98 € au titre du résultat		17,98 €

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable. Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-4 410 799,85
<b>Total</b>	<b>-4 410 799,85</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-71 723,97
<b>Total</b>	<b>-71 723,97</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-3 554 985,35
<b>Total</b>	<b>-3 554 985,35</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-159 195,06
<b>Total</b>	<b>-159 195,06</b>

(viii) **Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Target 2028 IG**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat bénéficiaire de 309 578,20 €.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1 **Sommes distribuables afférentes au résultat :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	309 578,20
<b>Total</b>	<b>309 578,20</b>

2 **Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	100 185,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>100 185,76</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1 Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-15 369,47
<b>Total</b>	<b>-15 369,47</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-366,11
<b>Total</b>	<b>-366,11</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	65 398,02
<b>Total</b>	<b>65 398,02</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	47 735,54
Report à nouveau de l'exercice	76,95
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>47 812,49</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	39 779,6170
Distribution unitaire	1,20
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	9 195,76
Report à nouveau de l'exercice	737,59
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>9 933,35</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	91 957,5686
Distribution unitaire	0,10
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-34,39
<b>Total</b>	<b>-34,39</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	202 204,22
<b>Total</b>	<b>202 204,22</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,09
<b>Total</b>	<b>0,09</b>



Au titre de l'exercice clos le 30 décembre 2022, nous vous proposons de procéder au détachement du dividende des actions ID EUR et PB comme suit :

Dividende afférent au résultat :

- Actions ID EUR : 1,20 €/action
- Actions PB EUR : 0,10 €/action

Et ce dans le respect des délais légaux et réglementaires.

S'agissant du premier exercice du compartiment R-Co Target 2028 IG crée le 9 septembre 2022, il n'y a eu aucune distribution de dividendes depuis la création du compartiment.

Nous vous rappelons que le prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % ou « flat tax » consiste en une imposition à l'IR à un taux forfaitaire unique de 12.8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, ce qui se traduit par une taxation globale à 30%. L'abattement de 40% n'est pas applicable dans ce cas.

Les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois opter pour l'imposition selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu pour lequel l'abattement de 40% est applicable. Cette option étant globale, il n'est pas possible de combiner l'imposition au PFU et l'imposition selon barème progressif.

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	17 313,72
<b>Total</b>	<b>17 313,72</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	410,85
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>410,85</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	11 870,60
<b>Total</b>	<b>11 870,60</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 746,04
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>8 746,04</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 555,85
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>2 555,85</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	31,79
<b>Total</b>	<b>31,79</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	59 256,89
<b>Total</b>	<b>59 256,89</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,02
<b>Total</b>	<b>0,02</b>

**(ix) Comptes annuels au 30 décembre 2022 du compartiment R-co Thématique Blockchain Global Equity**

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir pour ce compartiment un résultat déficitaire de 64 993,11 €. Les sommes distribuables au titre de l'exercice sont les suivantes :

1 Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-64 993,11
<b>Total</b>	<b>-64 993,11</b>

2 Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-83 702,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-83 702,97</b>

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1 Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-26 495,36
<b>Total</b>	<b>-26 495,36</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-206,87
<b>Total</b>	<b>-206,87</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,20
<b>Total</b>	<b>0,20</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-38 291,08
<b>Total</b>	<b>-38 291,08</b>

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-8 371,54
<b>Total</b>	<b>-8 371,54</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-283,30
<b>Total</b>	<b>-283,30</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-2,90
<b>Total</b>	<b>-2,90</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-75 045,23
<b>Total</b>	<b>-75 045,23</b>

## **B/ Rapport sur le gouvernement d'entreprises (article L 225-37 du Code de Commerce**

### **1/ Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV**

Un courrier a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 14 février 2023.

#### **Pierre LECCE**

- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-Co
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-Co 2
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Président Directeur Général et Administrateur de la SICAV R-co Dynamic Tap
- Gérant de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Elan Orchestra
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Cap Business
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Evergreen Fund
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV ALM Investissements
- Administrateur de la SICAV Belge R-co WM RDT-DBI
- Administrateur de la SICAV Essor USA Opportunities

#### **Vincent RASCLARD**

- Directeur Générale Délégué et Administrateur de la SICAV R-co
- Directeur Générale Délégué et Administrateur de la SICAV R-co 2
- 

#### **Charles-Henry BLADIER**

- Administrateur de la SICAV R-co
- Administrateur de la SICAV R-co 2.

#### **Pierre BAUDARD**

- Associé-Gérant et Directeur Général de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV R-Co Target 2024 High Yield
- Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV R-Co Thematic Target 2026 HY,
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Recloses Patrimoine Dynamic
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-Co
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV 5I Invest

- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Orléans Invest
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Global Challenges Sicav
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Toula
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Alkésys
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-co 2
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Rose Mutual Funds
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Grande Corniche
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Acteon Investissements
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Turquoise Invest
- Représentant permanent de Rothschild &Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-co Dynamic Tap
- Président et administrateur de la SICAV R-co Lux
- Administrateur de Rothschild & Co Asset Management Europe USA Inc.

## **2/ Conventions**

- 1.1. Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV R-CO 2 - Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce*

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % et une société détenue à plus de 50 % par la SICAV R-CO 2.

- 1.2. Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce*

La SICAV R-CO 2 n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

- 1.3. Conventions courantes conclues à des conditions normales*

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention Dépositaire	R-co 2 / Rothschild Martin Maurel	31/08/2020	Durée Indéterminée
2	Convention de délégation de gestion financière, administrative et comptable Modifiée par avenants 1et 2 du 9/10/2020 et du 12/10/2021	R-co 2 / Rothschild &Co Asset Management Europe	31/08/2020	Durée Indéterminée
3	Convention de mise à disposition des locaux	R-co 2 / Rothschild &Co Asset Management Europe	31/08/2020	Durée Indéterminée

### **3/ Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L225-51-1 du Code de Commerce**

Le Conseil d'administration réuni le 4 septembre 2020 a choisi, lors de la nomination du nouveau Président du Conseil d'administration, le cumul des mandats de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

### **4/ Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)**

Néant.

## **II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE**

### **A/ Evolution des compartiments**

#### **(i) Compartiment R-co Thematic New Consumer Trends**

Au 30 décembre 2022 :

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 118,08 € au 31 décembre 2021 à 83,60 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 29,20 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 14 656 635,79 € à 2 670 884,93 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe de 124 126,5189 à 31 947,3236.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation est passée de 118,55 € au 31 décembre 2021 à 84,15 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 29,02% - et le montant de l'actif net des actions CL EUR de capitalisation passe de 6 260 587,12 € à 217 454,60 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe de 52 807,5500 à 2 584,1397.

(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 118,92 € au 31 décembre 2021 à 84,66 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 28,80 % - et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation passe de 35 305 680,50 € à 496 660,56 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe de 296 894,7668 à 5 866,5782.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>56 228 933,29</b>	<b>3 385 000,09</b>
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR en EUR</b>		
Actif net	14 656 635,79	2 670 884,93
Nombre de titres	124 126,5189	31 947,3236
Valeur liquidative unitaire	118,08	83,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,85	-24,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,48	-0,72
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR en EUR</b>		
Actif net	6 260 587,12	217 454,60
Nombre de titres	52 807,5500	2 584,1397
Valeur liquidative unitaire	118,55	84,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,88	-24,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,05	-0,48
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR en EUR</b>		
Actif net	6 029,88	0,00
Nombre de titres	5,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 205,98	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	90,25	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,24	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR en EUR</b>		
Actif net	35 305 680,50	496 660,56
Nombre de titres	296 894,7668	5 866,5782
Valeur liquidative unitaire	118,92	84,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,90	-24,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,68	-0,20

## **(ii) Compartiment R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity**

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 1 432,20 € au 31 décembre 2021 à 1 225,08 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 14,46 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 11 112 221,94 € à 8 645 932,10 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe de 7 758,8398 à 7 057,4667.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 1 268,21 € au 31 décembre 2021 à 1 090,55 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 14 % - et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation passe de 6 405 575,32 € à 5 969 823,06 € pendant la même période.

Le nombre des actions P EUR passe de 5 050,8728 à 5 474,1153



(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions NI EUR de capitalisation zest passée de 1 013,80 € au 31 décembre 2021 à 875,65 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 13,63 % et le montant de l'actif net des actions NI EUR de capitalisation passe de 152 069,85 € à 1 074 961,49 € pendant la même période.

Le nombre des actions NI EUR passe de 150,0000 à 1 227,6210.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>5 693 881,97</b>	<b>6 436 703,93</b>	<b>8 793 048,08</b>	<b>17 669 867,11</b>	<b>15 690 716,65</b>
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR en EUR</b>					
Actif net	5 693 881,97	6 436 703,93	6 824 682,69	11 112 221,94	8 645 932,10
Nombre de titres	5 722,0000	5 154,0000	5 557,7623	7 758,8398	7 057,4667
Valeur liquidative unitaire	995,09	1 248,88	1 227,96	1 432,20	1 225,08
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	-30,61	4,26	9,85	50,43	-18,64
Capitalisation unitaire sur résultat	17,35	16,60	6,06	10,65	17,41
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	152 069,85	1 074 961,49
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	150,0000	1 227,6210
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	1 013,80	875,65
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	0,00	-0,49	-13,29
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,10	20,98
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	1 968 365,39	6 405 575,32	5 969 823,06
Nombre de titres	0,00	0,00	1 819,6615	5 050,8728	5 474,1153
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	1 081,72	1 268,21	1 090,55
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	0,00	0,00	6,92	44,55	-16,58
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,54	15,64	21,31

### **(iii) Compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro**

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 56,97 € au 31 décembre 2021 à 50,42 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 11,50 % - et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 81 445 999,06 € à 101 862 887,58 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe de 1 429 589,4998 à 2 020 134,8242.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 130 822,75 € au 31 décembre 2021 à 116 644,88 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 10,84 % - et le montant de l'actif net des actions I EUR de capitalisation passe de 17 791 893,53 € à 13 297 515,99 € pendant la même période.

Le nombre des actions I EUR passe de 136,0000 à 114,0000.

(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions M EUR de capitalisation est passée de 1 286,06 € au 31 décembre 2021 à 1 156,20 € au 30 décembre 2022 – soit une baisse de 10,10 % - et le montant de l'actif net des actions M EUR de capitalisation passe de 1 859 685,17 € à 2 600 344,23 € pendant la même période.

Le nombre des actions M EUR passe de 1 446,0251 à 2 249,0251.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours des cinq derniers exercices sociaux.

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>96 371 534,65</b>	<b>48 223 963,79</b>	<b>21 366 523,72</b>	<b>101 097 577,76</b>	<b>117 760 747,80</b>
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR en EUR					
Actif net	36 907 361,90	16 222 386,14	7 987 540,88	81 445 999,06	101 862 887,58
Nombre de titres	839 650,0242	314 371,1239	170 548,9280	1 429 589,4998	2 020 134,8242
Valeur liquidative unitaire	43,96	51,60	46,83	56,97	50,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,44	1,36	-0,67	1,42	-0,66
Capitalisation unitaire sur résultat	0,61	1,08	0,26	0,61	0,98
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR en EUR					
Actif net	58 006 204,43	25 867 848,03	8 219 884,15	17 791 893,53	13 297 515,99
Nombre de titres	588,9886	221,5605	77,0000	136,0000	114,0000
Valeur liquidative unitaire	98 484,43	116 752,98	106 751,74	130 822,75	116 644,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 214,17	3 071,40	-1 526,17	3 264,91	-1 536,66
Capitalisation unitaire sur résultat	2 227,08	3 252,30	1 321,36	2 313,10	3 140,96
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR en EUR					
Actif net	0,00	5 596 062,96	5 159 098,69	1 859 685,17	2 600 344,23
Nombre de titres	0,00	4 957,0000	4 957,0000	1 446,0251	2 249,0251
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 128,92	1 040,77	1 286,06	1 156,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	30,54	-14,86	32,03	-15,09
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	37,66	20,72	32,59	40,54

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO MF EUR en EUR</b>					
Actif net	1 457 968,32	537 666,66	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1 574,5303	500,1012	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	925,97	1 075,12	0,00	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	30,30	58,87	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	19,35	28,52	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	5,457	0,00	0,00	0,00

#### **(iv) Compartiment R-co Conviction Subfin**

Au 30 décembre 2022 :

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 99,87 € au 31 décembre 2021 à 86,98 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 12,90 % et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 4 357 456,60 € à 86,98 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe de 43 632,6712 à 58 858,8034.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 999,12 € au 31 décembre 2021 à 874,86 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 12,44 % et le montant de l'actif net des actions I EUR de capitalisation passe de 14 986 759,90 € à 13 331 977 € pendant la même période. Le nombre des actions I EUR passe de 15 000,0000 à 15 239,0000.

(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions ID EUR de distribution est passée de 999,12 € au 31 décembre 2021 à 874,89 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 12,43 % et le montant de l'actif net des actions ID EUR de capitalisation passe de 5 195 408,68 € à 4 549 426,92 €. Le nombre des actions ID EUR est de 5 200,0000 comme pour l'exercice précédent.

(iv) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 99,90 € au 31 décembre 2021 à 87,31 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 12,60 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation passe de 38 305 319,94 € à 41 697 916,39 € pendant la même période. Le nombre des actions P EUR passe de 383 426,9896 à 477 576,8993.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022.

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>62 844 945,12</b>	<b>64 698 809,20</b>
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C en EUR</b>		
Actif net	4 357 456,60	5 119 488,89
Nombre de titres	43 632,6712	58 858,8034
Valeur liquidative unitaire	99,87	86,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	1,96
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I en EUR</b>		
Actif net	14 986 759,90	13 331 977,00
Nombre de titres	15 000,0000	15 239,0000
Valeur liquidative unitaire	999,12	874,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	-10,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,59	24,55
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID en EUR</b>		
Actif net	5 195 408,68	4 549 426,92
Nombre de titres	5 200,0000	5 200,0000
Valeur liquidative unitaire	999,12	874,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	-10,47
Distribution unitaire sur résultat	0,00	24,58
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,59	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P en EUR</b>		
Actif net	38 305 319,94	41 697 916,39
Nombre de titres	383 426,9896	477 576,8993
Valeur liquidative unitaire	99,90	87,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	2,28

### **(v) Compartiment R-co valor 4change Global Equity**

Au 30 décembre 2022 :

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation est passée de 100,73 € au 31 décembre 2021 à 94,91 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 5,77 % et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 676 953,95 € à 1 111 402,94 € pendant la même période. Le nombre des actions C EUR passe de 6 720,8103 à 11 710,6577.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation est passée de 1 014,33 € au 31 décembre 2021 à 967,09 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 4,65 % et le montant de l'actif net des actions I EUR de capitalisation passe de 392 213,79 € à 301 577,89 € pendant la même période. Le nombre des actions I EUR passe de 386,6743 à 311,8395.

(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation est passée de 1 014,64 € au 31 décembre 2021 à 962,58 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 5,13 % et le montant de l'actif net des actions CL EUR de capitalisation passe de 368 319,36 € à 232 337,58 € pendant la même période.

Le nombre des actions CL EUR passe de 363,0059 à 241,3700.

(iv) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions F EUR de capitalisation est passée de 100,62 € au 31 décembre 2021 à 93,98 € au 30 décembre 2022 soit une baisse de 6,60 % et le montant de l'actif net des actions F EUR de capitalisation passe de 142 527,09 € à 605 186,37 € pendant la même période.  
Le nombre des actions F EUR passe de 1 416,4751 à 6 439,7837.

(v) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions NI EUR de capitalisation passe de 1 018,25 € au 31 décembre 2021 à 972,30 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 4,51 % et le montant de l'actif net des actions NI EUR de capitalisation passe de 31 414 379,34 € à 35 509 754,56 € pendant la même période.  
Le nombre des actions NI EUR passe de 30 851,2115 à 36 521,5603.

(vi) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation passe de 1 014,56 € au 31 décembre 2021 à 961,48 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 5,23 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation passe de 3 929 952,03 € à 6 359 613,77 € pendant la même période.  
Le nombre des actions P EUR passe de 3 873,5683 à 6 614,3733.

(vii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions R EUR de capitalisation passe de 99,89 € au 31 décembre 2021 à 92,88 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 7,02 % et le montant de l'actif net des actions R EUR de capitalisation passe 99,89 € à 92,88 € pendant la même période. Le nombre des actions R EUR s'élève à 1,0000 comme pour l'exercice précédent.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>36 924 445,45</b>	<b>44 371 971,40</b>
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR en EUR</b>		
Actif net	676 953,95	1 111 402,94
Nombre de titres	6 720,8103	11 710,6577
Valeur liquidative unitaire	100,73	94,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,88	5,14
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,38	-0,35
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR en EUR</b>		
Actif net	368 319,36	232 337,58
Nombre de titres	363,0059	241,3700
Valeur liquidative unitaire	1 014,64	962,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,96	51,87
Capitalisation unitaire sur résultat	4,16	3,19
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR en EUR</b>		
Actif net	142 527,09	605 186,37
Nombre de titres	1 416,4751	6 439,7837
Valeur liquidative unitaire	100,62	93,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,88	5,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,48	-1,31
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR en EUR</b>		
Actif net	392 213,79	301 577,89
Nombre de titres	386,6743	311,8395
Valeur liquidative unitaire	1 014,33	967,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,92	51,96
Capitalisation unitaire sur résultat	3,10	8,06

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR en EUR</b>		
Actif net	31 414 379,34	35 509 754,56
Nombre de titres	30 851,2115	36 521,5603
Valeur liquidative unitaire	1 018,25	972,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-29,02	52,19
Capitalisation unitaire sur résultat	7,22	9,56
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H en CHF</b>		
Actif net en CHF	0,00	248 149,73
Nombre de titres	0,00	250,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	992,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	-3,45
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	-0,20
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR en EUR</b>		
Actif net	3 929 952,03	6 359 613,77
Nombre de titres	3 873,5683	6 614,3733
Valeur liquidative unitaire	1 014,56	961,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,94	51,91
Capitalisation unitaire sur résultat	3,37	2,06
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR en EUR</b>		
Actif net	99,89	92,88
Nombre de titres	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	99,89	92,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,81	5,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,15	-1,47

### **(vi) Compartiment R-co Conviction Crédit 12M Euro**

Au 30 décembre 2022 :

(i) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation passe de 130,38 € au 31 décembre 2021 à 127,89 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 1,91% et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation passe de 366 262 763,38 € à 269 382 321,10 € pendant la même période.

Le nombre des actions C EUR passe de 2 809 110,7555 à 2 106 425,6819.

(ii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions D EUR de distribution passe de 86,32 € au 31 décembre 2021 à 83,08 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 3,75 % et le montant de l'actif net des actions D EUR de distribution passe de 4 860 606,13 € à 4 356 877,22 € pendant la même période.

Le nombre des actions D EUR passe de 56 312,1858 à 52 440,8553.

(iii) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions IC EUR de capitalisation passe de 102 957,24 € au 31 décembre 2021 à 101 279,04 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 1,63 % et le montant de l'actif net des actions IC EUR de capitalisation passe de 353 951 660,86 € à 217 384 117,45 € pendant la même période.

Le nombre des actions IC EUR passe de 3 437,8511 à 2 146,3880.

(iv) Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation est passée de 1 003,49 € au 31 décembre 2021 à 986,13 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 1,73 % et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation passe de 18 594 502,64 € à 9 730 386,81 € pendant la même période. Le nombre des actions P EUR passe de 18 529,7878 à 9 730 386,81 €.

Ci-après, le tableau des résultats du compartiment au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>752 842 933,98</b>	<b>500 853 702,58</b>
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR en EUR</b>		
Actif net	366 262 763,38	269 382 321,10
Nombre de titres	2 809 110,7555	2 106 425,6819
Valeur liquidative unitaire	130,38	127,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,69	-2,09
Capitalisation unitaire sur résultat	2,27	1,42
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR en EUR</b>		
Actif net	4 860 606,13	4 356 877,22
Nombre de titres	56 312,1858	52 440,8553
Valeur liquidative unitaire	86,32	83,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,65	-1,36
Distribution unitaire sur résultat	1,59	0,94
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR en EUR</b>		
Actif net	353 951 660,86	217 384 117,45
Nombre de titres	3 437,8511	2 146,3880
Valeur liquidative unitaire	102 957,24	101 279,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 834,48	-1 656,26
Capitalisation unitaire sur résultat	2 508,24	1 423,95
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR en EUR</b>		
Actif net	9 173 400,97	0,00
Nombre de titres	10 522,7715	0,00
Valeur liquidative unitaire	871,77	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,90	0,00
Distribution unitaire sur résultat	17,98	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00



	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR en EUR</b>		
Actif net	18 594 502,64	9 730 386,81
Nombre de titres	18 529,7878	9 867,2263
Valeur liquidative unitaire	1 003,49	986,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-14,97	-16,13
Capitalisation unitaire sur résultat	21,50	12,88

**(vii) Compartiment R-co Target 2028 IG**

Au 30 décembre 2022 :

- (i) La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation s'élève à 99,66 € et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation s'élève à 81 232 068,90 €. Le nombre des actions C EUR est de 815 125,7879.
- (ii) La valeur liquidative des actions D EUR de distribution s'élève à 99,66 € et le montant de l'actif net des actions D EUR de distribution s'élève à 1 930 498,38 €. Le nombre des actions D EUR est de 19 371,6528.
- (iii) La valeur liquidative des actions IC EUR de capitalisation s'élève à 998,05 € et le montant de l'actif net des actions IC EUR de capitalisation s'élève à 54 794 274,89 €. Le nombre des actions IC EUR est de 54 901,5968.
- (iv) La valeur liquidative des actions ID EUR de distribution s'élève à 998,04 € et le montant de l'actif net des actions ID EUR de distribution s'élève à 39701 531,43 €. Le nombre des actions ID EUR est de 39 779,6170.
- (v) La valeur liquidative des actions PB EUR de distribution s'élève à 99,79 € et le montant de l'actif net des actions PB EUR de distribution s'élève à 9 176 680,03 €. Le nombre des actions PB EUR est de 91 957,5686.
- (vi) La valeur liquidative des actions P CHF H de capitalisation s'élève à 97,33 CHF et le montant de l'actif net des actions P CHF H de capitalisation s'élève à 97 333,30 CHF. Le nombre des actions P CHF H est de 1 000,0000.
- (vii) La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation s'élève à 99,76 € et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation s'élève à 278 292 695,76 €. Le nombre des actions P EUR est de 2 789 712,9841.
- (viii) La valeur liquidative des actions R EUR de capitalisation s'élève à 99,76 € et le montant de l'actif net des actions R EUR de capitalisation s'élève à 99,76 €. Le nombre des actions R EUR est de 1,0000.

## **(viii) Compartiment R-co Thématic Blockchain Global Equity**

Au 30 décembre 2022 :

- (i) La valeur liquidative des actions C EUR de capitalisation s'élève à 73,86 € et le montant de l'actif net des actions C EUR de capitalisation s'élève à 2 021 323,72 €. Le nombre des actions C EUR est de 27 368,2696.
- (ii) La valeur liquidative des actions CL EUR de capitalisation s'élève à 74,38 € et le montant de l'actif net des actions CL EUR de capitalisation s'élève à 72 737,91 €. Le nombre des actions CL EUR est de 977,9754.
- (iii) La valeur liquidative des actions I EUR de capitalisation s'élève à 746,18 € et le montant de l'actif net des actions I EUR de capitalisation s'élève à 746,18 €. Le nombre des actions I EUR est de 1 .
- (iv) La valeur liquidative des actions P EUR de capitalisation s'élève à 74,48 € et le montant de l'actif net des actions P EUR de capitalisation s'élève à 18 780 494,38 €. Le nombre des actions P EUR est de 252 142,2253.

### ***B/ Rappel de la classification, de l'objectif de gestion, de la stratégie d'investissement***

#### **(i) Compartiment R-co Thématic New Consumer Trends**

**Classification :** Actions internationales. Le compartiment est exposé à hauteur de 60% minimum sur le marché des actions internationales.

**Délégation de gestion financière :** Néant

#### **Objectif de gestion :**

Le compartiment R-co Thématic New Consumer Trends a pour objectif de réaliser sur la durée de placement recommandée, supérieure à cinq ans, une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'actions internationales, représentés par l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis en Euro (MSDEWIN), en cherchant à bénéficier des opportunités de croissance induites par l'évolution tendancielle des modes de consommation humaine, sous l'effet de l'urbanisation, de la contrainte environnementale, de la démographie et des innovations technologiques notamment.

#### **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro.

Le MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro est un indice action représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Cet indice est calculé en euros et dividendes nets réinvestis. Cet indice, calculé par MSCI, est disponible à l'adresse suivante : [www.msci.com](http://www.msci.com).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indicateur de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'actions internationales représentés par l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis en Euro (MSDEWIN). La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

## **Stratégie d'investissement :**

### **a. Description des stratégies utilisées :**

La stratégie d'investissement du compartiment R-co Thematic New Consumer Trends repose sur la gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi principalement (à hauteur de 70% minimum de son actif net) dans des entreprises cotées en Bourse aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne exposées aux grandes mutations de la consommation humaine. Le compartiment pourra être investi en valeurs de toutes tailles de capitalisations boursières.

Les entreprises, dans lesquelles le compartiment investira, sont celles qui semblent, selon l'analyse de la société de gestion, les mieux positionnées pour capter les opportunités de croissance offertes par les changements tendanciels des modes de consommation des individus. Ces changements dans la façon de consommer sont notamment induits par 3 grandes composantes (liste non exhaustive) que sont :

1) l'urbanisation, qui pousse toujours davantage d'êtres humains vers les villes où ils sont soumis à des contraintes fortes de temps et d'espace alors que et les pressions s'exerçant sur l'environnement limitent de plus en plus la disponibilité des ressources alimentaires et énergétiques ;

2) l'évolution démographique qui se caractérise, entre autres, par des populations vieillissantes avec de forts besoins en matière de santé dans les pays d'Europe, aux Etats-Unis ou au Japon et, au contraire, par des populations jeunes, en pleine dynamique et aspirant à un mode de vie à l'occidentale dans les pays en développement ;

3) l'innovation technologique qui constitue un vecteur d'évolutions ou de ruptures dans les domaines de la mobilité, de la sécurité, des communications, de l'environnement, et de l'ergonomie par exemple.

L'appréciation du positionnement d'une entreprise par rapport à la thématique d'investissement s'effectue essentiellement de manière qualitative : appréciation de la stratégie, de l'innovation et de la communication de l'entreprise.

Au-delà de cet aspect thématique, ces entreprises sont également sélectionnées à partir d'une approche active et fondamentale, de type « bottom up » où l'analyse financière et stratégique, combinée à celle de la valorisation et de la dynamique bénéficiaire, constituent les critères prépondérants de sélection. Les gérants apprécient également les éléments macroéconomiques et non financiers comme l'organisation et la qualité du management.

Les gérants privilégient la détention en portefeuille d'entreprises se caractérisant par : i) une stratégie lisible, mise en œuvre par une équipe dirigeante fiable et reconnue, centrée sur une expertise métiers et la recherche de positions fortes, ii) un « business model » compréhensible, reposant sur des avantages compétitifs et offrant de réelles perspectives de rentabilité, iii) un potentiel d'appréciation boursière significatif.

La gestion du portefeuille n'étant pas indicielle, la composition de celui-ci en termes de secteurs économiques, d'origines géographiques, de tailles de capitalisations boursières des entreprises (liste non exhaustive) et, par voie de conséquence, ses performances, pourront diverger sensiblement de la composition et des performances de l'indicateur de référence.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment R-co Thematic New Consumer Trends suivra l'allocation stratégique globale suivante :

- Entre 75 et 100% de l'actif de l'OPCVM sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'OCDE (et jusqu'à 10% en actions des pays hors OCDE y compris les pays émergents) de toute taille de capitalisations et de tous secteurs, l'exposition du compartiment aux petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations) étant limitée à 30% maximum de l'actif net. Les petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations) représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à un milliard d'euros.
- Entre 0 et 25% de l'actif en produits de taux et/ou monétaire et/ou en obligations convertibles (dans la limite de 10% max) des pays de l'OCDE, de tous secteurs, de signature d'Etat ou privée, de qualité de signature Investment Grade et/ou High Yield à caractère spéculatif de notation supérieure ou égale à B- minimum ou jugée équivalente par la société de gestion, et jusqu'à 10% en non notés. L'OPCVM peut également investir en obligations subordonnées jusqu'à 25% ainsi qu'en obligations callable et/ou puttable, dont les « *make whole call* », jusqu'à 25%.
- Entre 0 et 10% en liquidités.

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (options et contrats à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, le gestionnaire interviendra sur les marchés des devises et/ou des actions, à titre de couverture et/ou d'exposition. Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum de 10% de l'actif du compartiment.

L'exposition du portefeuille du compartiment au risque de change pourra atteindre 100% de son actif net.

Sélection des sous-jacents :

- **Pour la poche produit d'action les critères de sélection des titres sont les suivants :**

La stratégie de gestion s'appuie sur un processus articulé en 3 étapes :

- *1<sup>ère</sup> étape* : « *Identifier* ». La génération d'idées potentielles d'investissement repose sur une double approche :
  - 1) Une approche de « veille » consistant à identifier les éléments, sectoriels ou propres aux sociétés, susceptibles d'avoir un impact potentiel significatif sur le comportement du titre (impact sur les résultats et/ou sur le « rating » du titre en cours) à partir de rencontres avec des équipes dirigeantes, des analystes, ou encore à partir de l'étude de travaux de recherche d'analystes, d'articles de la presse spécialisée ou généraliste
  - 2) Une approche visant à détecter des anomalies de marché sur un titre, que ce soit en termes de comportement boursier (sous-performance par rapport au secteur), ou que ce soit en termes de valorisation (décote par rapport à des comparables boursiers)
- *2<sup>ème</sup> étape* : « *Analyser* ». Les idées potentielles d'investissement identifiées au cours de l'étape n°1 sont analysées par les gestionnaires sous l'angle qualitatif et financier :

- 1) L'analyse qualitative porte sur l'appréciation de l'adéquation du profil de l'entreprise par rapport à la thématique d'investissement, mais également sur l'appréciation des fondamentaux du secteur, et sur les avantages compétitifs propres à l'entreprise, l'expérience de l'équipe dirigeante, la pertinence de la stratégie déployée (liste non exhaustive)
  - 2) L'analyse financière appréhende la santé et les perspectives de l'entreprise (la dynamique de résultats, l'évolution des recommandations des analystes couvrant la valeur, et la valorisation de celle-ci par rapport à des références sectorielles, historiques, ou techniques (liste non exhaustive)
- *3<sup>ème</sup> étape* : « *Construction du portefeuille, gestion et suivi du risques* ». Les idées potentielles d'investissement identifiées puis validées au cours des étapes n°1 et n°2 sont, in fine, intégrées au portefeuille.
    - **Pour la poche taux les quatre sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :**
      - 1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.
      - 2) **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
        - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
        - La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :□
          - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
            - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
            - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
            - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
          - Une analyse qualitative basée sur :
            - la pérennité du secteur,
            - sur l'étude du jeu concurrentiel,
            - la compréhension du bilan,
            - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
            - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
            - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.
- 3) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et très longues seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.
- 4) **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

### Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'indice MSCI USA IMI et l'indice Stoxx Europe Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de ce compartiment.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés, des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émise par des pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros ou dont le siège social est situé dans des pays émergents, ainsi que des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » à caractère spéculatif.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer

les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 1% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

#### **b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :**

- **Actions** : 75-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions internationales.

La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation de la poche action est comprise entre 75 et 100% de l'actif net du compartiment dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 30% maximum de petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations) et 10% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris les pays émergents).

- **Titres de créance, instruments des marchés monétaires et obligataires** : 0-25% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations et titres de créances négociables internationaux, dont des titres participatifs, des obligations indexées et d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum) de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations de qualité équivalente à « Investment Grade » et « High Yield » à caractère spéculatif. Le compartiment peut également investir jusqu'à 25% maximum de son actif net en obligations *callable et puttable*, dont des *make whole call* (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance, et jusqu'à 25% de son actif net en obligations subordonnées.

Dans la limite de 10% maximum de son actif net, le compartiment investira en instruments du marché monétaire et titres de créances négociables à court terme, de toutes échéances à taux fixe, variable ou révisable.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux dettes « High Yield » à caractère spéculatif ne dépassera pas 25% et à l'exclusion des titres de notation strictement inférieure à B-. Dans le cas où une obligation (présente dans le portefeuille dans la limite des contraintes imposées par le prospectus) subirait une révision de notation la faisant passer sous la notation B-, le gestionnaire aurait 3 mois pour la liquider.

Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

Le compartiment ne sera pas exposé aux dettes des pays hors OCDE.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers**, dont des OPC cotés/ETF : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, dont les OPCVM cotés/ETF, relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- et/ou des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier..

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertible	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	75% - 100%	0 - 25%	0% - 10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris les pays émergents	0% - 10 %	Néant	0% - 10 %
Investissement dans des petites capitalisations	0% - 30 %	Néant	0% - 10 %
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

**c. Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur les risques action et/ou de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille et/ou à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions.

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur les marchés des actions. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité



implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gestionnaire pourra combiner ces différentes stratégies.

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110 %.

L'exposition globale au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

#### Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

#### **d. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 25 % de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) obligations callable et puttable, dont des *make whole call* (jusqu'à 25% de l'actif net), (ii) obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%

#### **e. Dépôt :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

#### **f. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

#### **g. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres :**

##### • Description générale des opérations :

###### ○ Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du compartiment.

###### ○ Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

- Données générales pour chaque type d'opération :

- Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées respectivement jusqu'à 10 et 25% % de l'actif net du compartiment. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

- Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

- Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

- Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de la SICAV du compartiment. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières du compartiment ».

- Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

\*\*\*\*\*

## **(ii) Compartiment R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity**

### **Objectif de gestion :**

L'OPCVM a pour objectif de gestion, sur la durée de placement recommandée de 5 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Stoxx 600® DR (C) dividendes réinvestis, en investissant principalement dans des sociétés européennes qui s'engagent à favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, tout en mettant en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.

L'OPCVM place l'aspect social au cœur de sa sélection de valeurs et cherche à favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, avec une attention particulière portée sur le handicap.

La sélection de valeurs se concentre sur l'intégration de ces défis sociétaux liés à l'inclusion dans les stratégies de gestion des entreprises ainsi qu'au travers de leurs biens produits et de leurs services rendus. Elle privilégie les sociétés qui démontrent, selon l'analyse de la société de gestion, les meilleures pratiques en matière de traitement de l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles elles interagissent ; notamment leurs fournisseurs, leurs salariés, leurs communautés et leurs clients.

Ainsi, l'objectif de l'OPCVM est de concilier performance financière et impact social à travers une société plus inclusive et notamment envers les personnes en situation de handicap.

L'objectif d'investissement est de contribuer à l'objectif de développement durable 8 (« ODD ») des Nations Unies relatif au travail décent et à la croissance économique.

Le Compartiment suit l'Article 9 du Règlement SFDR sur la publication d'informations relatives aux investissements durables.

Aussi, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'impact social du compartiment se fait au travers des investissements qui le constituent.

**Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence retenu est l'indice Stoxx 600® DR (C) calculé en euro et dividendes réinvestis (code Bloomberg SXXR Index).

L'indice de référence est un comparateur utilisé pour mesurer la performance du compartiment. Cet indice de référence a été choisi car il reflète au mieux la portée de l'objectif financier du compartiment. Le compartiment est géré activement. Le gérant de compartiment jouit d'une liberté totale quant aux investissements à acheter, à conserver ou à vendre pour le compartiment. La composition du compartiment peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence. L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc ni les critères ESG, ni les critères de durabilité. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

Le Stoxx 600® DR (C) est un indice de référence des actions couvrant l'Europe entière calculé par Stoxx Limited et regroupe les 600 principales capitalisations européennes. Cet indice est disponible sur le site Internet [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

Stoxx Ltd., administrateur de l'indice de référence, est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPCVM a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice Stoxx 600® DR (C) dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

**Stratégie d'investissement :****1. Description des stratégies utilisées :**

Le processus de sélection des valeurs (i) suit des règles de gestion internes formalisées, (ii) intègre une analyse financière et extra-financière des sociétés sous leurs aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et (iii) respecte un ensemble de règles d'exclusion ISR discriminantes.

Des détails concernant la méthodologie d'analyse sont disponibles dans le Code de transparence applicable au compartiment, publié sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

Le compartiment cherche à favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, en investissant dans des entreprises qui sont vecteur de ce changement, en tant qu'actrices de nos sociétés « les acteurs de l'inclusion » mais également par le biais de leurs activités « les facilitateurs de l'inclusion ». Au travers de ses investissements et d'un plan d'engagement actif, le compartiment a pour objectif d'encourager la visibilité et l'amélioration des pratiques d'inclusion des personnes directement impactées.

Le compartiment est investi dans des entreprises qui adoptent de bonnes pratiques en matière de traitement de l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles elles interagissent et qui ont des engagements d'inclusion des minorités telles que les femmes, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les jeunes, les personnes en reconversion ainsi que celles issues de la mixité sociale et de la communauté LGBTQIA+.

Les entreprises sont analysées au regard de leurs activités, en privilégiant celles qui permettent de mieux répondre à ce défi collectif qu'est l'inclusion, au travers de leurs produits et/ou services cherchant à faciliter les réponses à apporter aux enjeux d'inclusion, tels que l'éducation et la formation, la santé physique et mentale, du mobilier et des équipements adaptés aux personnes en situation de handicap et/ou personnes âgées ou encore des habits non genrés.

La sélection de valeurs et la construction du portefeuille portera plus particulièrement sur cinq facteurs que sont la diversité, les femmes, la sécurité, les communautés, et les personnes en

situation de handicap. Ainsi, pour chacun de ces facteurs, un indicateur d'impact est utilisé ex-ante dans la construction du portefeuille :

- L'existence de programmes visant à faciliter la diversité au sein des salariés de l'entreprise, sur des aspects tels que le genre, la religion, l'origine ethnique, etc ;
- La présence de femmes dans les instances dirigeantes de l'entreprise ;
- Les accidents survenus sur le lieu de travail ;
- Le développement de projets communautaires et de programmes philanthropiques répondant aux besoins locaux ;
- L'existence de politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise.

Le compartiment s'engage ex-post à obtenir un meilleur résultat sur les deux premiers indicateurs d'impact, par rapport à son univers d'investissement initial, et tend à s'améliorer selon une approche dite de « best-effort », sur l'ensemble des cinq indicateurs. Ainsi le compartiment cherche à contribuer positivement à l'Objectif de développement durable 8 (ODD) des Nations Unies relatif au travail décent et à la croissance économique.

### **Allocation stratégique**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity pourra investir :

- Entre 75 et 100% de l'actif net de l'OPCVM en actions émises dans les pays européens, dont 75% minimum investis en actions émises au sein de l'union européenne, de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs.
- Entre 0 et 10% de l'actif en produits de taux et/ou monétaire des pays de l'Union Européenne, de tous secteurs, de signature d'Etat ou privée, de toutes qualités de signature, y compris jusqu'à 10% en produits d'émetteurs dits spéculatifs « *High Yield* » (notation inférieure à BBB- ou jugés équivalents par la société de gestion) ou non notés.
- Entre 0 et 10% en parts ou actions d'OPC de droit européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou de droit français (dont les parts ou actions d'OPC du groupe Rothschild & Co).
- Entre 0 et 10% de l'actif net en liquidités.

L'OPCVM pourra être exposé aux risques liés aux petites capitalisations incluant les micro capitalisations jusqu'à 100% de l'actif net.

L'exposition du portefeuille au risque de change ne dépassera pas 50% maximum.

La sélection des titres obligataires et des OPC respecte la politique globale du groupe auquel appartient la société de gestion en termes de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (politique disponible sur son site internet <https://am.eu.rothschildandco.com> et dans le rapport annuel de la SICAV).

Le process de sélection des produits d'actions respecte quant à lui non seulement cette politique globale groupe, mais également des contraintes ISR additionnelles telles que définies dans ce prospectus.

### **Critères de sélection des titres :**

- **Critères de sélection des actions :**

En complément de la politique ESG, disponible sur notre site internet : <https://am.eu.rothschildandco.com> les résultats de la recherche durable sont intégrés à différents niveaux dans notre processus d'investissement :

- (i) La définition de l'univers d'investissement éligible : celle-ci s'appuie sur des mécanismes d'exclusion ;
- (ii) La sélection de valeurs en complément de l'analyse du cycle économique et de l'analyse fondamentale.

La part des émetteurs analysés sur la base des critères ESG dans le portefeuille, sera durablement supérieure à 90% de l'actif net, hors liquidités présentes à titre accessoire dans le portefeuille.

**Etape 1 : Définition de l'univers d'investissement éligible :**

La définition de l'univers d'investissement actions éligible repose sur le respect de certains principes fondamentaux et de critères durables, elle s'articule autour des actions principales suivantes :

- L'exclusion de sociétés qui enfreindraient les Principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies ;

Et de manière concomitante :

- L'exclusion de sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co ;
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.
- L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales.
- L'exclusion des sociétés ne disposant pas d'une politique de diligence raisonnable sur les questions de travail traitées par les conventions fondamentales 1 à 8 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- L'exclusion des sociétés affectées par des controverses sociales très sévères ;
- L'exclusion des sociétés affectées par des controverses sévères liées au droit du travail concernant la diversité, la santé et la sécurité. Le suivi des controverses sur l'aspect social des sociétés de notre univers sera mené, avec également le recours aux bases spécifiques de données extra-financières. Il vise à une surveillance en continu du respect de ses engagements ;
- L'exclusion des entreprises du secteur de l'armement, sur toute sa chaîne de valeur, et plus particulièrement des armes controversées, conventionnelles et nucléaires ;
- L'exclusion des entreprises dont une partie du chiffre d'affaires provient de l'exposition directe aux secteurs de l'alcool, du tabac et de la pornographie ainsi que le secteur des jeux de hasard, sur toute sa chaîne de valeur ;
- L'exclusion des 20% des sociétés les moins bien notées sur le pilier Social de l'univers d'investissement initial (Stoxx Europe Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial). La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateurs retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.

Ce filtre d'exclusion repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra financière MSCI ESG Research qui prend en compte dans l'analyse du pilier Social les éléments suivants : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre : formation des salariés, sécurité des produits, ...

MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec notre volonté d'intégrer les enjeux ESG dans nos analyses de convexité. La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques ; elle repose notamment sur :

- Des données macroéconomiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des Etablissements universitaires,
- Des données émanant directement des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.
- En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :
  - MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
  - De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définie ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10/10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

L'approche Best-in-class privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur. Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Nous nous réservons le droit de noter nous-même, les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse qui soit comparable.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour

des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant).

## **Etape 2 : Processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement éligible :**

En complément des exclusions énoncées précédemment, le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte trois étapes :□

- Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...) ;
- Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...)

Et une analyse qualitative des critères ESG : le pôle ESG et analyse financière ainsi que les équipes de gestion s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des opportunités et risques de durabilité spécifiques à des secteurs d'activité et des valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur nos propres travaux d'analyse financière et extra financière et sur la recherche MSCI ESG Research. Nous nous appuyons notamment sur les rapports RSE des sociétés, nos échanges avec les dirigeants de sociétés que nous rencontrons, des notes d'analystes financiers et des rapports d'ONG, pour intégrer au mieux les critères extra financiers dans nos analyses de convexité. En ligne avec la stratégie du compartiment, cinq facteurs participent à l'analyse et au processus de construction du portefeuille : la diversité, les femmes, la sécurité, les communautés, et les personnes en situation de handicap. Un indicateur d'impact est attribué à chacun de ces facteurs. A travers le processus d'engagement et pour les valeurs en portefeuille, des cibles et des objectifs d'amélioration sont fixés. Ils s'accompagnent d'un plan de suivi et d'une procédure d'escalade en cas de non-respect de ces objectifs.

En cas d'émergence d'une controverse, les équipes de Rothschild & Co Asset Management Europe s'efforcent de contacter la société dans un délai raisonnable et peuvent être amenés à revoir leur thèse d'investissement.

L'essentiel de la valeur ajoutée du processus repose donc sur une approche « bottom-up », basée sur l'analyse fondamentale des sociétés, pour apprécier si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées.

- Une dimension « top-down » permet d'intégrer à l'analyse fondamentale un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité pour les différents secteurs : taux d'intérêt, cours des devises, évolution de la demande, etc. Elle permet d'identifier et d'assumer les risques issus de l'analyse « bottom-up ». L'allocation sectorielle est la résultante de la confrontation entre analyses micro et macroéconomique

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion et les gestionnaires d'investissement intègrent les risques et les opportunités de durabilité dans leurs processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer leur capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise des résultats économiques, tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Objectif d'investissement durable » annexé au présent prospectus. L'indice de référence ne tient pas compte de l'objectif de durabilité poursuivi par le Compartiment. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

Le compartiment a pour objectif durable de favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, avec une attention particulière portée sur le handicap. La sélection de valeurs se concentre sur l'intégration de ces défis sociétaux liés à l'inclusion dans les stratégies de gestion des entreprises ainsi qu'au travers de leurs biens produits et de leurs services rendus.

Dans le cadre de son approche sociale, la stratégie pourra participer opportunément aux six objectifs environnementaux selon les critères de l'Union Européenne, au travers de sociétés générant des effets positifs durables sur l'environnement pour 3% minimum et 20% maximum des investissements comprenant des activités substantiellement contributives (0% – 20%), des activités habilitantes (0% – 20%) et des activités transitoires (0% – 20%).

Le compartiment utilisera les données de MSCI ESG Research dans la poursuite de ses objectifs.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

## **2. Description des catégories d'actifs :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions** : 75-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, l'OPCVM investira principalement en actions émises dans les pays européens, dont 75% minimum investis en actions émises au sein de l'union européenne. La répartition géographique et/ou sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

L'OPCVM pourra investir jusque 50% de son actif net en valeurs hors zone euro, avec, ou non, le risque de change associé.

L'OPCVM peut être investi en actions de toutes capitalisations boursières.



- **Titres de créances et instruments du marché monétaire et Obligations** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous investira dans des obligations, des titres de créances négociables, tels que notamment des titres négociables à court terme à taux fixe, variable ou révisable, des titres participatifs, des obligations indexées.

L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en obligations *callable* et *puttable* dont des « *make whole call* » (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

En tout état de cause, l'investissement en obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« *High Yield* » ou notation inférieure à BBB- ou jugés équivalents par la société de gestion) ou non notées par les agences de notation ne dépassera pas 10%.

- **Détention de parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'OPCVM pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement
- et/ou des parts ou actions de FIA de droit français ou européen répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Ces OPC pourront le cas échéant être gérés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux et/ou instruments du marché monétaire	OPC
Fourchettes de détention	75-100%	0-10%	0-10%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-100%	Néant	Néant
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	Néant	Néant	Néant

### 3. **Instruments dérivés** : Néant

### 4. **Titres intégrant des dérivés** :

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux : (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN, (iii) warrants, (iv) obligations *callable* et *puttable*, dont des *make whole call*, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises autre qu'euro, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 50%

### 5. **Dépôts** :

L'OPCVM pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de l'OPCVM.

### 6. **Emprunts d'espèces** :

L'OPCVM pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

### 7. **Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres** : Néant

\*\*\*\*\*

### **(iii) Compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro**

#### **Objectif de gestion :**

R-co 4Change Net Zero Equity Euro a pour objectif de gestion d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx® DR (C), en étant en permanence investi et exposé à hauteur d'au moins 90% de son actif net en actions dont principalement des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro.

Le compartiment met en œuvre une démarche d'investissement socialement responsable et une approche dynamique de réduction des émissions carbone visant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050, qui reposent sur deux éléments :

- (i) une sélectivité renforcée des actions en portefeuille sur la base des pratiques environnementales des sociétés émettrices et,
- (ii) le pilotage de l'Intensité Carbone de la Poche Carbone du portefeuille, tels que ces termes sont définis dans la stratégie d'investissement. Cette Intensité Carbone devra (i) être au minimum inférieure de 20% à celle de l'indice de référence du compartiment et (ii) respecter une trajectoire orientée à la baisse de 7% par an, constatée à la clôture de l'exercice, avec comme date de référence le 31 décembre 2019. Le respect de la trajectoire carbone de 7% sera permis (i) par la sélection de valeurs ayant enclenché une trajectoire de baisse de leurs émissions carbone et/ou (ii) via des arbitrages de valeurs (dans le but d'atteindre cet objectif et/ou en complément des arbitrages de valeurs réalisés pour tenir compte des variations de marché).

Ainsi, l'objectif du compartiment est de concilier performance financière et impact environnemental en favorisant une trajectoire de réduction des émissions carbone alignée sur l'Accord de Paris.

L'objectif d'investissement est de contribuer à l'objectif de développement durable 13 (« ODD ») des Nations Unies relatif à la lutte contre les changements climatiques.

Aussi, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'impact environnemental du compartiment se fait au travers des investissements qui le constituent.

#### **Indicateur de référence :**

L'indice de référence est l'Euro Stoxx® DR (C) (Code Bloomberg : SXXT Index), dividendes nets réinvestis.

L'indice de référence est un comparateur utilisé pour mesurer la performance du compartiment. Le gestionnaire d'investissement considère l'intensité carbone moyenne pondérée du compartiment par rapport à l'indice de référence, ce qui ne limite pas la construction du portefeuille. Cet indice de référence a été choisi car il reflète au mieux la portée de l'objectif financier du compartiment. Le compartiment est géré activement. Le gérant du compartiment jouit d'une liberté totale quant aux investissements à acheter, à conserver ou à vendre pour le compartiment. La composition du compartiment peut différer de manière significative de la composition de l'indice de référence. L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc ni les critères ESG, ni les critères de durabilité. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

L'indice Euro Stoxx® DR (C) (Code Bloomberg : SXXT Index), calculé dividendes nets réinvestis, est un indice représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro. Il recouvre environ 300 sociétés de la zone euro de toutes tailles de capitalisations boursières (petites, moyennes et grandes capitalisations). Cet indice est administré par Stoxx Limited et est disponible sur le site Internet [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence (Stoxx Limited) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence l'Euro Stoxx® DR (C), sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

### **Stratégie d'investissement :**

#### **a. Description des stratégies utilisées :**

##### **L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :**

Le portefeuille de l'OPCVM est géré en référence à l'indice Euro Stoxx® DR (C).

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille de R-co 4Change Net Zero Equity Euro est en permanence investi et exposé à hauteur de 90% au moins de son actif net dans des actions émises sur un ou plusieurs marchés de la zone euro. Pour le solde, le compartiment pourra investir dans des produits de taux ainsi que dans des OPCVM ou Fonds d'investissement.

Le processus de sélection des valeurs, appartenant à tous secteurs y compris le cas échéant à des secteurs polluants, (i) suit des règles de gestion internes formalisées, (ii) intègre une analyse extra-financière des sociétés et des émetteurs souverains sous leurs aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et (iii) respecte un ensemble de règles et d'exclusion ISR discriminantes. Des détails concernant la méthodologie de calcul de l'intensité carbone du portefeuille et le taux de couverture en données carbone du portefeuille sont disponibles dans le Code de transparence applicable au compartiment, publié sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Le compartiment cherche à favoriser la transition vers une économie dite « net zero », avec pour objectif la réduction drastique des émissions de carbone en ligne avec l'étape 2050 de l'Accord de Paris, pour parvenir à limiter le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 2° d'ici 2100, par rapport à l'ère préindustrielle.

Pour atteindre son objectif de réduction des émissions carbonées, le compartiment investit dans des entreprises qui sont pleinement engagées dans cette transition, et dont les objectifs de réduction des émissions de carbone, à court ou moyen terme, sont alignées avec l'Accord de Paris.

Le compartiment investit dans deux types d'entreprises :

- La première catégorie, appelée « Leaders » regroupe les sociétés qui sont auditées par l'initiative Science Based Targets « SBTi », formée d'experts scientifiques dont le but est de définir, de promouvoir et valider les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions carbone et d'objectifs "net zero", conformément à la science du climat.
- La deuxième catégorie appelée « En transition » regroupe des entreprises qui ont déjà mis en place des plans ambitieux de réduction des émissions carbone, qui n'ont pas encore fait l'objet d'un audit et sur lesquelles des actions d'engagement ciblées sont menées. Elles sont sélectionnées sur la base des analyses de températures effectuées par Carbon4 Finance (cabinet de conseil indépendant spécialisé).

Au travers de ses investissements dans des entreprises dites « Leaders » sur les enjeux climatiques, et des entreprises qui s'améliorent « En transition » et auxquelles sont associées un plan d'engagement actif, le compartiment a pour objectif d'encourager la transition vers une économie d'émissions carbone « net zero ».

D'ici 2030, le compartiment s'engage à détenir en portefeuille 90% d'entreprises « Leaders », ayant leurs objectifs audités par les SBTi.

Ainsi, le compartiment cherche à contribuer positivement à l'objectif de développement durable 13 (ODD) des Nations Unies relatif à la lutte contre les changements climatiques.

L'allocation globale est la suivante :

- entre 90 et 100% de l'actif net du compartiment sur un ou plusieurs marchés des actions dont 90% de la poche action en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière. 20% maximum de l'actif net se composera de petites capitalisations et micro-capitalisations, étant précisé que les sociétés entrant dans le périmètre des petites capitalisations sont celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros ;
- entre 0 et 10% de l'actif net en produits de taux ou convertibles (émis en euro) émis par des Etats, des émetteurs privés, et de toute qualité de signature, y compris à haut rendement (à caractère spéculatif). En attente d'opportunité d'investissement sur les actions, ces investissements en produits de taux correspondent à un objectif de rémunération plus élevé que le monétaire euro ;
- entre 0 et 10% de l'actif net :
  - o dépôts,
  - o parts ou actions d'OPCVM de droit européen relevant de la directive européenne 2009/65/CE ou de droit français (dont les parts ou actions d'OPCVM du groupe Rothschild & Co).

En outre, dans la limite maximum d'une fois son actif, l'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de change, marché des futures et options sur actions ou indices actions) afin de poursuivre son objectif de gestion (notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions et de change). Pour ce faire, il peut couvrir son portefeuille et/ou l'exposer sur des instruments de taux, des indices actions, des actions ou de change. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110%.

L'exposition au risque de change pour l'actionnaire investissant en euro est accessoire.

#### **Critères de sélection des titres :**

En complément de la politique ESG de la société de gestion disponible sur notre site internet : <https://am.eu.rothschildandco.com>, les résultats de la recherche extra-financière sont intégrés à différents niveaux dans notre processus d'investissement :

- (i) La définition de l'univers d'investissement éligible : celle-ci s'appuie sur des règles et des mécanismes d'exclusion relatifs aux critères extra-financiers ;
- (ii) La sélection de valeurs en complément de l'analyse du cycle économique et de l'analyse fondamentale.

La part des émetteurs analysés sur la base des critères extra-financiers dans le portefeuille, sera durablement supérieure à 90% de l'actif net, hors titres de créances et liquidités détenues à titre accessoire.

#### **Etape 1 : Définition de l'univers d'investissement éligible :**

La définition de l'univers d'investissement actions éligible repose sur le respect de certains principes fondamentaux et de critères extra-financiers, elle s'articule autour des actions principales ci-dessous :

- **L'exclusion de sociétés qui ne respecteraient pas certains principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies.**
- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.**
- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.**
- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales.**
- **L'exclusion de sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.**
- **De manière générale, la note ESG du portefeuille sera durablement supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement initial, calculée après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées sur la base des critères extra-financiers (indice actions de la zone euro Euro Stoxx Total Market ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial). La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement., tout en s'assurant que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG du compartiment.**

Cet objectif d'amélioration de note extra-financière repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research qui prend en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants :

- Pilier Environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc).
- Pilier Social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/les spécifiques à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (formation des salariés, sécurité des produits, etc).
- Pilier Gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance (ex : politique anti-corruption, etc.).

MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec notre volonté d'intégrer les enjeux ESG dans nos analyses de convexité. La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques ; elle repose notamment sur :

- Des données macro-économiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des Etablissements universitaires,
- Des données émanant directement des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.
- En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :

MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;

- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définit ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10/10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

L'approche Best-in-class privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG) qui ont été utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant).

Nous nous réservons le droit de noter nous-même les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse qui soit comparable.

## **Etape 2 : Processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement éligible :**

En complément des règles et exclusions énoncées précédemment, le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui intègre les éléments d'analyse clés et complémentaires présentés ci-dessous :
  - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)

- Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.) ;  
Et une analyse qualitative des critères extra-financiers « ESG » : Le pôle ESG et analyse financière, ainsi que les équipes de gestion s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des opportunités et risques de durabilité spécifiques à des secteurs d'activité et des valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur nos propres travaux d'analyse financière et extra-financière et sur la recherche MSCI ESG Research. Nous nous appuyons notamment sur les rapports annuels de durabilité et RSE des sociétés, nos échanges avec les dirigeants de sociétés que nous rencontrons, des notes spécialisées d'analystes financiers et des rapports d'ONG, de la recherche académique spécialisée ou de base de données en libre accès telles que les analyses réalisés par les initiatives Science Based Target (SBTi), Transition Pathway (TPI) ou encore Carbon Disclosure Project, pour intégrer au mieux les critères extra-financiers dans nos analyses de convexité. En cas d'émergence d'une controverse, les équipes de Rothschild & Co Asset Management Europe s'efforcent de contacter la société dans un délai raisonnable et peuvent être amenés à revoir leur thèse d'investissement. Afin de piloter l'intensité carbone de la Poche Carbone de telle sorte qu'elle soit (i) 20% inférieure à celle de l'**Indice de référence** et (ii) en ligne avec une trajectoire orientée à la baisse de 7% par an en moyenne ; nos équipes d'analystes et de gestion intègrent dans leurs études la tendance enclenchée, les projections affichées en matière d'émissions carbone et de trajectoire de température réalisée par l'initiative Science Based Targets et par Carbon4 Finance, cabinet de conseil indépendant et spécialisé dans la stratégie bas-carbone et l'adaptation au changement climatique.

Pour une meilleure compréhension, il est précisé que :

- la « Poche Carbone » se définit comme la quote-part significative du portefeuille composée des actifs sur lesquels la société de gestion est en mesure de suivre l'intensité carbone, à savoir (i) les titres d'actions et d'obligations émis par des sociétés et (ii) les OPC sous-jacents investis à hauteur de 50% minimum de leur actif net en titres d'actions ou d'obligations émis par des sociétés. Les modalités de calcul de l'intensité carbone du portefeuille et des éléments relatifs à la couverture du portefeuille en données carbone sont détaillées dans le Code de transparence applicable au compartiment, publié sur le site internet de la société de gestion à l'adresse : <https://am.eu.rothschildandco.com>, ainsi que dans le reporting trimestriel ESG du FCP.
- L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille. Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'affaires (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateur Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research par exemple) et/ou émaner directement des sociétés concernées.

L'essentiel de la valeur ajoutée de notre processus repose donc sur une approche « bottom-up », basée sur l'analyse fondamentale des sociétés, pour apprécier si les hypothèses de rentabilité implicites issues de la valorisation apparaissent justifiées, surévaluées ou sous-évaluées.

L'allocation sectorielle est la résultante d'une confrontation entre analyses « bottom-up » et « top-down ».

- Une dimension « top-down » permet d'intégrer à l'analyse fondamentale un certain nombre de paramètres influant sur les perspectives de rentabilité pour les différents secteurs : taux d'intérêt, cours des devises, évolution de la demande, etc. Elle permet d'identifier et d'assumer les risques issus de l'analyse « bottom-up ».

L'utilisation de la poche de 10% maximum en instruments monétaires et assimilés correspondra à des liquidités en attente d'investissements.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexacts. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion et les gestionnaires d'investissement intègrent les risques et les opportunités de durabilité dans leurs processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer leur capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise des résultats économiques, tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de réduction des émissions carbone comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Objectif d'investissement durable » annexé au présent prospectus. L'indice de référence ne tient pas compte de l'objectif de durabilité poursuivi par le Compartiment. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

Le compartiment a pour objectif environnemental la réduction des émissions carbone et la transition vers une économie d'émissions carbone « net zero » en investissant dans des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de carbone, à court ou moyen terme, sont alignées avec l'Accord de Paris qui sont soit « Leaders » sur les enjeux climatiques, ou « En transition ».

Dans le cadre de cette approche, la stratégie participera aux efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique selon les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, au travers de sociétés générant des effets positifs durables sur l'environnement pour 5% minimum et 20% maximum des investissements comprenant des activités substantiellement contributives (0% – 20%), des activités habilitantes (0% – 20%) et des activités transitoires (0% – 20%).

Afin de contribuer aux objectifs environnementaux susmentionnés, le compartiment utilisera les données de MSCI ESG Research, de SBTi et de Carbone4 Finance.



La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives. Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

**b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de l'OPCVM sont :

- **Actions** : 90-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment aura une poche action qui se compose à 90% minimum des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière. 20% maximum de l'actif net se composera de petites capitalisations incluant les micro-capitalisations, étant précisé que les sociétés entrant dans le périmètre des petites capitalisations sont celles dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros. La répartition géographique et/ou sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Produits de taux ou convertibles** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des titres de créances négociables, tels que notamment les titres négociables à court terme et Euro Commercial Paper. Ces investissements en produits de taux correspondent à un objectif principal de gestion de trésorerie et secondaire de diversification grâce aux investissements en obligations convertibles. La répartition dette privé/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Aucun critère de qualité de signature n'est retenu.

Les obligations *callable/puttable*, dont les *make whole call* (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance), pourront représenter jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen, dont des parts ou actions d'OPCVM gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements ont pour objectif principal le placement des liquidités, l'exposition du portefeuille sur les OPC spécialisés en petites et moyennes valeurs européennes, et en obligations convertibles

**Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertibles	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	90-100 %	0-10 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	Néant	Néant	Néant
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations)	0-20 %	Néant	0-10 %

Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant
---	-------	-------	-------

### **c. Utilisation des Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque action et change à titre d'exposition et de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose des indices actions, des actions ou du change. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110%.

En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions ou indices actions, et de devise. Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

### **Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :**

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

### **d. Titres intégrant des dérivés :**

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net (Bons de souscriptions, warrants, autocall, obligations convertibles, droits préférentiels de souscription et droits d'attribution, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché actions. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%.

En particulier le gérant investira dans des bons de souscriptions. Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en obligations callable et puttable, dont les make whole call.

### **e. Dépôts :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

### **f. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

### **Informations relatives aux garanties financières de l'OPC :**

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la

qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

\*\*\*\*\*

#### **(iv) Compartiment R-co Conviction Subfin**

**Classification :** Obligations et autres titres de créance internationaux

**Objectif de gestion :**

Le compartiment a pour objectif de gestion, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR au travers d'un portefeuille exposé à des titres de nature obligataire émis principalement par des institutions financières internationales.

**Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence retenu est l'indice ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR (Code Bloomberg : EBSU Index).

L'indice ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR (Code Bloomberg : EBSU Index) est composé des obligations subordonnées émises par des institutions financières sur le marché obligataire euro. Cet indice est calculé en euros et dividendes nets réinvestis.

Cet indice, calculé par ICE Data Indices LLC, est disponible à l'adresse suivante : [www.theice.com](http://www.theice.com)

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indicateur de référence, ICE Data Indices LLC, n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance, nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR, sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

**Stratégie d'investissement :**

**1. Description des stratégies utilisées :**

La stratégie d'investissement du compartiment consiste à sélectionner majoritairement des obligations subordonnées, y compris des obligations convertibles contingentes à hauteur de 50% maximum de l'actif net, émises principalement (80% minimum) par des institutions financières internationales.

L'allocation du portefeuille peut se faire sur l'ensemble des classes d'actifs obligataires (obligations souveraines, obligations crédit, obligations structurées) sur l'ensemble des marchés et devises, dans la limite des contraintes définies par le prospectus. L'allocation du portefeuille est faite de façon discrétionnaire, et son exposition dépend de l'anticipation de la société de gestion quant à l'évolution des différentes courbes de taux, devises, primes de

risques. La stratégie d'allocation s'effectuera sur l'ensemble des marchés obligataires en investissement direct (obligations ou titres de taux) ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment les options et futures, CDS).

Le portefeuille sera composé au minimum à 90% de l'actif net en produits de taux en investissement direct et/ou en OPC/ETF dont des OPC Monétaires.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment suivra l'allocation globale suivante :

- Entre 80% et 100% de l'actif net en produits de taux en direct
- Jusqu'à 10% de l'actif net en produits d'action en direct, à la suite de l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou à la suite de la restructuration de la dette d'un émetteur
- Jusqu'à 10% de l'actif net en OPC/ETF dont des OPC Monétaires
- Liquidités accessoires

Le portefeuille du compartiment est composé à hauteur de 80% minimum de l'actif net en produits de taux en direct :

- en obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations subordonnées dont 50% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles, de toute qualité de signature (jusqu'à 100% de l'actif net en titres high yield à caractère spéculatif et 20% maximum de l'actif net en titres non notés), d'émetteurs privés, de toute zone géographique (dont 10% maximum de l'actif net en pays hors OCDE y compris les pays émergents), de toutes échéances et de toutes maturités
- et en instruments du marché monétaire ou équivalent dont des titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable), tels que les titres négociables à court terme (incluant les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016), les Euro Commercial Paper et les bons à moyen terme négociables

Les obligations callable/puttable pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment.

Le compartiment pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE, y compris dans les pays émergents, jusqu'à 10% maximum de son actif net.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré</b>	<b>Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres</b>	<b>Fourchette d'exposition correspondant à cette zone</b>
0 à 7	Zone Euro	0 - 100%
	Europe (hors zone euro)	0 - 100%
	Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0 - 100%
	Pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 10%

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (swaps, dérivés de crédit, notamment le *credit default swap*, change à terme, futures, forwards, options) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité et du risque de crédit du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille et/ou l'expose sur les marchés de taux, de crédit et de change.

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 7.

L'exposition globale du compartiment au risque de change, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 10%.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net en actions ou parts d'OPC français et européens, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires, notamment en OPC monétaires dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment obligations convertibles) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 7 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Existence d'un risque de change éventuel pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment).

### **Sélection des sous-jacents :**

Dans un univers d'investissement international, le compartiment offre une gestion active en termes d'investissement, d'exposition et de couverture sur les marchés de produits de taux et de changes. L'équipe de gestion met en place des positions stratégiques et tactiques sur l'ensemble des marchés de produits de taux, y compris les instruments dérivés et les titres intégrant des dérivés, et de devises.

L'équipe de gestion a une diversification limitée sur les marchés hors OCDE, y compris émergents (maximum 10% de l'actif net).

Les sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :

1. **Sensibilité** : la sensibilité globale du portefeuille est gérée de manière active dans le cadre d'une fourchette comprise entre 0 et 7 et peut-être ajustée à la hausse ou à la baisse avec l'objectif de recherche de rendement et selon les anticipations de l'équipe de gestion quant à l'évolution des taux. L'allocation de sensibilité entre les différents marchés obligataires et entre les différents segments des courbes de taux est actualisée et ajustée par l'analyse macroéconomique :

-Le comité d'investissement mensuel définit un scénario économique central et une allocation d'actifs.

-L'impact de ce scénario sur l'environnement du marché obligataire (sensibilité, positions de courbe, allocation crédit/Etat, beta, allocations sectorielle et géographique) est analysé lors du Comité « Top-Down » Taux et Crédit hebdomadaire. Ce comité analyse les évolutions du marché obligataire (taux, courbes, spreads par maturité, ratings, secteurs), sa valorisation ainsi que les facteurs techniques (offre et demande, émissions sur le marché primaire, liquidité, volatilité, etc.), afin de déterminer une allocation stratégique (exposition aux taux d'intérêt/sensibilité, positionnement sur la courbe des taux et allocation géographique).

2. **Positionnement sur les courbes de taux** : en fonction des anticipations de l'équipe de gestion quant aux mouvements sur les différents segments des courbes de taux (aplatissement et/ou pentification), l'allocation stratégique et tactique peut amener à privilégier les titres de maturités courtes et/ou très longues aux maturités intermédiaires, ou le contraire.

3. **Allocation sur le cycle de crédit et exposition au risque crédit** : Le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up.

La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :

Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :

- en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,

- en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
- en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.

Une analyse qualitative basée sur :

- la pérennité du secteur,
- l'étude du jeu concurrentiel,
- la compréhension du bilan,
- la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
- la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
- la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

Afin d'actualiser l'exposition au risque de crédit, l'équipe de gestion cherche à déterminer le positionnement dans le cycle de crédit à travers l'analyse d'un ensemble d'éléments :

- Evolution tendancielle des métriques de crédit des émetteurs (ratios d'endettement, couverture des frais financiers, marges opérationnelles) ;
- Evolution de la qualité des notations du gisement (répartition du gisement par catégorie de signature, ratio upgrade/downgrade, composition par rating du marché primaire) ;
- Suivi des indicateurs de liquidité du marché
- Evolution des taux de défaut et anticipation à moyen terme

En fonction de la tendance de moyen terme à l'amélioration ou à la dégradation des taux de défaut, nous déterminons un beta du portefeuille par rapport au marché.

Par ailleurs, en fonction du positionnement sur le cycle du crédit, l'équipe de gestion détermine une allocation du risque à différents niveaux :

- Une allocation par rating ;
- Une allocation sectorielle (financières vs corporates et cycliques vs défensifs) : L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- Une allocation géographique.

4. **Allocation géographique** : Les positionnements entre les différents marchés obligataires internationaux reflètent les choix d'allocation de l'équipe de gestion quant à l'évolution des marchés de produits de taux et les résultats des analyses quantitatives et qualitatives internes, fondées sur les recherches internes et externes. Les investissements sont réalisés dans le cadre spécifique des contraintes de gestion du compartiment. Ainsi, les investissements pourront être réalisés jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment sur le périmètre des pays de l'OCDE et jusqu'à 10% maximum de l'actif net du compartiment hors périmètre OCDE, y compris sur les pays émergents.
5. **Utilisation des produits dérivés** : En fonction des anticipations et des choix d'allocation stratégiques et tactiques de l'équipe de gestion relatifs à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, le gérant sera amené à vendre ou acheter des produits dérivés notamment des futures, des options, et des CDS.
6. **Allocation sur les marchés des devises** : Les positions devises découlent des vues stratégiques et tactiques qualitatives et quantitatives de l'équipe de gestion. Ces perspectives sont issues des analyses internes basées sur des études aussi bien internes qu'externes et font l'objet d'une quantification et d'une adaptation en fonction des contraintes de gestion spécifiques du compartiment. L'exposition globale du compartiment aux marchés des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

### Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est le ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR ; les valeurs en portefeuille qui ne figuraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers initial. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de ce compartiment.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i 90% de la quote-part de l'actif net, composée de titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade », de la dette souveraine émise par des pays développés et des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros dont le siège social est situé dans des pays développés.
- ii 75% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » à caractère spéculatif, de la dette souveraine émise par des pays émergents, et des actions émises par des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 10 milliards d'euros, ou dont le siège social est situé dans des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer

les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 1% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

## **2. Description des catégories d'actifs :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 0-10% de l'actif net

Le compartiment n'investira pas en actions. Cependant, il pourra devenir détenteur d'actions jusqu'à 10% maximum de son actif net à la suite de l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou à la suite de la restructuration de la dette d'un émetteur.

- **Titres de créances et instruments du marché monétaire et Obligations** : 80%-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira notamment

- en obligations (dont des titres participatifs, des obligations indexées, des obligations subordonnées dont 50% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles, de toute qualité de signature (les titres non notés pourront représenter jusqu'à 20% maximum de l'actif net), d'émetteurs privés, de toutes zones géographiques (dont 10% maximum de l'actif net en pays hors OCDE y compris émergents), de toutes échéances et de toutes maturités.

- et en instruments du marché monétaire ou équivalent dont des titres de créances négociables (à taux fixe, variable ou révisable), tels que les titres négociables à court terme (incluant les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016), les Euro Commercial Paper et les bons à moyen terme négociables.

Les obligations callable/puttable dont les make whole call (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance) pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du compartiment.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.



- **Détention de parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux et/ou instruments du marché monétaire	OPC
Fourchettes de détention	0-10%	80-100%	0-10%
Investissement dans des petites capitalisations (incluant les micro capitalisations)	0-10%	Néant	Néant
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE y compris les pays émergents	0-10%		
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

### 3. **Instrumentés dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrats à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrats à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, forwards, options, swaps et change à terme, dérivés de crédit.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 7.

L'exposition globale du compartiment du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés ne dépassera pas 10%.

#### **Dérivés de crédit :**

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
  - afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.
- et à des fins d'exposition grâce à la vente de protections :
- au risque de crédit d'un émetteur
  - au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Le compartiment n'aura pas de titres de titrisation structurés en portefeuille.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourront être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

**4. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux : (i) obligations *callable* et *puttable*, dont des *make whole call*, (ii) aux obligations contingentes convertibles (à hauteur de 50% maximum de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 7.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises autre qu'euro, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%

**5. Dépôts :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

**6. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

**7. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres : Néant**

\*\*\*\*\*

**(v) Compartiment R-co Valor 4Change Global Equity**

**Classification :** Actions Internationales

**Objectif de gestion :**

Le Compartiment R-co Valor 4Change Global Equity a pour objectif de gestion d'obtenir sur la durée de placement recommandée, supérieure à cinq ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI ACWI Net Total Return EUR Index, en mettant en œuvre une gestion discrétionnaire couplée à une démarche d'investissement socialement responsable au travers d'actions internationales de sociétés issues de tous les secteurs et engagées à limiter leurs impacts négatifs via l'intégration des meilleures pratiques durables sur les 5 enjeux suivants :

- La lutte contre le réchauffement climatique ;
- La préservation de la biodiversité ;
- La sécurité de l'information et protection des données privées ;
- La transparence et la qualité de la gouvernance ;
- L'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains.

Le Compartiment suit l'Article 9 du Règlement SFDR sur la publication d'informations relatives aux investissements durables.

#### **Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence du compartiment est le MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index).

L'indice de référence est un comparateur utilisé pour mesurer la performance du compartiment. Cet indice de référence a été choisi car il reflète au mieux la portée de l'objectif financier du compartiment. Le compartiment est géré activement. Le gérant de compartiment jouit d'une liberté totale quant aux investissements à acheter, à conserver ou à vendre pour le compartiment. L'indice de référence n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc ni les critères ESG, ni les critères de durabilité. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

L'indice MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) est un indice actions internationales représentatif du marché des grandes et moyennes capitalisations des principaux pays développés et émergents. Cet indice est calculé en euros et dividendes nets réinvestis.

Cet indice, calculé par MSCI, est disponible à l'adresse suivante : [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'administrateur de l'indice MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index), sur la durée de placement recommandée. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

#### **Stratégie d'investissement :**

##### **a. Description des stratégies utilisées :**

La stratégie d'investissement est une gestion de conviction qui peut conduire à des écarts importants avec l'indicateur de référence. Le compartiment principalement investi en lignes directes, cherche à exploiter les opportunités sur les marchés actions internationales. Les choix de gestion résultent d'une confrontation entre la vision macro-économique et les analyses financières et extra-financières des titres. La gestion cherche à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres.

Le processus de sélection des valeurs en cohérence avec l'univers d'investissement (i) suit des règles de gestion internes formalisées, (ii) intègre une analyse extra-financière des sociétés sous leurs aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et (iii) respecte un ensemble de règles d'exclusion ISR discriminantes, telles que décrites dans ce prospectus et dans le code de transparence du compartiment.

Le compartiment cherche à investir dans des sociétés issues de tous les secteurs et engagées à limiter leurs impacts négatifs via l'intégration des meilleures pratiques durables sur les 5 enjeux suivants :

- La lutte contre le réchauffement climatique : L'intensité carbone, mesure essentielle pour atteindre les objectifs de réduction du réchauffement climatique ;
- La préservation de la biodiversité : La consommation d'eau, illustre la prise en compte grandissante du défi, en particulier pour des secteurs tels que les matières premières, les services aux collectivités, l'industrie et les biens de consommation ;
- La sécurité de l'information et protection des données privées : à l'ère de la data omniprésente, cet indicateur ne concerne pas que le secteur de la technologie. L'émergence de nombreuses controverses ont démontré l'importance d'une stratégie de gestion des données irréprochable pour les secteurs financiers, industriel, de consommation discrétionnaire, etc ;
- La transparence et la qualité de la gouvernance : Les politiques détaillées contre la corruption, la prise en compte de cet indicateur est importante pour les sociétés exposées à des risques significatifs, tant d'un point de vue sectoriel que géographique ;
- L'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains : Les signataires du Pacte Mondial des Nations Unies « UN Global Compact », un engagement qui pousse les sociétés à promouvoir et respecter les Droits de l'Homme, à respecter les normes internationales du travail, à lutter contre la corruption et à protéger l'environnement.

L'analyse permet de déterminer le profil transition et/ou best performer de l'émetteur sur un ou plusieurs enjeux.

La construction du portefeuille prend également en compte ces 5 enjeux : la gestion s'engage à surperformer son univers d'investissement initial sur les indicateurs associés aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique et de l'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains. La gestion tend à s'améliorer selon une approche dite de « best-effort », sur l'ensemble des cinq indicateurs.

Le compartiment met en œuvre une politique d'engagement active au travers d'une politique de vote respectueuse des principes d'investissement responsable et un dialogue régulier avec les émetteurs autour de certaines thématiques liées à la prise en compte des enjeux de développement durable. L'accompagnement dans le temps de certains émetteurs sur les sujets d'amélioration identifiés par les équipes de gestion est partie intégrante du processus d'analyse.

La politique d'engagement active mise en œuvre est détaillée dans le code de transparence du compartiment. Dans un souci de transparence et afin d'approfondir certains aspects, un rapport de vote et de dialogue dédié est actualisé annuellement et publié sur le site Internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/>

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment investit en fonction de l'évolution des marchés en actions principalement, ainsi qu'en produits de taux jusqu'à 10% maximum de l'actif net.

L'allocation globale est la suivante :

- entre 80% et 100% en actions toutes zones géographiques, jusqu'à 100% dans les pays hors OCDE, y compris émergents, et de toutes capitalisations, jusqu'à 20% maximum en actions de petites capitalisations (incluant les micro-capitalisations) ;
- entre 0% et 10% en produits de taux, fixe ou variables, dont les obligations convertibles y compris dans des titres non notés et spéculatifs;
- entre 0% et 10% en OPC (dont des OPC cotés/ETF) implémentant une stratégie d'investissement socialement responsable dite "ISR", labellisée ou en cours de labellisation (hors OPC de trésorerie).

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et d'obligations convertibles, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

Le processus de sélection des actions et des titres obligataires émis par des émetteurs privés ou publics ainsi que des OPC défini dans ce prospectus respecte non seulement les politiques globales du groupe auquel appartient la société de gestion en termes de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (politiques disponibles sur les sites internet <https://am.eu.rothschildandco.com> et dans le rapport annuel), mais également des contraintes ISR additionnelles telles que définies dans ce prospectus et dans le code de transparence du compartiment.

En cohérence avec la stratégie socialement responsable du compartiment, celui-ci peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (change à terme, marché des futures et options sur actions, devises, ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion. Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, actions, et valeurs assimilées, indices.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et titres intégrant des dérivés, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net.

Ces produits dérivés sont utilisés dans la construction du portefeuille et en complément d'un portefeuille principalement investi en titres directs analysés au regard de critères extra-financiers (E-S-G).

#### Sélection des sous-jacents :

Les résultats de la recherche extra financière sont intégrés à différents niveaux dans notre processus d'investissement.

Les critères de sélection des titres s'articulent autour de 2 étapes :

- Une 1<sup>ère</sup> étape consistant à définir l'univers d'investissement éligible : celle-ci s'appuie sur des mécanismes d'exclusion relatifs aux critères extra financiers ;
- Une 2<sup>nde</sup> étape contribuant à la sélection de valeurs en complément de l'analyse du cycle économique et de l'analyse fondamentale.

La part des émetteurs, y compris des émetteurs souverains, analysés sur la base des critères ESG dans le portefeuille sera durablement supérieure à 90% de l'actif net. Les 10% résiduels non notés ESG par notre prestataire de données extra-financières sont soumis à une double évaluation réalisée en interne par les équipes de gestion : nous nous engageons à (i) sélectionner des émetteurs en ligne avec les exclusions spécifiques du compartiment aux secteurs controversés telles que décrites dans le prospectus et détaillées dans le code de transparence du compartiment et (ii) apprécier le profil risques/opportunités de l'émetteur au regard de critères extra-financiers.

#### *Etape 1 : Définition de l'univers d'investissement éligible*

La définition de l'univers d'investissement éligible repose sur le respect de certains principes fondamentaux et de critères extra-financiers, elle s'articule autour des actions principales ci-dessous :

- **L'exclusion de sociétés qui ne respecteraient pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies.**

Puis de manière concomitante :

- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.**

- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.**
- **L'exclusion des sociétés qui ne respecteraient pas les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales.**
- **L'exclusion de sociétés qui ne seraient pas en ligne avec les principes d'investissement relatifs au charbon thermique en vigueur au sein des lignes d'investissement du Groupe Rothschild & Co.**
- **L'exclusion d'émetteurs appartenant à certains secteurs "controversés"** dont l'exposition au-dessus de certains seuils définis, tels que présentés dans le code de transparence du compartiment, à certaines activités ne justifient pas leur éligibilité au regard de la stratégie socialement responsable mise en œuvre par le compartiment. Les secteurs controversés sont les secteurs des armes, du tabac, de l'extraction de charbon, de pétrole, de gaz non conventionnels, de l'extraction de pétrole et de gaz conventionnels et de la production d'électricité.

Dans ce but, nous utilisons des indicateurs spécifiques, calculés par MSCI ESG Research relevant et agrégeant sur la base d'informations publiques l'implication des émetteurs dans les activités et secteurs controversés, que nous complétons dans certains cas particuliers de nos recherches internes et échanges avec les émetteurs.

- **L'exclusion des 20% des émetteurs les moins bien notés sur la base des critères extra-financiers, critères ESG**, en nombre et parmi tous les émetteurs notés composant l'univers d'investissement initial (indice actions internationales MSCI ACWI ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans cet indice seront réintégrées à l'univers d'investissement initial). La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de l'indicateur composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que l'indicateur retenu soit un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de ce compartiment.

Ce filtre d'exclusion repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra financière MSCI ESG Research qui prend en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants :

- ✓ Pilier environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc.).
- ✓ Pilier social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (formation des salariés, sécurité des produits etc.).
- ✓ Pilier gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance (ex : politique anti-corruption, etc.).

MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note). La philosophie de notation de MSCI ESG Research repose en partie sur la matérialité des enjeux ESG, en ligne avec notre volonté d'intégrer les enjeux ESG dans nos analyses de convexité. La recherche MSCI ESG Research s'appuie sur des données publiques. Elle repose notamment sur :

- Des données macro-économiques et sectorielles publiées par des Etats, des ONG, et des Etablissements universitaires,
- Des données émanant directement des publications des sociétés étudiées : rapports annuels, rapports RSE, etc.
- En synthèse, pour chaque enjeu ESG clef identifié (entre 3 et 8 selon l'industrie) par secteur :

- MSCI ESG Research évalue l'exposition de la société étudiée au risque envisagé (en fonction de son business model, de sa présence dans certains pays, etc.) et les politiques et actions mises en œuvre pour l'encadrer ;
- De la même manière, s'il s'agit d'une opportunité, au sein du secteur considéré, MSCI ESG Research étudie l'exposition de la société à l'opportunité envisagée et les initiatives mises en place pour l'adresser.

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class », telle que définit ci-après :

- Les notes définies sur chaque enjeu clef sont sommées et pondérées en fonction de leur importance au sein du secteur considéré afin d'obtenir une note générale absolue (de 0 à 10/10).
- Les analystes de MSCI ESG Research procèdent ensuite à une distribution des notes au sein des secteurs étudiés (de CCC à AAA). Les notations ainsi obtenues sont relatives au sein de chaque secteur couvert.

L'approche Best-in-class privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Dans leurs travaux de notation, les analystes MSCI ESG Research intègrent les éventuelles controverses auxquelles sont exposées les sociétés. Les notes ESG, revues a minima annuellement, peuvent être révisées de manière ad hoc pour intégrer une controverse.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques extra-financiers) qui ont été utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant).

Nous nous réservons le droit de noter nous-même les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse qui soit comparable.

#### *Etape 2 : Processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement éligible*

En complément des exclusions énoncées, le processus de gestion du compartiment combine les approches Top-Down et Bottom-Up, qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique, financier et extra financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte 3 étapes :
  - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...),

- Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
- Et une analyse qualitative des critères ESG : L'équipe Investissement Durable, les analystes financiers et les gérants s'investissent dans la compréhension, l'analyse et l'appréciation des risques et opportunités ESG spécifiques à des secteurs d'activité et des valeurs. Les décisions d'investissement et le pilotage des portefeuilles s'appuient sur nos propres travaux d'analyse financière et extra financière et sur la recherche MSCI ESG Research. Nous nous appuyons notamment sur les rapports RSE des sociétés, nos échanges avec les dirigeants de sociétés que nous rencontrons, des notes d'analystes financiers et des rapports d'ONG pour intégrer au mieux les critères extra financiers dans nos analyses de convexité. En cas d'émergence d'une controverse, les équipes de Rothschild & Co Asset Management Europe s'efforcent de contacter la société dans un délai raisonnable et peuvent être amenés à revoir leur thèse d'investissement. En ligne avec la stratégie du compartiment, cinq facteurs participent à l'analyse et au processus de construction du portefeuille : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, la sécurité de l'information et protection des données privées, la transparence et la qualité de la gouvernance, l'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains. La gestion s'engage à surperformer l'univers sur les indicateurs relatifs à l'intensité carbone et au pacte mondial des Nations Unies. La gestion cherche à privilégier une approche « best effort » sur les 5 autres indicateurs. L'engagement avec les sociétés est partie intégrante du processus d'analyse mais aussi d'accompagnement dans le temps de certains émetteurs sur les sujets d'amélioration identifiés par les équipes de gestion.
- **Pour la poche accessoire des produits de taux, les critères sont les suivants :**  
Le processus de sélection combine
  - Les approches Top-Down et Bottom-Up et s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes : une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut et une analyse qualitative ;
  - Et une approche ESG en cohérence avec la stratégie globale du compartiment. Les décisions d'investissement s'appuient sur nos propres travaux d'analyse financière et extra financière et sur la recherche MSCI ESG Research. Concernant l'évaluation des émetteurs souverains, elle est d'abord basée sur les notations gouvernementales établies par notre prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research. Les notations gouvernementales visent à refléter l'exposition des pays aux facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance et leur gestion de ces facteurs, qui peuvent affecter la durabilité à long terme de leurs économies.

Pour l'ensemble des émetteurs des produits de taux, ceux qui ne respecteraient pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, seront exclus du compartiment. Les émetteurs appartenant à certains secteurs "controversés" dont l'exposition est au-dessus de certains seuils définis, tels que présentés dans le code de transparence du compartiment, seront également exclus. Les secteurs controversés sont les secteurs des armes, du tabac, de l'extraction de charbon, de pétrole, de gaz non conventionnels, de l'extraction de pétrole et de gaz conventionnels et de la production d'électricité.

- **Pour la poche accessoire des OPC (dont des OPC cotés/ETF), les critères sont les suivants :** les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger seront sélectionnés
  - selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs
  - et selon une approche ESG : en cohérence avec la stratégie globale du compartiment, les OPC sélectionnés (dont des OPC cotés/ETF et hors OPC de trésorerie) ont une stratégie d'investissement socialement responsable labélisée [ou en cours de labélisation]

Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme Rothschild & Co.

#### Sélection des dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés en cohérence avec la politique du compartiment.



Pour ce qui relève de l'utilisation de dérivés à titre d'exposition, leur utilisation revêt un caractère provisoire, notamment pour répondre à un fort mouvement de passif, et concerne des sous-jacents analysés au regard de critères ESG.

En ce qui concerne l'utilisation de dérivés à titre de couverture, ils répondent principalement à un objectif technique et d'ajustement du portefeuille (soit à titre provisoire, soit à titre de couverture).

Pour les instruments de gré à gré, la qualité ESG des contreparties est préalablement étudiée. L'étude de la qualité ESG des contreparties repose principalement sur les notes établies par la société externe de recherche extra financière MSCI ESG Research qui prend en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants :

- ✓ Pilier environnemental : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités environnementaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc.).
- ✓ Pilier social : étude de l'exposition de la société à des risques et/ou opportunités sociaux/aux risques spécifiques liés à son secteur d'activité et des politiques, et en conséquence, les stratégies mises en œuvre pour y répondre (formation des salariés, sécurité des produits etc.).
- ✓ Pilier gouvernance : étude des instances de contrôle (ex : niveau d'indépendance du conseil, pratiques comptables, etc.) et des pratiques en matière de gouvernance (ex : politique anti-corruption, etc.).

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à surperformer son indicateur de référence tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères de durabilité ci-dessus. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Objectif d'investissement durable » annexé au présent prospectus. L'indice de référence ne tient pas compte de l'objectif de durabilité poursuivi par le Compartiment. Aucun indice ESG pertinent par rapport à la stratégie n'est disponible à ce jour.

Le compartiment a pour objectif durable l'intégration des enjeux suivants :

- la lutte contre le réchauffement climatique,
- la préservation de la biodiversité,
- la sécurité de l'information et protection des données privées,
- la transparence et la qualité de la gouvernance,
- l'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains,

en investissant dans des sociétés issues de tous secteurs et engagées à limiter leurs impacts négatifs.

Dans le cadre de cette approche, la stratégie participera aux efforts, sans toutefois s'y limiter :

- d'atténuation du changement climatique,
- d'adaptation au changement climatique,
- d'utilisation durable et de protection des ressources aquatiques et marines,
- de protection et restauration de la biodiversité des écosystèmes,

selon les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, au travers de sociétés générant des effets positifs durables sur l'environnement pour 3% minimum et 20% maximum des investissements comprenant des activités substantiellement contributives (0% – 20%), des activités habilitantes (0% – 20%) et des activités transitoires (0% – 20%).

Afin de contribuer aux objectifs environnementaux susmentionnés, le compartiment utilisera les données de MSCI ESG Research.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

#### **b. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- o **Actions :** investissement et/ou exposition entre 80% et 100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira dans des produits d'action. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. Le compartiment investi entre 80% et 100% de son actif net en actions toutes zones géographiques, de tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière, dont 20% maximum dans des actions de petite capitalisation. Il pourra être investi en action de pays émergents jusqu'à 100% de son actif net.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et d'obligations convertibles, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

- o **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations :** investissement entre 0% et 10% de l'actif net

Dans la limite globale de 10% de l'actif net, le compartiment investira dans des obligations à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations convertibles de toutes zones géographiques, de toutes notations (y compris spéculative), émis aussi bien par émetteurs Public que privés. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

Dans la limite de fourchette de détention ci-dessus, le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif en obligations *callable* et *puttable* dont des « *make whole call* » (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

- o **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger, (dont des OPC cotés/ETF) :** 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, dont des OPC cotés/ETF, de droit français et/ou européen relevant de directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir

plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement

- des parts ou actions d'autres OPC, dont des OPC cotés/ETF, de droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.
- des parts ou actions d'OPC tels que définis ci-dessus gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

**Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux	OPC, dont des OPC cotés/ETF
Fourchettes de détention	80-100%	0-10%	0-10%
investissement dans des petites capitalisations	0-20%	Néant	Néant
investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE	0-100%	Néant	Néant
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

**a. Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme) et d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme) du portefeuille. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché du change à terme, marché des futures et options sur actions, devises ou indices.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme et d'obligations convertibles, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

L'exposition au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net.

**Options :**

En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

L'utilisation des produits dérivés n'altérera pas la qualité durable du portefeuille :

- Le ratio de couverture d'analyse ESG (90%) sera respecté pour l'ensemble du portefeuille y compris les dérivés d'exposition et de couverture.
- En exposition, le gestionnaire utilisera des dérivés sur indices certifiés ESG ou « single names » ayant fait l'objet d'une analyse ESG, ou dérivés sur panier dont les sous-jacents auront été analysés sous l'angle ESG.
- Pour l'ensemble des instruments de gré à gré, la contrepartie fera l'objet d'une analyse ESG.
- Le ratio de sélectivité (élimination des 20% sous-jacents ESG les moins bien notés et des exclusions en rapport avec les secteurs controversés) sera respecté tant sur la partie titres vifs que sur les instruments dérivés.

**Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :**

La sélection des contreparties qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de

sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. La qualité ESG des contreparties est préalablement étudiée. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- o une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- o un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

**b. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) obligations callable et puttable dont des make whole call, (iii) obligations convertibles, (iv) warrant, ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation de titres intégrant des dérivés, sera comprise entre 60% et 100% de l'actif net.

L'exposition globale du portefeuille au risque de change, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, sera comprise entre 0% et 100% de l'actif net

**c. Dépôts :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

**d. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

**e. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant**

\*\*\*\*\*

**(vi) Compartiment R-co Conviction Credit 12M Euro**

**Classification :** Obligations et autres titres de créances libellées en euro.

**Objectif de gestion :**

Le compartiment R-co CONVICTION CREDIT 12M EURO a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indicateur de référence composite suivant : 75% [ESTER Capitalisé + 0,085%] + 25% Markit Iboxx € Corporates 1-3 coupons nets réinvestis, nette des frais de gestion, sur la durée de placement recommandée d'un an, par le biais d'un portefeuille représentatif des opportunités présentes sur le marché obligataire court terme.

**Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence du compartiment est un l'indicateur composite suivant : 75% [ESTER Capitalisé + 0,085%] + 25% Markit Iboxx € Corporate 1-3<sup>1</sup> coupons nets réinvestis.

---

<sup>1</sup> Le Markit iBoxx™ € Corporates 1-3 et les données relatives à cet indice sont la propriété de la société International Index Company Limited (IIC), et sont accessibles via l'obtention d'une licence donnée par IIC. IIC ne fait aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite et décline explicitement toute garantie d'exactitude, de valeur commerciale ou d'aptitude pour un usage particulier ou pour tout usage concernant Markit iBoxx™ € Corporates 1-3, ou vis-à-vis de toute donnée relative à Markit iBoxx™ € Corporates 1-3, ou vis-à-vis de toute donnée sur lesquelles il se fonde. IIC ne saurait être tenue responsable d'aucune erreur, omission ou interruption de mise à disposition de l'indice relative aux données concernant Markit iBoxx™ € Corporates 1-3. IIC ne s'engage à aucune garantie, expresse ou implicite, quant au résultat obtenu par l'utilisation de Markit iBoxx™ € Corporates 1-3. IIC ne sponsorise, n'approuve, ne vend, ni ne promeut aucun OPCVM ou autre support d'investissement promu par Rothschild & Co Asset Management Europe ou par tout tiers, cherchant à obtenir une performance basée sur celle de Markit iBoxx™ € Corporates 1-3

L'indice ESTER/€STR (Code Bloomberg : OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu).

L'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 est composé de toutes les obligations à taux fixe émises en euro par les entreprises publiques ou privées, d'un encours au moins égal à 500 millions d'euro et dont la maturité résiduelle est comprise entre 1 et 3 ans. Toutes les obligations doivent être notées Investment Grade (au moins égal à BBB-) par au moins l'une des principales agences de rating (Standard & Poor's, Moody's ou Fitch). La valeur de l'indice est la moyenne pondérée par les capitalisations du prix des obligations, coupon couru. Cet indice est calculé par International Index Company Limited (IIC). La valorisation et la méthode de construction de cet indice seront publiées sur le site Internet de Rothschild & Co Asset Management Europe à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des indices composant l'indice de référence ne sont pas encore inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. A noter que l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption prévue à l'article 2.2 du règlement Benchmark, en tant que banque centrale, et à ce titre, n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce compartiment a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 75% [ESTER Capitalisé + 0,085%] + 25% Markit Iboxx € Corporate 1-3 coupons nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le compartiment n'est pas un OPCVM indiciel.

### **Stratégie d'investissement :**

#### **h. Description des stratégies utilisées :**

#### **Allocation stratégique globale du portefeuille**

L'allocation sur la courbe des taux et l'exposition crédit est faite de façon discrétionnaire, et l'exposition de l'OPCVM dépend de l'anticipation de la Société de gestion quant à l'évolution des taux d'intérêts et des marges de crédit.

La stratégie d'allocation d'actif sur la courbe des taux et l'exposition au risque de crédit s'effectueront en investissement direct (obligations ou titres de taux) ou indirect, ou de façon synthétique grâce à l'utilisation des instruments financiers à terme (notamment futures de taux, TRS et CDS).

Le portefeuille de R-co CONVICTION CREDIT 12M EURO peut investir jusqu'à 100% en obligations, titres de créances négociables libellés en Euro (à taux fixe, variable ou révisable), de qualité équivalente à « investment grade » ou non (jusqu'à 10% maximum dans des titres hauts rendements), et en bons à moyen terme négociables, d'obligations sécurisées. Le compartiment peut investir en obligations non notées jusqu'à 10% de son actif. Ainsi, le compartiment pourra être également investi jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires.

Le compartiment pourra être investi dans des titres et obligations émis par des Etats non membres de l'OCDE et/ou des émetteurs ayant leur siège social dans un pays hors OCDE (y compris les pays émergents) jusqu'à 10% maximum de son actif.

L'exposition aux obligations et de titres de créances négociables non libellés en euro restera accessoire.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle l'OPCVM est géré	Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
0 à 1,5	Zone Euro	20 - 100%
	Europe (hors zone euro)	0 - 40%
	Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0 - 30%
	Pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 10%

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, futures, dérivés de crédit, notamment *credit default swap*, change à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (pilotage de la sensibilité et du risque de crédit du portefeuille). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des taux, indices, risque de crédit et de change.

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

Le compartiment pourra également être exposé aux dettes spéculatives ou à haut rendement jusqu'à 10% maximum de son actif.

L'exposition à des titres de taux libellés dans une autre devise que l'Euro et l'exposition au risque de change sont respectivement accessoire.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette de 0 à 1.5 (incluant les actifs du bilan et les instruments financiers à terme).

Le compartiment n'est pas exposé au risque action et ne pourra pas investir dans des obligations convertibles.

#### Sélection des sous-jacents :

Pour **la poche taux** les quatre sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :

- 5) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement. En tout état de cause, la sensibilité du portefeuille sera comprise entre 0 et 1.5.
- **L'exposition au risque de crédit** : Le processus de gestion de l'OPCVM combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :
  - L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.

- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes : □
    - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
      - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
      - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
      - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
    - Une analyse qualitative basée sur :
      - la pérennité du secteur,
      - sur l'étude du jeu concurrentiel,
      - la compréhension du bilan,
      - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
      - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
      - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.
- 6) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courtes et moyennes seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.
- 7) **Les stratégies optionnelles** : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés de taux.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

#### Critères extra-financiers :

L'univers d'investissement du portefeuille est l'indice iBoxx Euro Corporates Overall et l'indice ICE BofA Euro High Yield ; les valeurs en portefeuille qui ne figureraient pas dans ces indices seront réintégrées à l'univers d'investissement initial. Les titres de l'univers d'investissement du portefeuille font l'objet au préalable d'une étude de leur profil au regard des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). La contribution positive des critères ESG peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors des indicateurs composant son univers d'investissement. Pour autant, elle s'assurera que les indicateurs retenus soient un élément de comparaison pertinent des caractéristiques ESG de ce compartiment.

La part des positions analysées sur la base des critères extra-financiers, sera durablement supérieure à :

- i. 90% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « investment grade » et de la dette souveraine émis par les pays développés ;
- ii. 75% de la quote-part de l'actif net, composée des titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit « high yield » à caractère spéculatif et de la dette souveraine émise par des pays émergents.

La note du portefeuille, au regard des critères extra-financiers, est supérieure à la note de l'univers d'investissement initial.

Les notations extra-financières proviennent principalement d'un prestataire de données externe de recherche extra-financière MSCI ESG Research. MSCI ESG Research note les entreprises de CCC à AAA (AAA étant la meilleure note).

Les notations sont attribuées secteur par secteur via une approche « Best-in-Class ». Cette approche privilégie les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Nous nous réservons le droit de noter nous-mêmes les émetteurs qui ne seraient pas couverts par la recherche MSCI ESG Research à laquelle nous avons accès en utilisant des sources de données fiables et une grille d'analyse comparable.

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessus et ainsi que via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.



**i. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :**

- **Actions** : Néant.
- **Titres de créance, instruments des marchés monétaires et obligataires** : 90-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les titres négociables à court terme (incluant notamment les certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016) et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, d'obligations indexées, d'obligations de qualité « Investment grade » ou non, de bons à moyen terme négociables, d'obligations sécurisées. Le compartiment ne pourra pas investir dans des obligations convertibles.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 60% maximum de son actif net en obligations *callable* et *puttable*, dont des « *make whole call* » (obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance).

Les investissements dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 10% de l'actif du compartiment.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché. En tout état de cause, l'exposition aux dettes spéculatives ou à haut rendement ne dépassera pas 10%.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- des parts ou actions d'OPCVM de droit français relevant de la directive européenne 2009/65/CE, gérés par le groupe Rothschild & Co.

Ces investissements seront faits dans le respect de la classification Obligations et autres titres de créances libellées en euro.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Produits de taux	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	90-100 %	0-10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0-10%	
Restrictions d'investissements imposées par la Société de gestion	Néant	Néant

**j. Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque de taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps (TRS dans la limite de 20% de l'actif net du compartiment) et change à terme, dérivés de crédit.

**Dérivés de crédit :**

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont des paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protection :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

**Total Return Swap** : Le compartiment pourra notamment utiliser, dans la limite de 20% de l'actif net du compartiment, des Total Return Swaps (Swaps de performance). Ces instruments financiers à terme visent à échanger la performance d'un titre, d'un panier de titres ou d'un indice.

L'utilisation des dérivés servira principalement à :

- reconstituer de façon synthétique l'exposition du portefeuille au marché obligataire ;
- Couvrir partiellement les actifs en portefeuille au risque de taux et de crédit ;

L'exposition consolidée au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 1.5.

L'exposition consolidée au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés sera accessoire.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du compartiment, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

#### **k. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) bons de souscriptions, (ii) EMTN/certificats structurés dont autocall, (iii) warrants, (iv) obligations *callable* et *puttable*, dont des « *make whole call* » (jusqu'à 60% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition consolidée au marché des taux et de crédit, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 1.5.

L'exposition consolidée au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés sera accessoire.

**I. Dépôt :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 20% de son actif à des dépôts en euro d'une durée de vie égale à 3 mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

**m. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

**n. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : Néant.**

\*\*\*\*\*

**(vii) Compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity**

**Classification :** Actions internationales. Le compartiment est exposé à hauteur de 90% minimum sur le marché des actions internationales.

**Objectif de gestion :**

Le compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity a pour objectif de gestion de réaliser, sur la durée de placement recommandée (supérieure ou égale à cinq ans), une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence, l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro, en cherchant à investir dans des actions des entreprises actives sur les thématiques de la blockchain.

**L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le compartiment n'a pas vocation à répliquer la performance des actifs numériques. Le profil rendement/risque dépend principalement des fondamentaux des entreprises dans lesquelles le compartiment est investi.**

**Indicateur de référence :**

L'indicateur de référence est l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro.

Le MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro est un indice action représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés. Cet indice est calculé en euros et dividendes nets réinvestis. Cet indice, calculé par MSCI, est disponible à l'adresse suivante : [www.msci.com](http://www.msci.com).

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indicateur de référence n'est pas inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le compartiment a pour objectif de gestion de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'actions internationales représentés par l'indice MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis en Euro (MSDEWIN). La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Cet OPCVM n'est pas un OPCVM indiciel.

**Stratégie d'investissement :**

**1. Description des stratégies utilisées :**

La stratégie d'investissement du compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity repose sur la gestion discrétionnaire d'un portefeuille investi principalement (à hauteur de 90% minimum de son actif net) dans des entreprises du monde entier (notamment Etats-Unis, UE, Royaume-Uni, Canada, Hong Kong, Chine, Inde...), cotées en bourse en Amérique du Nord, dans l'Union Européenne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Japon et dans les pays hors-OCDE exposées aux thématiques de la blockchain notamment dans les domaines non-exclusifs suivants:

- L'infrastructure blockchain : Les registres blockchains nécessitent des infrastructures physiques pour fonctionner et assurer la gestion ainsi que la sécurité des données engagées. Ces infrastructures fonctionnent sur des réseaux informatiques et des centres de données nécessitant des semi-conducteurs, des couches d'application et une architecture de déploiement spécifiques.
- Les actifs digitaux et la fintech : La technologie blockchain permet l'émergence de nouvelles architectures de systèmes de paiement, de trading et de transfert de valeurs avec notamment la mise en place de tokenisation d'actifs financiers et des opérations instantanées de settlement. Les infrastructures blockchains permettent également le renforcement de l'industrie des fintechs avec des solutions back-end peu onéreuses et bénéficiant d'un important effet d'échelle.
- Applications industrielles de la blockchain et les pistes d'audit : De nombreuses sociétés sur différentes verticales comme les secteurs industriels, des services financiers, de la santé ou des ressources naturelles investissent actuellement dans des solutions blockchain pour améliorer l'efficacité opérationnelle et la transparence de leurs activités
- Le transport et la logistique : Dans un contexte global de contrainte et pressions inflationnistes sur les chaînes d'approvisionnement, l'application de solutions blockchains à des problématiques de recherches opérationnelles et d'optimisation des solutions de transports permet l'amélioration du suivi logistique, de l'optimisation de l'empreinte carbone ou la facilitation du traitement douané
- Le web 3.0 et le metaverse : Les technologies blockchain sont centrales pour la décentralisation des applications web qui reconstruit les modèles de propriété et de contrôle des données utilisateurs, permettant l'émergence de nouveaux modèles économiques tel que le « play-to-earn » ou de nouveaux systèmes de gestion de l'identité numérique et physique

Afin de matérialiser une exposition sur ces thématiques d'investissement, le compartiment pourra notamment être investi sur les secteurs non exhaustifs suivants : Information technologique, Financier, Santé, Consommation, Industriel, Services de communication, Matières premières.

*Glossaire technique :*

- **Métaverse** : future version d'Internet où des espaces virtuels, persistants et partagés sont accessibles via interaction 3D.
- **Fintech** : ensemble des nouvelles technologies dont l'objectif est d'améliorer l'accessibilité ou le fonctionnement des activités financières.
- **Blockchain ou chaîne de blocs** : technologie de stockage et de transmission d'informations sans organe de contrôle. Techniquement, il s'agit d'une base de données distribuée dont les informations envoyées par les utilisateurs et les liens internes à la base sont vérifiés et groupés à intervalles de temps réguliers en blocs, formant ainsi une chaîne. L'ensemble est sécurisé par cryptographie. Par extension, une chaîne de blocs est une base de données distribuée qui gère une liste d'enregistrements protégés contre la falsification ou la modification par les nœuds de stockage ; c'est donc un registre distribué et sécurisé de toutes les transactions effectuées depuis le démarrage du système réparti.
- **Web 3.0**: terme qui renvoie à l'idée d'une nouvelle génération de technologies du web basées sur la technologie des chaînes de blocs (blockchain), par opposition au Web 2.0 qui désignait le web « social ». Bien qu'impliquant une critique du Web 2.0 pour sa centralisation des données des utilisateurs et de l'oligopole des plateformes,

le Web3.0 embryonnaire tel qu'il existe en 2022 n'est pas à l'abri de la centralisation et consolidation de ces quelques acteurs en oligopole.

Les entreprises, dans lesquelles le compartiment investira, sont celles qui semblent, selon l'analyse de la société de gestion, les mieux positionnées pour capter les opportunités de croissance offertes par le développement de la technologie blockchain.

Les valeurs sélectionnées dans l'univers d'investissement le sont sur la base de différents critères quantitatifs (ie chiffres d'affaires, opportunités d'optimisation des structures de coûts, investissement R&D, brevets déposés, définition des marchés adressables...) et qualitatifs (ie vision stratégique de l'entreprise, product roadmap, commentaires management, environnement compétitif, stratégie M&A...).

Au-delà de cet aspect thématique, ces entreprises sont également sélectionnées à partir d'une approche active et fondamentale, de type « bottom up » où l'analyse financière et stratégique, combinée à celle de la valorisation et de la dynamique bénéficiaire, constituent les critères prépondérants de sélection. Les gérants apprécient également les éléments macroéconomiques et non financiers comme l'organisation et la qualité du management.

Les gérants privilégient la détention en portefeuille d'entreprises se caractérisant par : i) une stratégie lisible orientée sur la croissance de l'activité, mise en œuvre par une équipe dirigeante fiable et reconnue, centrée sur une expertise métiers et la recherche de positions fortes, ii) un « business model » compréhensible, reposant sur des avantages compétitifs et offrant des perspectives de rentabilité, iii) un potentiel d'appréciation boursière significatif.

La gestion du portefeuille n'étant pas indicielle, la composition de celui-ci en termes de secteurs économiques, d'origines géographiques, de tailles de capitalisations boursières des entreprises (liste non exhaustive) et, par voie de conséquence, ses performances, pourront diverger sensiblement de la composition et des performances de l'indicateur de référence.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity suivra l'allocation stratégique globale suivante :

- Entre 90 et 100% de l'actif net du compartiment sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'OCDE (et jusqu'à 50% en actions des pays hors OCDE y compris les pays émergents) de toute taille de capitalisations (le compartiment n'achètera toutefois pas d'actions de capitalisation inférieure à 20 millions d'euros, les micro-capitalisations s'entendant comme celles comprises entre 20 et 150 millions d'euros) et de tous secteurs d'activité liés aux thématiques d'investissement du compartiment, l'exposition du compartiment aux petites et micro-capitalisations étant limitée à 50% maximum de l'actif net, dont 15% maximum de l'actif net en micro-capitalisations. Les petites et micro-capitalisations représentent les titres d'émetteurs ayant une capitalisation inférieure à un milliard d'euros.
- Entre 0 et 10% de l'actif net en produits de taux et/ou monétaire et/ou en obligations convertibles (dans la limite de 10% maximum de l'actif net) des pays de l'OCDE, de tous secteurs, de signature d'Etat ou privée, de qualité de signature « Investment Grade » ou jugées équivalentes par la société de gestion. Une obligation convertible est une obligation émise par une société et à laquelle est attaché un droit de conversion qui offre à son porteur le droit d'échanger l'obligation en actions de cette société, selon une parité de conversion préfixée et dans une période future prédéterminée. Le compartiment peut également investir en obligations subordonnées jusqu'à 10% ainsi qu'en obligations callable et/ou puttable jusqu'à 10%.
- Entre 0 et 10% de l'actif net en actions ou parts d'OPC français et européens, dont des OPC côtés/ETF, ceci dans le respect des conditions légales et réglementaires, notamment en OPC monétaires dans un but de gestion de la trésorerie ainsi que dans des OPC de diversification (notamment spécialisés dans des actions relevant de la thématique blockchain) afin de poursuivre l'objectif de gestion.

Le compartiment peut également investir, dans la limite de 10% maximum de son actif net, aux actions non cotées émises par des petites et moyennes sociétés ainsi que dans des sociétés de taille intermédiaire. Ces sociétés pourront être de tout secteur d'activité et de toute zone géographique.

Le compartiment peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (options et contrats à terme) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, le gestionnaire interviendra sur les marchés des devises et/ou des actions, à titre de couverture et/ou d'exposition. Ces opérations seront effectuées dans la limite maximum de 100% de l'actif net du compartiment.

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 110%.

L'exposition globale du compartiment au risque de change, y compris l'exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%.

### **Sélection des sous-jacents :**

La stratégie de gestion s'appuie sur un processus articulé en 3 étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : « définition » de l'univers d'investissement fondée sur une double méthodologie et ayant pour objectif principal la sélection d'émetteurs affichant une exposition tangible aux technologies blockchain :
  - Une approche quantitative reposant sur l'analyse des contributions et des ponctions financières associées à la directe utilisation ou développement de technologies blockchains. Une attention particulière sera donnée aux investissements et efforts de recherche sur la technologie blockchain ainsi que sur les contributions économiques attendues aux profils de croissance des sociétés. Les marchés adressables reliés à chaque sous-thématique d'investissement seront également étudiés afin de quantifier les opportunités de croissance des segments et champs d'application de la technologie blockchain.
  - Une approche qualitative basée sur l'analyse des stratégies des sociétés et des plans d'affaires associées au développement et déploiement de services ou de produits associés aux technologies blockchains. L'accès aux dirigeants d'entreprise sera un élément essentiel afin de juger de la pertinence de ces stratégies. L'environnement compétitif et le potentiel de disruption par les solutions blockchains des différentes industries et secteurs activités seront également au cœur de l'analyse qualitative, permettant d'appréhender les futures tendances de marchés.

Les critères suivants ont notamment été retenus afin d'évaluer et de noter le degré d'exposition des émetteurs aux technologies blockchain permettant la constitution d'un univers d'investissement clairement associé à la thématique :

- CA blockchain / VE : estimation du chiffre d'affaires associé aux activités blockchain d'une entreprise en comparaison à sa valeur d'entreprise.
- Profil de croissance anticipé du CA blockchain : profil de croissance attendu du chiffre d'affaires associé aux activités blockchain d'une entreprise sur les 5 prochaines années.
- Opportunités de réduction des coûts grâce à la blockchain : identification et analyses des opportunités de réduction des coûts d'opération avec le déploiement de solutions blockchain (i.e. solutions d'audit-trail pour les opérations de KYC/AML dans le secteur financier).
- Dépenses R&D blockchain : étude des investissements en recherche et développement associés aux activités blockchain d'une entreprise.
- Brevets blockchain : analyse des dépôts de brevets par une entreprise sur la thématique blockchain.

- Capital humain en blockchain : nombre d'embauches et croissance des divisions sur les segments d'activité blockchain d'une entreprise.
- Blockchain M&A : activités de fusion & acquisition à des fins de croissance externe par une entreprise en lien direct avec la thématique.
- Blockchain TAM industriel / TAM entreprise : marché total adressable anticipé des applications et services blockchain reliés au secteur d'activité d'une entreprise face au marché total adressable actuel de cette entreprise. Permettant de quantifier le potentiel de disruption de la thématique blockchain au sein d'une industrie.
- Roadmap de produits et services blockchain : analyse de la stratégie de déploiement et de lancement de produits et services associée à la blockchain ainsi que de la capacité à lancer rapidement et proactivement ces produits et services.
- Environnement réglementaire : évolution du cadre législatif et réglementaire d'une industrie et implication de l'utilisation de technologie blockchain (i.e. nécessité de mettre en place des outils de traçabilité sur les émissions de CO2 pour les producteurs de ressources naturelles et ce en vue des applications pour les marchés de crédits carbone).
- Stratégie d'acquisition client et engagement communautaire autour de solutions blockchain : étude des tendances de consommation avec l'importance de l'effet de réseau pour l'adoption des nouvelles innovations technologiques avec l'analyse des stratégies d'acquisition d'utilisateurs / clients et le feedback des communautés. (i.e. mise en place de nouvelles stratégies de fidélisation des consommateurs pour des marques grâce au déploiement de solutions blockchain telles que les jetons non-fongibles)
- Communication des entreprises sur leur vision blockchain : études des activités de communication des entreprises sur la thématique avec un rôle d'évangélisation.
- Environnement compétitif et niveaux d'adoption de la technologie blockchain au sein d'une industrie : étude de l'environnement compétitif et tendance de marche afin d'apprécier l'évolution des business plans des entreprises face à la thématique.

Les gestionnaires utilisent ces critères comme filtres d'appréciation afin de constituer un portefeuille mettant l'accent sur des sociétés présentant une exposition élevée à la thématique blockchain tout en étant capable d'investir également sur des acteurs en transition sur l'utilisation ou le déploiement de technologies blockchain et ce dans un cadre visible et argumenté.

Sur la base de ces filtres d'investissement, l'allocation du compartiment sera segmentée en trois poches présentant les caractéristiques suivantes :

- Exposition directe et incontournable à la technologie blockchain : composée de sociétés dont la majorité de l'activité et du chiffre d'affaires sont liés directement à la technologie et aux solutions blockchain. Cette allocation sera notamment constituée sur la base du filtre quantitatif suivant : chiffre d'affaires blockchain représentant plus de 75% du chiffre d'affaires total de l'entreprise (dans le cadre de la construction du portefeuille, cette poche représentera au minimum 40% des actifs actions du compartiment) ;
- Exposition modérée et en progression à la technologie blockchain : composée de sociétés dont les activités sont en partie mais significativement et actuellement associées ou dépendent de la technologie blockchain. Ces sociétés sont actuellement engagées dans des investissements significatifs liés à la technologie et aux solutions blockchain. Cette allocation sera notamment constituée sur la base des filtres quantitatifs suivants : chiffre d'affaires blockchain identifiable ou optimisation quantifiable des coûts d'opérations grâce à la technologie blockchain, en association avec un profil annualisé de croissance du chiffre d'affaires blockchain sur les 5 prochaines années de plus de 20% (dans le cadre de la construction du portefeuille, cette poche représentera au maximum 60% des actifs actions du compartiment) ;

- Exposition anticipée à la technologie blockchain : composée de sociétés affichant des ambitions stratégiques sur la technologie dont une partie croissante des activités et des investissements est associée à la technologie et aux solutions blockchain afin de faire face aux nouvelles tendances de marchés et paradigmes technologiques. Cette allocation sera notamment constituée sur la base des filtres quantitatifs suivants : offre identifiable de produits et/ou services basés sur la technologie blockchain et un profil d'investissement sur la technologie blockchain estimé supérieur à 5% capex annuel ou marché total adressable et quantifiable des produits et/ou services blockchain supérieur à 1 milliard d'euros (dans le cadre de la construction du portefeuille, cette poche représentera au maximum 20% des actifs actions du compartiment). Cette poche pourra notamment inclure des valeurs de large capitalisation boursière non strictement liées à la thématique Blockchain.
- 2<sup>ème</sup> étape : « Identifier » : La génération d'idées potentielles d'investissement repose sur une double approche :
  1. Une approche de « veille » consistant à identifier les éléments, sectoriels ou propres aux sociétés, susceptibles d'avoir un impact potentiel significatif sur le comportement du titre (impact sur les résultats et/ou sur le « rating » du titre en cours) à partir de rencontres avec des équipes dirigeantes, des analystes, ou encore à partir de l'étude de travaux de recherche d'analystes, d'articles de la presse spécialisée ou généraliste
  2. Une approche visant à détecter des anomalies de marché sur un titre, que ce soit en termes de comportement boursier (sous-performance par rapport au secteur), ou que ce soit en termes de valorisation (décote par rapport à des comparables boursiers)
- 3<sup>ème</sup> étape : « Analyser » : Les idées potentielles d'investissement identifiées au cours de l'étape n°2 sont analysées par les gestionnaires sous l'angle qualitatif et financier :
  1. L'analyse qualitative porte sur l'appréciation de l'adéquation du profil de l'entreprise par rapport à la thématique d'investissement, mais également sur l'appréciation des fondamentaux du secteur, et sur les avantages compétitifs propres à l'entreprise, l'expérience de l'équipe dirigeante, la pertinence de la stratégie déployée (liste non exhaustive)
  2. L'analyse financière appréhende la santé et les perspectives de l'entreprise (la dynamique de résultats, l'évolution des recommandations des analystes couvrant la valeur, et la valorisation de celle-ci par rapport à des références sectorielles, historiques, ou techniques (liste non exhaustive)
- 4<sup>ème</sup> étape : « Construction du portefeuille, gestion et suivi du risques » : Les idées potentielles d'investissement identifiées puis validées au cours des étapes n°1, n°2 n°3 sont, in fine, intégrées au portefeuille.

#### Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à



obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

## **2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) et de contrats financiers utilisés :**

- **Actions :** 90-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment investira sur un ou plusieurs marchés des actions internationales.

La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation de la poche action est comprise entre 90 et 100% de l'actif net du compartiment dans tous les secteurs d'activité liés aux thématiques d'investissement du compartiment et de toutes tailles de capitalisation boursière (le compartiment n'achètera toutefois pas d'actions de capitalisation inférieure à 20 millions d'euros ; il détiendra 50% maximum de petites et micro-capitalisations et 50% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris les pays émergents).

Le compartiment pourra également investir, dans la limite de 10% maximum de son actif net, aux actions non cotées émises par des petites et moyennes sociétés ainsi que dans des sociétés de taille intermédiaire. Ces sociétés seront directement associées à la thématique blockchain et ce sur toute zone géographique.

- **Titres de créance, instruments des marchés monétaires et obligataires** : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira dans des obligations et titres de créances négociables internationaux, dont des titres participatifs, des obligations indexées et d'obligations convertibles (jusqu'à 10% maximum) de toutes échéances, à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations de qualité équivalente à « Investment Grade » selon la société de gestion. Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en obligations *callable et puttable* (dont des *make whole call* qui sont des obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance), et jusqu'à 10% de son actif net en obligations subordonnées.

Dans la limite de 10% maximum de son actif net, le compartiment investira en instruments du marché monétaire et titres de créances négociables à court terme, de toutes échéances à taux fixe, variable ou révisable.

La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés.

Le compartiment ne sera pas exposé aux dettes des pays hors OCDE.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers**, dont des OPC cotés/ETF : 0-10% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, dont les OPCVM cotés/ETF, relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français ou européen ;
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux ou convertible	Parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissements
Fourchettes de détention	90% - 100%	0 - 10%	0% - 10 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris les pays émergents	0% - 50 %	Néant	0% - 10 %
Investissement dans des petites et micro-capitalisations	0% - 50 %	Néant	0% - 10 %
Restrictions d'investissements imposées par la Société de Gestion	Néant	Néant	Néant

### **3. Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur les risques action et/ou de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion (gestion discrétionnaire), ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille et/ou à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions.

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur les marchés des actions. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité

implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gestionnaire pourra combiner ces différentes stratégies.

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux Total Return Swap (TRS).

L'exposition globale du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110 %.

L'exposition globale au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

#### Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- o une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- o un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

#### **4. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10 % de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux (i) obligations callable et puttable, dont des *make whole call* (jusqu'à 10% de l'actif net), (ii) obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100%

#### **5. Dépôt :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif net du compartiment à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

#### **6. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

#### **7. Opération d'acquisition et cession temporaire de titres : néant**

\*\*\*\*\*

### **(viii) Compartiment R-co Target 2028 IG**

**Classification :** Obligations et autres titres de créance libellés en euros

**Objectif de gestion :**

Le compartiment a pour objectif de gestion, au moment de la souscription et jusqu'au 31/12/2028, d'obtenir une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations de maturité 2028 en investissant exclusivement sur des titres à caractère « Investment Grade » (non spéculatifs).

L'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre janvier et décembre 2028.

**Indicateur de référence :**

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence. En effet, l'échéance moyenne du portefeuille sera comprise entre janvier et décembre 2028. Cette durée moyenne diminue chaque année jusqu'à échéance fin 2028.

Le compartiment n'est pas géré en référence à un indice.

Le compartiment n'est pas un OPCVM indiciel.

**Stratégie d'investissement :**

**8. Description des stratégies utilisées :**

La stratégie d'investissement du compartiment ne se limite pas à du portage d'obligations : si la société de gestion tendra à conserver ses titres jusqu'à leur maturité, elle pourra procéder à des arbitrages en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un des émetteurs en portefeuille et/ou en cas de nouvelles opportunités de marché afin d'optimiser le taux actuariel moyen du portefeuille à l'échéance.

La stratégie d'exposition au risque de crédit s'effectuera en investissement direct. Le compartiment investira entre 80% et 100% de l'actif net dans des obligations à taux fixe, variable ou révisable, et autres titres de créances négociables, des obligations indexées sur l'inflation, émises par des sociétés de droit privé et/ou des entités supranationales/publiques ou des Etats et des bons à moyen terme négociables, dont 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles. Ces titres seront libellés à 80% minimum de l'actif net en euro.

Les titres éligibles en portefeuille pourront être de toute zone géographique, y compris de pays émergents, néanmoins le compartiment ne pourra détenir des émissions de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'OCDE qu'à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Les informations relatives à la zone géographique des émetteurs et à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

<b>Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré</b>	<b>Zone géographique (nationalité) des émetteurs des titres</b>	<b>Fourchette d'exposition correspondant à cette zone</b>
0 à 6	Zone Euro	0 - 100%
	Europe (hors zone euro)	0 - 100%
	Pays membre de l'OCDE (hors Europe)	0 - 100%
	Pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0 - 10%

Le portefeuille du compartiment sera composé, à hauteur de 80% minimum de l'actif net, de titres de qualité *Investment Grade*.

Le compartiment pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, à des obligations spéculatives dites « à haut rendement » (*High Yield*) à la suite d'un changement de notation, le compartiment ne cherchant pas à investir dans des obligations spéculatives.

Il existe un risque de change pour les actionnaires investissant en euro à hauteur de 10% maximum de l'actif net du compartiment.

La sensibilité du portefeuille s'inscrit dans une fourchette comprise entre 0 et 6. Cette sensibilité est amenée à diminuer à l'approche de l'échéance.

Le compartiment pourra également investir en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger monétaires dans la limite de 10% maximum de l'actif net et en titres du marché monétaire à hauteur de 10% maximum de l'actif net, dans un but de gestion de la trésorerie.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028, le réemploi des obligations tombées à échéance sera effectué dans des titres du marché monétaire. A compter du 30 juin 2028, la société de gestion s'engage, dans un délai maximum de 6 mois, à transformer, fusionner, ou liquider le compartiment. Toute nouvelle souscription étant par ailleurs interdite à compter du 1er janvier 2024.

### **Sélection des sous-jacents :**

#### **Etape 1 : Processus de sélection des valeurs au sein de l'univers d'investissement :**

Le gérant met en place les processus de sélection combinant les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes :
  - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
    - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
    - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
    - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
  - Une analyse qualitative basée sur :
    - la pérennité du secteur,
    - sur l'étude du jeu concurrentiel,
    - la compréhension du bilan,
    - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc.),
    - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
    - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

Les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger seront sélectionnés selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs. Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme Rothschild & Co.

#### **Etape 2 : Processus de composition du portefeuille**

La composition du portefeuille du compartiment se déroulera en 3 étapes :

- (i) Une période de constitution du portefeuille d'environ six mois à compter du lancement du compartiment, au cours de laquelle la société de gestion de l'OPCVM investira

en titres obligataires d'échéance inférieure ou égale au 31 décembre 2029 et de titres du marché monétaire (OPC monétaires et titres vifs).

- (ii) Une période de détention (correspondant à la durée de placement recommandée) au cours de laquelle le portefeuille de l'OPCVM sera composé à 80% minimum de ces titres obligataires de maturité inférieure ou égale au 31 décembre 2029, avec une échéance moyenne de portefeuille comprise entre janvier et décembre 2028.
- (iii) Une période de monétisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2028 au cours de laquelle les titres obligataires en portefeuille arrivant à maturité seront remplacés par des titres du marché monétaire. Il est rappelé qu'à compter du 30 juin 2028, la société de gestion s'engage, dans un délai maximum de 6 mois, à transformer, fusionner, ou liquider le compartiment. Toute nouvelle souscription étant par ailleurs interdite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un OPCVM. Les risques de durabilité peuvent soit représenter un risque propre, soit avoir un impact sur d'autres risques et peuvent contribuer de manière significative à des risques tels que les risques de marché, les risques opérationnels, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie. Les risques de durabilité peuvent avoir un impact sur les rendements à long terme ajustés en fonction des risques pour les investisseurs. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou autrement matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

La société de gestion intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus de recherche, d'analyse et de décision d'investissement afin d'améliorer sa capacité à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les investisseurs.

Le compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, veuillez-vous référer au document « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » annexé au présent prospectus. Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement via les politiques d'exclusions, la notation extra-financière du portefeuille, la politique d'engagement, les contrôles ESG mis en place et le respect de la politique charbon de Rothschild & Co.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental représentent un engagement minimum d'alignement de 0% minimum des investissements

Sur la base des données estimées actuellement disponibles et qui ne sont pour l'instant pas alignées avec les exigences réglementaires des données équivalentes, le compartiment pourrait atteindre un alignement Taxonomie de 15% maximum. Ce pourcentage ne représente en aucun cas un engagement et son atteinte n'est pas garantie.

La société de gestion prend en compte les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilités, et précise comment ce produit les considère, de manière transparente et pragmatique, dans sa politique de déclaration d'incidences négatives.

Les investissements suivront la politique ESG, et la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## **9. Description des catégories d'actifs :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du compartiment sont :

- **Actions** : 0-10% de l'actif net

Le compartiment n'investira pas en actions. Cependant, il pourra devenir détenteur d'actions jusqu'à 10% maximum de son actif net à la suite de l'exercice d'une option de conversion attachée aux obligations convertibles ou à la suite de la restructuration de la dette d'un émetteur.

- **Titres de créances et instruments du marché monétaire** : 80%-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment investira en obligations de tous secteurs, de toute zone géographique, à taux fixe, variable ou révisable, en titres de créances négociables libellés en Euro, en obligations indexées sur l'inflation et en bons à moyen terme négociables, dont l'échéance résiduelle ne dépassera pas le 31 décembre 2029. Le compartiment se réserve également le droit d'investir en obligations émises par des entités financières (banques, assurances, services financiers).

Le portefeuille du compartiment sera composé, à hauteur de 80% minimum de l'actif net, de titres de qualité *Investment Grade*.

Le compartiment pourra également être exposé, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, à des obligations spéciatives dites « à haut rendement » (*High Yield*) à la suite d'un changement de notation, le compartiment ne cherchant pas à investir dans des obligations spéculatives.

Les titres éligibles en portefeuille pourront être de toute zone géographique, y compris de pays émergents, néanmoins le compartiment ne pourra détenir des émissions de sociétés ayant leur siège social en dehors de l'OCDE qu'à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le compartiment pourra investir jusqu'à 100% maximum de l'actif net en obligations *callable* et *puttable* (dont les obligations *make whole call* : obligations pouvant être remboursées à tout moment par l'émetteur, à un montant incluant à la fois le nominal et les coupons que le porteur aurait reçus si le titre avait été remboursé à échéance), jusqu'à 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles et jusqu'à 10% maximum de l'actif net en obligations contingentes convertibles.

- **Détention de parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 0-10% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, le compartiment pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM relevant de la directive européenne 2009/65/CE, de droit français et/ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français ou européen ou fonds d'investissement de droit étranger et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Ces investissements seront faits en OPC monétaires.

NB : Le compartiment est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

o **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Titres de créances et instruments du marché monétaire	Parts ou actions d'OPC
Fourchettes de détention	80-100%	0-10%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE (y compris les pays émergents)	0-10%	
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant

**10. Instruments dérivés :**

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque taux, de crédit et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion (gestion discrétionnaire), ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrats à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrats à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, forwards, options et dérivés de crédit (*Credit Default Swaps*).

Il est précisé que le compartiment n'aura pas recours aux *Total Return Swaps* (TRS)

L'exposition globale du compartiment au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du compartiment au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 6.

L'exposition globale du compartiment du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments dérivés ne dépassera pas 10%.

**Dérivés de crédit :**

L'allocation crédit est faite de manière discrétionnaire par le gérant.

Les dérivés de crédit utilisés sont les paniers de CDS et des CDS sur un seul émetteur.

Ces dérivés de crédit sont utilisés à des fins de couverture grâce à l'achat de protection :

- afin de limiter le risque de perte en capital sur certains émetteurs (présents en portefeuille)
- afin de bénéficier de la dégradation anticipée de la qualité de signature d'un émetteur ou d'un panier d'émetteurs non présent en portefeuille plus importante que celle d'une exposition présente dans le portefeuille.

et à des fins d'exposition grâce à la vente de protections :

- au risque de crédit d'un émetteur
- au risque de crédit sur des paniers de CDS

L'usage des CDS pouvant intervenir dans le cadre de l'exposition au risque de crédit ou de la couverture du risque de crédit du portefeuille, l'utilisation d'indices pour parvenir à cette finalité pourrait engendrer des opérations qui, ligne à ligne, pourraient être assimilées à de l'arbitrage (couverture du risque de crédit global du portefeuille par des émetteurs, maisons mères, filiales ou autres entités non présentes en portefeuille).

Le pourcentage de l'actif du compartiment correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 100%.

**Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :**

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.



Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de l'OPC, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice.

#### **11. Titres intégrant des dérivés :**

En vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 100% de l'actif net. Cette limite inclut le recours aux : (i) obligations *callable* et *puttable*, dont les *make whole call* (jusqu'à 100% de l'actif net), (ii) obligations convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), (iii) obligations contingentes convertibles (jusqu'à 10% de l'actif net), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés.

L'exposition globale du portefeuille au marché actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%.

L'exposition globale du portefeuille au marché de taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre 0 et 6.

L'exposition globale du portefeuille au marché des devises autre que l'euro, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 10%

#### **12. Dépôts :**

Le compartiment pourra avoir recours jusqu'à 10% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du compartiment.

#### **13. Emprunts d'espèces :**

Le compartiment pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

#### **14. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres :**

Néant

### **C/ Commentaires de gestion**

#### **(i) Compartiment R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS**

En 2022, la croissance mondiale a fortement ralenti, enregistrant un taux inférieur de moitié à celui observé l'année précédente. Si l'impact de la pandémie s'est atténué dans la plupart des pays, il a continué à perturber l'activité économique en Chine où les autorités avaient mis en place une politique zéro-Covid. Par ailleurs, si les prix avaient déjà commencé à augmenter sous l'effet du rebond économique post pandémie et des difficultés des chaînes d'approvisionnement à se remettre en route, l'inflation s'est emballée après le choc de prix sur l'énergie consécutif à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'économie mondiale a été confrontée à la pire crise énergétique depuis les années 1970, les valeurs de croissance auront particulièrement souffert au cours de cette année 2022.

Ainsi, le Nasdaq 100 a abandonné 28.1% en 2022, alors que le MSCI World, le S&P 500 et le MSCI EMU, auront tous reculé de 12.5% environ, en euros. En 2022, le fonds a enregistré une performance de -29.2% en euro alors que le MSCI World était en baisse de -12.7% en euro.

- Evolution des piliers en 2022

Dans un contexte de baisse de la croissance économique et de remontée des taux d'intérêt, la part du portefeuille consacrée aux moyennes valeurs a été sensiblement réduite. Ainsi, le portefeuille a été sensiblement réduit en termes de nombre de positions avec la réduction du poids des midcaps et des valeurs avec un business model non encore rentable.

Au cours de l'année, le poids des 3 piliers a évolué. Début 2022, le fonds était exposé au pilier Technologique à hauteur de 34%, cette pondération a été réduite pour finir à 28% fin décembre 2022. De la même manière, le pilier Urbanisation/Environnement a également été réduit passant de 38% à 33% fin 2022. Le pilier Démographie a été le bénéficiaire avec un poids dans le fonds, passé de 28% à 39%.

Ces changements dans les expositions par piliers sont le résultat de 2 phénomènes. Premièrement, la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe a fortement impacté la performance des titres de croissance majoritairement détenus dans les piliers Technologique et Urbanisation/Environnement). Ensuite, les mouvements effectués dans le fonds au cours de 2022 expliquent également l'évolution des poids des 3 piliers.

- Mouvements significatifs en 2022 :

- Pilier Technologie : La baisse de la pondération technologique a été le résultat de plusieurs mouvements de ventes sur Uber, Activision, Paypal, Microsoft, Teleperformance, Universal.
- Pilier Urbanisation : la vente de titres cycliques comme Booking, Mastercard, Costco, Zalando, Adidas, Unibail ainsi que les allègements sur General Motors, Lululemon ont entraîné une baisse du poids de ce pilier en 2022.
- Pilier Démographie : le renforcement d'Estée Lauder, Nike ou encore Zoetis, de même qu'Astrazeneca et Biomérieux en 2022 explique la hausse du poids du pilier dans l'exposition globale.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS sont les suivantes :

Indicateur	- 12,78 %
R-Co Thematic New Consumer Trends C	- 29,20 %
R-Co Thematic New Consumer Trends CL	- 29,02 %
R-Co Thematic New Consumer Trends P	- 28,81 %

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>			
RMM COURT TERME C	1 995 668	€	
NETFLIX INC	565 324	€	
EUROFINS SCIEN	474 481	€	
SOMFY	435 945	€	

<b>Ventes</b>			
	MASTERCARD	2 230 298	€
	RMM COURT TERME C	2 011 297	€
	LVMH	1 689 533	€
	WAL MART	1 544 947	€

\*\*\*\*\*

## **(ii) Compartiment R-CO 4CHANGE INCLUSION & HANDICAP EQUITY**

### **Contexte financier**

Les marchés clôturent l'année 2022 en baisse, l'Eurostoxx accuse une baisse de -12,44% (dividendes réinvestis). La guerre entre Russie et l'Ukraine ainsi que la politique sanitaire chinoise « zéro-COVID » ont fortement impacté les prix de l'énergie, perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et ont contribué à une hausse historique de l'inflation. En zone euro, l'indice des prix à la consommation a atteint +10,6% en glissement annuel en octobre. La majorité des banques centrales par conséquent durci leur politique monétaire en procédant à plusieurs hausses des taux.

La Réserve fédérale aux Etats-Unis a ouvert la marche, relevant ses taux à plusieurs reprises pour les porter dans une fourchette comprise entre 4,25 à 4,5%, une première en 15 ans. La banque centrale européenne a emboité le pas, en procédant à des hausses de 0,75% en septembre et en octobre. Le Royaume-Uni a porté ses taux à 3,5% soit un plus haut depuis 14 ans. Les rendements obligataires se sont fortement tendus, le 10 ans européen terminant à 2,57% contre -0,18% en début d'année, tandis qu'aux Etats-Unis, le 10 ans termine à 3,88% loin de son plus haut de 4,22% en octobre mais en hausse significative par rapport au 1,64% de début d'année.

En fin de période, les principales banques centrales ont commencé à ralentir le rythme des hausses tout en indiquant que les hausses des taux continueraient en 2023 pour ramener l'inflation à l'objectif maintenu à 2% par an. L'impact sur la croissance mondiale est significatif, l'OCDE prévoit une croissance du PIB mondial de 3,1% pour 2022 (vs +4,5% en décembre 2021) et de 2,2% en 2023 (vs +2,8% en juin).

Sur le front géopolitique, la guerre entre la Russie et l'Ukraine débutée en février et est toujours en cours. Cette guerre a fortement impacté l'approvisionnement énergétique de l'Union européenne et a provoqué de nombreuses tensions entre certaines grandes puissances mondiales. Le gouvernement chinois a maintenu sa politique zéro-Covid tout au long de l'année avant de commencer à alléger les mesures sanitaires en fin d'année suite à de nombreuses contestations des habitants. Les tensions entre la Chine et Taiwan se sont accentuées au cours de l'année. La Chine a effectué de nombreux essais militaires sur le territoire taïwanais.

Le secteur de l'énergie (+20,3%) et des assurances (+0,4%) sont les deux seuls secteurs à finir l'année en hausse. Les valeurs pétrolières ont logiquement profité de la hausse des prix des hydrocarbures suite à la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les financières ont bénéficié de la spectaculaire remontée des taux d'intérêt. Les banques (-4,6%) profitent mais dans une moindre mesure de la remontée des rendements obligataires.

Le secteur de l'immobilier (-41,1%) suivi de la technologie (-27,3%) ont en revanche été fortement pénalisés par les importantes hausses des taux des principales

banques centrales. Le secteur de la distribution (-26,1%) a sous-performé en raison de la forte hausse des prix.

## **Politique de gestion**

Au cours de l'année, R-co 4Change Inclusion & Handicap a poursuivi sa politique visant à favoriser la thématique de l'inclusion et du handicap, en sélectionnant des sociétés avec des pratiques sociales inclusives et des perspectives bénéficiaires favorables.

En termes de performance, la sélection d'actions a sous-performé son indice de référence (Stoxx Europe 600). Les contributions négatives sont imputables au biais dû à la thématique sociale et aux contraintes d'investissement pour une part. Le fonds est moins investi dans les sociétés de l'énergie dont les notations et pratiques extra-financières sont insuffisantes et qui a très nettement sur performé l'indice de référence cette année (+20% VS -10,6%).

Certains titres inéligibles et de poids important qui ont enregistré de bonnes performances ont contribué négativement comme BP (1,3% et +42% de performance, soit 45 bp), BAT (1% et 21% de performance, 27 bp), Rio Tinto (25 bp), Sanofi (15bp), Bae System (14 bp). Par ailleurs, le fond étant éligible au PEA et ayant une classification « pays de l'UE », les investissements en UK (post Brexit) sont limités, or cette place a réalisé une performance de +4,3% VS -12,44% pour l'indice de référence.

Le stock-picking s'est révélé particulièrement défavorable concernant les sociétés de santé « medtechs », valeurs à forte croissance, particulièrement affectées par la remontée des taux d'intérêt comme Amplifon et Lonza, et également affectées par des disruptions des chaînes d'approvisionnement comme GN Store Nord et Straumann, mais également Rockwool dans le domaine hors santé, pour citer les principaux détracteurs.

Dans la première partie de l'exercice, un arbitrage de KBC au profit de Banca Intesa a été opéré. Face au ralentissement économique lié aux tensions obligataires et au conflit entre la Russie et l'Ukraine, des allègements des sociétés cycliques en portefeuille ont été fait, ISS, ADP, ASML, Schneider notamment, au profit de société de la santé comme Straumann ou Biomérieux.

La ligne de National Grid a été vendue, suite à son rebond et à la dégradation d'opinion de bureaux d'analyse. Par ailleurs, la ligne d'Ericsson a été soldée vu les développements des controverses sur la corruption et le possible financement d'activités terroristes. La ligne de Generali a été vendue partiellement en raison de flottements dans la gouvernance du groupe et une incertitude croissance sur le futur périmètre de la société. Une détérioration de la notation sociale associée à la détérioration économique attendue a amené des allègements de Crédit Agricole.

Par la suite, la ligne d'Adidas a été partiellement vendue, les analystes révisant fortement en baisse leurs attentes de bénéfices en raison des confinements en Chine et des tensions sur les matières premières et le fret. Par ailleurs, des prises de bénéfices partiels ont été menées sur Novartis après la suspension de la production de plusieurs médicaments anticancéreux en raison d'éventuels problèmes de qualité dans leur fabrication.

Face à ces ventes, une ligne d'UCB a été initiée, la société ayant assez fortement corrigé après l'annonce du report de la certification d'une usine de production aux Etats-Unis qui ne nous semble pas remettre en cause la dynamique bénéficiaire. Une amélioration des pratiques sociales de KBC a motivé un arbitrage en sa faveur et au

détriment du Crédit Agricole. La ligne d'Iberdrola a été renforcée après le relèvement des objectifs d'énergie renouvelable au niveau Européen, de 32% à 40% d'ici la fin de la décennie.

En raison des éléments négatifs pesant sur la croissance, RELX, ADP, Linde, ADP, ISS et Burberry ont été allégées ont été allégées au bénéfice de valeurs moins dépendante de la croissance économique comme Nestlé et Roche (entrées dans l'univers d'investissement après l'amélioration de leurs pratiques sociales) et Qiagen.

Enfin, en fin d'exercice, la dégradation assez sensible de la notation sociale d'AstraZeneca, d'Alstom et d'Assa Abloy a amené un allègement des positions en portefeuille. La remontée rapide des taux a amené l'arbitrage d'une partie de la ligne de la foncière Unibail au profit de banque Svenska Handelsbanken. La ligne de Burberry a été partiellement arbitrée pour Richemont, qui a enregistré une forte correction alors que les perspectives bénéficiaires restaient inchangées.

Le portefeuille en fin d'exercice est surpondéré en valeurs de santé et en financières, en ligne sur les services publics, les valeurs industrielles et la technologie et sous-pondéré en énergie, matériaux de base et consommation cyclique.

R-co 4Change Inclusion & Handicap respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un cadre commun d'exclusions réglementaires et discrétionnaires
- L'intégration de critères extra-financiers dans la gestion du fonds :
  - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
  - o calcul de l'intensité carbone (en TCO2 - scopes 1 et 2 - par Mn€ de chiffre d'affaires) du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers :
  - o un dialogue avec nos participations autour de différents thèmes de durabilité,
  - o l'exercice de nos droits de vote dans le respect des principes d'investissement responsable,
  - o la participation à des initiatives d'engagement collaboratives ou en partenariat avec des ONGs.

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Des papiers de recherches, pris en compte dans le cadre de nos analyses internes
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2022, R-co 4Change Inclusion & Handicap respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 8,50 sur 10 au 30/12/2022. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.

### **Actif et performances**

Au 30 décembre 2022, l'actif de R-co 4Change Inclusion & Handicap est de 15,7 millions d'euros à comparer à 17,7 millions d'euros au 30/12/2021.

La VL de la part P est de 1090,55 en baisse de -14,01%, la part C de 1225,08 en baisse de -14,46% et la part NI est en baisse de - 13,63 % à comparer avec une variation de l'indice de référence DJ Stoxx600 DNR de -10,64%.

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>		
RMM COURT TERME C	4 907 127	€
FREN REP P ZCP 09-22	775 129	€
GERRESHEIMER AG	332 606	€
NESTLE NOM	316 743	€
<b>Ventes</b>		
RMM COURT TERME C	4 544 526	€
BURBERRY GROUP PLC	359 304	€
NOVARTIS AG-REG	316 098	€
ERICSSON B	258 996	€

\*\*\*\*\*

### **(iii) Compartiment R-CO 4 CHANGE NET ZERO EQUITY EURO**

Entre le 31/12/2021 et le 30/12/2022 R-co 4Change Net Zero Equity Euro affiche une performance nette de -11,50%, surperformant son indice de référence de 0,81% (\*).

Rassuré sur le plan sanitaire, malgré quelques inquiétudes liées à l'apparition du variant omicron en fin d'année 2021, le marché s'est rapidement concentré sur le sujet de l'inflation. Malgré des données de CPI élevées, cette inflation a dans un premier temps été jugée comme « transitoire » par les banquiers centraux. Née de la forte demande post COVID dans un environnement d'offre contraint du fait de la mise sous cloche de l'appareil productif durant les confinements, elle n'a cessé d'augmenter au cours de l'année.

Le déclenchement du conflit russo-ukrainien en février 2022 a renforcé la hausse des cours des matières premières, accélérant encore la hausse générale des prix. L'impact attendu du conflit sur la croissance a fait émerger la crainte d'un scénario de stagflation sur les marchés. Les banques centrales, désormais convaincues que l'inflation ne serait pas transitoire, ont alors accéléré leur normalisation monétaire, provoquant une hausse continue du niveau des taux d'intérêt.

L'inversion de la courbe des taux dès la fin du premier trimestre 2022 aux Etats Unis matérialisait les craintes que ce mouvement n'impacte la croissance et provoque une récession. Petit à petit ces craintes se sont reflétées dans les indicateurs avancés, les PMI en zone euro se rapprochant des territoires de contraction avant de basculer sous les 50 dans le courant du troisième trimestre 2022. Il faut dire qu'en parallèle, l'inflation passait la barre des 10% en zone euro au mois de septembre. Ceci pesait sur le moral des ménages qui touchait un point bas, l'impact de l'inflation réduisant leur pouvoir d'achat. Malgré la dégradation macroéconomique qui s'annonce, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'enclencher une série de hausse de taux pour lutter contenir cette forte inflation. Finalement, le pic d'inflation a été atteint en fin d'année aux Etats-Unis et les derniers chiffres montrent que l'on en est proche en Europe.

Le narratif d'un pivot de la part les banques centrales prend de l'ampleur en fin d'année, même si ces dernières maintiennent un discours peu accommodant, notamment au regard de la situation sur le marché de l'emploi qui reste tendu des deux côtés de l'Atlantique.

Sur les marchés, cela s'est traduit par un repli des indices actions. Le MSCI monde dividendes réinvestis affiche un repli de 17.7% (en dollars) sur un an. Les baisses

sont assez homogènes au sein des grandes zones géographiques avec cependant une surperformance marquée du Topix (-2.5% en yens), et du DJ Stoxx Europe qui limite sa baisse à 9.9%.

Les autres zones baissaient dans les mêmes proportions que l'indice mondial : en dollars et dividendes réinvestis, le S&P perdait 18.1% et le MSCI Emerging markets 19.9%, impacté par la baisse du MSCI China de 21.7% en devises locales malgré le rebond de fin d'année lié à l'impact positif de la fin de la politique 0 COVID.

L'autre élément marquant sur la période a été la volatilité des devises, et notamment le renforcement du dollar contre toutes devises. Le rebond de l'euro en fin d'année lui a permis de repasser au-dessus de la parité, clôturant à 1.07 après avoir toujours un point bas à 0.96 fin septembre.

Mais l'élément marquant aura bien été la forte hausse des taux sur la période, stimulés par le changement de politique monétaire des banques centrales. Les taux nominaux des obligations progressaient significativement, de 2.37% pour l'obligation 10 ans US qui clôture à 3.88% et de 2.74% pour le Bund qui clôture à 3.88%.

Ce mouvement de hausse des taux a été favorable au style « value » qui surperforme le style « croissance » de près de 12% sur l'année 2022. Sur le plan sectoriel, si l'on inclut les dividendes, l'énergie, l'assurance et les banques sont les seuls secteurs à afficher une performance positive. A l'inverse, les secteurs sensibles aux taux comme l'immobilier, la distribution non alimentaire, la technologie ou les biens de consommations étaient les plus impactés.

Entre le 31 décembre 2021 et le 30 décembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -11,5%, surperformant son indice de référence grâce à une surpondération sur les secteurs de l'énergie et des banques et à une sous-pondération sur les secteurs de la technologie et de l'immobilier qui ont donc été impactés par la hausse des taux. La sélection de titres a été neutre sur la période : la bonne sélection de titres dans les secteurs de la distribution et de la santé étant compensée par une sélection de titre négative dans les secteurs de l'Automobile et des médias. Afin de naviguer au mieux dans le cycle économique, et alors que le pic d'inflation tardait à se matérialiser, nous avons réduit le pilier cyclique du fonds dans le courant du mois de juin et renforcé le pilier défensif. Cela s'est traduit par la cession de titres cycliques (Accor, Sodexo, Michelin).

Nous avons par ailleurs ainsi que de titres ayant un profil ESG controversé (Airbus, AB Inbev, Totalenergies). Nous avons également cédé Philips suite à la controverse qui a émergé au sujet des respirateurs vendus par le groupe. En parallèle nous avons renforcé le pilier défensif via Sanofi et Danone notamment et introduit KPN afin de renforcer notre exposition au secteur télécoms. Nous avons également profité de la baisse des cours pour intégrer des sociétés leaders dans leurs secteurs comme Inditex, ASML, Kering et Shell notamment dont la valorisation offrait un point d'entrée attractif. Sur le dernier trimestre, les signaux plus positifs sur l'inflation et sur les indicateurs avancés (PMI qui se sont stabilisés) nous ont conduit à revenir sur les titres plus cycliques qui offraient des valorisations relatives très attractives.

Nous anticipons en effet un scénario de récession modérée en Europe pour l'année à venir, la baisse des prix du gaz et la réouverture de l'économie chinoise étant deux éléments de nature à limiter l'impact du ralentissement économique. La valorisation relative des valeurs cycliques par rapport aux valeurs défensives a touché un point bas historique, ce qui, dans ce contexte, nous incite à revenir progressivement sur ces secteurs.

Nous avons conservé deux biais cycliques marqués à travers les valeurs bancaires et l'énergie, et ce, pour deux motifs communs : 1/ les ratios de valorisation restent sur des points bas historiques 2/ les BPA offrent encore un large potentiel d'appréciation sur les trimestres à venir (via la hausse des taux d'intérêt pour les

banques, via un prix du baril qui devrait rester sur des niveaux supérieurs à ceux intégrés dans les modèles des analystes en ce qui concerne l'énergie).

Nous continuons de considérer par ailleurs que le secteur de l'énergie présente, exceptionnellement, des caractéristiques défensives dans le contexte géopolitique actuel. Enfin, à plus long terme, nous sommes convaincus que nous sortons d'une période anormale de taux bas, liée à l'abondance des liquidités déversées par les banques centrales au cours des 10 dernières années.

Nous avons la conviction que, passée la phase de normalisation monétaire (qui inclura le resserrement actuel et un pivot en suivant), l'inflation se stabilisera sur des niveaux supérieurs à ceux de la décennie passée. Ce changement de paradigme, qui se traduit par la fin de la baisse continue des taux d'intérêt et qui reflète le nouveau régime inflationniste, sera favorable au style « value » si l'on croit à la corrélation historique value/taux.

(\*) "Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du FIA"

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co 4Change Net Zéro Euro sont les suivantes :

Indicateur	- 12,31 %
R-co 4Change Net Zéro Equity Euro C EUR	- 11,50 %
R-co 4Change Net Zéro Equity Euro I EUR	- 10,84 %
R-co 4Change Net Zéro Equity Euro M EUR	- 10,10 %

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>			
RMM COURT TERME C	12 256 062	€	
ASML HOLDING NV	5 833 433	€	
KERING	3 112 704	€	
SHELL PLC	2 935 238	€	
<b>Ventes</b>			
RMM COURT TERME C	11 597 194	€	
TOTAL ENERGIES SE	6 485 280	€	
AIRBUS SE	4 533 028	€	
SODEXO	3 616 866	€	

\*\*\*\*\*

#### **(IV) Compartiment R-CO CONVICTION SUBFIN**

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières.

Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.



Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation.

Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb.

La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb.

En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

En début d'année, le portefeuille était encore en phase d'investissement, nous avons donc pu profiter de la baisse pour monter en puissance. Puis le portefeuille a souffert en milieu d'année, pénalisé notamment par les obligations les plus longues (subordonnées d'assurances) et certaines Additional Tier 1 low reset. Il a bien rebondi au dernier trimestre pour finir à peu près en ligne avec son indice de référence.

Au titre de l'année 2022, les **performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Subfin sont les suivantes :

Indicateur	- 12,52 %
R-co Conviction Subfin C EUR	- 12,91 %
R-co Conviction Subfin ID EUR	- 12,43 %
R-co Conviction Subfin I EUR	- 12,44 %
R-co Conviction Subfin P EUR	- 12,60 %

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>			
	RMM COURT TERME C	6 622 664	€
	BNP PAR 6.875 PERP	1 400 000	€
	BANC BP 3.375 01-32	1 293 773	€
	ETHI VIE 5.0 01-26	1 143 949	€
<b>Ventes</b>			
	RMM COURT TERME C	7 585 199	€
	BNP PAR 4.625 PERP	956 375	€
	GROU AS 6.375 PERP	617 957	€

## **(V) Compartiment R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY**

L'année 2022 aura été marquée par le retour brutal de l'inflation, de graves perturbations des relations internationales et, plus globalement, par une désynchronisation des économies à travers le monde. La hausse des prix s'est avérée de nature différente selon les zones. Là où, en Europe, la majeure partie de cette hausse provenait de l'explosion du prix de l'énergie, aux États-Unis la composante immobilière jouait un rôle majeur. Spécificité outre Atlantique, pour le moment, l'inflation reste très dépendante des salaires avec des tensions persistantes sur le marché du travail.

Au même titre, les politiques des banques centrales, bien qu'ayant majoritairement une orientation commune, ont varié dans leur ampleur. Aux États-Unis le taux directeur de la Fed est passé de 0% en début d'année, à 4,25% en décembre dernier, soit une augmentation de 425 points de base (pb), rythme le plus élevé depuis 40 ans<sup>(1)</sup>.

En Europe, la BCE s'est montrée plus mesurée avec une augmentation de "seulement" 250 pb, clôturant ainsi l'année avec un taux rémunérant les liquidités bancaires à hauteur de 2,5%. La Chine s'est démarquée du reste du monde avec une inflation faible, une baisse de ses taux directeurs et une politique fiscale expansionniste. La politique "zéro Covid" du Parti est venue contrecarrer l'efficacité de ces mesures, jetant un froid sur la reprise de l'activité avec une croissance attendue à seulement 2,7%<sup>(2)</sup> pour 2022.

Au niveau des marchés financiers, peu de classes d'actifs ont été épargnées. Les mouvements des taux américains et européens ont été à la fois symboles et vecteurs d'instabilité. Ainsi le 10 ans américain a oscillé entre 1,5% et 4,3% pour finir l'année à 3,9% quand, en France, l'OAT 10 ans passait de 0,2% à plus de 3%<sup>(1)</sup>.

La quasi-intégralité des indices actions ont fini en net recul ; de -11,7% pour l'Euro Stoxx 50, à -15,5% pour la Chine (Hang Seng) en passant par -33,1% pour le Nasdaq<sup>(1)</sup>.

L'indice action mondiale (MSCI World) clôturait ainsi l'année à -19,5%<sup>(1)</sup>. Le marché du crédit n'a pu jouer son rôle d'amortisseur et 2022 s'est avéré être une des plus mauvaises années historiques pour le marché *Investment Grade*<sup>(3)</sup> euro. Ainsi, le *High Yield*<sup>(4)</sup> affichait une performance de -10,9% alors que l'*Investment Grade*, plus sensible à la hausse des taux, -14,2%. Seul le dollar, profitant de son rôle de valeur refuge et de la politique particulièrement *hawkish*<sup>(5)</sup> de la Réserve Fédérale, et l'énergie, portée par des tensions sur l'offre consécutive au conflit Russo-Ukrainien, se sont démarqués avec des performances positives sur la période, respectivement de +8,2%<sup>(6)</sup> et +6,7% pour le WTI<sup>(7)</sup>.

R-co Valor 4Change Global Equity affiche sur l'année une performance à -5,78% (part C EUR) face à un indice de référence qui lui corrigeait de -13,01%. Au niveau des mouvements effectués, nous avons en première partie de l'année significativement renforcé des valeurs cycliques européennes pénalisées par la guerre en Ukraine et les pressions macro-économiques. Ainsi des achats ont été effectués sur le secteur des bancaires et des industrielles. En parallèle des prises de profits ont été actées, particulièrement sur les matières premières à travers des ventes totales ou partielles sur des titres appartenant aux secteurs de l'énergie et des minières diversifiées.

Sur la deuxième partie de l'année nous avons écrité des valeurs plutôt défensives à l'image de santé. En termes de positionnement géographique, nous avons renforcé nos titres Chinois et début d'année et, plus significativement, au cours du dernier trimestre.

Notre exposition géographique a quelque peu évolué en fin d'année avec toujours l'Europe en première position, à hauteur de 43%, l'Amérique du Nord, en deuxième position à 32% à fin décembre. Le poids de la Chine a significativement augmenté suite à nos renforcements mais également un effet marché et représente à fin décembre 22%. Nos trois principales expositions sectorielles sont les industrielles, principalement européennes, la technologie, avec des valeurs chinoises mais aussi américaines et les services. Notre exposition sectorielle et géographique pourrait évoluer dans le temps, notre gestion étant libre de s'éloigner de l'indice de référence défini pour le fonds.

(1) Source : Bloomberg, 30/12/2022.

(2) Source : Banque mondiale, décembre 2022.

(3) Titre de créance émis par des entreprises ou États dont la notation est comprise entre AAA et BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's.

(4) Les obligations "High Yield" (ou à haut rendement) sont émises par des entreprises ou États présentant un risque crédit élevé. Leur notation financière est inférieure à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's.

(5) Politique monétaire ayant pour objectif de lutter contre l'inflation.

(6) Dollar par rapport à un panier de devises.

(7) West Texas Intermediate : type de pétrole brut utilisé comme référence dans la fixation des prix du baril.

(8) Source : Rothschild & Co Asset Management Europe, 30/12/2022.

Au titre de l'année 2022, **les performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Valor 4Change Global Equity sont les suivantes :

Indicateur	- 13,01 %
R-co Valor 4Change Global Equity C EUR	- 5,78 %
R-co Valor 4Change Global Equity CL EUR	- 5,13 %
R-co Valor 4Change Global Equity F EUR	- 6,60 %
R-co Valor 4Change Global Equity I EUR	- 4,66 %
R-co Valor 4Change Global Equity NI EUR	- 4,51 %
R-co Valor 4Change Global Equity P EUR	- 5,23 %
R-co Valor 4Change Global Equity R EUR	- 7,02 %

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>		
RMM COURT TERME C	12 474 757	€
INTESA SAN PAOLO	1 561 828	€
GENMAB	945 727	€
THE WALT DISNEY	859 271	€
<b>Ventes</b>		
RMM COURT TERME C	10 554 320	€
CAIXABANK	1 376 090	€
EQUINOR ASA	1 194 815	€
ASTRAZENECA PLC	988 214	€

\*\*\*\*\*

## (VI) Compartiment R-CO CONVICTION CREDIT 12M

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

L'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads.

L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Dans ce contexte, R-co Conviction Crédit 12M ressort en baisse de 1.91% sur la part C et 1.63% sur la part I. Le fonds a décollecté au cours de l'année, de l'ordre de 30% des encours enregistrés en début d'année, cela nous a permis tout au long de la période de sortir nos investissements les moins performants et de dé-risquer le portefeuille en écrétant nos lignes à taux fixes, plus sensibles à la remontée des taux. Ainsi faisant, nous finissons l'année avec une performance relative au marché plutôt acceptable, un profil de risque contenu et un taux actuariel autour des 3.5%

Au titre de l'année 2022, **les performances** de l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment R-co Conviction Crédit 12M sont les suivantes :

Indicateur	-	1,25 %
R-co Conviction Crédit 12 M C EUR	-	1,91 %
R-co Conviction Crédit 12 M D EUR	-	1,92 %
R-co Conviction Crédit 12 M IC EUR	-	1,63 %
R-co Conviction Crédit 12 M P EUR	-	1,73 %

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>		
RMM COURT TERME C	242 190 771	€
AMAD CM FLR 01-24	6 606 798	€
COLO FINA FLR 05-24	6 513 195	€

	TEOL VO 2.625 01-23	6 454 504	€
<b>Ventes</b>			
	RMM COURT TERME C	246 291 238	€
	SOCGEN 4 06/07/23	8 725 449	€
	DELL BA 0.625 10-22	7 447 500	€
	ABN AMRO 7.125 % 22	7 386 857	€

\*\*\*\*\*

### **(VII) Compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity**

Dans un environnement économique marqué par la normalisation des politiques monétaire et l'assèchement des liquidités disponibles sur les marchés, les actifs risqués et les valeurs de croissance ont fait face un retracement marqué par une compression des multiples de valorisation. En tant que thématique d'innovation, les valeurs associées à la technologie Blockchain été logiquement pénalisée par ce contexte de marché.

Pour ces premiers mois d'existence, l'allocation du fonds a été structurée sur des thématiques transverses démontrant des usages tangibles de la technologie blockchain. Le fonds a naturellement déployé une exposition aux acteurs intervenant dans les actifs digitaux qui ont subi une forte volatilité à la suite des différents évènements propres à ce marché.

Mais le fonds a également été investi dans des valeurs associées au thématiques suivantes : les infrastructures blockchains, les applications industrielles de la blockchain dans les domaines de la traçabilité et le suivi des chaines logistiques ainsi que la thématique Web 3.0.

Pour 2023, nous restons prudemment optimistes et sélectivement opportunistes. Prudemment optimiste dans la mesure où l'environnement macroéconomique pourrait encore comprimer la liquidité et sélectivement opportuniste dans la mesure où certaines sociétés de grande qualité commencent à présenter des niveaux de valorisation attractifs à la suite de la liquidation aveugle du marché.

La valorisation des actions technologiques a fortement diminué au cours des 12 derniers mois et représentera, par conséquent, un point d'attention particulier pour la gestion.

Les fortes mesures de réduction des coûts annoncées par les acteurs de l'industrie, l'accent mis sur la génération future de trésorerie et l'expansion des marges devraient orienter davantage les programmes de gestion des entreprises de qualité du secteur.

Les fusions et acquisitions et la consolidation du secteur devraient probablement s'accélérer à mesure que les actifs sont réévalués de manière raisonnable et, plus important encore, à mesure que la réglementation gagne en clarté à l'échelle mondiale.

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>			
	RMM COURT TERME C	4 335 494	€
	COINBASE GLOBA-A	1 817 243	€
	GALAXY DIGITAL H	1 427 204	€
	SILVERGATE CAP- A	1 379 536	€
<b>Ventes</b>			

RMM COURT TERME C	4 112 682	€
CONCORD ACQUIS-A	914 675	€
FAR PEAK ACQUI-A	521 559	€
EPAM SYSTEMS INC	289 421	€

\*\*\*\*\*

### **(VII) Compartiment R-co Target 2028 IG**

En 2022, la Fed et la BCE ont commencé à remonter leurs taux directeurs. La Fed a monté son taux directeur dès le début d'année, ce dernier passant de 0,25% à 4,5% entre janvier et décembre. De son côté, la BCE a entamé la hausse de ses taux directeurs en juillet, le taux de dépôt est passé de -0,5% à 2%.

L'action des banques centrales a provoqué une hausse des taux longs dès le début de l'année 2022. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a mis cette hausse des taux en pause de manière momentanée pendant la première quinzaine de février. Mais les taux ont très rapidement repris le chemin de la hausse avec la flambée des prix des matières premières. Les anticipations d'inflation ont fortement progressé et ont atteint 2,98% en Allemagne et 3,04% aux Etats-Unis à 10 ans au mois d'avril.

Les données d'inflation publiées ont accéléré la montée des taux qui ont atteint les 1,78% sur le 10 ans allemand (+190 pb par rapport à début 2022) et 3,48% sur le 10 ans américain (+ 185 pb) avant l'été. En réaction à ces chiffres très élevés, la BCE a augmenté ses taux directeurs pour la première fois de l'année en juillet.

Les signes d'un ralentissement économique ont mis une pression baissière sur les taux d'Etat au cours de l'été. Celle-ci aura été de courte durée, les banques centrales poursuivant leur resserrement monétaire pour lutter contre l'inflation. Les taux souverains ont rebondi fortement dès début août pour terminer l'année à 3,88% pour le 10 ans américain et 2,57% pour le 10 ans allemand. Les anticipations d'inflation à 10 ans finissent quant à elles autour de 2,30% des deux côtés de l'Atlantique.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été très difficile pour le marché du crédit. Les spreads sur l'Investment Grade et le High Yield n'ont cessé de s'écarter du début de l'année à mi-octobre. Le spread sur l'Investment Grade s'est écarté de 136 pb et a atteint 247 pb. Sur le High Yield, le spread a touché 716 pb après une tension de 361 pb. La baisse du prix du gaz et de bonnes publications d'entreprises au 4ème trimestre ont permis une détente des spreads. L'Investment Grade s'est resserré de 66 pb et le High Yield de 147 pb pour finir respectivement l'année à 181 pb et 569 pb. En 2022, l'Investment Grade enregistre une baisse de 14% et le High Yield, quant à lui, a perdu 11,5%.

Ce compartiment a été créé le 9 septembre 2022. Nous avons commencé à l'investir en ligne avec un portefeuille modèle quand c'était possible. Nous avons par la suite suivi la progression des encours en le diversifiant pour atteindre une centaine d'émissions Investment Grade en fin d'année.

Sa performance à l'équilibre sur la période est en ligne avec l'évolution des taux souverains et des primes de risque, dans un canal de performance entre -4% et +2.80%. Au 31 décembre, son rendement brut est de 4.99% pour une maturité moyenne des investissements de 5.2 années.

**Les principaux mouvements** intervenus sur le compartiment au cours de l'exercice sont les suivants :

<b>Achats</b>
---------------

RMM COURT TERME C	102 503 598	€
COOP RA 4.625 01-28	6 097 714	€
TECH EN 1.125 05-28	6 089 124	€
ARCE MI 4.875 09-26	6 060 0318	€
<b>Ventes</b>		
RMM COURT TERME C	85 437 539	€

\*\*\*\*\*

## **D/ Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice écoulé**

- **Le 1er janvier 2022**

La documentation réglementaire de la SICAV a été mise en conformité avec le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit Règlement « Taxonomie »),

- ✓ Modification de l'objectif l'investissement durable du compartiment **R-co Valor 4Change Global Equity** au sens de l'article 9 du Règlement SFDR,
- ✓ Modification de la méthodologie de calcul de la commission de surperformance des compartiment **R-co Thematic New Consumer Trends et R-co Valor 4Change Global Equity**,
- ✓ Modification de l'indicateur de référence du compartiment **R-co Conviction Credit 12M Euro** : l'indice EONIA a été remplacé par l'indice [ESTER capitalisé + 0,085%] dans le cadre de la transition de l'EONIA vers l'ESTER.

- **Le 1er juin 2022**

Refonte de la grille tarifaire des commissions de mouvement sur l'ensemble des compartiments de la Sicav.

- **Le 8 juillet 2022 :**

- ✓ **R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity**,
  - Eligibilité au Plan Epargne Action (PEA)
- ✓ **R-co Conviction Credit 12M**,
  - Suppression de la catégorie d'actions MF EUR,
- ✓ **R-co Thematic New Consumer Trends et R-co Conviction Subfin**
  - Modification du pourcentage minimum d'alignement des compartiments sur la taxonomie au sens du Règlement (UE) 2020/852,
- ✓ **R-co Valor 4Change Global Equity**
  - Suppression des montants minimums de souscription initiale applicables aux actions « C EUR », « D EUR », « F EUR » et « R EUR »;
  - Augmentation des commissions de souscription non acquises au Compartiment applicables aux actions « C EUR » et « D EUR » à 4,50% taux maximum (contre 2,50%) ;
  - Suppression des commissions de souscription non acquises au Compartiment applicables aux actions « R EUR » ;
- ✓ Création du compartiment **R-co Thematic Blockchain Global Equity**



- **Le 9 septembre 2022 :**
  - Création du compartiment R-co Target 2028 IG
- **Le 1<sup>er</sup> novembre 2022 :**
  - ✓ **R-co Conviction Credit 12M,**
    - Augmentation, dans la limite du taux maximum de frais de gestion financière indiqué dans le prospectus du Compartiment, des frais de gestion réels de toutes ses classes d'actions, à l'exception de ceux des actions C EUR et D EUR.
- **Crise Russo-Ukrainienne**

Les compartiments listés ci-dessous n'ont pas été de manière directe impactés par la crise en Ukraine.

- R-co Thematic New Consumer Trends
- R-co Valor 4Change Global Equity
- R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity
- R-co Conviction Credit 12M
- R-co 4Change Net Zero Equity Euro
- R-co Conviction Subfin
- R-co Thematic Blockchain Global Equity
- R-co Target 2028 IG

En effet, ils ne détiennent aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances des compartiments étant corrélées à ces différents marchés, ils ont également connu une hausse de leur volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

## ***E / Changements substantiels à venir sur l'exercice en cours***

- **Le 1er janvier 2023**
  - ✓ **R-co Target 2028 IG**
    - Raccourcissement de la période de commercialisation du compartiment (aujourd'hui de 30 mois, soit jusqu'au 9 mars 2025) au 31 décembre 2023.
  - ✓ **R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity,**
    - Suppression du minimum d'investissement de l'action C EUR
  - ✓ **R-co 4Change Net Zero Equity Euro**
    - Suppression du minimum d'investissement de l'action C EUR et baisse des frais d'entrée de 4,5% à 3% pour les actions I EUR et MF EUR.
  - ✓ **R-co Valor 4Change Global Equity**
    - Baisse des frais d'entrée des actions C EUR et D EUR à 3 %
  - ✓ **R-co Thematic Blockchain Global Equity**
    - Mise en place d'un dispositif de plafonnement des demandes de rachats (dit « gate »)



- Abaissement de la commission de souscription non acquise au compartiment à 3% maximum pour toutes les actions (en lieu et place de 4% maximum pour les actions C EUR et I EUR, et 4,5 % maximum pour les actions CL EUR et P EUR).

A cette occasion, la documentation réglementaire de votre SICAV a été mise à jour afin de prendre également en compte (i) le passage au Document d'Informations Clés (DIC PRIIPS) en remplacement du DICI, (ii) la mise en place de l'annexe précontractuelle (dite « Annexe SFDR »).

- **Projet de création d'un nouveau compartiment de la SICAV dénommé « RMM Court Terme » :**

Un projet de fusion-absorption du FCP RMM Court Terme par le compartiment homonyme de la SICAV est actuellement en cours.

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 26 avril 2023.

- **Projet de fusion-absorption du compartiment R-co Thematic New Consumer Trends par la SICAV R-co Valor**

Un projet de fusion-absorption du compartiment R-co Thematic New Consumer Trends par la SICAV R-co Valor est actuellement en cours.

Cette opération s'effectuera sur la base des valeurs liquidatives datées du 23 juin 2023 sous réserve de l'agrément de l'opération de fusion par l'AMF et de l'approbation de la fusion par les Assemblées Générales Extraordinaires des actionnaires des SICAV R-co 2 et R-co Valor.

- **Le 10 mars 2023**

- ✓ **R-co Thematic Blockchain Global Equity**

- Modification de la stratégie d'investissement du compartiment R-co Thematic Blockchain Global Equity en supprimant le critère géographique s'agissant de la place de cotation des entreprises

- ✓ **R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity,**

- Augmentation des commissions de souscription non acquises au compartiment applicables aux actions « C EUR », « NI EUR » et « P EUR » à 3% taux maximum (contre 1% taux maximum actuellement).

- ✓ **R-co Target 2028 IG**

- Suppression du mécanisme de swing pricing durant la période de monétisation (à compter du 1er janvier 2028),.

### ***F/ Techniques de gestion efficace du portefeuille, instruments financiers dérivés***

La SICAV n'utilise pas les techniques de gestion efficace de portefeuille et n'a pas eu recours aux TRS au cours de l'exercice.

Les Compartiments listés ci-dessous ont eu recours aux instruments dérivés, tels que les options et/ou swaps et/ou futures.

	Instruments dérivés			
	Options	Swaps	Futures	Change à terme
R-co 4change Net Zero Equity Euro			X	

<i>R-co Conviction Subfin</i>				X
<i>R-co Thematic BlockChain Global Equity</i>				X
<i>R-co Valor 4Change Global Equity</i>				X

\*  
\* \* \*

### III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### ***A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires en vue d'obtenir le meilleur résultat possible***

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com./fr/informations-reglementaires/>.

#### ***B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice***

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

#### **Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres**

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

### **Clé de répartition constatée**

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/> .

## ***C/ Politique ESG et Transition énergétique***

### **• R-co Thematic New Consumer Trends**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

### **• R-co 4Change Inclusion Handicap Equity**

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à surperformer son indicateur de référence tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères de durabilité ci-dessus.

Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Objectif d'investissement durable » sera jointe au présent rapport.

### **• R-co 4Change Net Zero Equity Euro**

Le Compartiment a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR. Le Compartiment vise à surperformer son indicateur de référence tout en poursuivant des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance comme exposé dans les critères de durabilité ci-dessus. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Objectif d'investissement durable » sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Subfin**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Valor 4change Global Equity**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Conviction Credit 12M EURO**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Target 2028 IG**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

- **R-co Thematic BlockChain Global Equity**

Le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et des pratiques de bonne gouvernance. Pour plus de détails, une annexe relative aux informations périodiques dite « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » établie conformément aux règlements (UE) 2019/2088 et 2020/852 sera jointe au présent rapport.

## ***D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la Sicav***

- **Politique de vote**

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

- **Exercice des droits de vote**

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>.

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Sur l'exercice 2022, les assemblées auxquelles les Compartiments de la SICAV ont pris part, le cas échéant, sont précisées ci-dessous.

- **Compartiment R-co Valor 4Change Global Equity**

ISIN	Société	Date	
CH0012221716	ABB Ltd.	24/03/2022	30 236
CH0012221716	ABB Ltd.	24/03/2022	30 236
CH0012221716	ABB Ltd.	07/09/2022	37 541
CH0012221716	ABB Ltd.	07/09/2022	37 541
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	25 902
CA0084741085	Agnico Eagle Mines Limited	29/04/2022	17 311
KYG017191142	Alibaba Group Holding Limited	30/09/2022	88 800
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	71 013
ES0109067019	Amadeus IT Group SA	22/06/2022	21 631

BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	27/04/2022	7 365
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	8 560
BMG0750C1082	Axalta Coating Systems Ltd.	08/06/2022	31 675
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	24 473
ES0140609019	CaixaBank SA	07/04/2022	338 494
CA13645T1003	Canadian Pacific Railway Limited	27/04/2022	14 104
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	5 288
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	20 072
US22266M1045	Coursera. Inc.	12/05/2022	26 345
HK1093012172	CSPC Pharmaceutical Group Limited	26/05/2022	826 000
US23918K1088	DaVita Inc.	09/06/2022	7 986
PTEDP0AM0009	EDP-Energias de Portugal SA	06/04/2022	246 114
FR0000130452	Eiffage SA	20/04/2022	12 026
GB00BMJ6DW54	Informa Plc	16/06/2022	114 906
INE009A01021	Infosys Limited	25/06/2022	114 906
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	577 976
CA46579R1047	Ivanhoe Mines Ltd.	29/06/2022	142 844
FR0000121485	Kering SA	28/04/2022	1 417
KYG525681477	Kingdee International Software Group Company Limited	18/05/2022	603 000
FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	1 430
US58733R1023	MercadoLibre. Inc.	08/06/2022	1 378
US5949181045	Microsoft Corporation	13/12/2022	4 997
US6174464486	Morgan Stanley	26/05/2022	8 280
US6516391066	Newmont Corporation	21/04/2022	10 630
CNE1000003X6	Ping An Insurance (Group) Co. of China Ltd.	29/04/2022	111 000
AN8068571086	Schlumberger N.V.	06/04/2022	30 665
US8486371045	Splunk Inc.	16/06/2022	8 481
US87165B1035	Synchrony Financial	19/05/2022	22 049
CA8787422044	Teck Resources Limited	27/04/2022	30 007
KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	29 300
KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	29 300
US2546871060	The Walt Disney Company	09/03/2022	6 679
KYG8918W1069	Tongcheng Travel Holdings Limited	31/05/2022	640 400
KYG8918W1069	Tongcheng Travel Holdings Limited	08/09/2022	640 400
FR0013176526	Valeo SA	24/05/2022	32 737
US92532F1003	Vertex Pharmaceuticals Incorporated	18/05/2022	1 980
SE0000115446	Volvo AB	06/04/2022	47 896

### • Compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro

ISIN	Société	Date	
FR0000120404	Accor SA	20/05/2022	48 771
NL0000303709	AEGON NV	31/05/2022	418 860
NL0000235190	Airbus SE	12/04/2022	36 678
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	119 837
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	20 021
BE0974293251	Anheuser-Busch InBev SA/NV	27/04/2022	41 770
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	172 646
FR0000051732	ATOS SE	18/05/2022	41 974
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	144 041
FR0000131104	BNP Paribas SA	17/05/2022	71 467
FR0000120503	Bouygues SA	28/04/2022	81 242
ES0140609019	CaixaBank SA	07/04/2022	829 458
FR0000125338	Capgemini SE	19/05/2022	20 611
FR0000120172	Carrefour SA	03/06/2022	123 800
FR0000125007	Compagnie de Saint-Gobain SA	02/06/2022	66 810
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	13/05/2022	13 128

FR0000120644	Danone SA	26/04/2022	48 944
DE0005552004	Deutsche Post AG	06/05/2022	45 091
DE0005557508	Deutsche Telekom AG	07/04/2022	150 512
PTEDP0AM0009	EDP-Energias de Portugal SA	06/04/2022	455 610
IT0003128367	Enel SpA	19/05/2022	305 112
IT0003132476	Eni SpA	11/05/2022	128 643
FR0000121147	Faurecia SE	01/06/2022	76 067
ES0148396007	Industria de Diseno Textil SA	12/07/2022	118 035
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	1 370 020
FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	15 125
DE0007100000	Mercedes-Benz Group AG	29/04/2022	43 813
FI0009000681	Nokia Oyj	05/04/2022	393 864
FR0000133308	Orange SA	19/05/2022	165 651
DE000PSM7770	ProSiebenSat.1 Media SE	05/05/2022	176 677
FR0000120578	Sanofi	03/05/2022	70 211
DE0007164600	SAP SE	18/05/2022	28 823
FR0000121972	Schneider Electric SE	05/05/2022	22 037
DE0007236101	Siemens AG	10/02/2022	19 956
FR0000130809	Societe Generale SA	17/05/2022	117 352
FR0000121220	Sodexo SA	19/12/2022	34 021
BE0003470755	Solvay SA	10/05/2022	15 118
NL0000226223	STMicroelectronics NV	25/05/2022	88 908
NL0014559478	Technip Energies NV	05/05/2022	189 749
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	77 573
IT0005239360	UniCredit SpA	08/04/2022	204 283
IT0005239360	UniCredit SpA	14/09/2022	208 899
FR0000127771	Vivendi SE	25/04/2022	151 194
AT0000831706	Wienerberger AG	03/05/2022	28 267

## • Compartment R-co Thematic New Consumer Trends

ISIN	Société	Date	
US00507V1098	Activision Blizzard. Inc.	28/04/2022	6300
US00507V1098	Activision Blizzard. Inc.	21/06/2022	6300
NL0012969182	Adyen NV	01/06/2022	150
KYG017191142	Alibaba Group Holding Limited	30/09/2022	722
US0231351067	Amazon.com. Inc.	25/05/2022	210
IT0004056880	Amplifon SpA	22/04/2022	7500
US0378331005	Apple Inc.	04/03/2022	4500
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	6000
US0584981064	Ball Corporation	27/04/2022	6860
US08862E1091	Beyond Meat. Inc.	24/05/2022	5040
US09857L1089	Booking Holdings Inc.	09/06/2022	287
US12047B1052	Bumble Inc.	07/06/2022	6300
US1468691027	Carvana Co.	02/05/2022	2800
US22160K1051	Costco Wholesale Corporation	20/01/2022	2700
US22266M1045	Coursera. Inc.	12/05/2022	17500
US28176E1082	Edwards Lifesciences Corporation	03/05/2022	4200
FR0012435121	Elis SA	19/05/2022	24000
FR0000121667	EssilorLuxottica SA	25/05/2022	5400
US29786A1060	Etsy. Inc.	15/06/2022	3600
FR0014000MR3	Eurofins Scientific SE	26/04/2022	4500
US37045V1008	General Motors Company	13/06/2022	7560

FR0010929125	ID Logistics Group	31/05/2022	900
FR0000073298	Ipsos SA	17/05/2022	8500
FR0000121485	Kering SA	28/04/2022	300
FR0000120321	L'Oreal SA	21/04/2022	1400
US5500211090	lululemon athletica inc.	08/06/2022	1050
FR0000121014	LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	21/04/2022	1500
US57636Q1040	Mastercard Incorporated	21/06/2022	1000
US58733R1023	MercadoLibre. Inc.	08/06/2022	350
US30303M1027	Meta Platforms. Inc.	25/05/2022	2870
US5949181045	Microsoft Corporation	13/12/2022	424
CH0038863350	Nestle SA	07/04/2022	7000
US64110L1061	Netflix. Inc.	02/06/2022	1750
US6541061031	NIKE. Inc.	09/09/2022	1414
US70450Y1038	PayPal Holdings. Inc.	02/06/2022	3150
US72703H1014	Planet Fitness. Inc.	02/05/2022	6300
FR0013227113	Soitec SA	26/07/2022	1750
FR0013199916	Somfy SA	01/06/2022	2700
LU1778762911	Spotify Technology SA	20/04/2022	4200
US87918A1051	Teladoc Health. Inc.	26/05/2022	4410
FR0000051807	Teleperformance SE	14/04/2022	3600
US5184391044	The Estee Lauder Companies Inc.	18/11/2022	368
US8725401090	The TJX Companies. Inc.	07/06/2022	7000
US2546871060	The Walt Disney Company	09/03/2022	12200
FR0005691656	Trigano SA	07/01/2022	4500
FR0005691656	Trigano SA	19/04/2022	3800
US90353T1007	Uber Technologies. Inc.	09/05/2022	17500
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield SE	11/05/2022	5000
NL0015000IY2	Universal Music Group NV	12/05/2022	10500
FR0000125486	VINCI SA	12/04/2022	4200
FR0004045847	Voyageurs du Monde SA	09/06/2022	2200
US9311421039	Walmart Inc.	01/06/2022	2100
US94106L1098	Waste Management. Inc.	10/05/2022	3500
US98978V1035	Zoetis Inc.	19/05/2022	3500

- **Compartment R-co 4Change Inclusion & Handicap**

ISIN	Société	DATE	
DE000A1EWWW0	adidas AG	12/05/2022	500
FR0010340141	Aeroports de Paris SA	17/05/2022	1 550
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	3 800
DE0008404005	Allianz SE	04/05/2022	2 550
FR0010220475	Alstom SA	12/07/2022	12 600
IT0004056880	Amplifon SpA	22/04/2022	6 100
FR0004125920	Amundi SA	18/05/2022	4 800
GB0000536739	Ashtead Group Plc	06/09/2022	1 550
NL0010273215	ASML Holding NV	29/04/2022	1 100
SE0007100581	Assa Abloy AB	27/04/2022	7 500
IT0000062072	Assicurazioni Generali SpA	27/04/2022	12 800
GB0009895292	AstraZeneca Plc	29/04/2022	3 200
FR0000051732	ATOS SE	18/05/2022	7 500
GB0002162385	Aviva Plc	09/05/2022	17 000
FR0000120628	AXA SA	28/04/2022	14 500
FR0013280286	bioMerieux SA	23/05/2022	3 450
FR0000120503	Bouygues SA	28/04/2022	10 400
GB0031743007	Burberry Group Plc	12/07/2022	17 200
FR0000045072	Credit Agricole SA	24/05/2022	19 000
IE0001827041	CRH Plc	28/04/2022	8 200
GB00BJFFLV09	Croda International Plc	20/05/2022	1 700



FR0000120644	Danone SA	26/04/2022	6 250
FR0000130452	Eiffage SA	20/04/2022	3 600
SE0000163628	Elektro AB	25/08/2022	17 000
IT0003128367	Enel SpA	19/05/2022	53 000
DE000A0LD6E6	Gerresheimer AG	08/06/2022	1 500
DK0010272632	GN Store Nord A/S	09/03/2022	7 600
ES0144580Y14	Iberdrola SA	16/06/2022	27 500
IT0000072618	Intesa Sanpaolo SpA	29/04/2022	162 000
DK0060542181	ISS A/S	07/04/2022	16 200
GB00B5N0P849	John Wood Group Plc	22/06/2022	35 000
GB00B5N0P849	John Wood Group Plc	03/08/2022	35 000
BE0003565737	KBC Group SA/NV	05/05/2022	4 100
IE00BZ12WP82	Linde Plc	25/07/2022	1 250
CH0013841017	Lonza Group AG	05/05/2022	450
CH0013841017	Lonza Group AG	05/05/2022	450
DE0006599905	Merck KGaA	22/04/2022	2 550
FI0009014575	Metso Outotec Oyj	21/04/2022	26 000
CH0012005267	Novartis AG	04/03/2022	4 850
DK0060534915	Novo Nordisk A/S	24/03/2022	1 800
NL0012169213	QIAGEN NV	23/06/2022	6 800
ES0173093024	Red Electrica Corp. SA	06/06/2022	17 600
GB00B2B0DG97	RELX Plc	21/04/2022	6 800
DK0010219153	ROCKWOOL A/S	31/08/2022	1 050
DK0010219153	Rockwool International A/S	06/04/2022	920
NL0009432491	Royal Vopak NV	20/04/2022	4 000
DE0007164600	SAP SE	18/05/2022	3 900
FR0000121972	Schneider Electric SE	05/05/2022	1 500
FR0000121709	SEB SA	19/05/2022	4 600
FR0000120966	Societe BIC SA	18/05/2022	6 800
FR0000130809	Societe Generale SA	17/05/2022	10 600
CH0012280076	Straumann Holding AG	05/04/2022	105
CH0012280076	Straumann Holding AG	05/04/2022	105
SE0007100599	Svenska Handelsbanken AB	23/03/2022	31 000
FR0000051807	Teleperformance SE	14/04/2022	930
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	8 000
CH0244767585	UBS Group AG	06/04/2022	12 000
CH0244767585	UBS Group AG	06/04/2022	12 000
FR0013326246	Unibail-Rodamco-Westfield SE	11/05/2022	4 200

## ***E/ Politique de rémunération***

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée

de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du processus d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants <sup>(1)</sup>)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8<sup>ème</sup>, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

*(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.*

\* \* \*

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	27	6,58		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	9	1,50		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés  
Effectifs en ETP*

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
  - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 74.5% d'investissements durables
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 74,51% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 58,13% ont contribué à un objectif environnemental, et 47,86% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 2,01%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
  - Changement climatique
    - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
    - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
    - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
    - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
    - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)
  
- o Emetteurs souverains :
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	28,77	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	40,56	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	418,57	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	40,56	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	459,12	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	9,21	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	12,98	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	133,94	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	12,98	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	146,91	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	624,64	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	4,95	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	72,22	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,09	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0,72	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,18	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,06	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	2,04	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,01	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	57,19	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	4,74	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	38,52	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%



controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	32,27	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	3,55	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

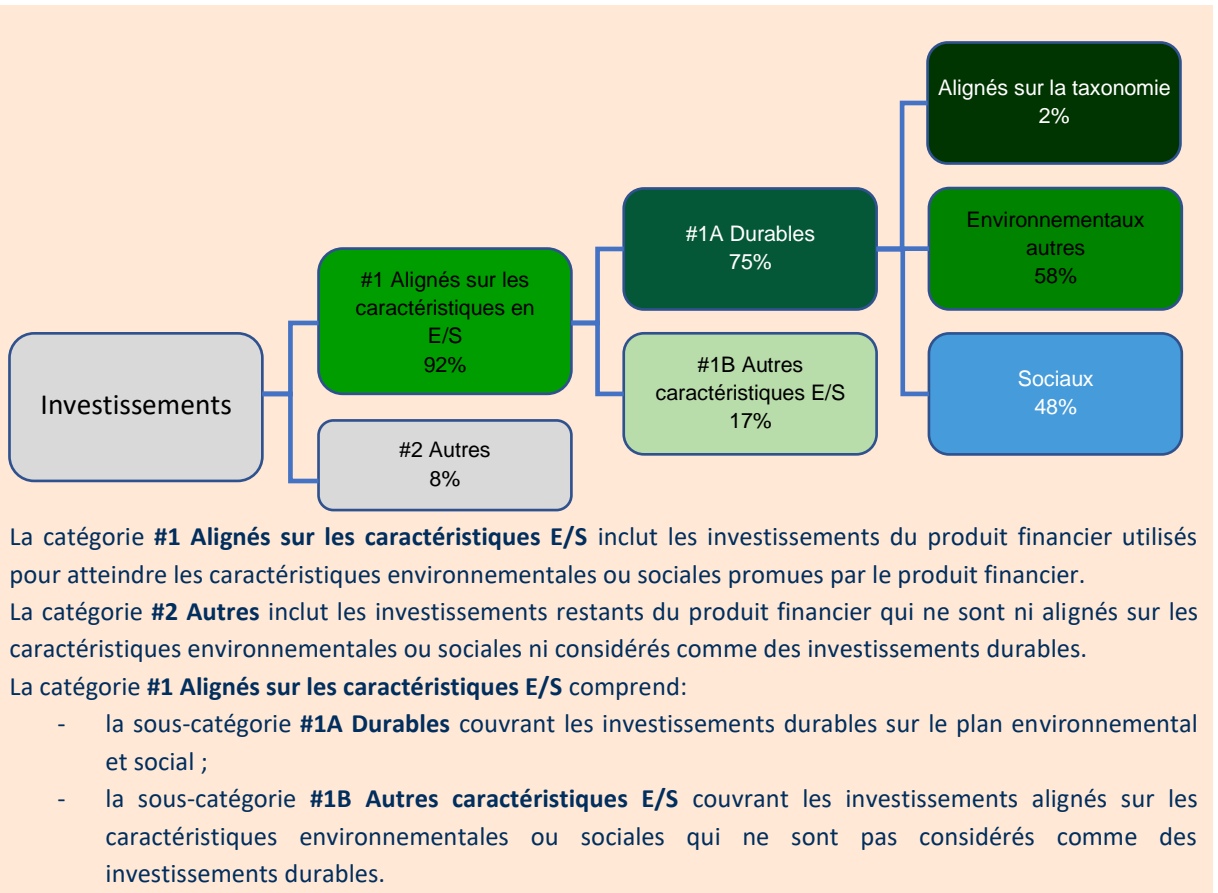
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
L'oreal	Biens de consommation / Luxe	7,10%	France
LVMH	Biens de consommation / Luxe	6,03%	France
Essilorluxottica	Santé	4,75%	France
Nestle Sa-reg	Biens de consommation / Luxe	3,86%	Suisse
Nike Inc -cl B	Biens de consommation	3,67%	Etats-Unis
Walt Disney Co/the	Autres	3,61%	Etats-Unis
Uber Technologies Inc	Technologie / Internet	3,35%	Etats-Unis
Booking Holdings Inc	Services	3,35%	Etats-Unis
Teleperformance	Industrie	3,29%	France
Microsoft Corp	Technologie / Internet	2,82%	Etats-Unis
Amazon.com Inc	Technologie / Internet	2,79%	Etats-Unis
Waste Management Inc	Industrie	2,77%	Etats-Unis
Vinci Sa	Industrie	2,76%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Autres	5,30%
Technologie	26,60%
Urban./Environ.	31,60%
Démographie	36,60%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

#### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de

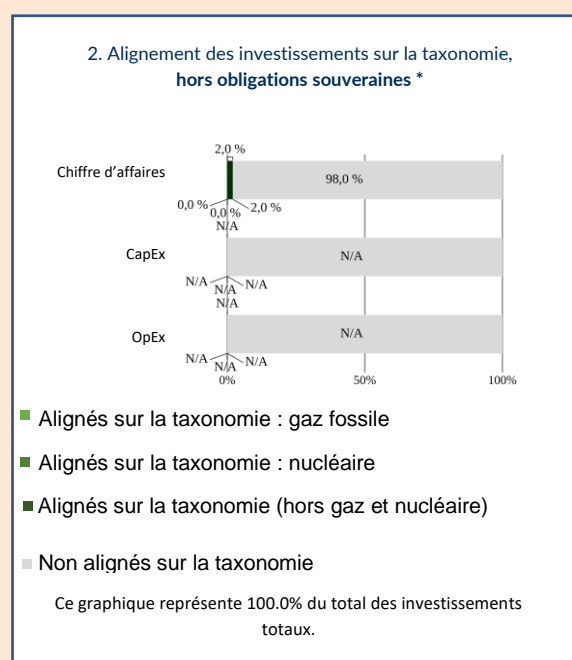
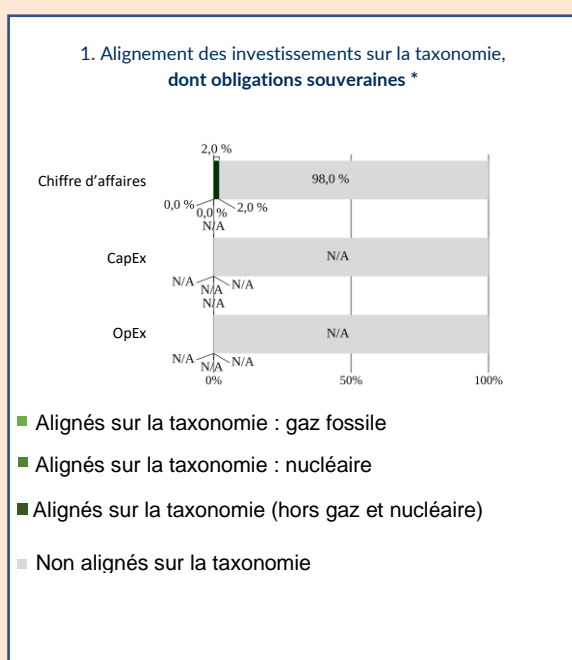
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 58,13% de l'actif net.

### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 47,86% de l'actif net.

### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.


Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# R-co Thematic New Consumer Trends C EUR

Rapport de gestion | ESG

## Notation ESG

### Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.8**

### Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **5.8**

## Taux de couverture

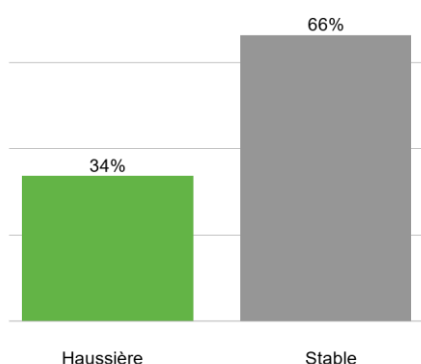
Nombre de titres détenus 38

Nombre de titres notés 36



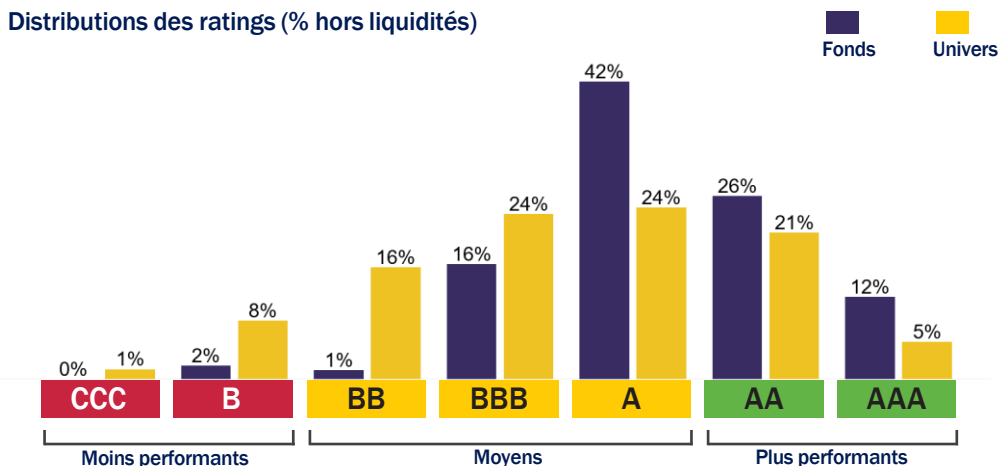
% de l'actif net total du portefeuille

## Évolution des ratings (12 mois)



## Rating ESG

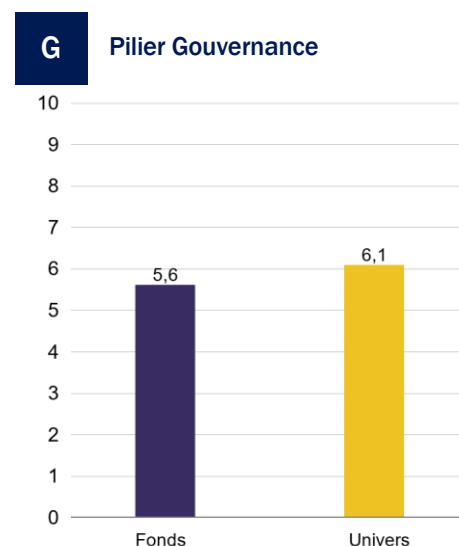
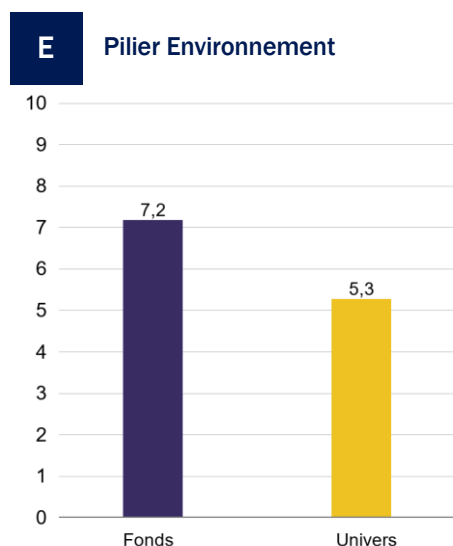
### Distributions des ratings (% hors liquidités)



### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	27.4%	-	-	-	4.5%	-	53.6%	14.7%	27.1%
Industrie	14.9%	-	-	-	-	11.4%	57.0%	31.6%	-
Santé	13.0%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-
Services aux consommateurs	34.3%	7.2%	-	-	-	27.5%	52.0%	10.3%	2.9%
Technologie	9.6%	-	-	19.4%	-	49.7%	-	-	30.9%
OPCVM	0.7%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

## Comparaison des notes ESG par pilier





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du  
portefeuille

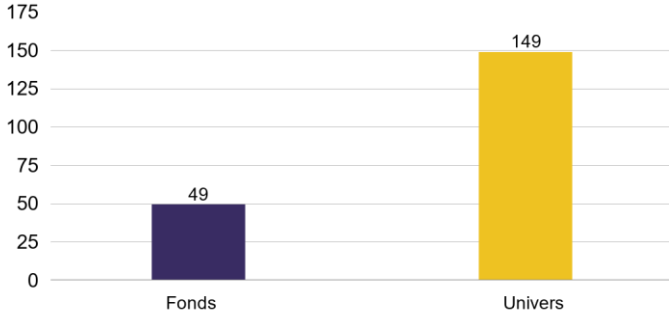
97%

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

-100

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Industrie	15,4%	33,5	68%
Services aux consommateurs	32,9%	7,1	14%
Biens de consommation	28,3%	3,6	7%
<b>Top 3</b>	<b>76,7%</b>	<b>44,3</b>	<b>90%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

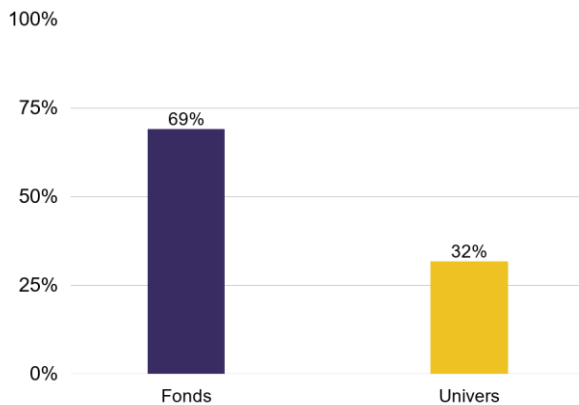
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Waste Management Inc	3,0%	A	5,6	6,5	16,3	28,8	58,4%
Nestle SA	4,2%	AA	6,3	9,6	5,0	2,2	4,4%
Coursera Inc	1,8%	BBB	6,7	1,7	0,0	1,8	3,7%
ESSILORLUXOTTICA	5,1%	AA	6,3	4,9	0,7	1,8	3,6%
MercadoLibre Inc	2,7%	A	9,0	4,0	0,2	1,4	2,8%
<b>Top 5</b>	<b>16,8%</b>				<b>22,3</b>	<b>35,9</b>	<b>72,8%</b>

Note

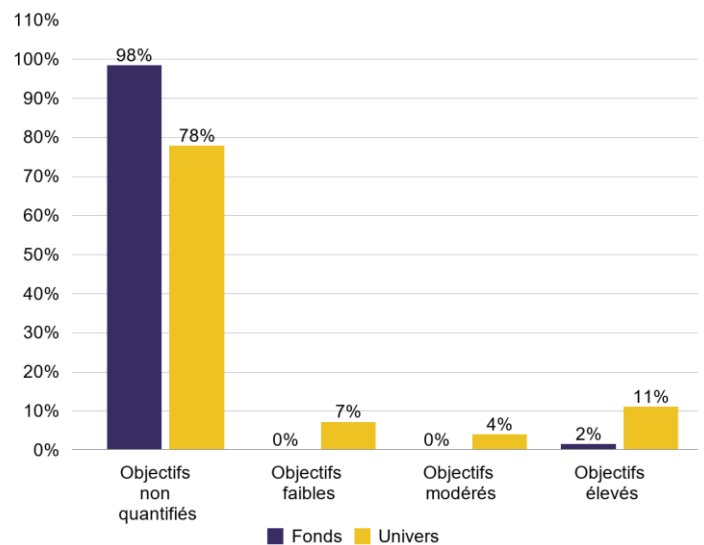
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

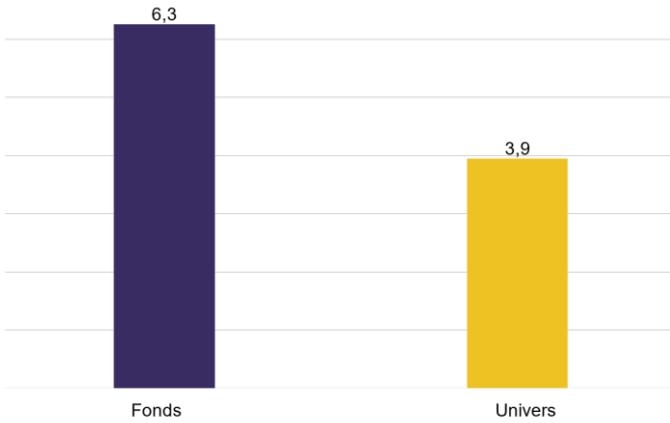


## Transition vers une économie bas carbone

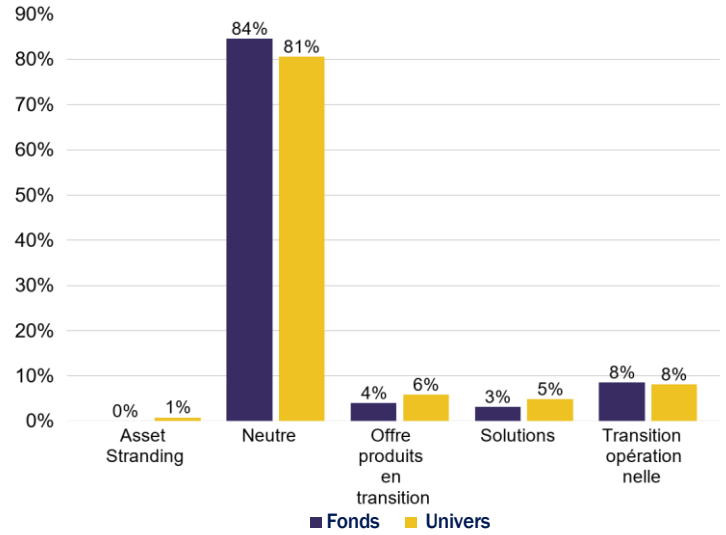
Taux de couverture :

98%

### Score de transition vers une économie bas carbone

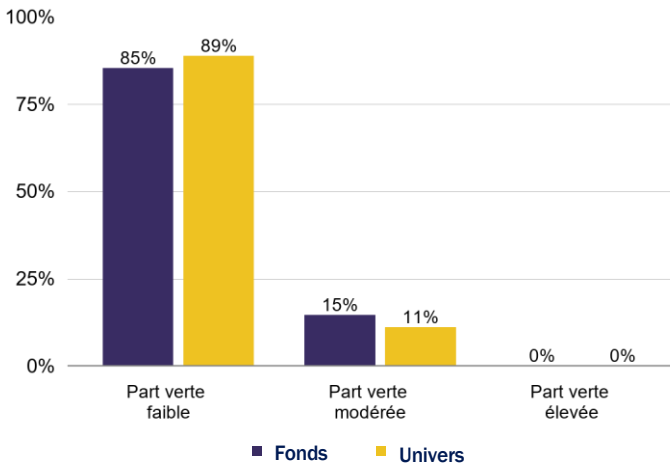


### Répartition des émetteurs par catégorie de transition

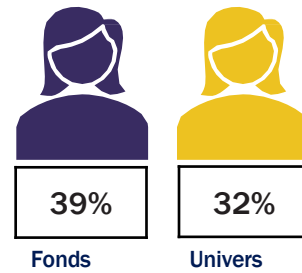


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

### Part verte



### Représentation des femmes au conseil d'administration



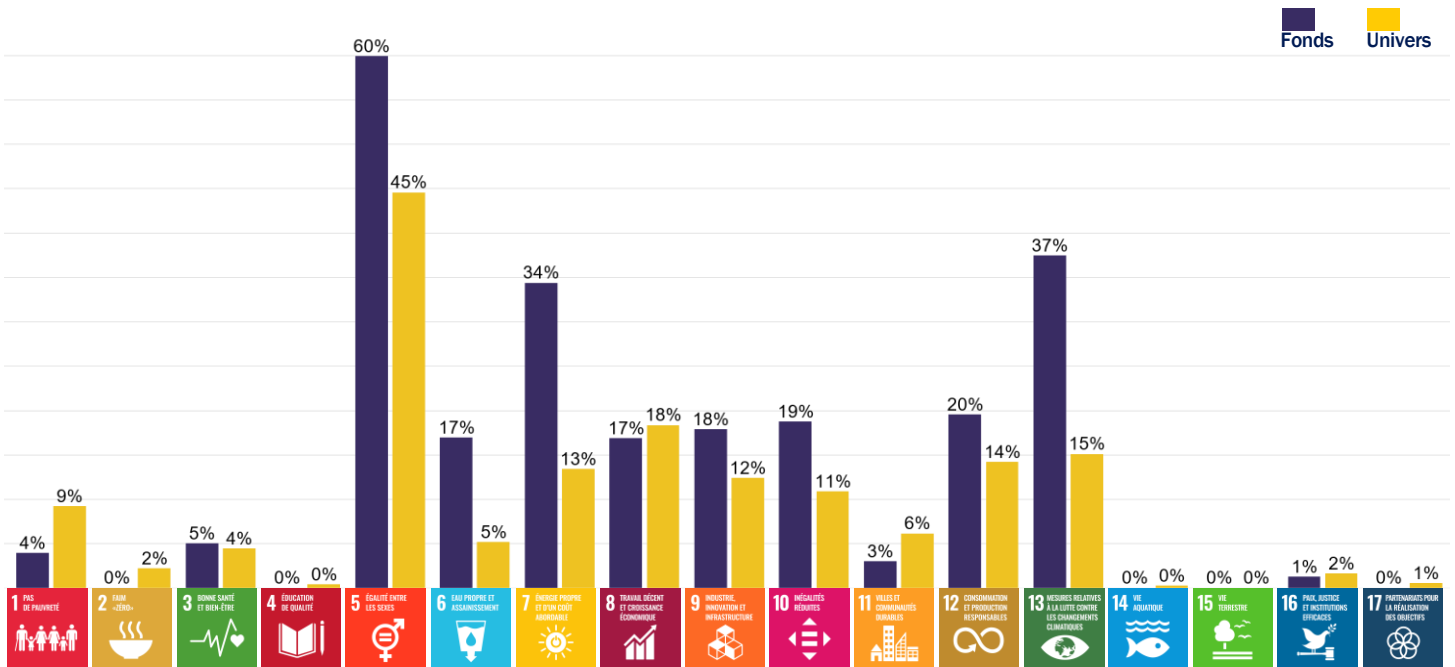
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©





# Objectifs de développement durable

## Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉCONOMIQUE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

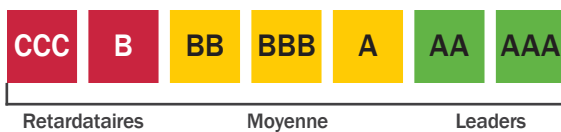
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: R-co Valor  
4Change Global Equity

Identifiant d'entité juridique:  
969500JKALDOPJ9MGB36

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 72%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : 61%**

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de [N/A] d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le R-co Valor 4Change Global Equity fonds a pour objectif durable principal les enjeux suivants :

- La lutte contre le réchauffement climatique,
- La préservation de la biodiversité,
- La sécurité de l'information et protection des données privées,
- La transparence et la qualité de la gouvernance,
- L'intégration des cadres internationaux relatifs au respect des droits humains, en investissant dans des sociétés issues de tous secteurs et engagées à limiter leurs impacts négatifs.

De manière plus générale, les objectifs poursuivis par les émetteurs privés qualifiés d'investissements durables qui composent le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;

- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 84,55% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 71,82% ont contribué à un objectif environnemental, et 61,13% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022 , le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 9,45% . Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants :

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Ainsi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

Afin de renforcer son caractère durable, le fonds applique des exclusions sectorielles sur tout son portefeuille, permettant ainsi de limiter les préjudices environnementaux et sociaux. Les secteurs suivants sont exclus : charbon thermique, pétrole et gaz non conventionnels et conventionnels, production d'électricité, pornographie, jeux de hasard, tabac, et armement.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

De manière générale, l'intégration des principales incidences négatives dans le processus d'investissement est renforcée par l'exclusion de certains secteurs controversés de par leurs impacts environnementaux et/ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds applique les garanties minimales que constituent ces exclusions normatives sur tout le portefeuille :

- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
- Les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
  - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
  - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
  - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



o Emetteurs souverains :

- Droit de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

En complément de ce qui précède, le produit financier considère des PAI supplémentaires, qui sont directement en lien avec la stratégie d'investissement :

- Les rejets dans l'eau (PAI obligatoire Climat 8)
- L'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI obligatoire Social 11)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	1191,77	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	1592,46	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	1592,46	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	1592,46	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	28,62	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	38,24	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	38,24	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	38,24	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	971,92	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,57	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	77,22	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	1,05	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,17	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	6,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	3,95	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation	Secteur F	0,08	GWH/

d'énergie à fort impact climatique			MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,32	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	2,17	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,36	GWH/MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	46,63	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,03	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	48,76	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	9,48	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	33,52	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	42,71	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	4,55	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	4,33%	Zone euro
Alstom	Industrie	4,09%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022



Tongcheng-Elong	Services	3,59%	Chine
Bnp Paribas	Finance / Assurance	3,25%	France
Intesa Sanpaolo	Finance / Assurance	3,22%	Italie
Kingdee International SF	Technologie / Internet	3,22%	Chine
Compagnie De Saint Gobain	Industrie	3,03%	France
Amadeus It Group Sa	Technologie	3,01%	Espagne
Tencent Holdings Ltd	Technologie / Internet	2,96%	Chine
Mercadolibre Inc	Technologie / Internet	2,91%	Uruguay
Alibaba Group Holding Ltd	Technologie / Internet	2,79%	Chine
Walt Disney Co/the	Autres	2,69%	Etats-Unis
Abb Ltd-reg	Industrie	2,67%	Suisse
Teck Resources Ltd-cls B	Minière	2,65%	Canada
Microsoft Corp	Technologie / Internet	2,58%	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

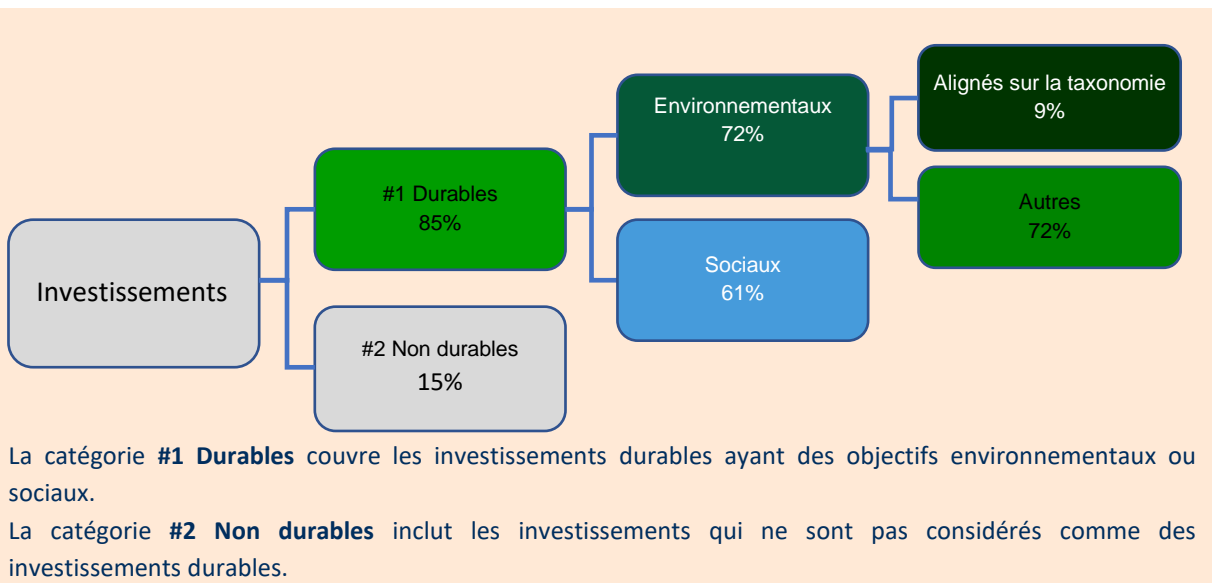
### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	18,00%
Santé	6,80%

Autres	4,40%
Finance	14,90%
Technologie	17,70%
Energie - Produits de base	12,40%
Biens de consommation	6,20%
Télécoms - Services Publics	2,40%
Services	17,30%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

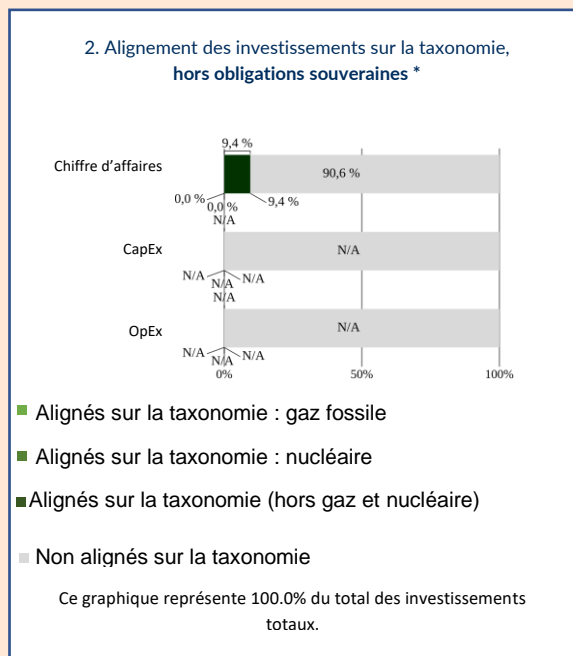
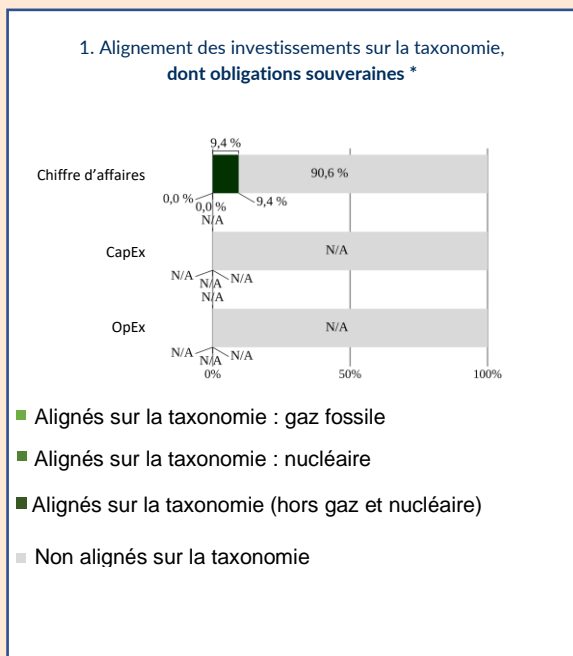
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la commission.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.


## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 71,82% de l'actif net.

## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif social est de 61,13% de l'actif net.

## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire. Nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

Au 30/12/2022, le fonds est investi à 84,55% de l'actif net en investissements durable. Des enjeux techniques liés à quelques données manquantes ou incomplètes auprès de notre prestataire de données MSCI ESG Research, et utilisés dans l'application de notre définition d'investissements durables, ont donné lieu à 11,06% d'émetteurs en attente d'identification comme investissements durables à date du 30/12/2022.

Au-delà de ces quelques informations manquantes, l'ensemble des éléments de notre approche durable - politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG - s'applique via les données externes (base de données / recherches) à disposition et l'analyse qualitative interne, garantissant la prise en compte de garanties environnementales ou sociales minimales.

En vertu de l'annexe précontractuelle entrée en vigueur à partir 1er janvier 2023 et instaurant les exigences en matière d'investissements durables, le portefeuille dispose d'un délai pour se mettre en conformité.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et son objectif d'investissement durable.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

En ligne avec les exigences du label ISR, le fonds dispose d'un rapport de vote dédié publié sur notre site internet. Des éléments plus spécifiques au secteur des énergies fossiles sont également disponibles dans ce rapport, en ligne avec les exigences du label Towards Sustainability.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les objectifs d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A



# R-co Valor 4Change Global Equity C EUR

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.6**

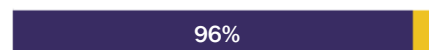
#### Univers de gestion

Rating **BBB** Score/10 **5.5**

### Taux de couverture

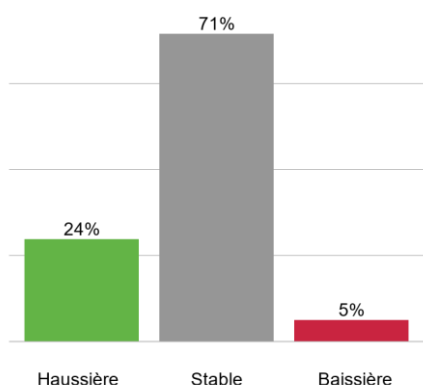
Nombre de titres détenus 46

Nombre de titres notés 44



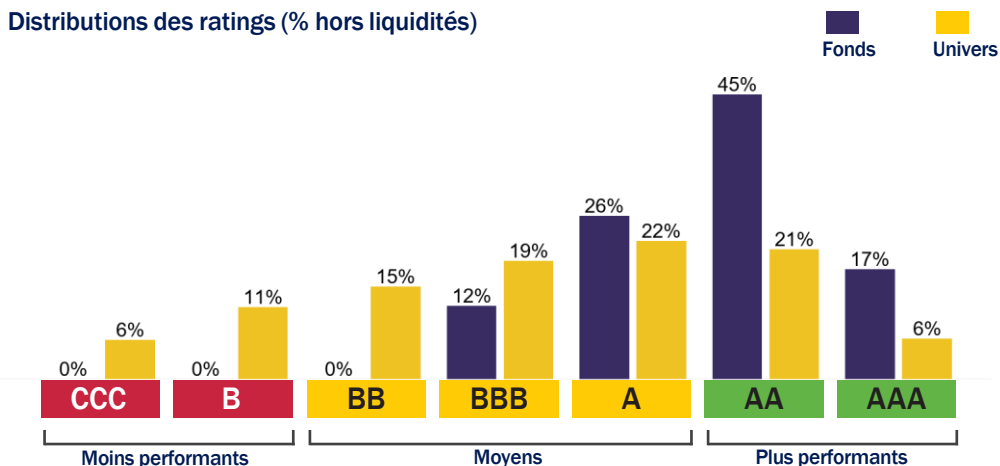
% de l'actif net total du portefeuille

### Évolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

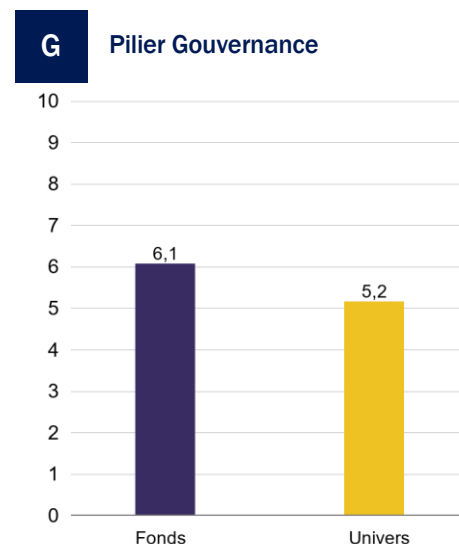
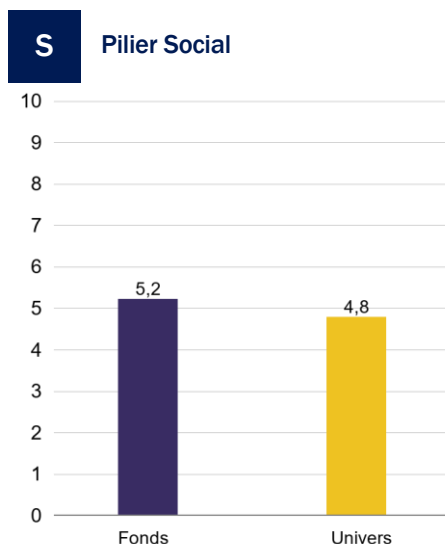
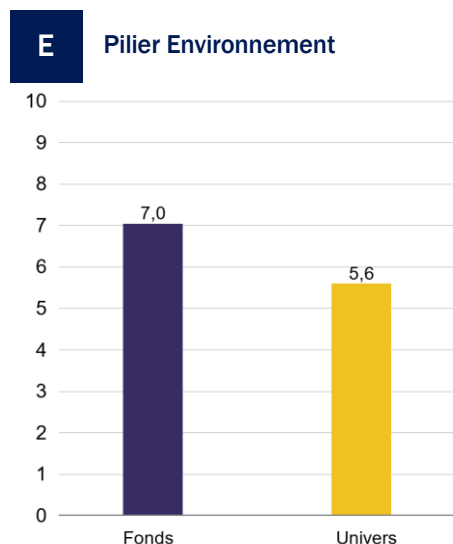
#### Distributions des ratings (% hors liquidités)



#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	6.2%	-	-	-	-	-	-	21.6%	78.4%
Energie	2.3%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-
Financières	13.2%	-	-	-	-	17.6%	11.6%	35.2%	35.6%
Industrie	20.8%	0.0%	-	-	-	5.2%	31.3%	63.5%	-
Matériaux de base	10.0%	-	-	-	-	-	31.9%	68.1%	-
Santé	6.8%	-	-	-	-	-	36.9%	63.1%	-
Services aux collectivités	2.4%	-	-	-	-	-	40.1%	-	59.9%
Services aux consommateurs	16.2%	-	-	-	-	17.3%	48.2%	34.5%	-
Technologie	17.7%	-	-	-	-	27.6%	12.9%	27.8%	31.6%
OPCVM	4.3%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du portefeuille

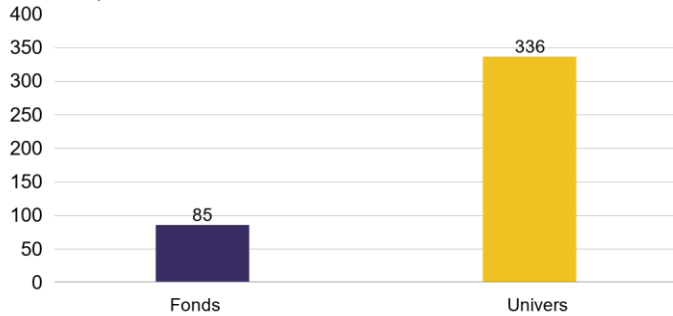
**96%**

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

**-251**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	10,5%	25,4	30%
Services aux collectivités	2,5%	19,7	23%
Industrie	21,7%	19,7	23%
<b>Top 3</b>	<b>34,7%</b>	<b>64,7</b>	<b>76%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	1,0%	A	5,4	6,0	30,5	10,2	12,0%
ENERGIAS DE PORTUGAL SA	1,5%	AAA	9,5	8,4	9,9	9,5	11,1%
Canadian Pacific Railway Ltd	1,8%	A	5,7	6,2	3,0	9,2	10,8%
Teck Resources Ltd	2,8%	AA	3,4	6,8	2,9	7,6	9,0%
Ivanhoe Mines Ltd	1,4%	A	3,7		0,0	7,2	8,5%
<b>Top 5</b>	<b>8,5%</b>				<b>46,4</b>	<b>43,8</b>	<b>51,4%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Key Performance Indicator (KPI), outil de suivi de notre volonté de transition

### U Thème Droit Humain

Sociétés en portefeuille signataires du Global Compact des Nations Unies

Taux de couverture :

% de l'actif net total du portefeuille



**91%**

### S Thème Social

Controverses sévères et très sévères des données privées

Taux de couverture :

% de l'actif net total du portefeuille



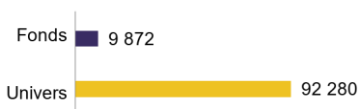
**94%**

### E Thème Environnemental

Intensité hydrique\*

Taux de couverture :

% de l'actif net total du portefeuille



**73%**

### G Thème Gouvernance

Mise en place d'une politique anti-corruption

Taux de couverture :

% de l'actif net total du portefeuille



**96%**

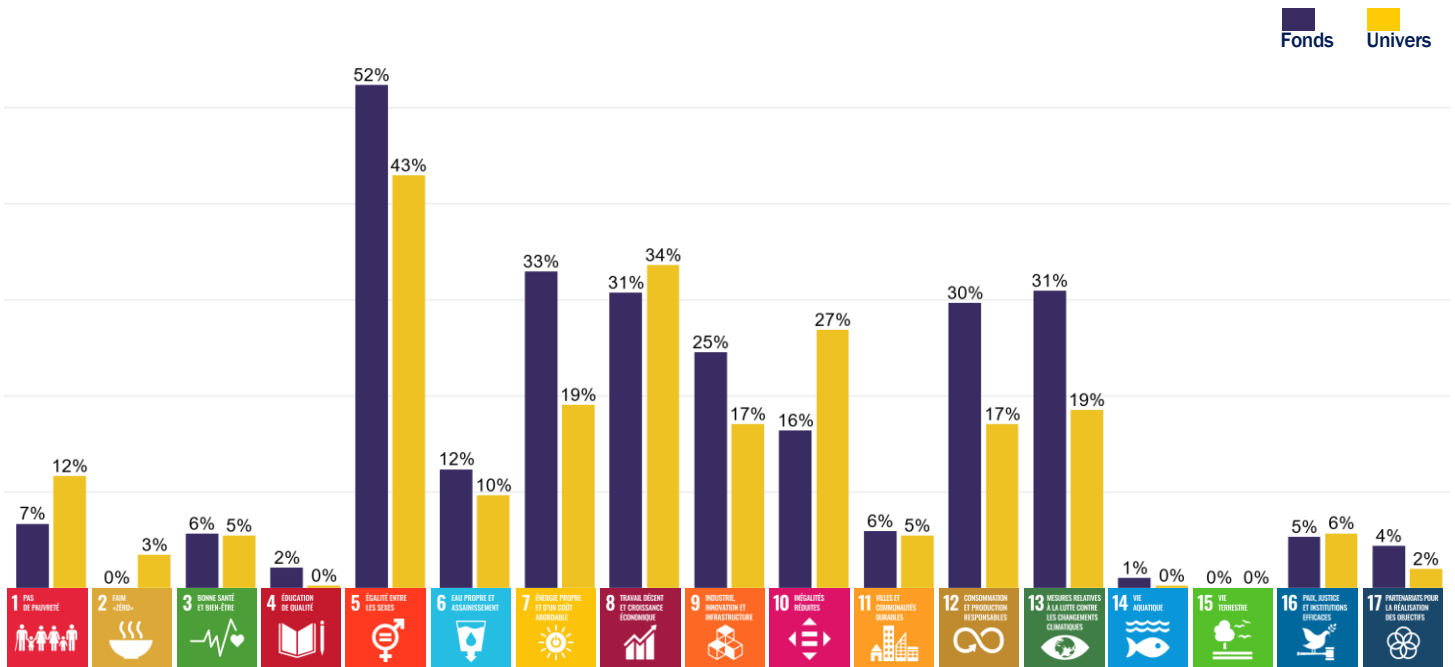
Intensité hydrique exprimée en m3 d'eau consommée par millions d'euros de chiffre d'affaires

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



# Objectifs de développement durable

## Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.

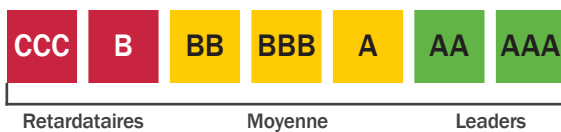




## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO2 (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: R-co 4Change  
Inclusion & Handicap Equity

Identifiant d'entité juridique:  
969500YLW8UAAN6UIL80

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 72%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : 84%**

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de [N/A] d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le fonds R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity a pour objectif durable principal de favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, avec une attention particulière portée sur le handicap. La sélection de valeurs se concentre sur l'intégration de ces défis sociétaux liés à l'inclusion dans les stratégies de gestion des entreprises ainsi qu'au travers de leurs biens produits et de leurs services rendus.

L'objectif d'investissement est de contribuer à l'objectif de développement durable 8 (« ODD ») des Nations Unies relatif au travail décent et à la croissance économique.

De manière plus générale, les objectifs poursuivis par les émetteurs privés qualifiés d'investissements durables qui composent le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;

- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 90,08% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 72,03% ont contribué à un objectif environnemental, et 83,62% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022 , le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 5,61% . Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants :

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Ainsi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

Afin de renforcer son caractère durable, le fonds applique des exclusions sectorielles sur tout son portefeuille, permettant ainsi de limiter les préjudices environnementaux et sociaux. Les secteurs suivants sont exclus : charbon thermique, alcool, pornographie, jeux de hasard, tabac, et armement.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

De manière générale, l'intégration des principales incidences négatives dans le processus d'investissement est renforcée par l'exclusion de certains secteurs controversés de par leurs impacts environnementaux et/ou sociaux.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds applique les garanties minimales que constituent ces exclusions normatives sur tout le portefeuille :

- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
- Les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales
- Les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

o Emetteurs privés

- Changement climatique
  - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
  - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
  - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

o Emetteurs souverains :

- Droit de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

En complément de ce qui précède, le produit financier considère des PAI supplémentaires, qui sont directement en lien avec la stratégie d'investissement :

- L'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI obligatoire Social 11)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	686,8	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	985,5	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	985,5	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	985,5	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	47,58	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	68,27	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	68,27	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	68,27	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	980,75	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,83	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	80,79	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,58	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,82	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation	Secteur F	0,11	GWH/



d'énergie à fort impact climatique			MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,03	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,23	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	18,01	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	291,13	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	23,97	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	8,99	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	42,81	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	32,49	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	1,04	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	7,75%	Zone euro
Air Liquide Sa	Industrie	3,67%	France

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

Asml Holding Nv	Technologie / Internet	3,31%	Pays-Bas
Merck Kga	Santé	3,23%	Allemagne
TotalEnergies Se	Energie / Services parapétroliers	3,14%	France
Allianz Se-reg	Finance / Assurance	3,07%	Allemagne
Societe Bic Sa	Biens de consommation	2,87%	France
Seb Sa	Biens de consommation	2,44%	France
Axa Sa	Finance / Assurance	2,41%	France
Kbc Group Nv	Finance	2,37%	Belgique
Danone	Biens de consommation / Luxe	2,26%	France
Biomerieux	Santé	2,25%	France
Qiagen N.v.	Santé	2,22%	Pays-Bas
Novo Nordisk A/s-b	Santé	2,17%	Danemark
Astrazeneca Plc	Santé	2,14%	Royaume-Uni



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

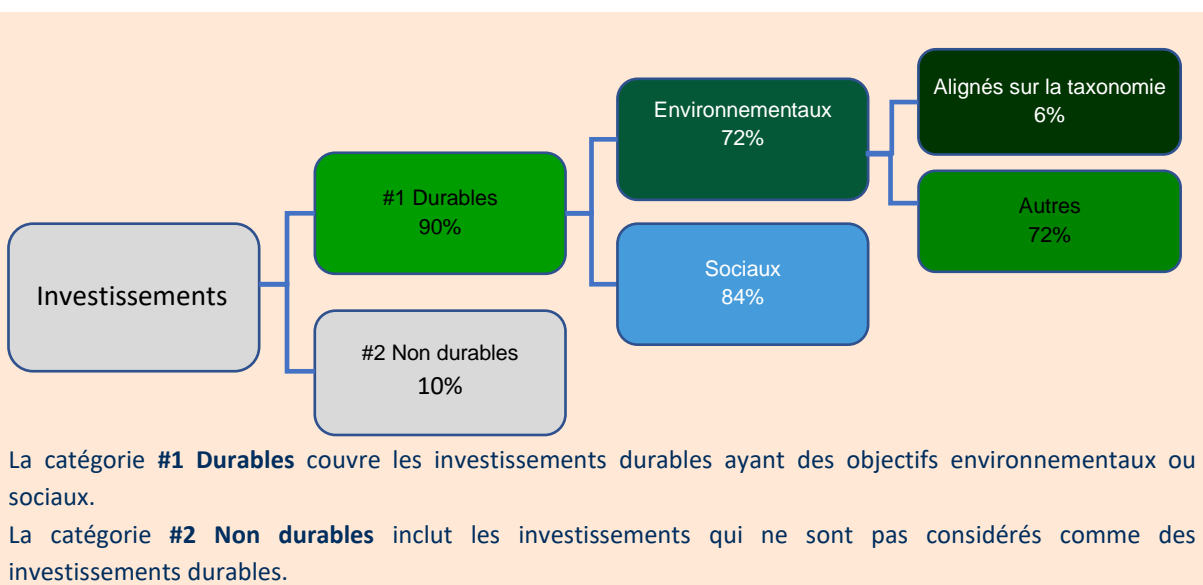
### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	15,70%
Santé	23,50%



Autres	8,00%
Finance	18,60%
Technologie	5,60%
Energie - Produits de base	9,70%
Biens de consommation	13,30%
Télécoms - Services Publics	5,50%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

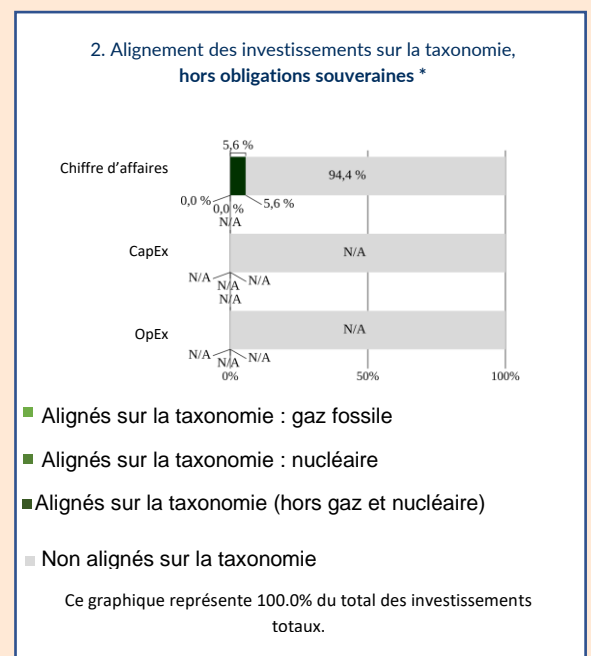
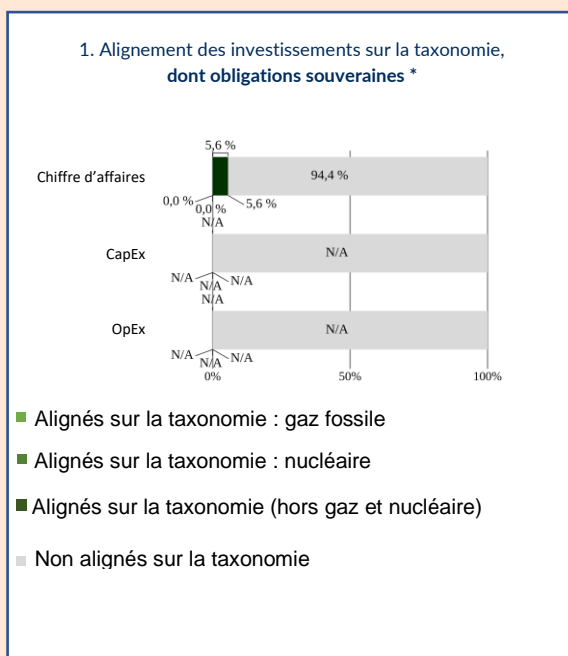
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la commission.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?


Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 72,03% de l'actif net.

## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif social est de 83,62% de l'actif net.

## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire. Nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Au 30/12/2022 , le fonds est investi à 90,08% de l'actif net en investissements durable. Des enjeux techniques liés à quelques données manquantes ou incomplètes auprès de notre prestataire de données MSCI ESG Research, et utilisés dans l'application de notre définition d'investissements durables, ont donné lieu à 1,92% d'émetteurs en attente d'identification comme investissements durables à date du 30/12/2022. Au-delà de ces quelques informations manquantes, l'ensemble des éléments de notre approche durable - politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG - s'applique via les données externes (base de données / recherches) à disposition et l'analyse qualitative interne, garantissant la prise en compte de garanties environnementales ou sociales minimales.

En vertu de l'annexe précontractuelle entrée en vigueur à partir 1er janvier 2023 et instaurant les exigences en matière d'investissements durables, le portefeuille dispose d'un délai pour se mettre en conformité.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et son objectif d'investissement durable.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

En ligne avec les exigences du label ISR, le fonds dispose d'un rapport de vote dédié, ainsi que d'un rapport d'impact, publiés sur notre site internet.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les objectifs d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A



# R-co 4Change Inclusion & Handicap Equity

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **8,5**

#### Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6,8**

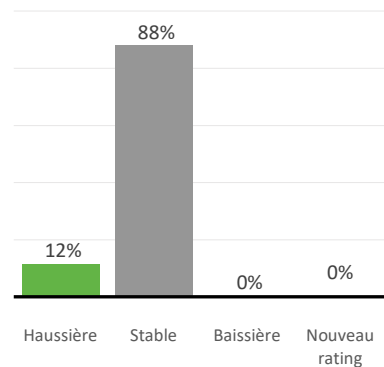
### Taux de couverture

Nombre de titres détenus **56**  
 Nombre de titres notés **56**



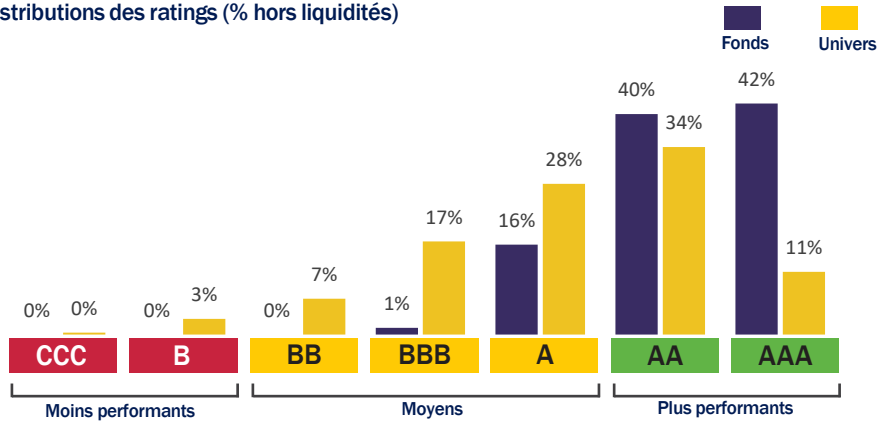
% de l'actif net total du portefeuille

### Evolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

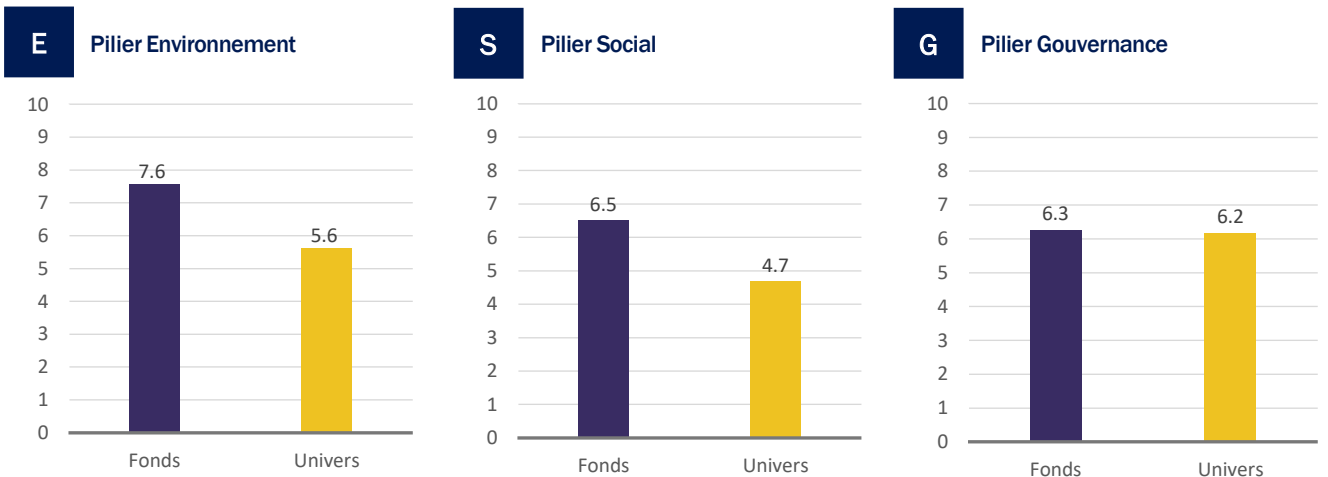
#### Distributions des ratings (% hors liquidités)



#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteurs	Poids	Non Noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Energie	3.5%	-	-	-	-	-	3.1%	0.3%	-
Matériaux de base	6.2%	-	-	-	-	-	5.4%	-	0.8%
Services aux collectivités	5.6%	-	-	-	-	-	-	-	5.6%
Industrie	15.7%	-	-	-	-	-	1.3%	9.5%	4.9%
Services aux consommateurs	6.2%	-	-	-	-	-	2.4%	3.0%	0.7%
Télécommunications	0.0%	-	-	-	-	-	-	-	-
Santé	23.6%	-	-	-	-	1.3%	4.1%	11.2%	7.0%
Technologie	5.7%	-	-	-	-	-	-	0.4%	5.2%
Financières	18.7%	-	-	-	-	-	-	5.9%	12.7%
Biens de consommation	7.1%	-	-	-	-	-	-	2.0%	5.1%
OPCVM	7.8%	-	-	-	-	-	-	7.8%	-
Souverains	0.0%	-	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

**Taux de couverture :**  
% de l'actif net total du portefeuille

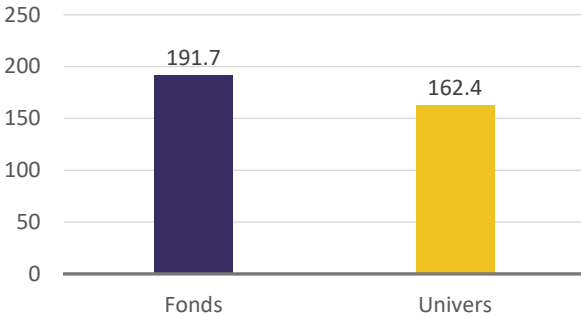
**100%**

**Ecart de contribution à l'intensité carbone :**

**29,3**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

**Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)**



### Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Matériaux de base	6.2%	85	44.3%
Industrie	15.7%	39,5	20.6%
Services aux collectivités	5.6%	25,5	13.3%
<b>Top 3</b>	<b>27.5%</b>	<b>150</b>	<b>78.2%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

### Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

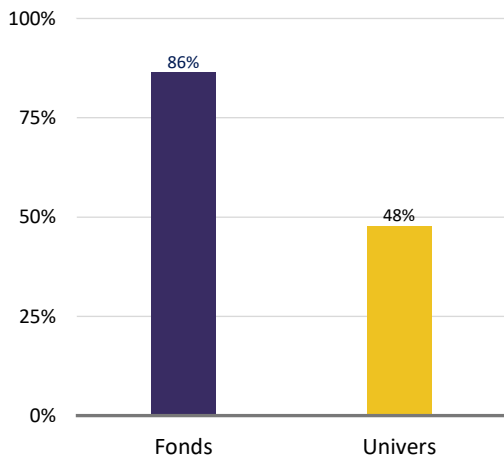
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Air Liquide Sa	3.7%	A	4,6	6,6	36,4	1558,4	29.9%
Linde PLC	1.8%	A	5,4	4,1	36,3	1519,4	13.9%
CRH PLC	1.9%	AAA	7,9	5,5	36	1373,6	13.9%
Enel SpA	1.7%	AAA	9,1	7,7	55,9	664,4	5.9%
Rockwool International A/S	1.5%	AA	5,5	6,6	1,9	618,5	4.8%
<b>Top 5</b>	<b>10.5%</b>				<b>166,5</b>		<b>68.4%</b>

Note

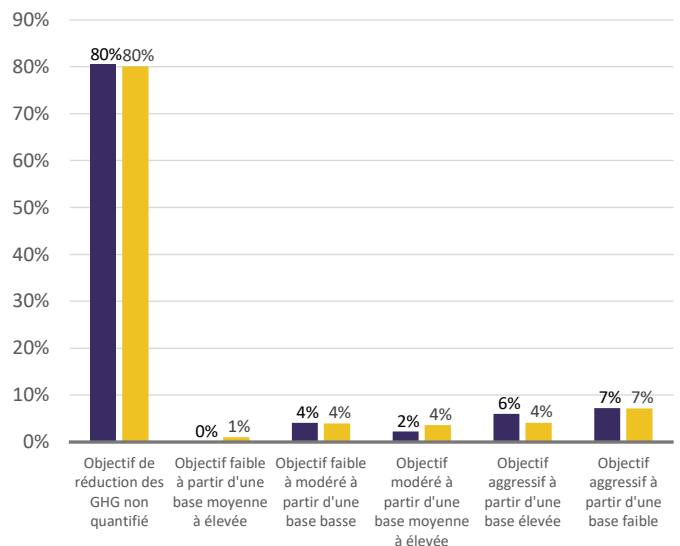
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'EUR de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

### Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



### Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

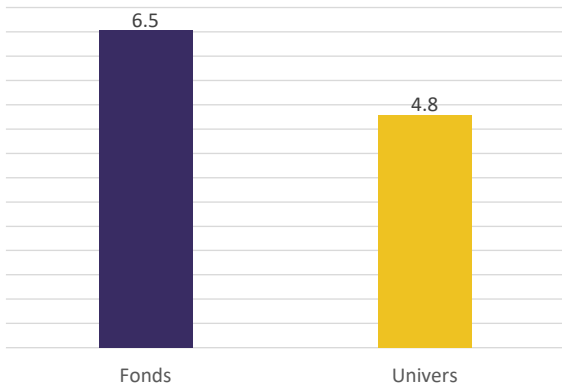


## Transition vers une économie bas carbone

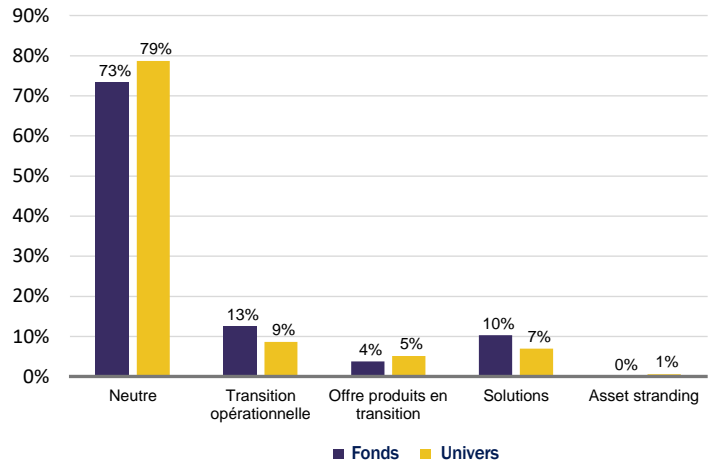
Taux de couverture :

100%

Score de transition vers une économie bas carbone

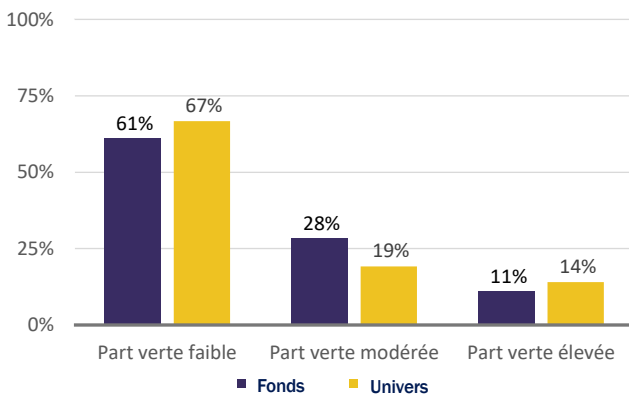


Répartition des émetteurs par catégories de transition

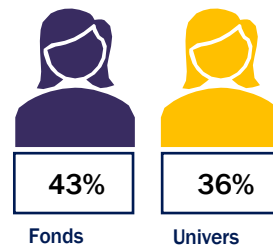


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### Air Liquide Sa

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 558

Note Pilier Environnement (/10)

4,6

Emissions (t CO2 / an)

36 365 000

Objectifs de réduction

- > Air Liquide a mis en place une stratégie de réduction des émissions de carbone, et le groupe a été félicité pour son action par Climate Action 100+.
- > Objectif de réduire l'intensité de ses émissions carbone de 30% d'ici 2025 (Scope 1&2 vs. 2015) et atteindre la neutralité carbone en 2050 (Scope 1&2).
- > Une stratégie globale de développement des Clean Tech pour toutes les divisions de l'entreprise avec un meilleur positionnement que celui de l'industrie. Air Liquide vise c.50 % des décisions d'investissements industriels (>5m€) soient consacrés à la transition énergétique.
- > Des initiatives visant à augmenter l'efficacité énergétique (+5% dans les unités de production) et l'achat d'électricité renouvelable (+70% d'ici 2025 vs. 2015).
- > 61% des besoins d'électricité du groupe sont issues de sources renouvelables, le nucléaire et de sources à faible émission carbone comme le gaz naturel en 2021.
- > En Juin 2022 Air Liquide a signé avec Vattenfall aux Pays-Bas son plus grand contrat d'achat d'énergie renouvelable à long terme, pour une capacité éolienne offshore en cours de construction d'environ 115MW. Cet accord permettra à Air Liquide de couvrir plus de 30% de la consommation actuelle d'électricité du Groupe au Benelux. Sur sa durée, cela permettra d'éviter l'émission de jusqu'à 3,5 millions de tCO2, comparable aux émissions de plus de 150 000 foyers néerlandais.
- > Les risques d'augmentation des coûts liés à la tarification du carbone ou aux plafonds réglementaires avec 98% de son activité qui est liée au gaz industriel et 55% des actifs du groupe qui sont localisés dans des pays avec des réglementations carbone strictes (France, US)
- > Air Liquide affiche des très bonnes performances sur le Scope 4 (émissions évitées), il est très rare d'avoir ce chiffre de la part des sociétés. 3.6MT CO2 évitées sur ses actifs grâce à l'efficacité énergétique et industrielle des unités de production et 11.2MT évitées chez les clients (différence entre la production de référence sans la solution AL et avec). Le groupe consacre chaque année 100MEuros à la réduction des émissions de CO2 de ses produits ou de ceux de ses clients.
- > Membre du CDP, Air Liquide s'est vu noté A- en 2022 (inchangée sur 2021-2020), supérieure à la moyenne du secteur (B), dans deux catégories : changement climatique et sécurité de l'eau.
- > Air Liquide est membre du SBTi depuis juillet 2019. En 2022, le groupe est devenu le premier de son secteur à obtenir la validation de ses objectifs de réduction des émissions de CO2 à horizon 2035 (well-below 2°C) par la SBTi : (1) réduction des émissions absolues de GES de scope 1 et 2 de 35 % d'ici 2035 par rapport à l'année de référence 2021, (2) réduction de 60% des émissions absolues de GES de scope 3 provenant de l'utilisation de produits à base de combustibles fossiles vendus dans le même laps de temps.
- > Le groupe a annoncé en 2021 la mise en place d'un lien entre le bonus annuel des dirigeants et l'atteinte des objectifs de réduction de CO2 (très rare de voir cela sur une base annuelle), en plus du lien à trois ans plus classique (LTIP).
- > Ambitions dans l'hydrogène : Air Liquide se concentre sur le renforcement de sa position concurrentielle sur le marché de l'hydrogène et sur l'ensemble de la chaîne (production, stockage, distribution et nouveaux usages), l'hydrogène pourrait représenter 18% de la consommation d'énergie mondiale en 2050. Et un hydrogène vert sera un des leviers pour décarboner de nombreuses activités.
- > Développement d'infrastructures de ravitaillement en hydrogène et de piles à combustible à hydrogène pour des applications industrielles et de mobilité. Air Liquide fournit également de l'hydrogène aux raffineries pour la désulfuration.

### Linde PLC

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 519

Note Pilier Environnement (/10)

5,4

Emissions (t CO2 / an)

36 310 000

Objectifs de réduction

- > Linde a une forte exposition au risque carbone, avec 93% de son CA à partir d'activités à plus forte intensité carbone que ses concurrents et 43% des actifs du groupe qui sont localisés dans des pays avec des réglementations carbone strictes (Allemagne, Australie, USA, UK & Ireland du Nord).
- > Linde est moins bien positionné que ses concurrents mais le groupe est proactif et développe une stratégie globale de réduction des émissions de carbone qui a permis en 2020 une amélioration de sa note MSCI. Lors de sa dernière révision en février 2022, la note de Linde est restée stable (A).
- Objectif de réduire l'intensité des émissions de CO2 de 35% (millions de tonnes de CO2e / EBITDA ajusté) d'ici 2028, à partir de 2018.
- Volonté de doubler ses achats annuels d'énergie renouvelable d'ici 2028.
- Initiatives pour améliorer son efficacité opérationnelle afin de réduire les émissions de carbone. Son intensité d'émission de CO2 (millions de tonnes de CO2e / million de dollars US de ventes) a diminué de 6,1% CAGR entre 2018 et 2021.
- > Linde a une approche ciblée pour développer un portefeuille de produits durables
- Objectif de +50 % du revenu provenant du portefeuille de produits durables d'ici 2028.
- Développement de Clean Tech telles que les carburants à très faible teneur en soufre, les stations de remplissage d'hydrogène et le traitement des eaux usées.
- > Risques d'augmentation des coûts liés à la tarification du carbone ou aux plafonds réglementaires.
- > En décembre 2022, Linde a reçu une note A du CDP pour son approche de la sécurité de l'eau et pour son approche du changement climatique. Linde est l'une des seules entreprises à avoir obtenu la meilleure note pour ces deux domaines dans son secteur.
- > Le groupe est membre de la SBTi depuis mars 2020. En 2022, la SBTi a certifié ses objectifs à horizon 2035 de réduction des émissions de GES ; alignés sur l'objectif d'une augmentation de la température bien inférieure à 2°C défini dans les accords de Paris. Linde s'engage à réduire de 35 % les émissions absolues de GES des scopes 1 et 2 d'ici 2035, par rapport à l'année de référence 2021.

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©





## Focus les principaux contributeurs carbone

### Enel SpA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

664

Note Pilier Environnement (/10)

9,1

Emissions (t CO2 / an)

55 880 000

Objectifs de réduction

- > Risque carbone bas au sein du secteur : 7% de ses actifs de production exposés à des réglementations carbone contraignantes
- > L'intensité carbone relativement faible par rapport à ses pairs (45% < à la moyenne sectorielle) grâce à un mix énergétique privilégiant les ressources bas carbone : 87% des activités du groupe reposent sur des activités de transmission/distribution et de production d'énergie à partir de ressources peu intenses en carbone (ENR, Hydro, nucléaire).
- > Politique robuste de réduction de l'exposition de ses activités aux risques carbone et de transformation de son modèle économique
- > Un positionnement de bon élève qui se traduit par ailleurs dans la note CDP de A (= 2020) et de 10 chez MSCI vs 7,4 pour l'industrie (carbon emission)
- > La production à base de charbon est passé de 28% du mix à 9% du mix entre 2017 et 2022. Le groupe a avancé sa sortie du charbon à 2027 vs 2030.
- > La génération thermique va passer de 35% du mix à 16% du mix entre 2020 et 2030
- > Les capacités EnR vont passer de 56% du mix en 2020 (49GW) à 80% du mix en 2030 (145GW). 100% en 2040
- > Alignement de la rémunération du management sur les objectifs de durabilité.
- > Décarbonation complète d'ici 2050 et feuille de route avec objectifs intermédiaires, certifiée par la Science Based Targets initiative (SBTi <1,5°C). Enel est la première et la seule entreprise à aligner entièrement les divulgations sur Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark
- > Réduction de 70% des émissions directes de GES/ kWh en 2030 (vs 2017), jusqu'à atteindre 125 g/kWheq.1
- > Engagement de réduire les émissions indirectes d'Enel liées à la vente de gaz naturel sur le marché de détail de 16% d'ici 2030 vs 2017.
- > Enel est investi de manière générale dans le développement de l'hydrogène obtenu par électrolyse avec une production prévue de 120 MW d'ici 2023 et 2GW d'ici 2030.
- > 80 à 90% des capex pourraient être éligibles à la taxonomie européenne.
- > Entreprise pionnière des obligations durables et sustainability-linked.
- > Emission d'un sustainability-linked bond à échéance 2024, indexée sur la réalisation d'un objectif : 55% d'ENR dans la capacité de production totale du groupe d'ici 2021. Le coupon varie en fonction de la réalisation de l'objectif : coupon de 2,65% si l'objectif est atteint et augmentation de 25pb/par an dans le cas contraire

### CRH PLC

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

1 374

Note Pilier Environnement (/10)

7,9

Emissions (t CO2 / an)

36 000 000

Objectifs de réduction

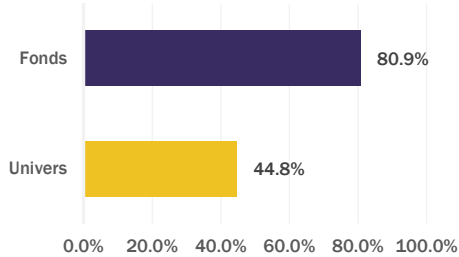
- > Bien que le groupe ne soit pas uniquement présent dans le ciment (81% de ses activités proviennent de métiers moins intenses en émissions que les purs cimentiers), il est clairement le plus avancé au sein des cimentiers dans la réduction des émissions via : (i) l'utilisation d'énergies alternatives lors de la combustion du clinker (ii) et la recherche de solutions de capture du CO2 (ciment hydraté utilisé dans le béton absorbe le CO2) et de stockage.
- > Le béton est aussi sourcé en local, via des circuits courts évitant ainsi des émissions trop importantes liées au transport.
- > La plupart des opérations du groupe recherche des solutions pour réduire la consommation des énergies fossiles et leur remplacement par des énergies renouvelables.
- > Le groupe utilise un prix interne du carbone dans ses projets de développement.
- > Le management est plus impliqué dans ces thématiques que nombre de ses concurrents.
- > Les objectifs du groupe pour 2030 incluent un nouvel objectif de réduction d'émissions de 33% à 520kg CO2/t (vs niveau 1990 de 777kg CO2/t). De plus le groupe s'est récemment engagé sur les SBTi, avec un objectif en deça de 2° pour 2030, et une réduction des émissions de scope 1&2 de 25% d'ici 2030 vs. 2020.
- > Objectif de neutralité carbone dans les activités béton et ciment d'ici 2050.
- > CRH est membre du CDP (note 2022 A- comme en 2021, en amélioration sur B en 2019) et engagé SBTi avec un objectif "well below 2°".

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Indicateurs impacts

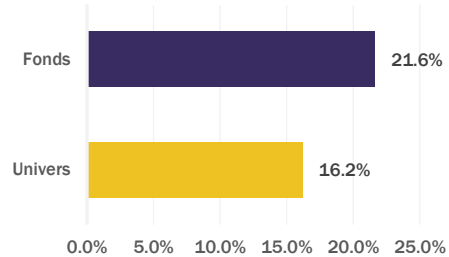
### Programmes diversités \*



Ecart

+36,1%

### % femmes cadres dirigeants \*



Ecart

+5,4%

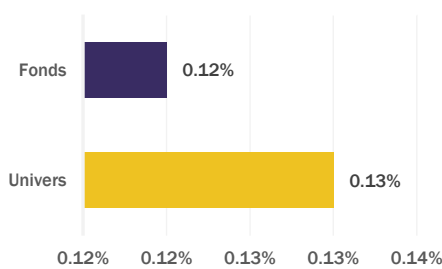
Taux de couverture du portefeuille : 92%

Taux de couverture de l'univers : 74%

Taux de couverture du portefeuille : 92%

Taux de couverture de l'univers : 81%

### % accidents mortels



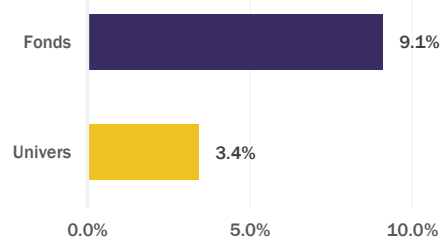
Ecart

-0,01%

Taux de couverture du portefeuille : 92%

Taux de couverture de l'univers : 81%

### Soutien aux communautés locales



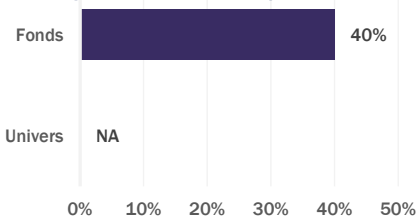
Ecart

+5,7%

Taux de couverture du portefeuille : 92%

Taux de couverture de l'univers : 81%

### Questionnaire : politique personnes handicapées

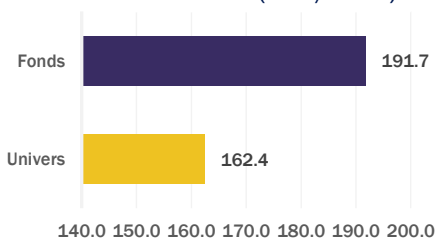


Ecart

NA

Taux de couverture du portefeuille\* : 94%

### Intensité Carbone (tCO2/MCA€)



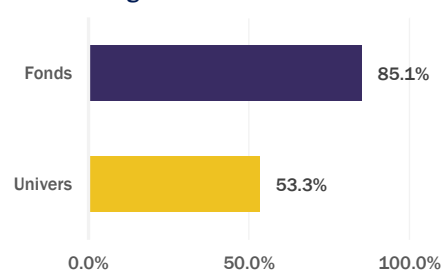
Ecart

+29,3

Taux de couverture du portefeuille : 99%

Taux de couverture de l'univers : 75%

### % signataires UNGC



Ecart

+31,8%

Taux de couverture du portefeuille : 92%

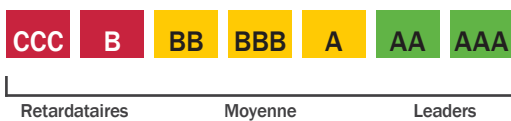
Taux de couverture de l'univers : 59%



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

- Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires
- Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires
- Élevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires



## Glossaire

---

### Type d'actifs modélisables par une notation ESG

Les actions, les obligations (privées et souveraines), les convertibles, les fonds de multi gestion classiques (sous réserve qu'au moins 50% des titres détenus dans les fonds disposent d'une notation ESG).

### Type d'actifs modélisables par le calcul de l'intensité carbone

Les actions, les obligations (privées uniquement), les convertibles, les fonds de multi gestion classiques (sous réserve qu'au moins 50% des titres détenus dans les fonds disposent d'une notation ESG).

### Les indicateurs d'impact

- Sauf précision contraire, le calcul des indicateurs impact est rebasé sur 100 en fonction du taux de couverture obtenu sur le portefeuille étudié.
- Les taux de couverture des portefeuilles et de l'univers seront systématiquement mentionnés.

### Indicateur impact : Intensité carbone

cf. définition précédente

### Indicateur impact : % Signataires des UN Global Compact

Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de 10 principes relatifs au respect des Droits Humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Sources d'informations : *Bloomberg (avec un décalage d'un an).*

### Indicateur impact : % des femmes au sein de l'entreprise

Correspond au pourcentage de femmes employées au sein de la société.

Sources d'informations : *Bloomberg.*

### Indicateur impact : % de membres indépendants au conseil d'administration

Pourcentage des membres du conseil d'administration qui répondent aux critères d'indépendance communément établis.

Sources d'informations : *MSCI ESG Research, Bloomberg.*

### Indicateur impact : Programmes diversités

Existence de programmes visant à faciliter la diversité au sein des salariés de l'entreprise, sur des aspects tels que le genre, la religion, l'origine ethnique, etc

Sources d'informations : *MSCI ESG Research*

### Indicateur impact : % femmes cadres dirigeants

Présence de femmes dans les instances dirigeantes de l'entreprise en pourcentage par rapport au nombre total d'employés dans l'entreprise.

Sources d'informations : *MSCI ESG Research*

### Indicateur impact : % accidents mortels

Pourcentage d'accidents mortels survenus sur le lieu de travail calculé en nombre d'accidents par rapport au nombre d'employés dans l'entreprise sur un an.

Sources d'informations : *MSCI ESG Research*

### Indicateur impact : Soutien aux communautés locales

Existence de développement de projets communautaires et de programmes philanthropiques répondant aux besoins Locaux.

Sources d'informations : *MSCI ESG Research*

### Indicateur impact : Politique inclusion personnes handicapées

Existence ou non de politiques d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise. Cet indicateur a été obtenu à l'aide d'un questionnaire envoyé par Rothschild & Co Asset Management Europe aux entreprises dont les titres sont détenus en portefeuille. Le résultat est fourni en pourcentage de l'actif du portefeuille et le taux de couverture correspond au taux de réponses de la part des entreprises.

Sources d'informations : *Rothschild & Co AME*



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites. Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

### • Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
  - Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
  - Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »
- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

### • Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81.8% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 81,76% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 61,15% ont contribué à un objectif environnemental, et 63,80% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 7,28%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;



- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



(UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

### o Emetteurs privés

- Changement climatique
  - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
  - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
  - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

### o Emetteurs souverains :

- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
- L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	16729,09	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	21814,07	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2

1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	21814,07	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	21814,07	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	42,35	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	55,22	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	55,22	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	55,22	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	970,89	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	8,15	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	59,09	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	2,11	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,6	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	2,27	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,08	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,45	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	690,39	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,03	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	34,33	%
12. Ecart de rémunération hommes /	Ecart de rémunération hommes /	19,44	%

femmes non ajusté	femmes non ajusté		
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	35,99	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	37,09	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	4,64	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

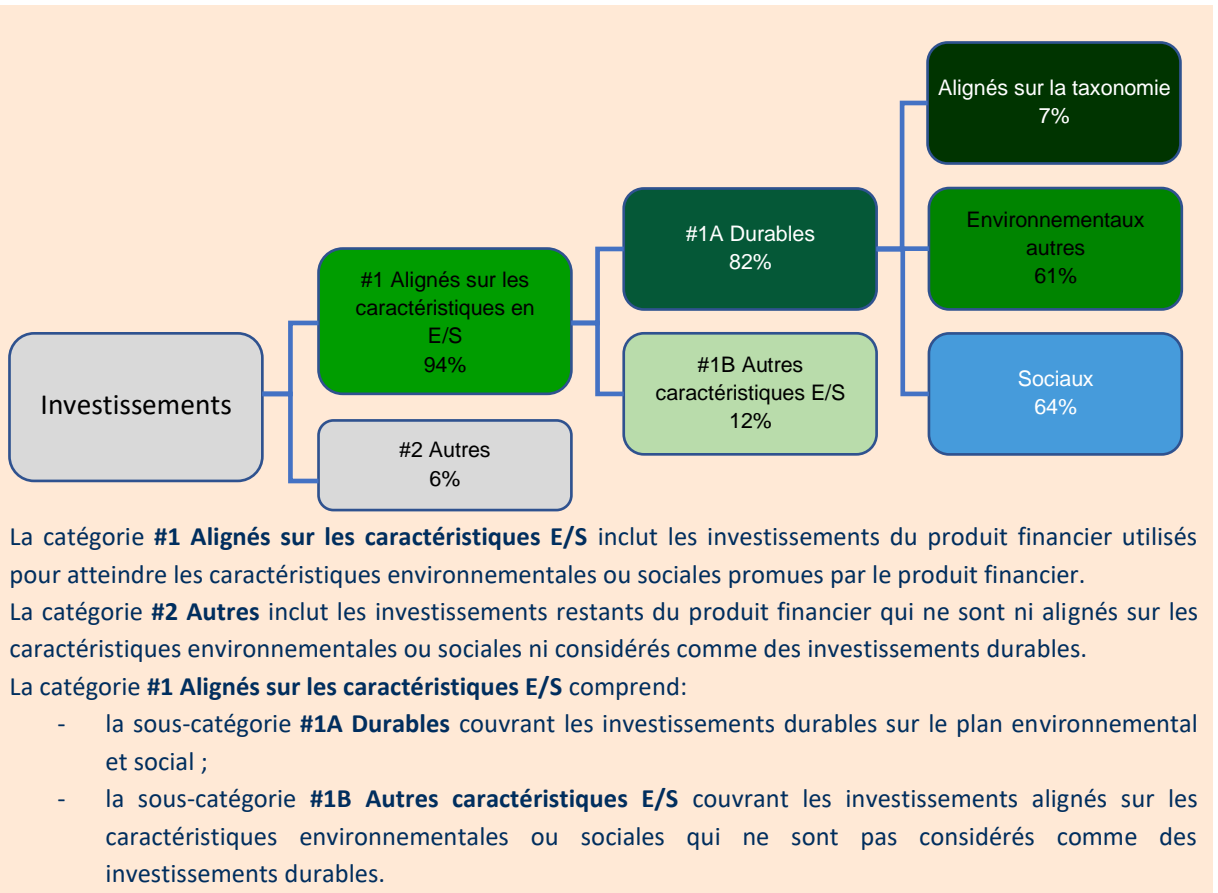
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	3,42%	Zone euro
Bpce Sa 4 5/8 07/18/23	Banque	1,60%	France
Tikehau Capital Sca 3 11/27/23	Services financiers	1,45%	France
Hamburg Commercial Bank Float 10/06/23	Banque	1,40%	Allemagne
Athene Global Funding 1 7/8 06/23/23	Assurance	1,40%	Etats-Unis
Harley-davidson Finl Ser 3 7/8 05/19/23	Consommation discrétionnaire	1,34%	Etats-Unis
Unicredit Spa Float 06/30/23	Banque	1,34%	Italie
Amadeus It Group Sa Float 01/25/24	Biens Industriels	1,32%	Espagne
Coloplast Finance Bv Float 05/19/24	Santé	1,31%	Pays-Bas
Raiffeisen Bank Intl 6 10/16/23	Banque	1,25%	Autriche
Commerzbank Ag 1 1/4 10/23/23	Banque	1,24%	Allemagne
Commerzbank Ag 0 1/2 09/13/23	Banque	1,24%	Allemagne
Conti-gummi Finance B.v. 2 1/8 11/27/23	Automobiles	1,22%	Pays-Bas
Ren Finance Bv 1 3/4 06/01/23	Autres	1,20%	Pays-Bas
Amadeus It Group Sa 0 7/8 09/18/23	Biens Industriels	1,18%	Espagne



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Santé	4,80%
Autres	3,40%
Technologie	1,10%
Chimie	0,10%
Banque	39,90%
Services Financiers	11,30%
Télécommunications	2,60%
Services Publics	6,30%
Assurance	2,40%
Energie	2,80%
Construction	0,60%
Consommation discrétionnaire	5,50%
Biens Industriels	9,00%
Consommation non cyclique	3,40%
Automobiles	6,70%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

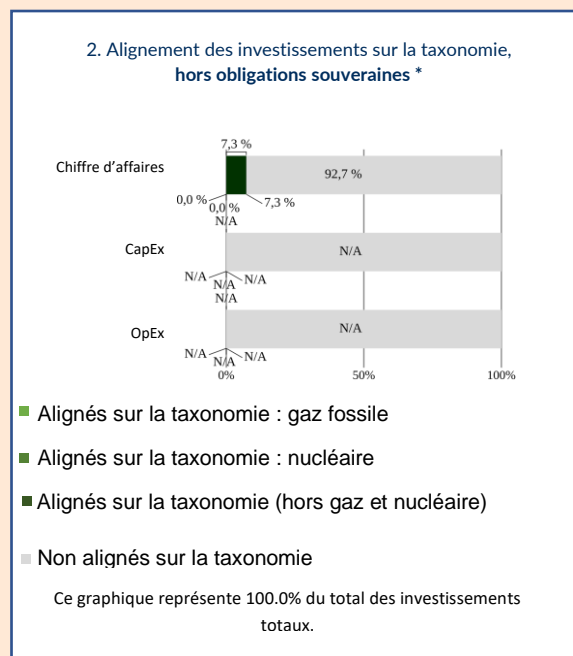
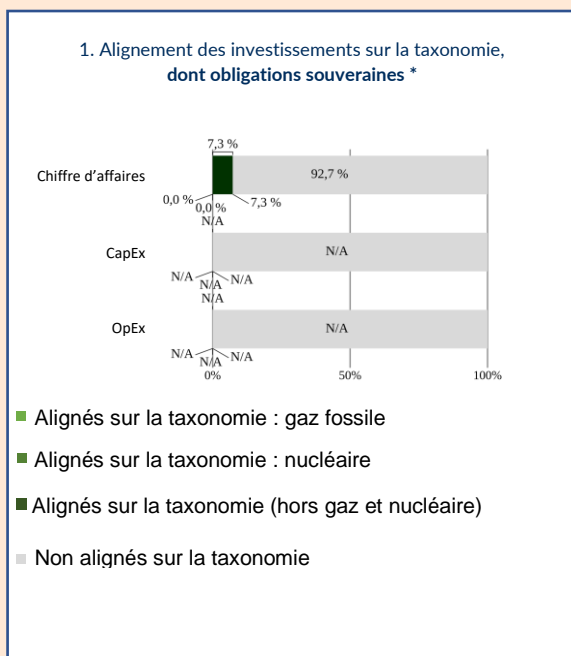
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 61,15% de l'actif net.

## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 63,80% de l'actif net.

## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# R-co Conviction Credit 12M Euro C EUR

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **A** Score/10 **7.1**

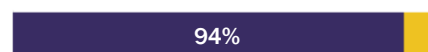
#### Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **6.7**

### Taux de couverture

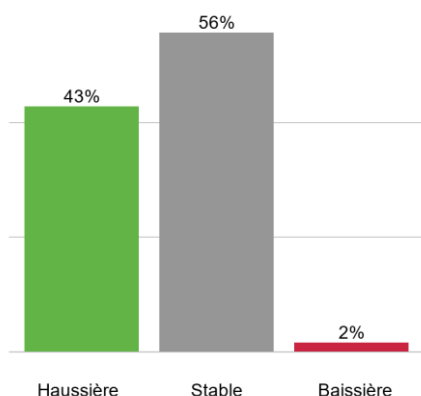
Nombre de titres détenus 172

Nombre de titres notés 165



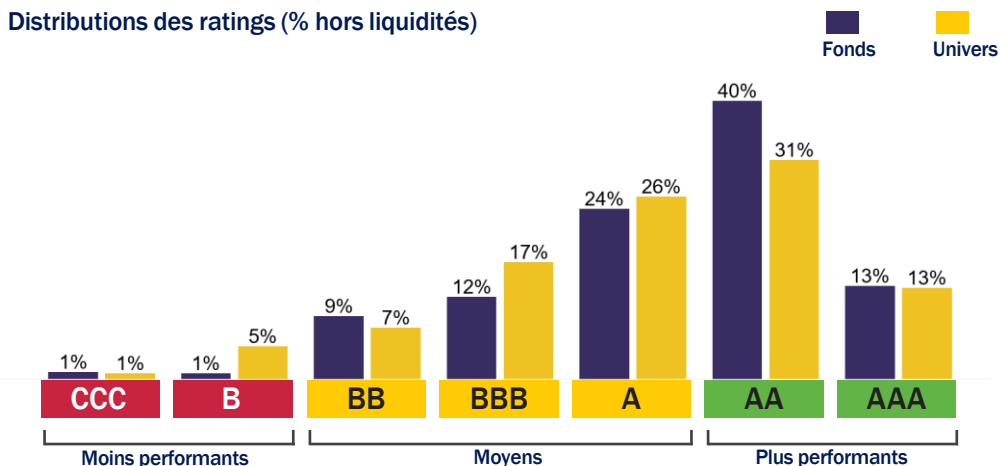
% de l'actif net total du portefeuille

### Évolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

#### Distributions des ratings (% hors liquidités)

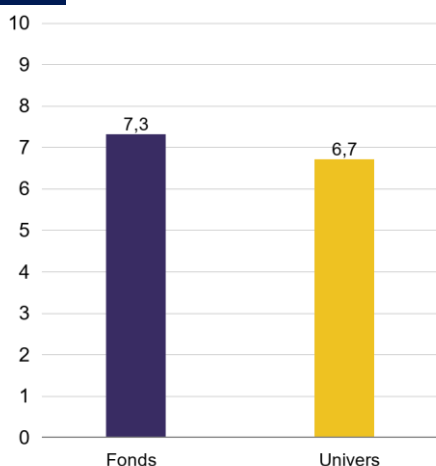


#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

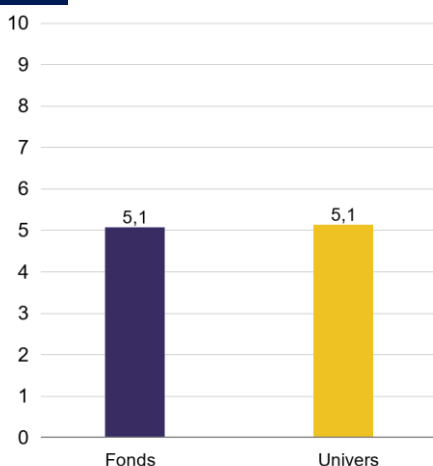
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	10.1%	-	7.6%	3.9%	7.8%	34.7%	12.8%	26.5%	6.6%
Energie	2.8%	-	-	-	-	-	63.4%	21.1%	15.4%
Financières	53.7%	5.6%	-	-	12.8%	8.2%	20.0%	43.1%	10.3%
Industrie	2.0%	-	-	-	-	-	-	100.0%	-
Matériaux de base	0.1%	-	-	-	-	-	100.0%	-	-
Santé	4.8%	-	-	-	-	-	72.9%	27.1%	-
Services aux collectivités	6.3%	-	-	-	-	9.5%	41.6%	31.2%	17.7%
Services aux consommateurs	12.3%	-	1.2%	-	-	4.0%	19.4%	37.0%	38.5%
Technologie	1.9%	-	-	-	41.6%	-	20.9%	37.5%	-
Télécommunications	2.6%	-	-	15.6%	-	74.2%	-	10.2%	-
OPCVM	3.4%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier

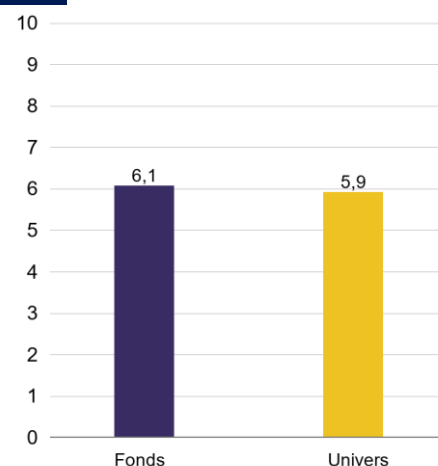
#### E Pilier Environnement



#### S Pilier Social



#### G Pilier Gouvernance







## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du  
portefeuille

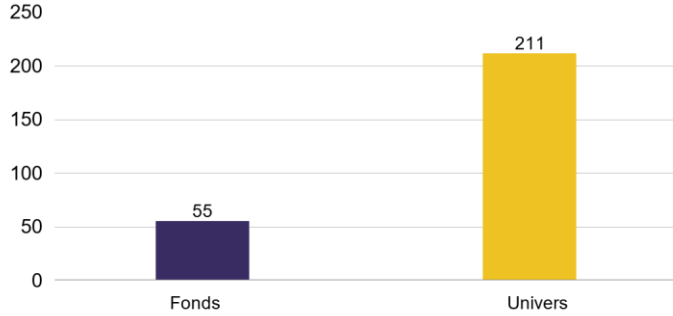
**93%**

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

**-156**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	6,8%	22,6	41%
Energie	3,0%	9,4	17%
Financières	53,6%	8,0	14%
<b>Top 3</b>	<b>63,5%</b>	<b>39,9</b>	<b>73%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

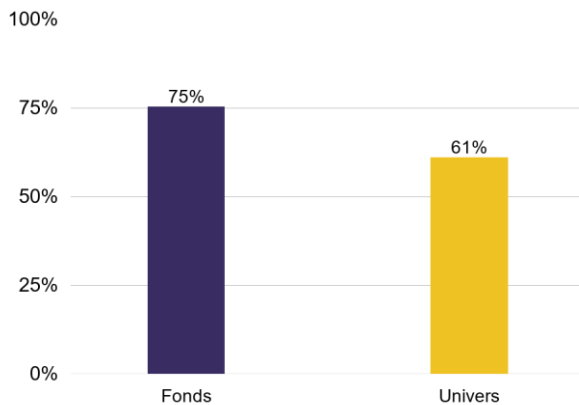
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
FORTUM OYJ	0,7%	BBB	5,4	4,0	69,8	3,5	6,5%
FLOENE ENERGIAS SA	1,2%	AA	4,9	1,7	0,1	3,3	6,1%
EDP FINANCE BV	0,5%	AAA	9,5	8,4	9,9	3,1	5,7%
IMERYSA SA	0,6%	AA	5,7	7,2	2,5	3,1	5,6%
WINTERSHALL DEA FINANCE	1,3%	A	5,8	7,6	21,4	3,0	5,5%
<b>Top 5</b>	<b>4,2%</b>				<b>103,6</b>	<b>16,1</b>	<b>29,4%</b>

Note

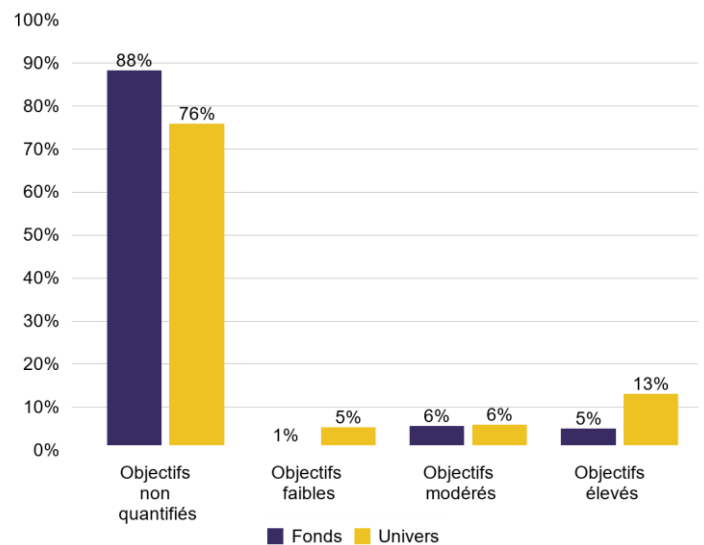
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

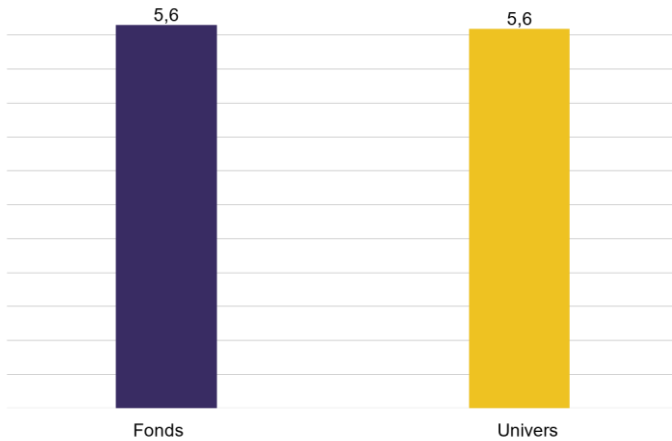


## Transition vers une économie bas carbone

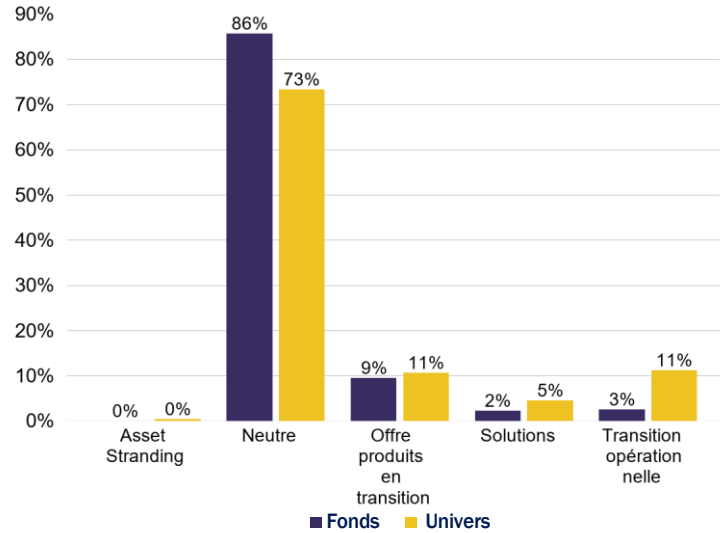
Taux de couverture :

**94%**

### Score de transition vers une économie bas carbone

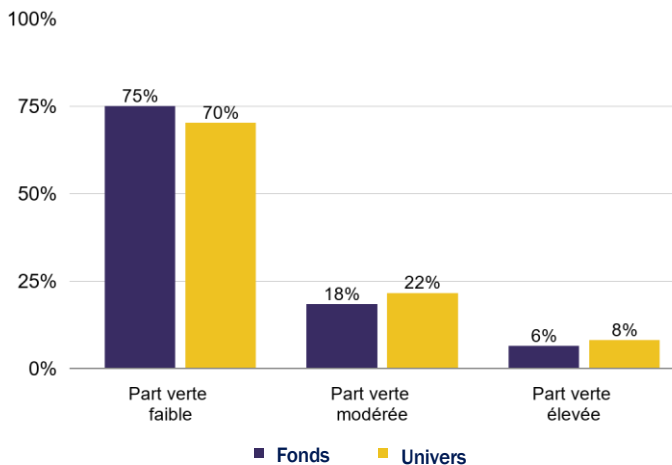


### Répartition des émetteurs par catégorie de transition

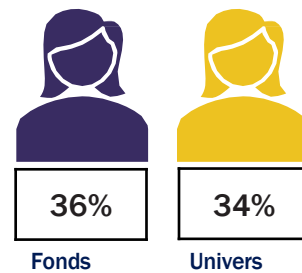


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration

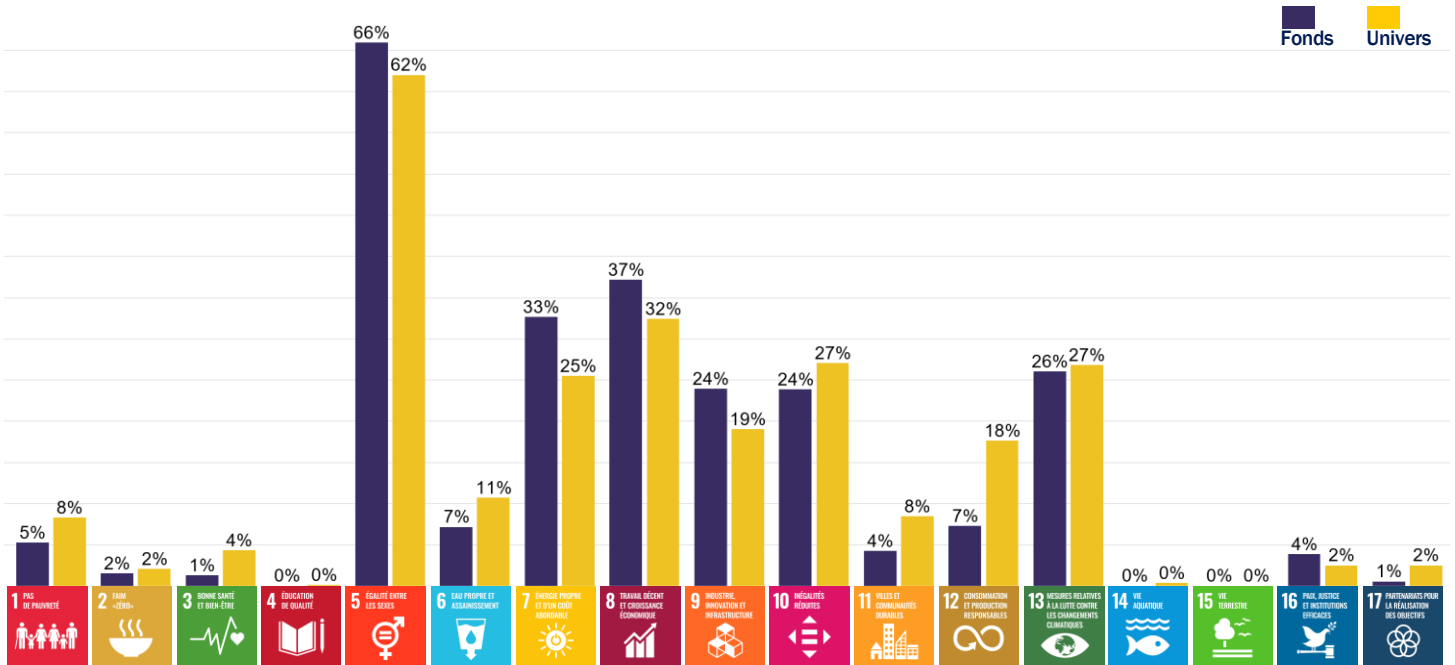


Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



# Objectifs de développement durable

## Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

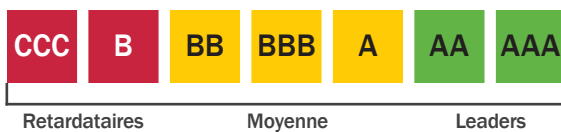
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: R-co 4Change Net Zero Equity Euro

Identifiant d'entité juridique:  
969500RHTANBEYKGN662

## Objectif d'investissement durable

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental: 86%**

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : 86%**

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de [N/A] d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le Compartiment R-co 4Change Net Zero Equity Euro a pour objectif environnemental principal la réduction des émissions carbone et la transition vers une économie d'émissions carbone « net zero » en investissant dans des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de carbone, à court ou moyen terme, sont alignés avec l'Accord de Paris.

Le Compartiment recherche à contribuer à l'objectif de développement durable 13 (« ODD ») des Nations Unies relatif à la lutte contre les changements climatiques en mettant en œuvre une approche dynamique de réduction des émissions carbone visant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050 au travers :

- D'un pilotage proactif de l'intensité carbone du portefeuille : devant être (i) à tout moment au minimum inférieur de 20% à celle de l'indice de référence et (ii) respecter une trajectoire orientée à la baisse de 7% par an en moyenne
- D'une sélectivité renforcée des actions en portefeuille sur la base des pratiques environnementales des sociétés émettrices : le fonds investit dans des entreprises qui sont pleinement engagées dans la transition climatique, et dont les objectifs de réduction des émissions de carbone, à court ou moyen terme, sont alignés avec l'Accord de Paris. D'ici 2030, le fonds s'engage à détenir en portefeuille 90% d'entreprises « Leaders », ayant leurs objectifs audités par l'initiative Sciences Based Target (SBTi)

Pour atteindre cette ambition de réduction des émissions carbone et d'impact environnemental, R-co 4Change Net Zero Equity Euro investit dans des entreprises dites « Leaders » sur les enjeux climatiques, et des entreprises qui s'améliorent « En transition » et auxquelles sont associées un plan d'engagement actif. Au sein de R-co 4Change Net Zero Equity Euro, nous cherchons à identifier les acteurs de transition qui démontrent une volonté d'innovation également au sein de secteurs contributeurs et une ambition de réduire leur impact carbone. Plutôt que d'investir uniquement dans des secteurs à faibles émissions, le fonds cherche également à accompagner des entreprises plus carbo-intensives aujourd'hui dont les transformations permettront de réduire plus significativement les émissions de gaz à effet de serre. Pour atteindre cet objectif, une analyse spécifique est mise en œuvre pour évaluer la crédibilité du processus de transition, de la trajectoire de réduction des émissions et du plan d'investissement associé. L'idée est de créer un cercle vertueux : les sociétés les mieux-disantes au sein de ces secteurs seront privilégiées par les investisseurs et leur processus de transition seront répliqués par leurs concurrents, ce qui sera bénéfique au niveau global. C'est ainsi que nous tiendrons notre engagement de réduire l'intensité carbone de notre portefeuille de 7% par an en moyenne, afin de limiter la hausse de la température à 1,5°C, un objectif en ligne avec l'Accord de Paris.

De manière plus générale, les objectifs poursuivis par les émetteurs privés qualifiés d'investissements durables qui composent le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 96,45% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 85,57% ont contribué à un objectif environnemental, et 85,95% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022 , le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 9,00% . Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants :

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Au 30/12/2022 , le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.



## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Ainsi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

Afin de renforcer son caractère durable, le fonds applique des exclusions sectorielles sur tout son portefeuille, permettant ainsi de limiter les préjudices environnementaux et sociaux. Les secteurs suivants sont exclus : charbon thermique, pornographie, jeux de hasard, tabac, et armes controversées.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

De manière générale, l'intégration des principales incidences négatives dans le processus d'investissement est renforcée par l'exclusion de certains secteurs controversés de par leurs impacts environnementaux et/ou sociaux.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Le fonds applique les garanties minimales que constituent ces exclusions normatives sur tout le portefeuille :

- Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme
- Les Principes de l'OCDE pour les entreprises multinationales

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



- Les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

### o Emetteurs privés

- Changement climatique
  - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
  - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
  - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
- Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
  - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
  - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
  - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

### o Emetteurs souverains :

- Droit de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - o L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG. Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

En complément de ce qui précède, le produit financier considère des PAI supplémentaires, qui sont directement en lien avec la stratégie d'investissement :

- Emissions de GES Scope 3 (PAI obligatoire climat 1)
- Emissions de GES Total Scope 123 (PAI obligatoire Climat 1)
- Intensité GES Total Scope 123 (PAI obligatoire Climat 3)
- L'absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (PAI obligatoire Social 11)

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	7682,43	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	8966,72	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	0	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	8966,72	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	8966,72	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	66,11	TCO2/

			MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	77,16	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	0	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	77,16	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	77,16	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1003,08	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	11,28	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	67,32	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0,91	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,61	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	4,93	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,23	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,33	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,41	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	20,26	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,02	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	5,64	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	7,65	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	43,2	%

14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	36,37	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	2,24	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

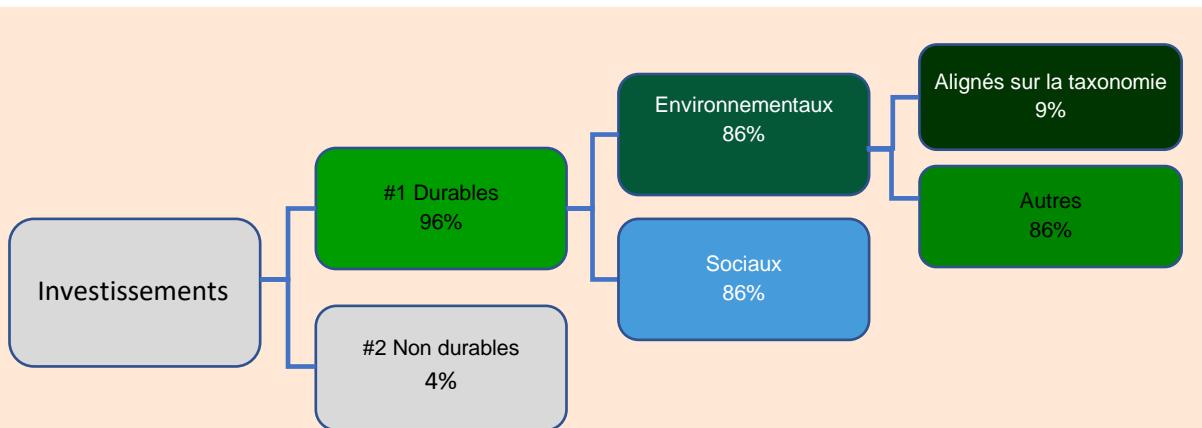
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Sanofi	Santé	4,78%	France
L'oreal	Biens de consommation / Luxe	4,58%	France
Asml Holding Nv	Technologie / Internet	4,48%	Pays-Bas
Sap Se	Technologie / Internet	3,62%	Allemagne
Assicurazioni Generali	Finance	3,43%	Italie
Bnp Paribas	Finance / Assurance	3,28%	France
Schneider Electric Se	Industrie	3,00%	France
Intesa Sanpaolo	Finance / Assurance	2,97%	Italie
Siemens Ag-reg	Industrie	2,93%	Allemagne
Societe Generale Sa	Finance / Assurance	2,68%	France
Kering	Biens de consommation / Luxe	2,67%	France
Danone	Biens de consommation / Luxe	2,64%	France
Enel Spa	Télécoms - Services publics	2,55%	Italie
Caixabank Sa	Finance	2,54%	Espagne
Shell Plc	Energie - Produits de base	2,48%	Royaume-Uni



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

## Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Industrie	15,70%
Santé	4,80%
Autres	1,30%
Finance	21,40%
Technologie	12,80%
Energie - Produits de base	9,40%
Biens de consommation	16,80%
Télécoms - Services Publics	11,60%
Services	6,20%

## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

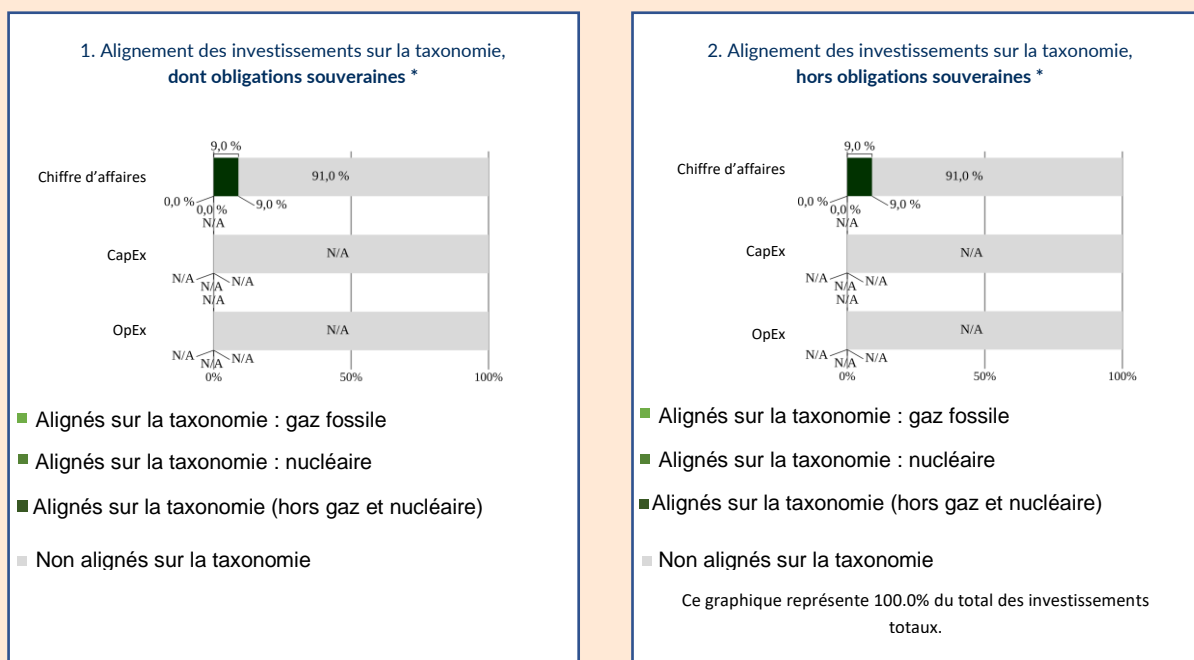
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.


Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la commission.

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 85,57% de l'actif net.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif social est de 85,95% de l'actif net.

## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «non durables», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire. Nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

Au 30/12/2022, le fonds est investi à 96,45% de l'actif net en investissements durables. Des enjeux techniques liés à quelques données manquantes ou incomplètes auprès de notre prestataire de données MSCI ESG Research, et utilisés dans l'application de notre définition d'investissements durables, ont donné lieu à 2,24% d'émetteurs en attente d'identification comme investissements durables à date du 30/12/2022. Au-delà de ces quelques informations manquantes, l'ensemble des éléments de notre approche durable - politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG - s'applique via les données externes (base de données / recherches) à disposition et l'analyse qualitative interne, garantissant la prise en compte de garanties environnementales ou sociales minimales.

En vertu de l'annexe précontractuelle entrée en vigueur à partir 1er janvier 2023 et instaurant les exigences en matière d'investissements durables, le portefeuille dispose d'un délai pour se mettre en conformité.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de

## référence?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et son objectif d'investissement durable.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

En ligne avec les exigences du label ISR, le fonds dispose d'un rapport de vote dédié, ainsi que d'un rapport d'impact, publiés sur notre site internet.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

### En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?

L'indice de référence du fonds n'est pas un indice de référence ESG, il n'intègre donc ni les critères ESG, ni les critères de durabilité.

Le fonds adopte une stratégie d'investissement de « transition », avec pour double objectif durable l'augmentation en portefeuille des sociétés dont les objectifs climatiques ont été validés par la SBTi et la réduction de l'intensité carbone du fonds.

Pour cela, le fonds investit dans des entreprises de tous les secteurs, y compris les plus émetteurs, qui sont engagées de manière crédible dans cette transition, et dont les objectifs de réduction des émissions de carbone, à court ou moyen terme, sont alignées avec l'Accord de Paris. Le fonds utilise des scénarii de température calculés par Carbon4 Finance, et les audits d'objectifs climatiques de SBTi.

La stratégie mise en place ne correspond pas aux indices climatiques européens, et aucun indice ESG pertinent n'est disponible à ce jour.

### Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?

N/A

### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les objectifs d'investissement durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

N/A





# R-co 4Change Net Zero Equity Euro

## Rapport de gestion | ESG

Répartition des actifs	Montant en EUR	% Actif net
<b>Obligations</b>		
Privées	0	0.0%
Souveraines	0	0.0%
Actions	116 209 634	98.7%
OPCVM	1 541 393	1.3%
Cash	9 721	0.0%

### Couverture du fonds en données extra financières

Notation ESG	
Couverture ESG en % de l'actif net	100.0%
Couverture ESG en nombre d'émetteurs	100.0%
% des actifs non modélisables	0.0%

Intensité carbone	
Couverture carbone en % de l'actif net	100.0%
Couverture carbone en nombre d'émetteurs	100.0%
% des actifs non modélisables	0.0%

Univers de référence notation ESG	Euro Stoxx Total Market
Univers de référence Intensité carbone	Euro Stoxx

### Couverture de l'indice en données extra financières

Notation ESG	
Couverture ESG en % poids des titres	98.5%
Couverture ESG en nombre d'émetteurs	82.8%

Intensité carbone	
Couverture carbone en % poids des titres	99.3%
Couverture carbone en nombre d'émetteurs	97.6%

### Type Label

ISR

OUI





# R-co 4Change Net Zero Equity Euro

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **8,2**

#### Univers de gestion

Rating **AA** Score/10 **7,5**

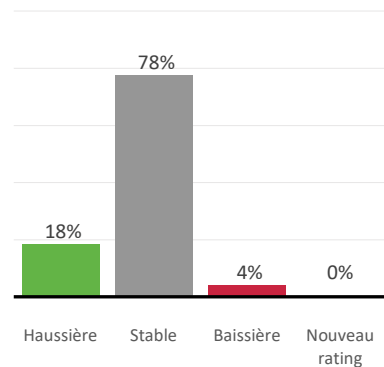
### Taux de couverture

Nombre de titres détenus **46**  
 Nombre de titres notés **46**



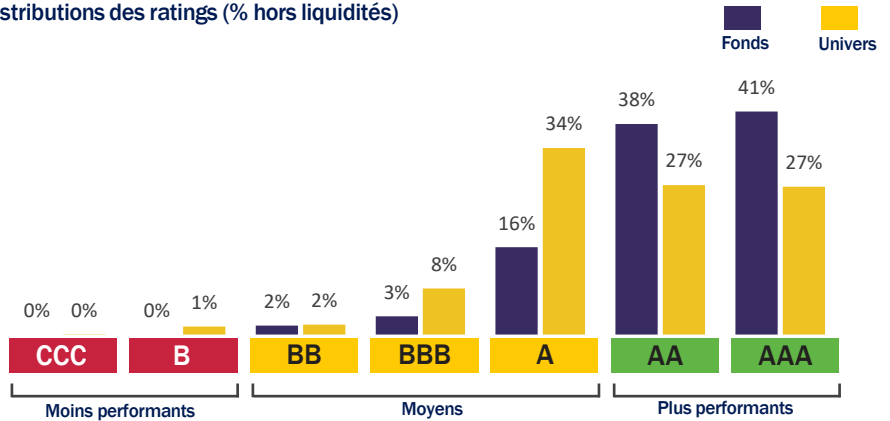
% de l'actif net total du portefeuille

### Evolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

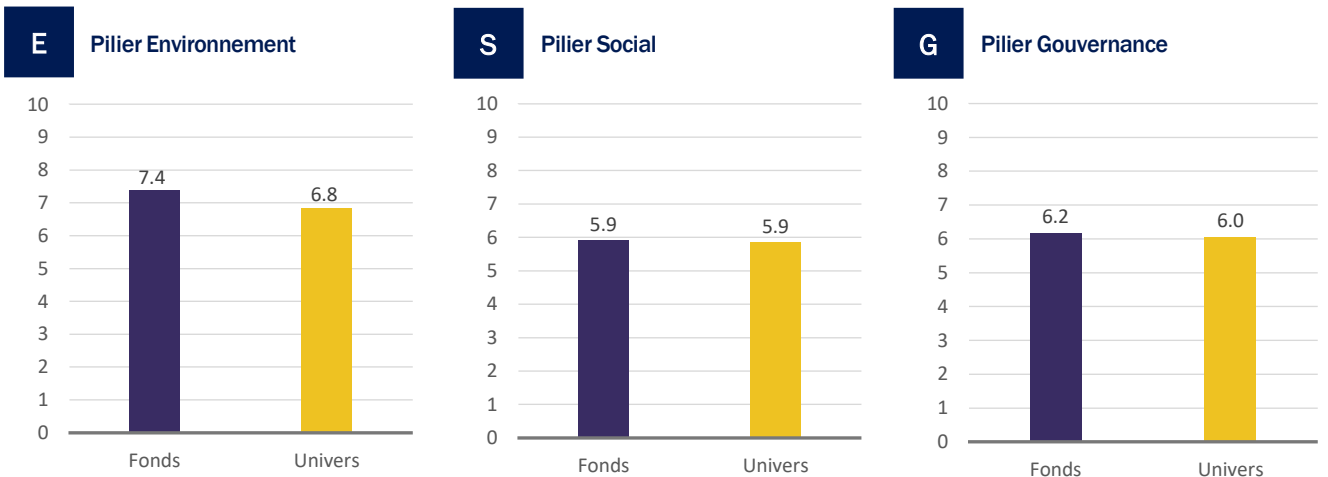
#### Distributions des ratings (% hors liquidités)



#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteurs	Poids	Non Noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Energie	6.2%	-	-	-	-	-	1.4%	4.7%	-
Matériaux de base	3.2%	-	-	-	-	-	-	1.3%	1.9%
Services aux collectivités	5.0%	-	-	-	-	-	-	-	5.0%
Industrie	15.7%	-	-	-	-	-	3.5%	8.3%	4.0%
Services aux consommateurs	13.8%	-	-	-	-	-	-	4.3%	9.5%
Télécommunications	6.6%	-	-	-	-	2.3%	-	2.9%	1.4%
Santé	4.8%	-	-	-	-	-	4.8%	-	-
Technologie	12.8%	-	-	-	-	-	2.3%	2.4%	8.1%
Financières	21.4%	-	-	-	-	-	1.5%	11.7%	8.1%
Biens de consommation	9.2%	-	-	-	1.6%	1.0%	2.5%	1.5%	2.6%
OPCVM	1.3%	-	-	-	-	-	-	1.3%	-
Souverains	0.0%	-	-	-	-	-	-	-	-

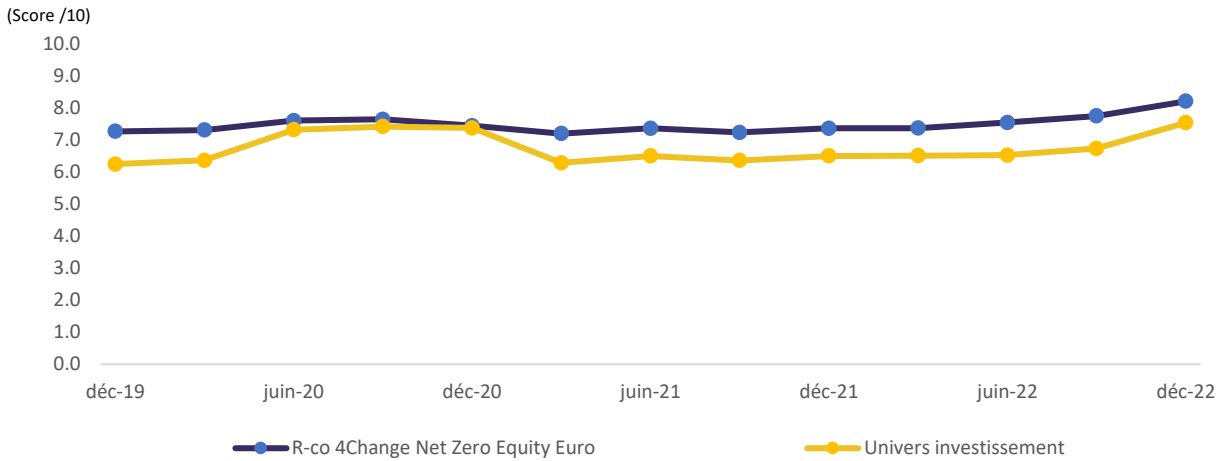
### Comparaison des notes ESG par pilier





## Évolution du score ESG

Évolution du score ESG du portefeuille vs univers



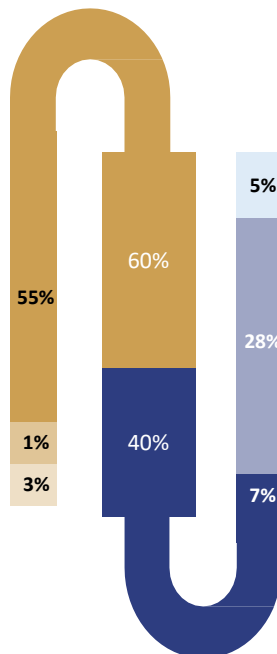
Le fonds affiche un profil ESG complet avec une note globale de **8,21/10**, soit un rating AA et a augmenté de 0,84 points depuis le début de l'année 2022. La note de l'univers d'investissement, composée des valeurs de l'Euro Stoxx Total Market est évaluée à **7,54/10**. En retirant des 20% moins bonnes notes celle-ci est évaluée à **8,13**

En conséquent, le portefeuille surperforme de **0,08** son univers d'investissement retraité des 20% moins bonnes notes.

Le rating émetteur le plus faible du portefeuille est BB.

## Suivi des sociétés aux objectifs de réduction audités par SBTi

Sociétés leaders (dont les objectifs ont été audités et validés par SBTi)			1
Trajectoire	Portefeuille	Émetteurs	
1,5°C	55%	23	
< 2°C	1%	1	
2°C	3%	1	
Total	60%	25	



Société en transition (objectifs non audités par SBTi mais dont la trajectoire est appréciée par Carbone 4)			2
Trajectoire	Portefeuille	Émetteurs	
Alignés 2°C	7%	4	
Engagées auprès de SBTi	6%	3	
En cours d'alignement	28%	13	
Engagées auprès de SBTi	9%	4	
Non aligné >2°C	5%	3	
Engagées auprès de SBTi	0%	0	
Total	40%	20	
Engagées auprès de SBTi	15%	7	



## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

**Taux de couverture :**  
% de l'actif net total du portefeuille

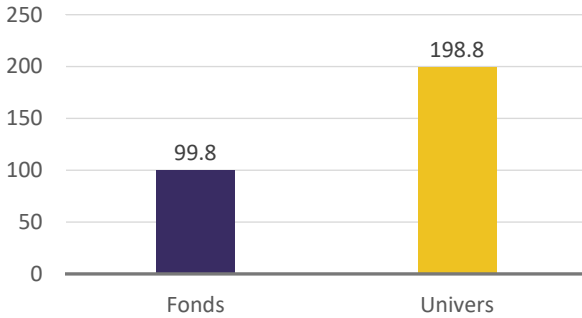
**100%**

**Ecart de contribution à l'intensité carbone :**

**-99,1**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

**Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)**



### Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	5%	34,1	<b>34.2%</b>
Energie	6.2%	19	<b>19%</b>
Matériaux de base	3.2%	18,4	<b>18.4%</b>
<b>Top 3</b>	<b>14.4%</b>	<b>71,5</b>	<b>71.6%</b>

Note  
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

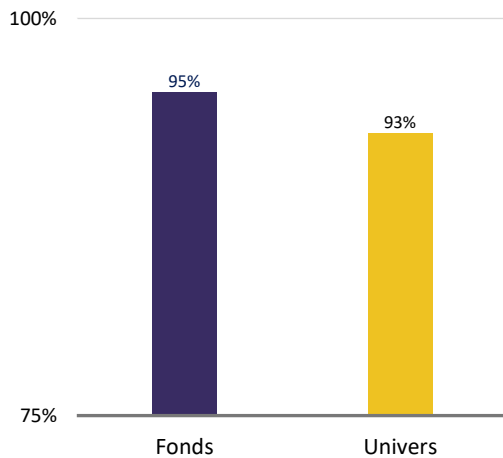
### Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
EDP - Energias de Portugal SA	2.4%	AAA	9,5	8,4	10,6	707,3	<b>17.2%</b>
Enel SpA	2.6%	AAA	9,1	7,7	55,9	664,4	<b>17%</b>
Solvay SA	1.3%	AA	6	7,3	11,2	978,6	<b>12.7%</b>
Shell Plc	2.5%	AA	5,8	7,9	100	452	<b>11.2%</b>
Eni SpA	1.4%	A	6,5	6,8	40,9	534	<b>7.7%</b>
<b>Top 5</b>	<b>10.2%</b>				<b>218,6</b>		<b>65.8%</b>

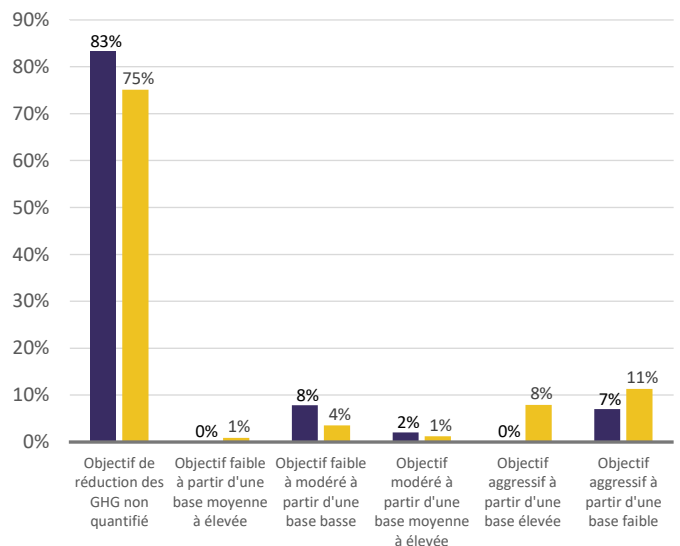
Note  
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'EUR de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

### Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



### Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



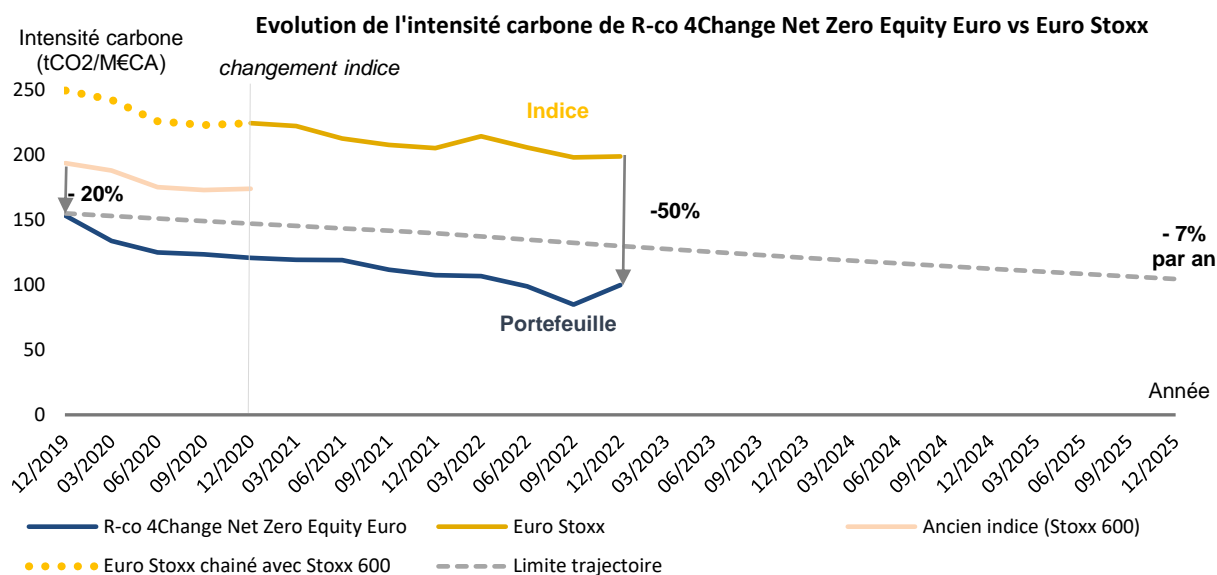
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Contribution à l'intensité carbone du portefeuille par secteur (%)

Secteurs	R-co 4Change Net Zero Equity Euro		Euro Stoxx		Écart de contribution
	Poids dans le portefeuille	Contribution à l'intensité carbone (tCO2/M€CA)	Poids dans l'indice	Contribution à l'intensité carbone (tCO2/M€CA)	
Construction, Services aux Collectivités, Energie, Matières Premières, Chimie	19.4%	84.2	23.8%	173.8	-89.6
Autres secteurs	79.3%	13.9	76.2%	25.0	-11.1
OPCVM	1.3%	1.7	0.0%	0.0	1.7
<b>TOTAL</b>	<b>100.0%</b>	<b>99.8</b>	<b>100.0%</b>	<b>198.8</b>	<b>-99.1</b>

## Evolution Intensité carbone



## Commentaire Intensité carbone

L'intensité carbone du portefeuille est inférieure de 50% à celle de l'indice de référence Euro Stoxx au 30/12/2022. En conséquent le portefeuille respecte la contrainte d'une intensité carbone 20% inférieure à celle de l'indice. Depuis le début de l'année 2022, l'intensité carbone du portefeuille a baissé de 6,6%.

Le poids des secteurs Construction, Services aux Collectivités, Energie, Matières premières et Chimie est de 19,4% (sur base de 19,2% investi rebasé sur 100 avec exclusion des liquidités et des OPCVM) vs. 23,8% au sein de l'indice

L'écart de l'intensité carbone entre le portefeuille et l'indice reste lié à une sélection de valeurs moins « carbone intensives » au sein du portefeuille sur les segments Construction (absence de HeidelbergCement et CRH), Chimie (Linde et Air Liquide) et Services aux collectivités (RWE) par rapport à l'indice.

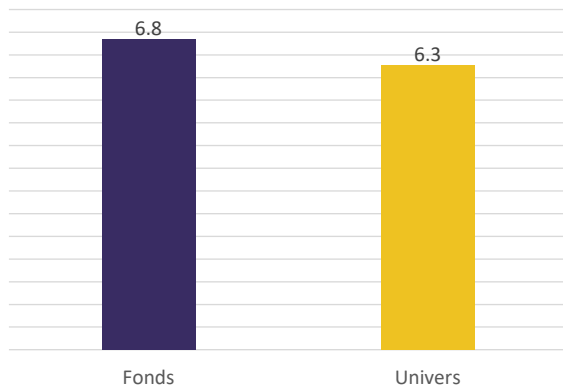


## Transition vers une économie bas carbone

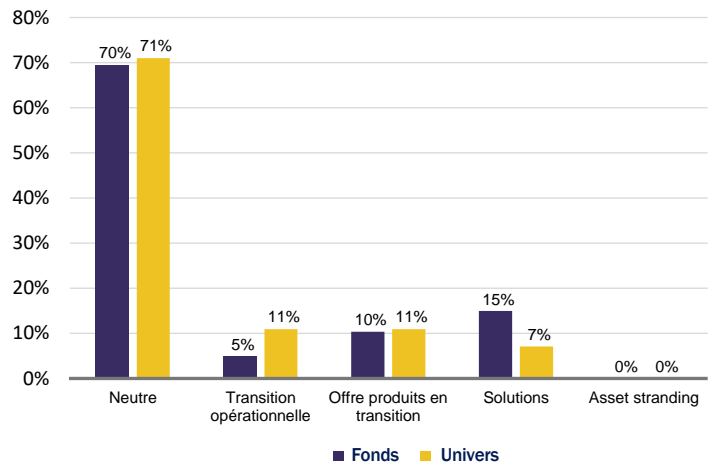
Taux de couverture :

100%

Score de transition vers une économie bas carbone

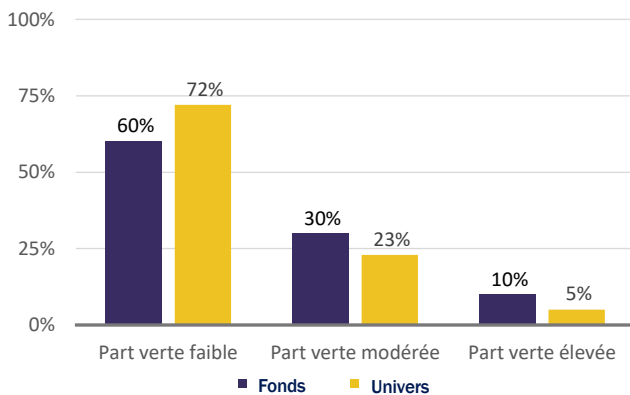


Répartition des émetteurs par catégories de transition

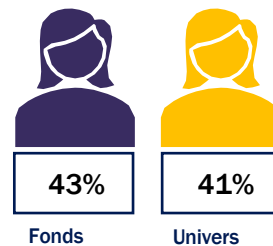


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### EDP - Energias de Portugal SA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

707

Note Pilier Environnement (/10)

9,5

Emissions (t CO2 / an)

10 597 000

Objectifs de réduction

- > Taxonomie : 58% des revenus sont alignés et 70% en 2025. 97% des capex sont alignés début 2022.
- > EDP est un pionnier et a une longueur d'avance vs peers : EDP a commencé sa transition en 2005 et a déjà réduit de 57% son intensure carbone vs 2005 et vise une baisse de 75% d'ici 2030. Aujourd'hui 60% de son Ebitda provient des EnR et 30% des réseaux.
- > Exposition faible au risque réglementaire carbone grâce à son mix énergétique (75% mix de generation EnR)
- > Les activités de distribution d'énergie d'EDP ont une empreinte environnementale plus faible que celles de ses pairs.
- > Le groupe a annoncé en février 2021 une accélération de sa croissance dans la transition énergétique: les capex annuels vont passer de 2,9MdE/ an sur 2019-2022 à 4,8MdE/ an sur 2021-25, soutenant notamment le doublement de la capacité installée en solaire et éolien d'ici 2030 (4GW/an déployés). Le groupe va probablement annoncer début 2023 un nouvelle accélération de sa croissance green.
- > Objectif capacités installées: 32GW en 2025 vs 20GW soit +10% CAGR20-25
- > Charbon: l'intensité carbone moyenne du groupe reste durablement inférieure à celles de ses pairs.
- > EDP a réduit de 56% ses émissions carbone entre 2015 et 2020 et vise -80% en 2025 (vs 2015) .
- > EDP vise une baisse de 98% des émissions spécifiques d'ici 2030 et de 50% sur le Scope 3 d'ici 2030 vs 2015
- > Il reste début début 1522 1,8GW de capacités charbon, elles devraient être réduites à zero d'ici 2025.
- > Le groupe s'est fixé en février 2021 l'objectif d'être coal free en 2025 (Zero contrib Ebitda) et neutre en carbone en 2030.
- > Objectifs Climat : Membre du CDP (note 2021: A-) et de la SBTi (objectifs audités en ligne avec un scenario < 2°C)

### Enel SpA

Intensité carbone (t CO2 / M€ CA)

664

Note Pilier Environnement (/10)

9,1

Emissions (t CO2 / an)

55 880 000

Objectifs de réduction

- > Risque carbone bas au sein du secteur : 7% de ses actifs de production exposés à des réglementations carbone contraignantes
- > L'intensité carbone relativement faible par rapport à ses pairs (45%< à la moyenne sectorielle) grâce à un mix énergétique privilégiant les ressources bas carbone : 87% des activités du groupe reposent sur des activités de transmission/distribution et de production d'énergie à partir de ressources peu intenses en carbone (ENR, Hydro, nucléaire).
- > Politique robuste de réduction de l'exposition de ses activités aux risques carbone et de transformation de son modèle économique
- > Un positionnement de bon élève qui se traduit par ailleurs dans la note CDP de A (= 2020) et de 10 chez MSCI vs 7,4 pour l'industrie (carbon emission)
- > La production à base de charbon est passé de 28% du mix à 9% du mix entre 2017 et 2022. Le groupe a avancé sa sortie du charbon à 2027 vs 2030.
- > La génération thermique va passer de 35% du mix à 16% du mix être 2020 et 2030
- > Les capacités EnR vont passe de 56% du mix en 2020 (49GW) à 80% du mix en 2030 (145GW). 100% en 2040
- > Alignement de la rémunération du management sur les objectifs de durabilité.
- > Décarbonation complète d'ici 2050 et feuille de route avec objectifs intermédiaires, certifiée par la Science Based Targets initiative (SBTi <1,5°C ). Enel est la première et la seule entreprise à aligner entièrement les divulgations sur Climate Action 100+ Net Zero Company Benchmark
- > Réduction de 70% des émissions directes de GES/ kWh en 2030 (vs 2017), jusqu'à atteindre 125 g/kWheq.1
- > Engagement de réduire les émissions indirectes d'Enel liées à la vente de gaz naturel sur le marché de détail de 16% d'ici 2030 vs 2017.
- > Enel est investi de manière générale dans le développement de l'hydrogène obtenu par électrolyse avec une production prévue de 120 MW d'ici 2023 et 2GW d'ici 2030.
- > 80 à 90% des capex pourraient être éligibles à la taxonomie européenne.
- > Entreprise pionnière des obligations durables et sustainability-linked.
- > Emission d'un sustainability-linked bond à échéance 2024, indexée sur la réalisation d'un objectif : 55% d'ENR dans la capacité de production totale du groupe d'ici 2021. Le coupon varie en fonction de la réalisation de l'objectif : coupon de 2,65% si l'objectif est atteint et augmentation de 25pb/par an dans le cas contraire

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©



## Focus les principaux contributeurs carbone

### Solvay SA

Intensité carbone (t CO<sub>2</sub> / M€ CA)

979

Note Pilier Environnement (/10)

6

Emissions (t CO<sub>2</sub> / an)

11 190 000

Objectifs de réduction

> Le groupe reste exposé au risque carbone : la quasi-totalité des activités de Solvay est située dans des zones géographiques où la réglementation carbone est forte (Japon, Union-Européenne et Amérique du Nord).

> Malgré cette exposition élevée et une intensité carbone supérieure à ses pairs, Solvay conserve des objectifs ambitieux en termes de réduction de ses émissions de GES :

> En octobre 2021, Solvay a annoncé son intention d'atteindre la neutralité carbone sur les émissions de scope 1 et 2 avant 2040 pour toutes les activités à l'exception du carbonate de soude (soda ash) et avant 2050 dans cette dernière.

> Par conséquent, l'objectif 2030 pour les émissions de GES a été mis à niveau pour réduire de -30 % au lieu de -26 %, par rapport à la référence 2018. La trajectoire des scopes 1 et 2 est alignée sur l'objectif d'une augmentation de la température bien inférieure à 2°C défini dans les accords de Paris.

> Le groupe a d'ores et déjà réduit ses émissions de GES (scope 1 et 2) de -14% à périmètre constant entre 2018 et 2021, dont -11% liés aux améliorations structurelles et -3% à la baisse des niveaux de production (une moindre activité à cause de la pandémie).

> En juillet 2022, Solvay a annoncé son intention de réduire de 24 % ses émissions de GES de scope 3 d'ici à 2030. L'objectif du scope 3 doit au moins répondre au critère des 2°C de la SBTi (Solvay y est membre depuis 2020 mais n'a pas encore d'objectif audité).

> Dans le cadre de sa transition vers des sources d'énergie moins polluantes, Solvay a identifié 36 projets de réduction des émissions, dont 21 sont déjà en cours. Ils représentent 2,5 mégatonnes de CO<sub>2</sub> par an, ce qui équivaut à retirer 1,4 million de voitures de la circulation.

> La sortie du charbon est également une priorité pour le groupe qui s'est engagé à horizon 2030 à ne plus utiliser cette ressource dans la production d'énergie quand une alternative renouvelable est possible. L'utilisation du charbon pour la production d'énergie est déjà en cours de retrait progressif dans deux usines de carbonate de soude en Europe (Allemagne et France).

> Solvay a annoncé en 2020 l'application d'un prix interne du carbone de 50€/tCO<sub>2</sub> concernant l'ensemble des émissions de GES du groupe. Ce prix a ensuite été porté à 100 €/tCO<sub>2</sub> équivalent sur toutes les émissions de GES, afin d'intégrer les enjeux climatiques dans les décisions d'investissement du groupe.

> Ces objectifs s'appuient notamment sur le désinvestissement des polyamides (en 2019), sur le renforcement de ses efforts en R&D, sur une meilleure efficacité énergétique et sur les investissements et l'utilisation des clean tech. Solvay a également développé son propre outil de mesure de ses émissions scope 3 (Sustainable Portfolio Management) qui intègre 19 indicateurs afin de fournir des prévisions sur d'éventuels risques environnementaux liés à sa chaîne de production.

> Une vente de l'activité soda ash/carbonate de sodium a été évoquée par le passé, la vente de l'activité la plus émettrice de CO<sub>2</sub> du groupe améliorerait grandement le profil de Solvay.

> Politique de rémunération variable liée à l'atteinte des objectifs environnementaux : 20% de la rémunération variable du board est liée à la réduction des émissions de GES.

> Les progrès de Solvay en matière de climat ont récemment été reconnus par le CDP, qui a relevé la note de Solvay de B à A- en Décembre 2022, ce qui correspond à la catégorie des leaders et est supérieur à la moyenne du secteur chimique (B).

### Shell Plc

Intensité carbone (t CO<sub>2</sub> / M€ CA)

452

Note Pilier Environnement (/10)

5,8

Emissions (t CO<sub>2</sub> / an)

100 000 000

Objectifs de réduction

> Un risque carbone similaire à celui de ses pairs, avec une note de 6.2/10. Shell écope d'une note CDP de B

> Objectif de réduire de 50% ses émissions d'ici à 2030 (vs 2016) et NZ (scope 1,2 et 3) en 2050.

> A court terme, le groupe prévoit de réduire son intensité carbone de 9 à 12% pour 2024. Sur le moyen terme, les objectifs sont portés à -20% pour 2030 et -45% pour 2035.

> Les crédits carbone pourraient supprimer jusqu'à 20% des émissions du groupe d'ici à 2030.

(à noter que dans le rapport du MSCI, l'objectif de réduction de l'intensité carbone des scopes 1 à 3 était seulement porté à 65% en 2050, alors que l'objectif de net-zero est maintenant d'actualité).

> Pour atteindre ses objectifs net-zéro, le groupe a mis en place 10 stratégies : le développement de l'activité de production d'électricité à faible émission de carbone grâce à l'énergie éolienne et solaire, la transformation des raffineries en parcs énergétiques et chimiques, la distribution de carburants à faible émission de carbone, la production et la vente d'hydrogène, permettre la recharge des véhicules électriques, le passage au gaz naturel, l'utilisation de solutions naturelles, le développement de la séquestration et du stockage du carbone, la recherche et le développement contribuant à la décarbonisation, la recherche de l'efficacité opérationnelle des actifs du groupe.

> La division « New Energy » possède un fond de VC cherchant des opportunités pour aider à la transition de Shell vers une diminution de son impact carbone. La division a un budget compris entre 2 et 3Md\$/an.

> D'ici 2025, le groupe prévoit qu'environ 50% de ses dépenses totales (CAPEX + operating expenses) sera consacré aux produits et services à faible et à zéro émission de carbone.

> L'entreprise a mis en place des mesures de performance à court terme, ainsi LTIP, ou 10% du LTIP et 10% des primes annuelles du CEO et CFO dépendent de paramètres climatiques.

> Le groupe surperforme son secteur quant à sa gestion du risque, avec une note en « risk management assessment » de 6.7, face à une moyenne sectorielle de 6.2.

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

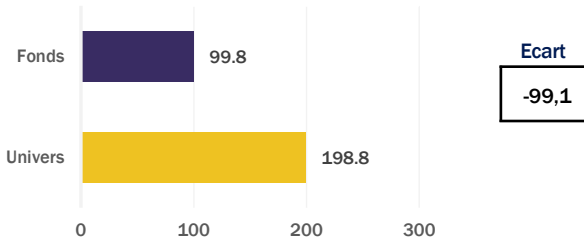




## Indicateurs impacts

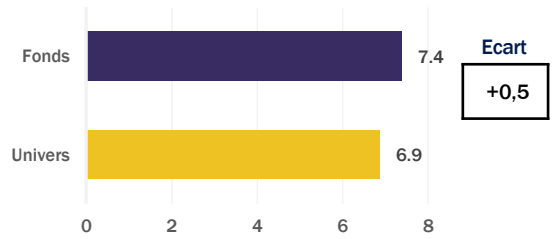
### E Thème environnemental

Intensité Carbone (tCO2/MCA€) \*\*



Taux de couverture du portefeuille\* : 100%  
Taux de couverture de l'univers : 99%

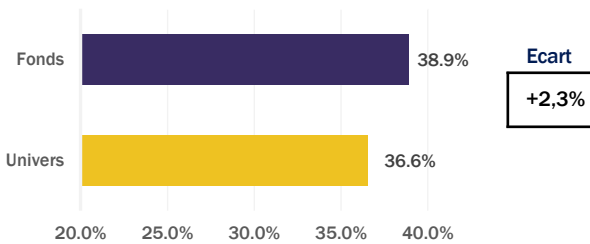
Score pilier Environnement



Taux de couverture du portefeuille\* : 100%  
Taux de couverture de l'univers : 99%

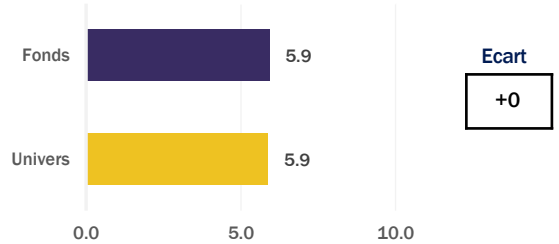
### S Thème social

% de femmes employées



Taux de couverture du portefeuille\* : 98%  
Taux de couverture de l'univers : 95%

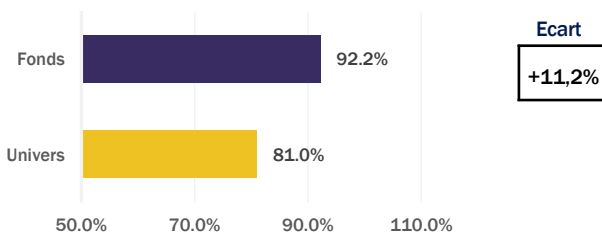
Score pilier Social



Taux de couverture du portefeuille\* : 100%  
Taux de couverture de l'univers : 99%

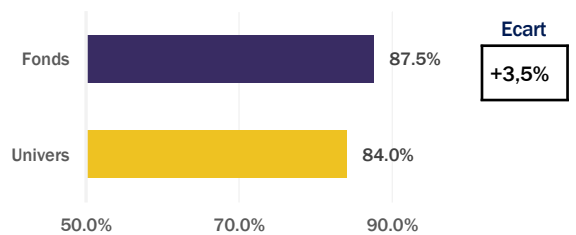
### G Thème gouvernance

% Signataires UNGC \*\*



Taux de couverture du portefeuille\* : 96%  
Taux de couverture de l'univers : 95%

% administrateurs indépendants



Taux de couverture du portefeuille\* : 100%  
Taux de couverture de l'univers : 99%

Fonds Univers

Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

(\*) % de l'actif net total

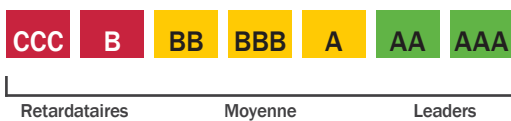
(\*\*) Indicateurs de performance à battre du portefeuille



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition :

- Faible : de 1 à 19,9% du chiffre d'affaires
- Modérée : de 20 à 49,9% du chiffre d'affaires
- Élevée : de 50 à 100% du chiffre d'affaires



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites. Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

### • Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or disseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages. Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
  - Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
  - Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »
- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG) La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

### • Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]
  - dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]
- Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 76.9% d'investissements durables
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
  - ayant un objectif social
- Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 76,92% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 58,73% ont contribué à un objectif environnemental, et 72,02% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 5,29%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
  - Changement climatique
    - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
    - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
    - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
    - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
    - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)
  
- o Emetteurs souverains :
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	13	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	46,36	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	3948,23	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	46,36	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	3994,59	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	0,31	TCO2/ MEUR



2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	1,11	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	94,84	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	1,11	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	95,96	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	482,01	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	54,47	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,62	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	24,44	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	19,6	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	39,23	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%



controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	25,52	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	0	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

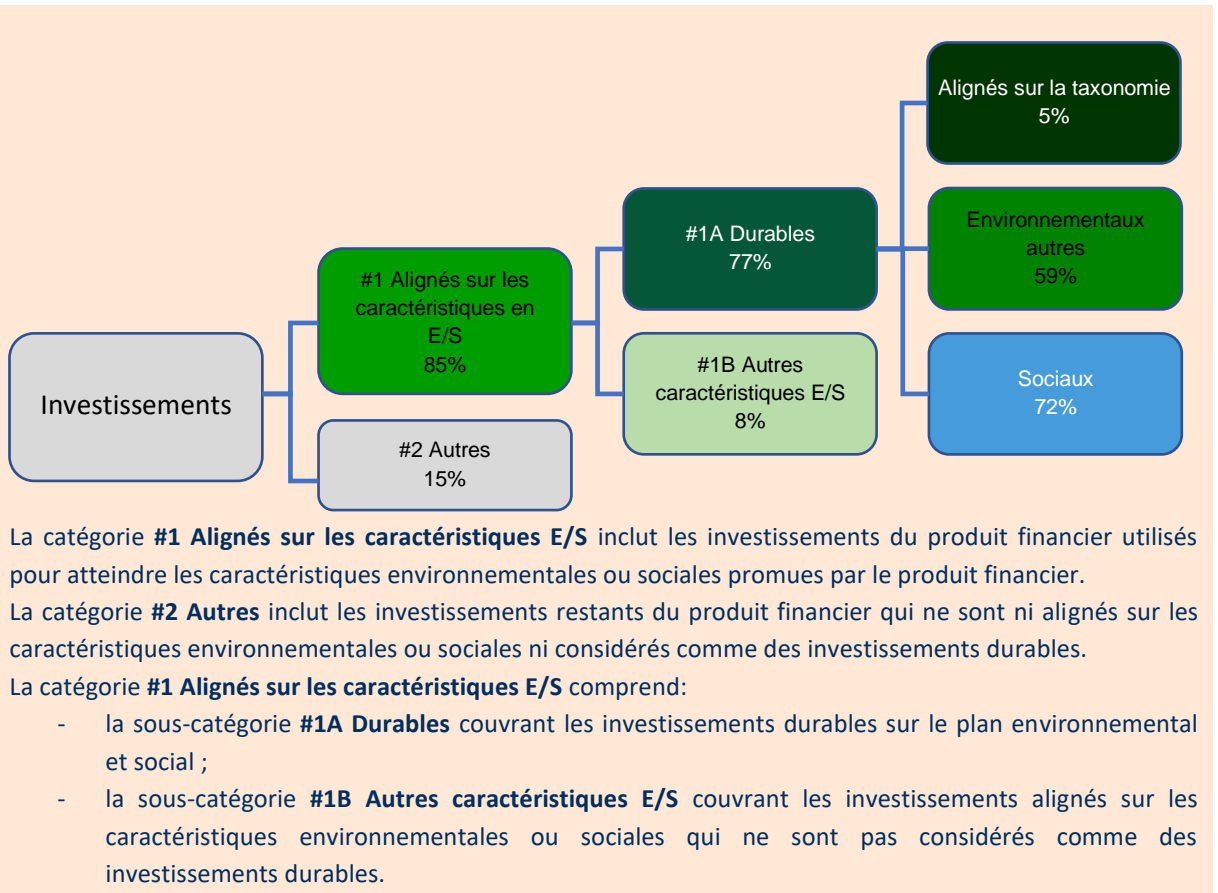
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	7,36%	Zone euro
Bnp Paribas 6 7/8 PERP	Banque	2,19%	France
Caisse Nat Reassurance 6 01/23/27	Assurance	1,87%	France
Banco Bilbao Vizcaya Arg 6 PERP	Banque	1,80%	Espagne
Banco Bpm Spa 3 3/8 01/19/32	Banque	1,74%	Italie
Banco Santander Sa 4 3/4 PERP	Banque	1,63%	Espagne
Ethias Sa 5 01/14/26	Assurance	1,59%	Belgique
La Banque Postale 3 PERP	Banque	1,56%	France
Unipolsai Assicurazioni 3 7/8 03/01/28	Assurance	1,51%	Italie
Societe Generale 8 PERP	Banque	1,49%	France
Intesa Sanpaolo Spa 3 3/4 PERP	Banque	1,47%	Italie
Hsbc Holdings Plc 6 PERP	Banque	1,35%	Royaume-Uni
Bper Banca 3 7/8 07/25/32	Banque	1,31%	Italie
Banco De Sabadell Sa 5 5/8 05/06/26	Banque	1,30%	Espagne
Nova Kreditna Banka Mari 1 7/8 01/27/25	Banque	1,30%	Slovénie



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Autres	9,00%
Banque	56,60%
Services Financiers	4,80%
Assurance	29,60%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de

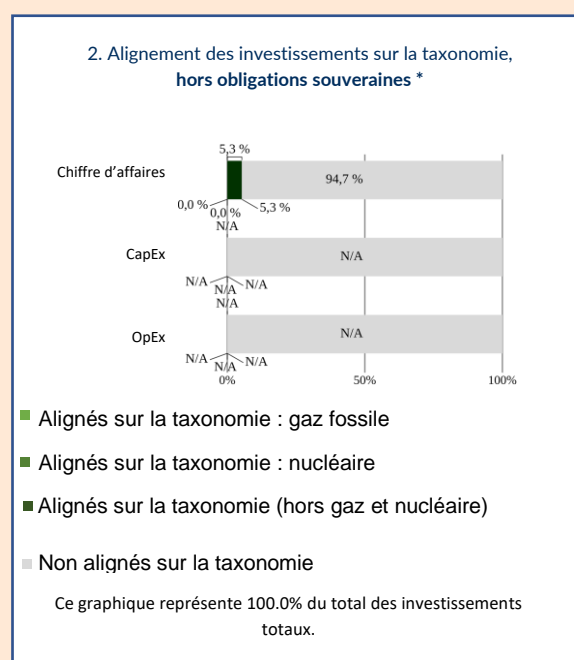
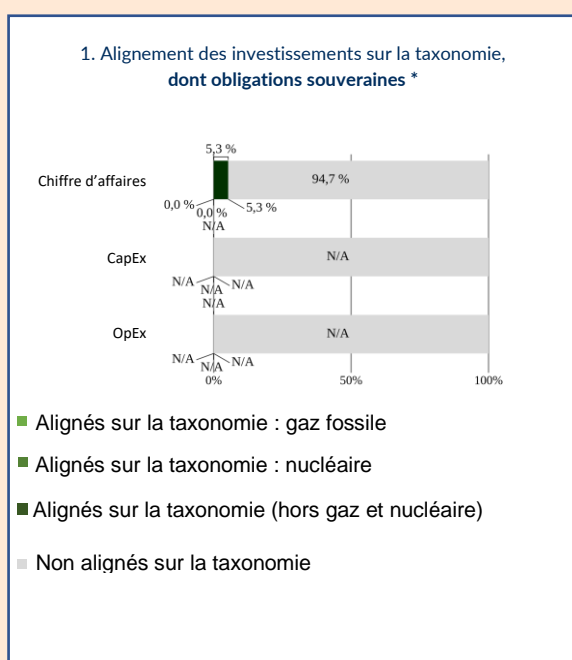
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 58,73% de l'actif net.

### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 72,02% de l'actif net.

### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.


Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



### Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# R-co Conviction Subfin C EUR

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **AA** Score/10 **7.4**

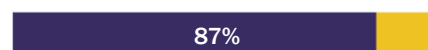
#### Univers de gestion

Rating **AA** Score/10 **7.3**

### Taux de couverture

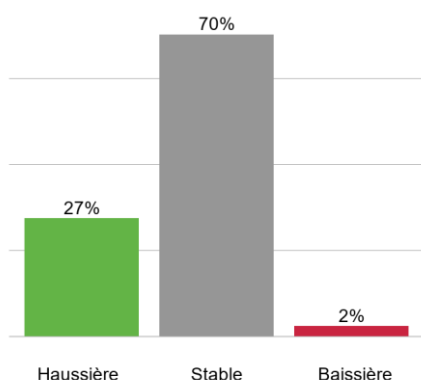
Nombre de titres détenus 98

Nombre de titres notés 89



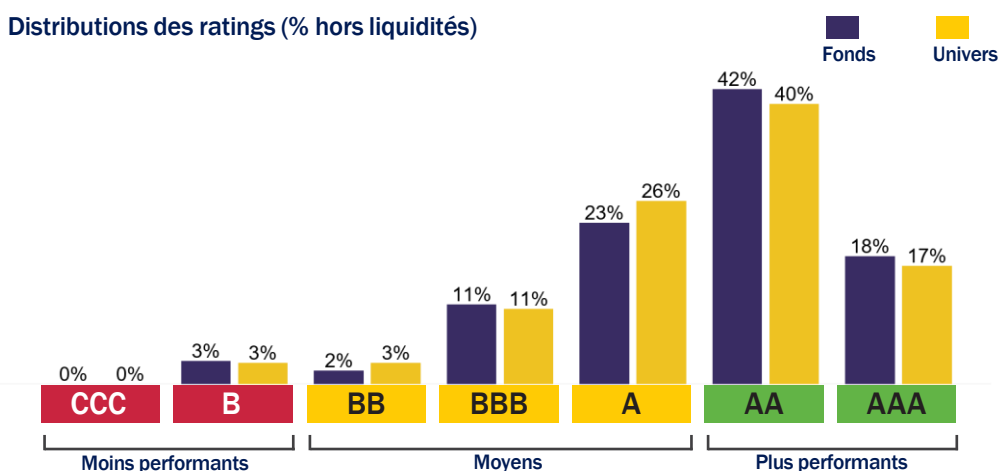
% de l'actif net total du portefeuille

### Évolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

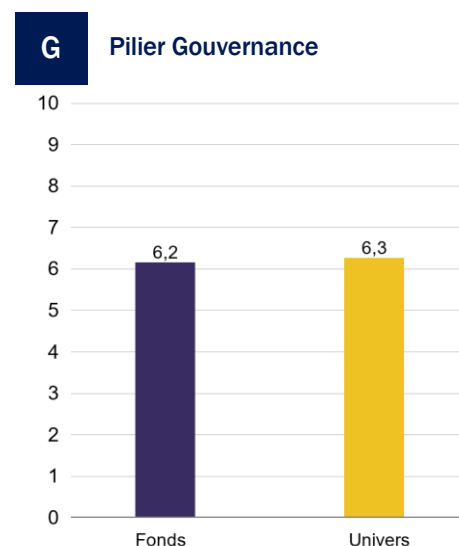
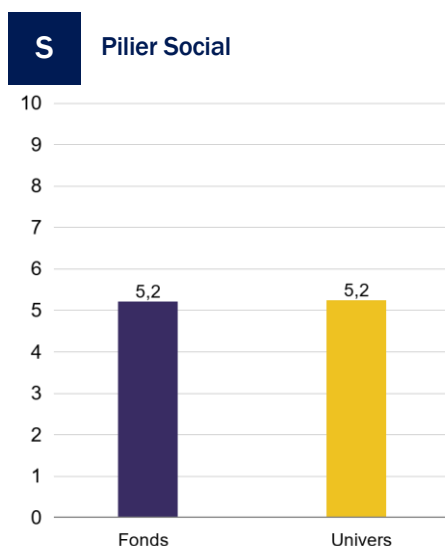
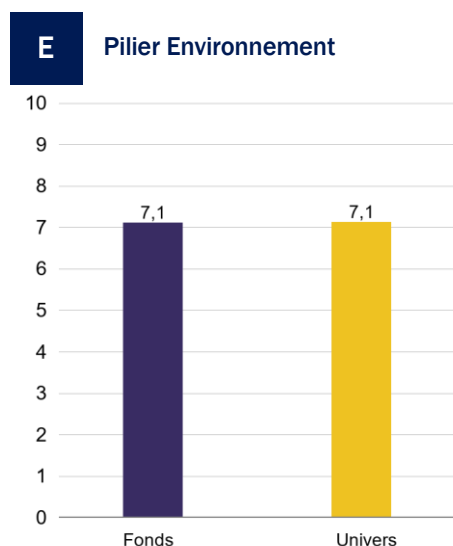
#### Distributions des ratings (% hors liquidités)



#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Financières	92.5%	6.1%	-	3.1%	1.8%	10.7%	21.6%	39.5%	17.1%
OPCVM	7.5%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du portefeuille

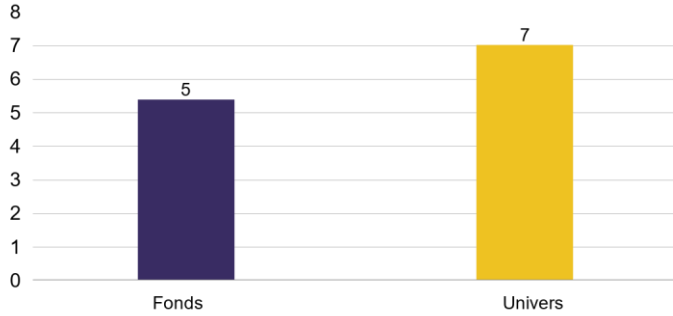
**82%**

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

**-2**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Financières	100,0%	5,4	100%
<b>Top 3</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,4</b>	<b>100%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

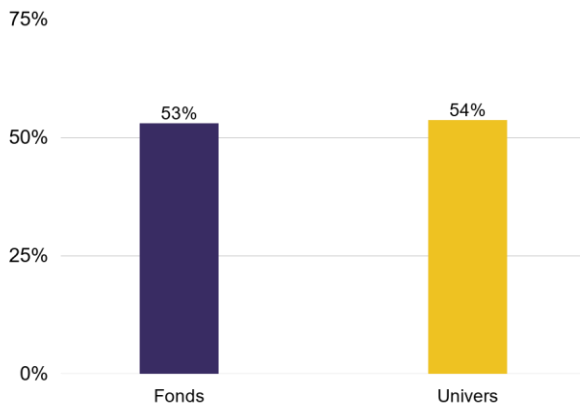
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
AKELIUS RESIDENTIAL AB	0,9%	BB	4,1	6,3	0,1	1,2	23,0%
CITYCON OYJ	0,7%	AA	7,3	7,0	0,0	0,7	13,0%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFLD	1,2%	AAA	8,6	6,3	0,0	0,5	10,2%
BANCO BPM SPA	3,3%	BBB	2,8	1,1	0,0	0,3	5,6%
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG	3,6%	AAA	9,0	9,0	0,3	0,3	5,3%
<b>Top 5</b>	<b>9,7%</b>				<b>0,5</b>	<b>3,1</b>	<b>57,1%</b>

Note

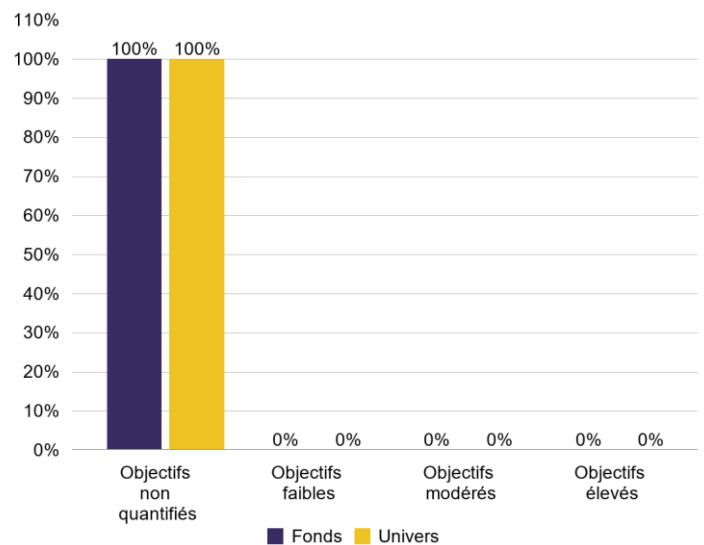
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

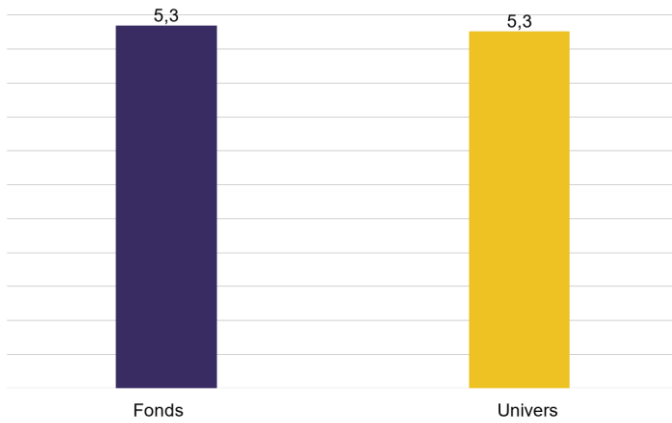


## Transition vers une économie bas carbone

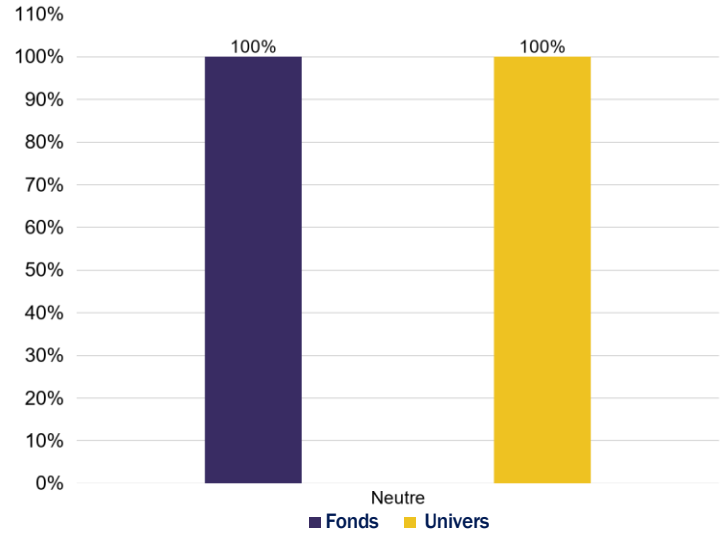
Taux de couverture :

88%

### Score de transition vers une économie bas carbone

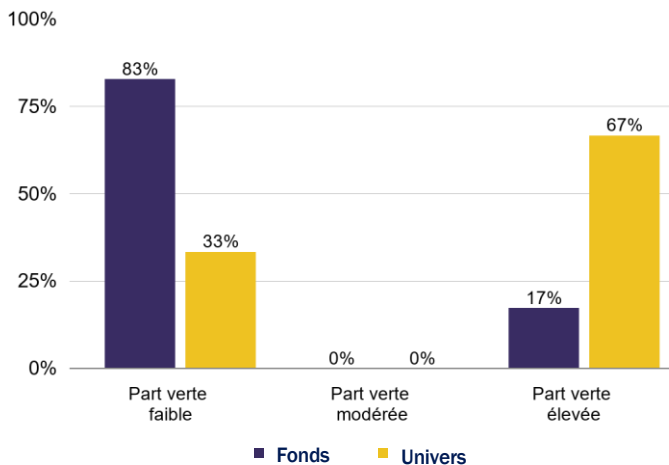


### Répartition des émetteurs par catégorie de transition

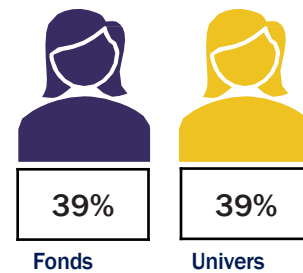


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



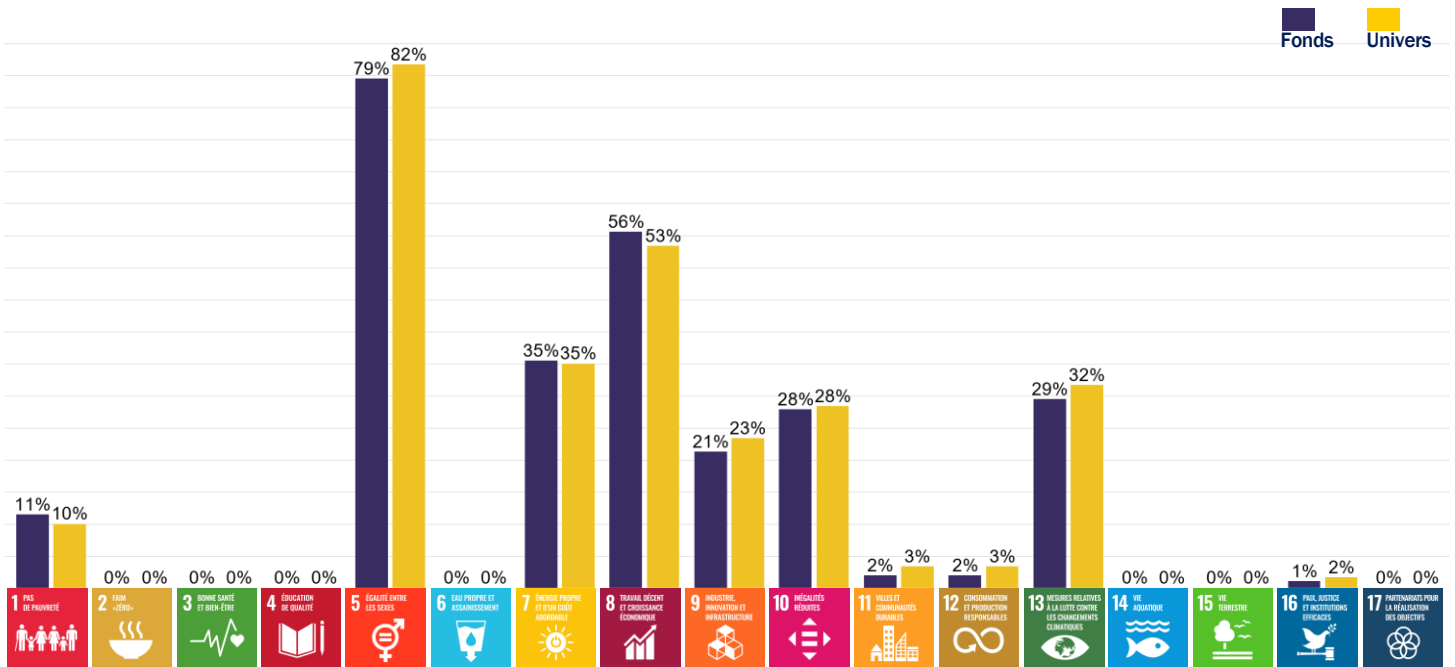
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©





# Objectifs de développement durable

## Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

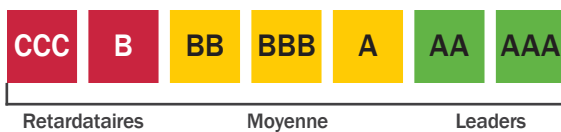
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57.4% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 57,44% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 50,82% ont contribué à un objectif environnemental, et 25,14% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 4,07%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuiront pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur



# les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
  - Changement climatique
    - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
    - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
    - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
    - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
    - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	224,16	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	823,58	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	923,59	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	823,58	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	1747,16	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	17,76	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	65,23	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	71,25	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	65,23	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	134,79	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	380,48	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	67,45	%
6. Intensité de la consommation	Secteur A	0	GWH/

d'énergie à fort impact climatique			MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	0	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	0,11	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	0	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0,01	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	1,64	GWH/MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0	GWH/MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0	T/MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	2,55	T/MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	0	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	66,1	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	20,97	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	27,94	%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	0	%
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	10,27	%
15 (optionnel). Absence de politiques	Absence de politiques anti-corruption et	19,62	%





## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

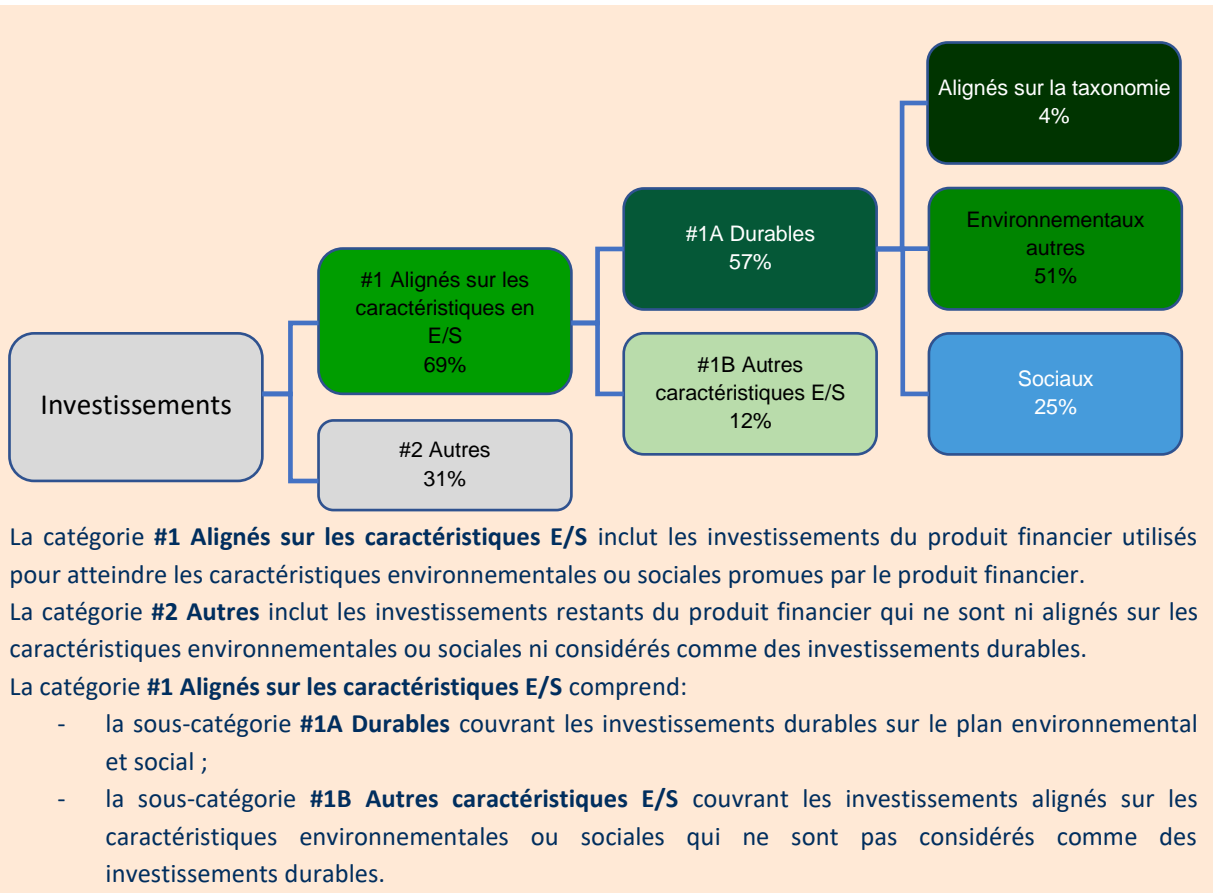
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Coinbase Global Inc -class A	Finance / Assurance	5,38%	Etats-Unis
Galaxy Digital Holdings Ltd	Actifs digitaux / Fintech	4,86%	Etats-Unis
Okta Inc	Infrastructure Blockchain	3,19%	Etats-Unis
Quest Diagnostics Inc	Applications industrielles / Pistes d'audit	2,78%	Etats-Unis
Abaxx Technologies In	Applications industrielles / Pistes d'audit	2,71%	Canada
Taskus Inc-a	Web 3.0 / Metaverse	2,61%	Etats-Unis
Gitlab Inc-cl A	Infrastructure Blockchain	2,59%	Etats-Unis
Silergate Capital Corp-cl A	Actifs digitaux / Fintech	2,58%	Etats-Unis
Shopify Inc - Class A	Web 3.0 / Metaverse	2,56%	Canada
Nexon Co Ltd	Web 3.0 / Metaverse	2,53%	Japon
Trimble Inc	Transport / Logistique	2,51%	Etats-Unis
Kuehne + Nagel Intl Ag-reg	Transport / Logistique	2,51%	Suisse
Epam Systems Inc	Technologie	2,48%	Etats-Unis
Nike Inc -cl B	Biens de consommation	2,46%	Etats-Unis
Block Inc	Infrastructure Blockchain	2,27%	Etats-Unis



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteurs	% d'actifs
Autres	7,90%
Web 3.0 / Metaverse	15,80%
Actifs digitaux / Fintech	24,20%
Infrastructure Blockchain	28,90%
Transport / Logistique	8,20%
Applications industrielles / Pistes d'audit	14,90%



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

## Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

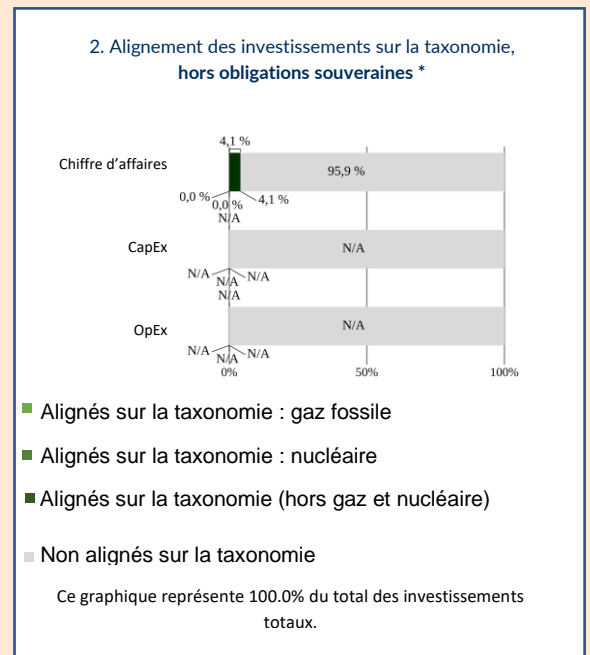
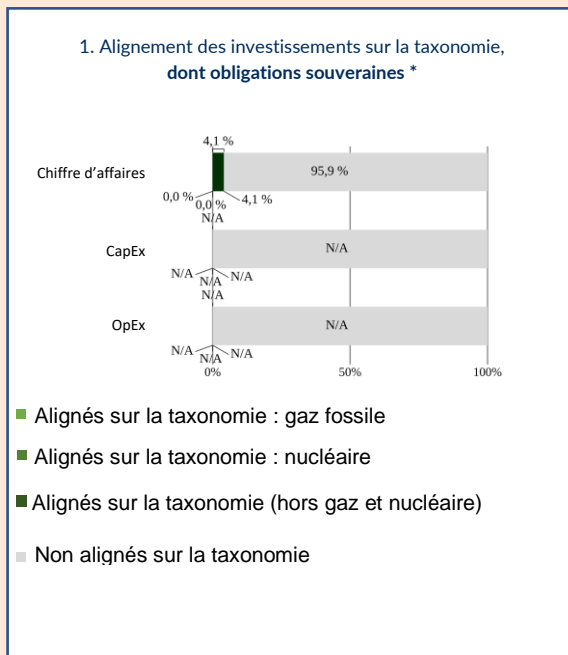
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;


- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?


Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 50,82% de l'actif net.

 Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 25,14% de l'actif net.

 Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?


Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# R-co Thematic Blockchain Global Equity C Eur

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **A** Score/10 **5.7**

#### Univers de gestion

Rating **BBB** Score/10 **5.6**

### Taux de couverture

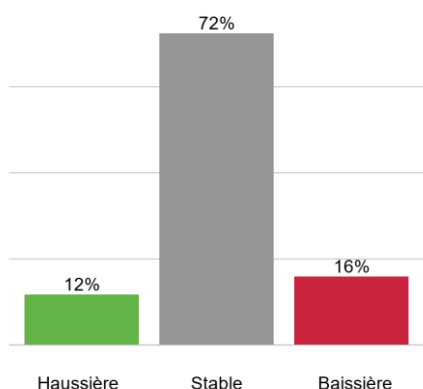
Nombre de titres détenus 52

Nombre de titres notés 32



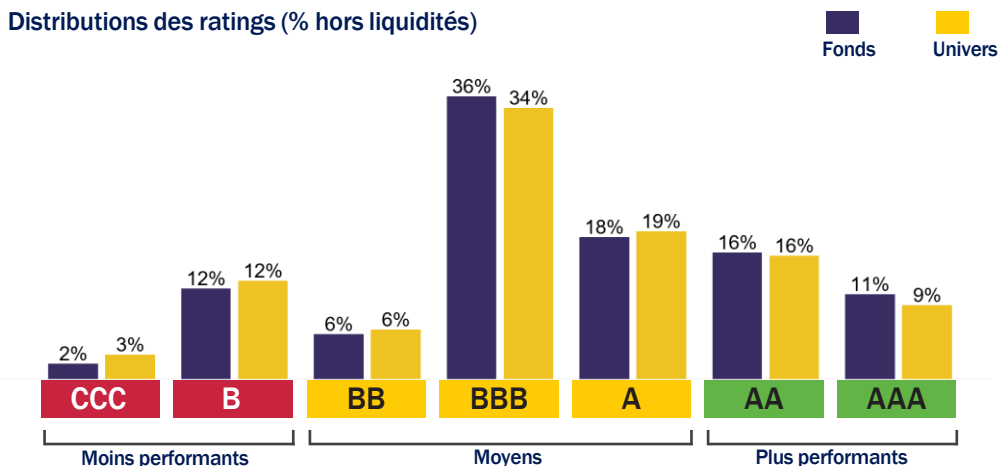
% de l'actif net total du portefeuille

### Évolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

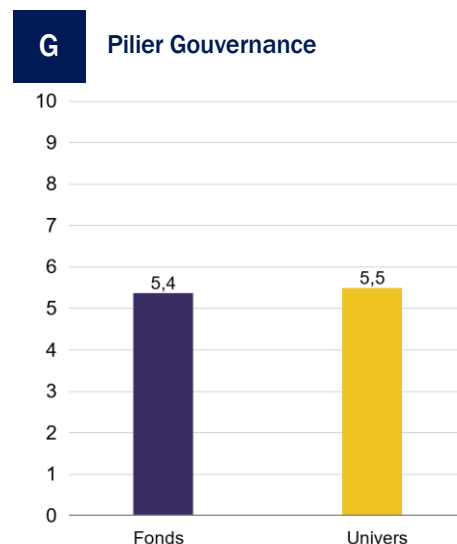
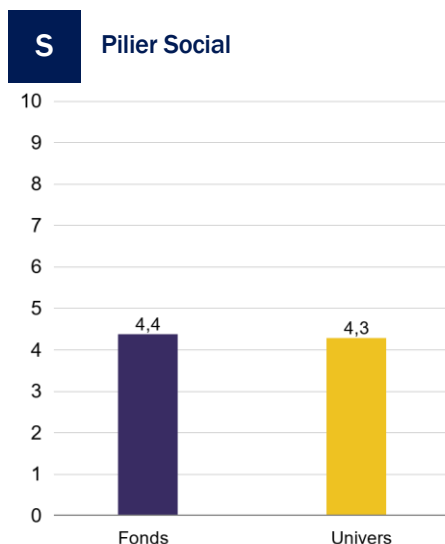
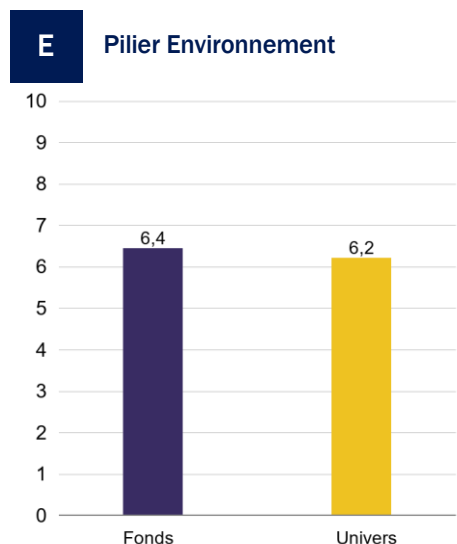
#### Distributions des ratings (% hors liquidités)



#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	9.3%	-	-	16.1%	45.4%	9.9%	28.6%	-	-
Energie	2.4%	-	-	-	-	100.0%	-	-	-
Financières	23.1%	38.2%	6.4%	10.4%	-	37.1%	7.9%	-	-
Industrie	20.6%	10.8%	-	-	-	42.6%	9.8%	23.7%	13.1%
Matériaux de base	2.1%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-
Santé	3.0%	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Services aux consommateurs	1.1%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-
Technologie	37.4%	28.5%	-	12.3%	-	15.9%	18.3%	18.7%	6.2%
OPCVM	1.1%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du  
portefeuille

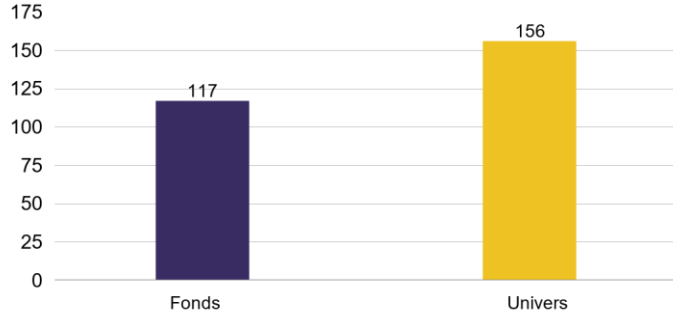
**68%**

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

**-39**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Technologie	37,9%	75,1	64%
Industrie	22,9%	31,7	27%
Energie	3,5%	6,7	6%
<b>Top 3</b>	<b>64,3%</b>	<b>113,5</b>	<b>97%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

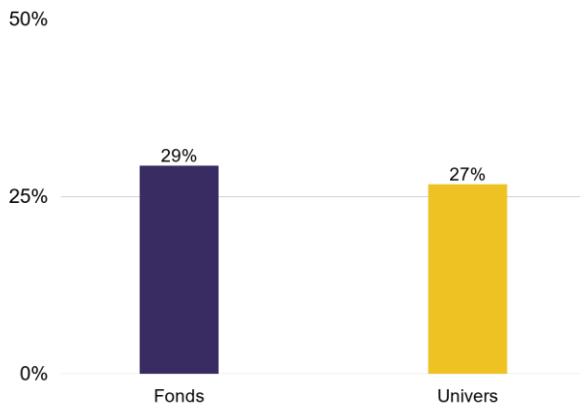
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Hut 8 Mining Corp	2,3%	BBB	3,0		0,4	73,3	62,8%
AP MOLLER-MAERSK A/S	3,2%	AA	6,3	8,2	37,2	20,1	17,2%
ZIM Integrated Shipping Servic	1,9%	BBB	5,9	7,7	4,6	7,9	6,8%
Enphase Energy Inc	3,5%	BBB	8,3	9,0	0,1	6,7	5,7%
Sealed Air Corp	3,3%	BBB	5,9	6,8	0,5	3,0	2,6%
<b>Top 5</b>	<b>14,2%</b>				<b>42,8</b>	<b>111,0</b>	<b>95,0%</b>

Note

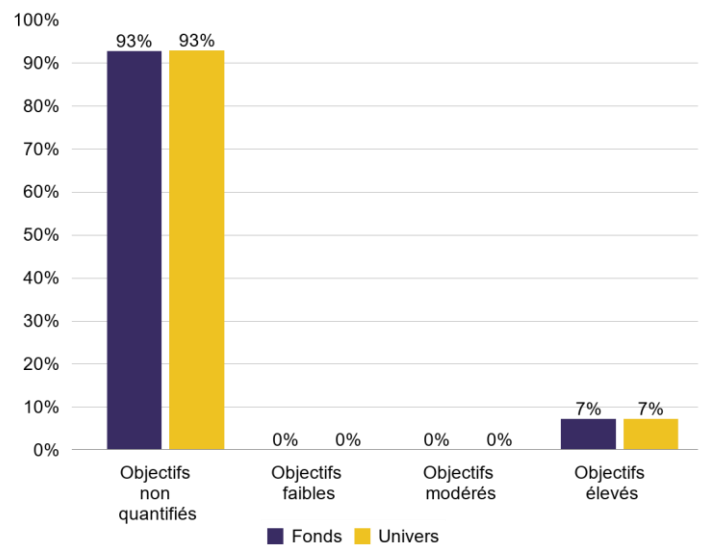
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des  
émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

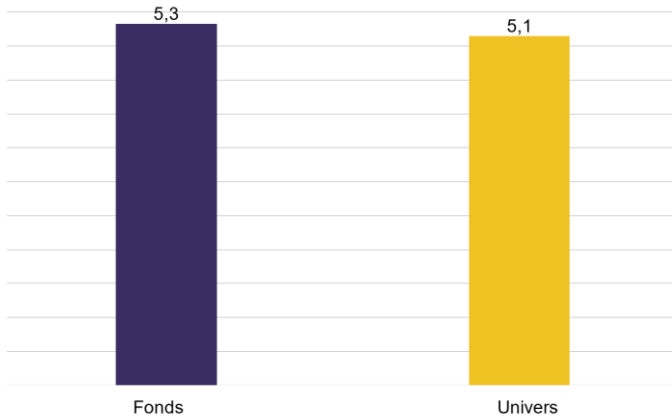


## Transition vers une économie bas carbone

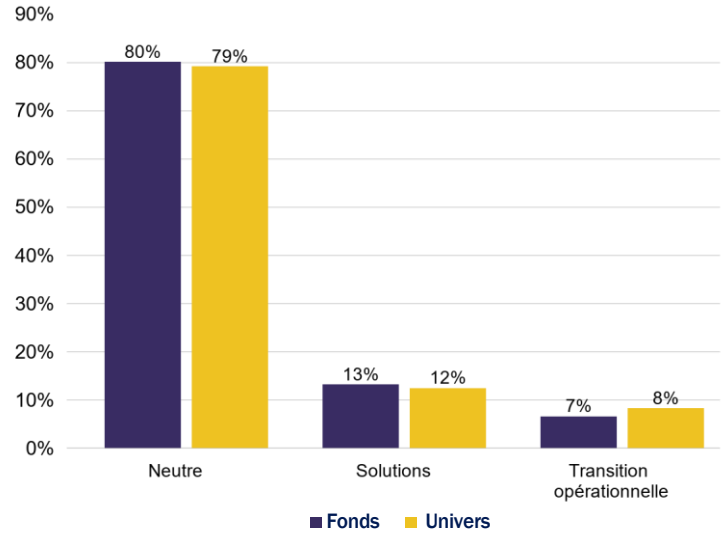
Taux de couverture :

53%

### Score de transition vers une économie bas carbone

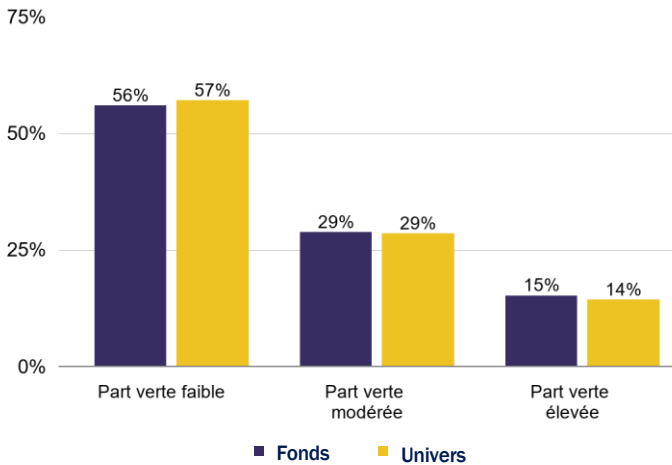


### Répartition des émetteurs par catégorie de transition

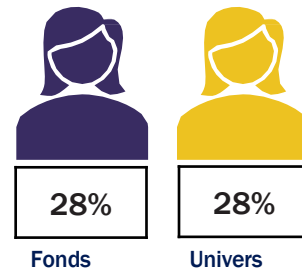


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

## Part verte



## Représentation des femmes au conseil d'administration



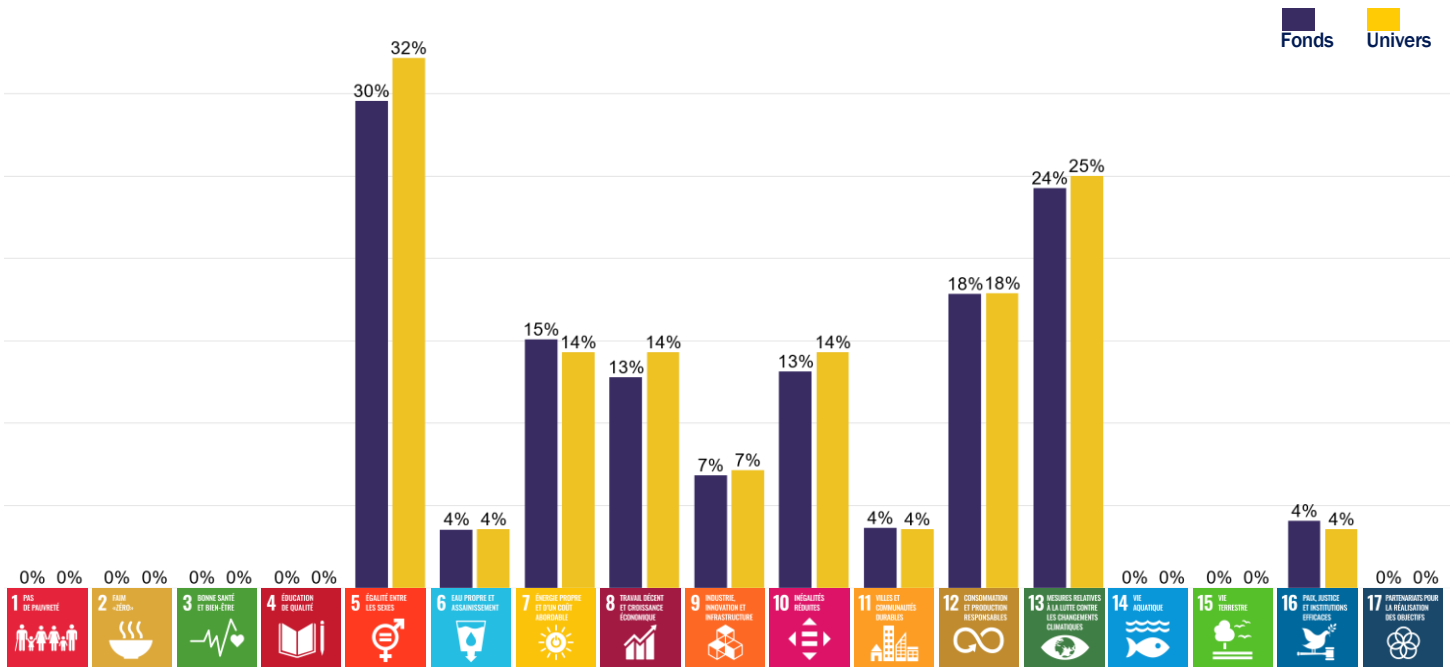
Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©





# Objectifs de développement durable

## Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1 PAS DE PAUVRETÉ** Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 FAIM ZÉRO** Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 ÉDUCATION DE QUALITÉ** Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES** Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT** Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7 ÉNERGIE PROPRE ET BON COÛT** Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

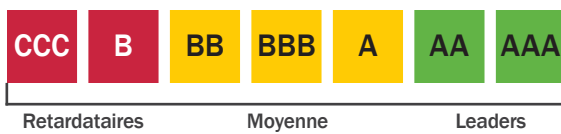
- 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE** Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10 INÉGALITÉS RÉDUITES** Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES** Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES** Établir des modes de consommation et de production durables
- 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES** Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 VIE AQUATIQUE** Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 VIE TERRESTRE** Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES** Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS** Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

---

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Les informations contenues dans le présent document sont des informations confidentielles fournies à la seule demande du destinataire.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

**Oui**

**Non**

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: [N/A]

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : [N/A]

Il **promouvait des caractéristiques**

**environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68.8% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au travers de notre travail et des notations MSCI ESG Research, nous considérons un spectre large de critères sur les piliers E (risques physiques liés au changement climatique, stress hydriques, encadrement des déchets...) et S (formation des salariés, sécurité des produits, audit des pratiques de production ...) dans le cadre de notre approche généraliste.

En complément, les équipes d'investissement cherchent à identifier des éléments matériels pertinents dans le cadre de l'analyse ex-ante du profil ESG et de l'appréciation de la trajectoire durable ex-post de l'émetteur et/ou de l'industrie. Sur la base des dépendances et impacts majeurs, les éléments suivants peuvent être considérés : les controverses (typologie, gravité et récurrence), les externalités (émissions carbone/toxiques, consommation d'eau, destruction de la biodiversité, accidents, licenciements, grèves, contrats précaires, fraudes...), et les contributions (alignement taxonomique, participation aux objectifs de développement durable "ODD" des Nations Unies, température en ligne avec l'Accord de Paris...).

## Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité utilisés pour faire la promotion des caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées est disponible en annexe.

## ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Concernant les émetteurs privés, les objectifs poursuivis par les investissements durables présents dans le produit sont :

- La contribution positive générale des entreprises au moyen de leurs revenus contributifs, c'est-à-dire liés à des activités aux impacts positifs sur l'environnement ou la société (énergie propre, efficacité énergétique, accès aux soins, ...) ou à leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution à des objectifs environnementaux, tels que ceux de la réduction des émissions alignés avec l'Accord de Paris ou encore de la réduction hydrique ;
- La contribution à des objectifs sociaux, à travers l'alignement avec les Objectifs de Développement Durables des Nations Unies n°5 – égalité entre les sexes, n°8 – travail décent et croissance économique ou n°10 – inégalités réduites.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 68,83% de son actif net dans des émetteurs privés qualifiés d'investissements durables, dont 59,28% ont contribué à un objectif environnemental, et 59,82% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données disponibles MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Au 30/12/2022, le niveau d'alignement taxonomique du produit est de 21,58%. Ils ont contribué aux objectifs suivants :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

Les émetteurs publics qualifiés d'investissement durable ont quant à eux poursuivis les objectifs suivants:

- La contribution positive générale des Etats au moyen de leurs émissions de dette durable (Green, Social, Sustainable Bonds) ;
- La contribution positive environnementale : Signataire de l'Accord de Paris ou de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- La contribution positive sociale : Performance en matière d'égalité (indice GINI) et de liberté de la presse (Freedom House).

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Au 30/12/2022, le produit a réalisé 0,00% de son actif net dans des émetteurs souverains qualifiés d'investissements durables, dont 0,00% ont contribué à un objectif environnemental, et 0,00% ont contribué à un objectif social, tels que mentionnés ci-dessus.

## Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Afin d'être qualifié de durable, un investissement ne doit pas causer de préjudice important aux différents objectifs environnementaux ou sociaux auxquels il entend contribuer.

Pour s'assurer que les investissements durables du produit financier ne nuisent pas de manière significative à un objectif environnemental ou social, notre procédure « DNSH » pour les produits avec un objectif d'investissement durable, comprend :

- Des exclusions sectorielles et normatives qui permettent de réduire son exposition à des préjudices sociaux et environnementaux
- Une prise en compte des principales incidences négatives (PAI) obligatoires de ces investissements sur les facteurs de durabilité.

Nous utilisons également dans notre approche les notations ESG, comme garde-fou minimal en matière de performance durable globale.

## Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des PAI obligatoires est réalisée au sein des différents pans de la démarche durable de la société de gestion : à travers le socle commun d'exclusions de la société de gestion, la méthodologie d'analyse ESG et financière combinée, les exigences durables au niveau des portefeuilles, la politique d'engagement et de gestion des controverses ainsi que la mesure et le pilotage d'indicateurs de performance ESG.

Nous portons une attention plus particulière aux déclarations des entreprises sur les PAI 1, 2, 3, 10, 13 et 14 ainsi qu'au PAI 16 pour les émetteurs publics.

## Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Au niveau de tous les investissements de la Société de Gestion, nous excluons les sociétés qui seraient en violation des dix principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact des Nations Unies, UNGC).

Par ailleurs, dans notre définition d'un investissement durable pour les émetteurs privés, nous vérifions l'absence de violation du Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous intégrons un indicateur de controverse globale mesurant l'implication historique et actuelle de l'entreprise dans des cas de violations des normes internationales. Les cadres normatifs suivants sont notamment considérés : le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP on business and Human Rights), les Conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



*La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sur lesquelles Rothschild & Co Asset Management Europe concentre ses efforts de manière prioritaire :

- o Emetteurs privés
  - Changement climatique
    - o Les émissions et l'intensité en gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 (PAI 1 & 3)
    - o L'implication dans les combustibles fossiles (PAI 4)
    - o L'exposition à des émetteurs non engagés à l'atteinte de l'Accord de Paris (PAI optionnel climat 4)
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
    - o La violation des normes éthiques fondamentales (PAI 10)
    - o La diversité des genres au sein des organes de gouvernance (PAI 13)
    - o L'implication dans les armes controversées (PAI 14)
    - o L'exposition à des émetteurs aux processus de lutte contre la corruption fragiles (PAI optionnel social/droits de l'Homme 15)
  
- o Emetteurs souverains :
  - Droits de l'Homme, éthique des affaires et respect de la dignité humaine
  - L'exposition à des pays en situation de violation des droits de l'Homme et soumis à des sanctions à ce titre (PAI 16)

Dans le cadre de la prise en compte des PAI, nous avons eu recours à la méthodologie et aux données de notre prestataire externe, MSCI ESG Research.

La prise en compte des incidences négatives se décline opérationnellement à travers l'ensemble des éléments de notre approche durable : politique d'exclusion, processus d'analyse et de sélection intégrant les critères ESG, démarche d'engagement et reporting ESG.

Pour ce produit, nous reportons annuellement sur l'ensemble des PAI obligatoires et optionnels choisis pour la Société de gestion.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Incidences	Unité
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 1	50330,44	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 2	55243,31	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 3	151481,85	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 12	55243,31	TCO2
1. Emissions de GES	Emissions de GES scope 123	206725,17	TCO2
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 1	162,69	TCO2/ MEUR

2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 2	178,58	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 3	479,89	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 12	178,58	TCO2/ MEUR
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone_scope 123	654,91	TCO2/ MEUR
3. Intensité carbone	Intensité carbone scope 123	1297,24	TCO2/ MEUR
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	13,62	%
5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	67,37	%
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur A	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur B	1,56	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur C	1,17	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur D	10,46	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur E	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur F	0,44	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur G	0	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur H	0,08	GWH/ MEUR
6. Intensité de la consommation d'énergie à fort impact climatique	Secteur L	0,48	GWH/ MEUR
7. Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	0	%
8. Emissions dans l'eau	Emissions dans l'eau	0,01	T/ MEUR
9. Ratio de gestion des déchets dangereux	Ratio de gestion des déchets dangereux	0,08	T/ MEUR
10. Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	1,69	%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	42,69	%
12. Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	Ecart de rémunération hommes / femmes non ajusté	18,9	%
13. Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	Diversité hommes / femmes au sein du conseil d'administration	35,28	%
14. Exposition à des armes	Exposition à des armes controversées	0	%



controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	(mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)		
15. Intensité de GES	Intensité de GES	0	TCO2/ MEUR de PIB
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (nombre de pays)	0	en nombre
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en relatif)	0	%
16. Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	Pays d'investissement sujets à des violations sociales (en % d'encours)	0	%
4 (optionnel). Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Investissement dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	38,39	%
15 (optionnel). Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	Absence de politiques anti-corruption et pots-de-vin	4,46	%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 30/12/2022

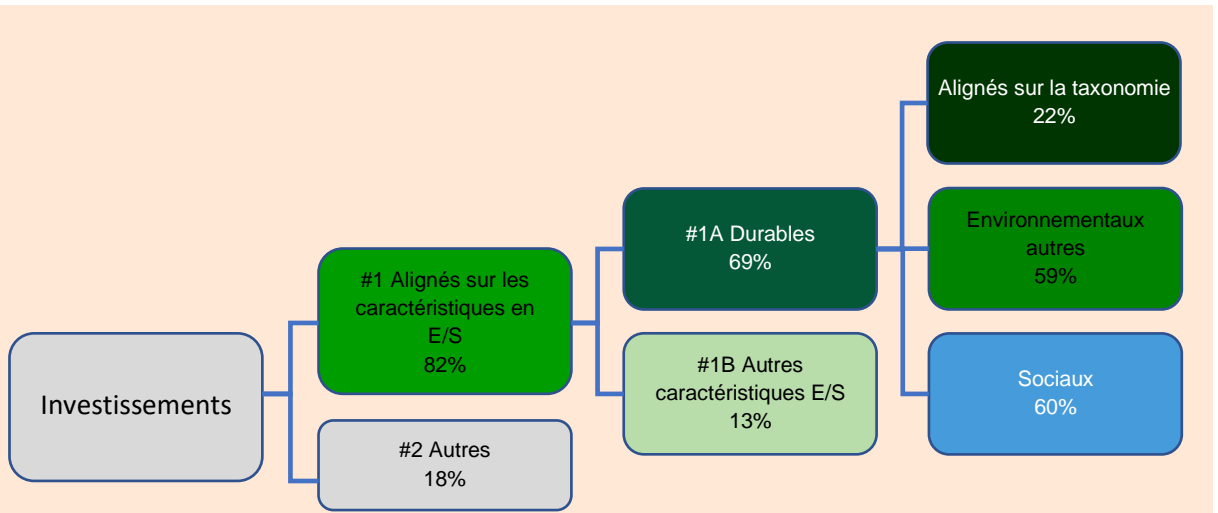
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
RMM Court Terme C	Autres	3,67%	Zone euro
Technip Energies Nv 1 1/8 05/28/28	Construction	1,32%	Pays-Bas
Cooperatieve Rabobank Ua 4 5/8 01/27/28	Banque	1,32%	Pays-Bas
Arcelormittal Sa 4 7/8 09/26/26	Matières Premières	1,31%	Luxembourg
Altearea 1 7/8 01/17/28	Services financiers	1,25%	France
Aliaxis Finance Sa 0 7/8 11/08/28	Construction	1,23%	Belgique
Caisse Nat Reassurance 0 3/4 07/07/28	Autres	1,22%	France
Mediobanca Di Cred Fin 0 3/4 11/02/28	Banque	1,22%	Italie
Tdc Net As 5.056 05/31/28	Télécommunications	1,22%	Danemark
Czech Gas Networks Inv 0.45 09/08/29	Services publics	1,22%	Luxembourg
Deutsche Bank Ag 3 1/4 05/24/28	Banque	1,21%	Allemagne
Sudzucker Int Finance 5 1/8 10/31/27	Consommation non cyclique	1,21%	Pays-Bas
Ing Groep Nv 4 7/8 11/14/27	Banque	1,21%	Pays-Bas
Louis Dreyfus Finance Bv 1 5/8 04/28/28	Consommation non cyclique	1,21%	Pays-Bas
Banque Fed Cred Mutuel 2 1/2 05/25/28	Banque	1,19%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les chiffres d'allocation des actifs présentés ci-dessus sont exprimés en pourcentage de l'actif net.

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

## Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	% d'actifs
Santé	3,00%
Autres	4,20%
Technologie	0,80%
Chimie	1,80%
Banque	32,10%
Services Financiers	11,60%
Télécommunications	3,00%
Services Publics	10,20%
Assurance	4,30%
Energie	4,20%
Construction	4,40%
Consommation discrétionnaire	4,10%
Biens Industriels	5,20%
Consommation non cyclique	5,20%
Matières Premières	2,60%
Automobiles	3,40%



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

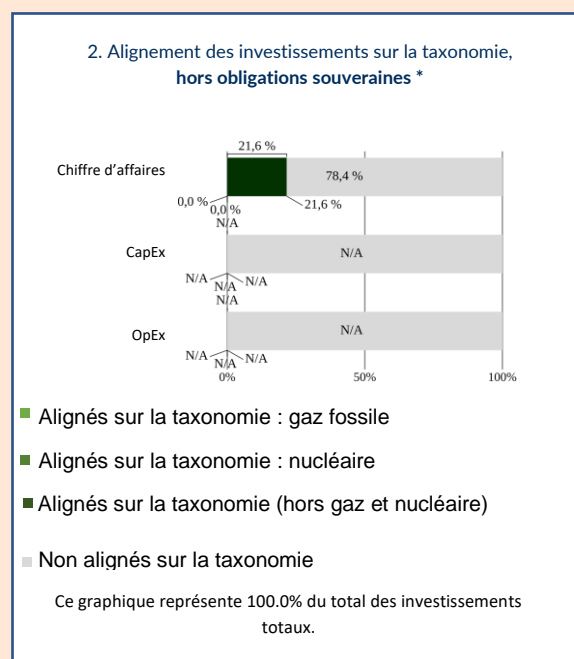
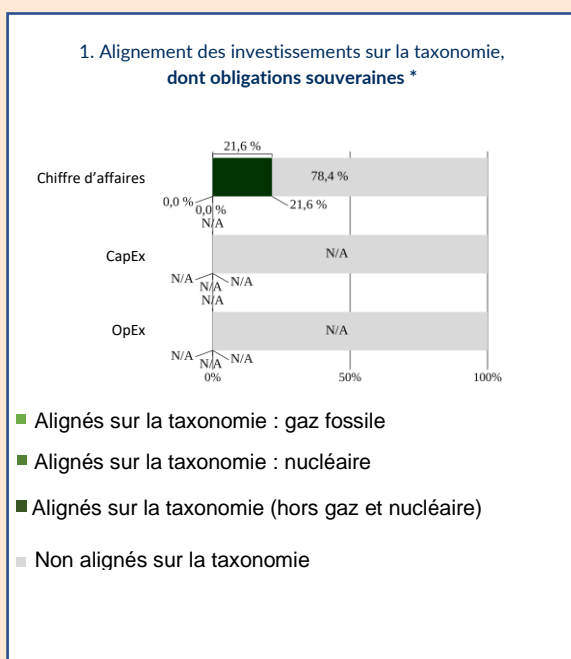
Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Au titre de l'année 2022, nous avons utilisé les données taxonomiques disponibles de MSCI ESG Research. Il s'agit de données estimées.

Pour l'année 2023, suite aux précisions du régulateur nous utiliserons une donnée nouvellement reportée par MSCI ESG Research et conforme aux exigences réglementaires.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Par manque de données sur l'exercice, la répartition entre les CapEx et les OpEx, et entre le nucléaire et le gaz fossile, n'est pas disponible.

## Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Par manque de données, nous ne disposons pas de la répartition entre les différents types d'activités pour l'exercice.

## Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport périodique que nous réalisons pour ce produit. Aussi, aucune comparaison avec les précédents exercices ne peut être fournie.

## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Parmi les investissements durables réalisés, la part avec un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie est de 59,28% de l'actif net.

## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?


Parmi les investissements durable réalisés, la part avec un objectif social est de 59,82% de l'actif net.

## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Une quote-part de l'actif net du produit financier peut être investie dans des valeurs qui ne sont pas analysées au regard de critères ESG. Néanmoins, elles respectent toutes le socle commun d'exclusion de notre société de gestion, assurant ainsi le gage d'un minimum de principes ESG.

Ces valeurs détenues en portefeuille servent à poursuivre l'objectif de gestion financier du produit financier.

Le produit financier peut détenir des liquidités à titre accessoire pour lesquelles nous prenons en compte la notation ESG de la banque dépositaire. Les liquidités peuvent également être investies dans des OPC monétaires gérés par notre société de gestion, respectant notre politique ESG et dont nous disposons de la transparence complète.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de l'exercice, le produit a pu connaître des révisions d'allocation en lien avec son processus durable et les caractéristiques environnementales et sociales promues.

Celles-ci ont pu porter sur des changements d'expositions sectorielles et/ou sur des émetteurs spécifiques, en lien avec les mises à jour des listes d'exclusion et/ou des cas d'investissement, le respect des exigences durables du produit, la gestion de controverse et/ou des actions d'engagement.

Notre rapport d'engagement et de vote revient sur les principales actions d'engagement et décisions de vote déployées au cours de l'année ainsi que sur des exemples de cas concrets qui ont concerné les portefeuilles de Rothschild & Co Asset Management Europe. Il est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

N/A

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

N/A

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.



# R-co Target 2028 IG C EUR

## Rapport de gestion | ESG

### Notation ESG

#### Portefeuille

Rating **A** Score/10 **6.8**

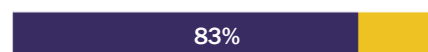
#### Univers de gestion

Rating **A** Score/10 **7.1**

### Taux de couverture

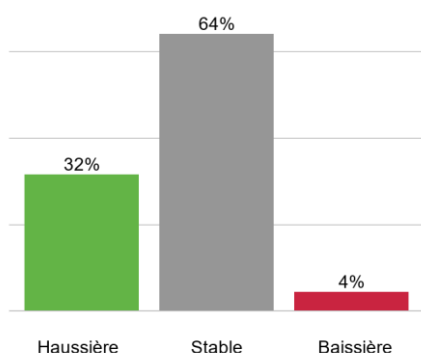
Nombre de titres détenus 102

Nombre de titres notés 87



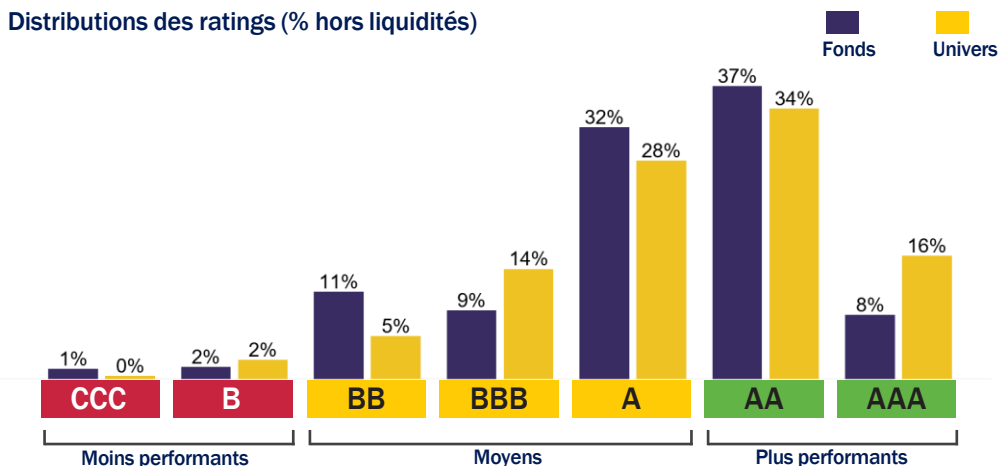
% de l'actif net total du portefeuille

### Évolution des ratings (12 mois)



### Rating ESG

#### Distributions des ratings (% hors liquidités)

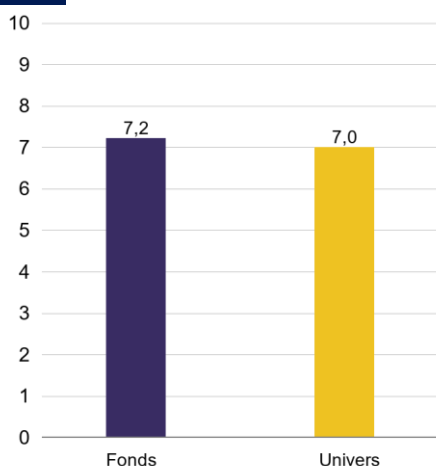


#### Distributions des ratings par secteur (% hors liquidités)

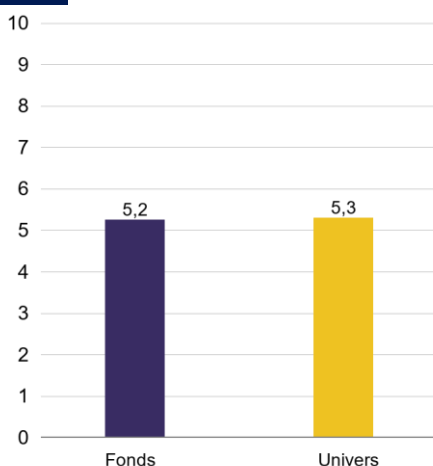
Secteur	Poids	Non noté	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Biens de consommation	8.6%	14.1%	12.3%	14.6%	-	12.5%	23.5%	23.1%	-
Energie	4.2%	24.8%	-	-	-	-	49.8%	25.4%	-
Financières	48.2%	12.6%	-	-	7.6%	2.1%	26.7%	38.7%	12.3%
Industrie	5.6%	21.0%	-	-	-	21.8%	17.7%	39.5%	-
Matériaux de base	4.4%	-	-	-	53.4%	-	16.5%	30.0%	-
Santé	3.0%	-	-	-	33.0%	-	67.0%	-	-
Services aux collectivités	10.2%	30.5%	-	-	10.6%	16.6%	21.0%	13.6%	7.8%
Services aux consommateurs	5.9%	-	-	-	-	37.4%	12.7%	49.8%	-
Technologie	3.0%	-	-	-	35.1%	-	27.2%	37.8%	-
Télécommunications	3.0%	35.3%	-	-	-	-	64.7%	-	-
OPCVM	3.7%	100.0%	-	-	-	-	-	-	-

### Comparaison des notes ESG par pilier

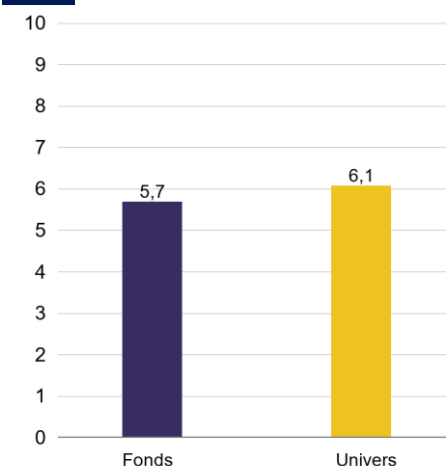
#### E Pilier Environnement



#### S Pilier Social



#### G Pilier Gouvernance





## Intensité carbone (scopes 1 et 2)

Taux de couverture :  
% de l'actif net total du  
portefeuille

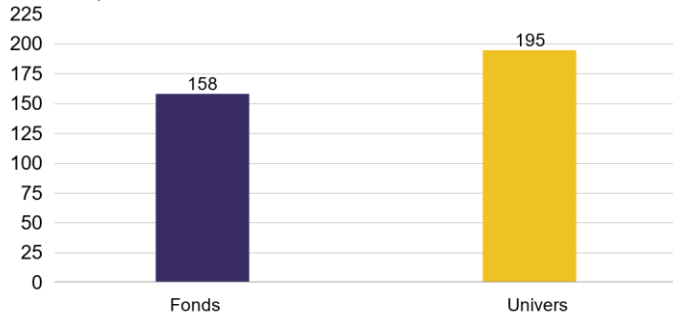
**82%**

Ecart de contribution à l'intensité carbone :

**-37**

tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires

Intensité carbone (tonnes de CO2 par millions d'EUR de chiffre  
d'affaires)



Principaux secteurs contributeurs à l'intensité carbone du fonds

Emetteurs	Poids	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
Services aux collectivités	9,7%	58,0	37%
Matériaux de base	5,4%	54,1	34%
Services aux consommateurs	7,2%	14,2	9%
<b>Top 3</b>	<b>22,3%</b>	<b>126,3</b>	<b>80%</b>

Note

Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 par millions d'USD de chiffre d'affaires

Principaux émetteurs contributeurs à l'intensité carbone

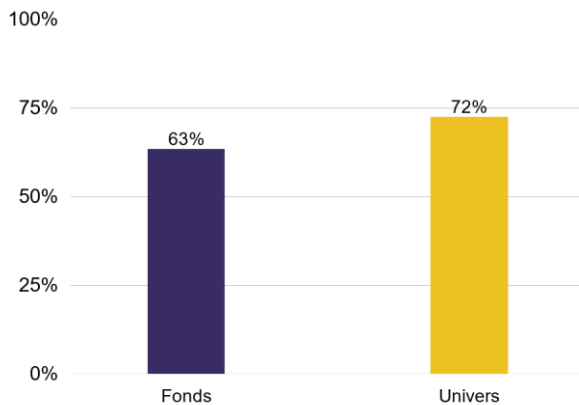
Emetteurs	Poids	Rating ESG	Score E	Score de transition vers une économie bas carbone	Emissions annuelles (Mt/Co2)	Intensité carbone	Contribution à l'intensité carbone (%)
CEZ AS	1,7%	AA	7,4	6,0	19,1	31,4	19,9%
ARCELORMITTAL SA	1,6%	BB	3,0	4,1	138,6	28,9	18,3%
Westlake Corp	1,3%	BB	3,5	3,0	9,6	17,8	11,3%
EASYJET FINCO BV	1,2%	AA	6,5	7,8	2,1	13,3	8,4%
DIGITAL EURO FINCO	0,8%	AA	6,2	5,3	3,0	5,8	3,7%
<b>Top 5</b>	<b>6,6%</b>				<b>172,5</b>	<b>97,2</b>	<b>61,6%</b>

Note

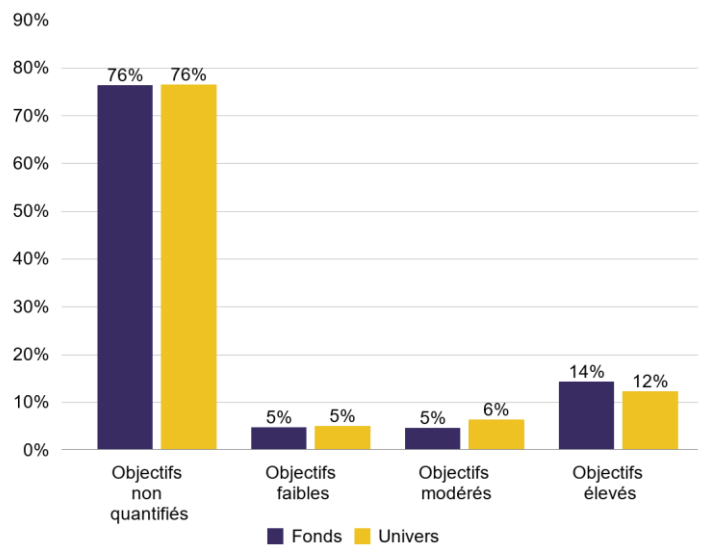
Intensité carbone exprimée en tonnes de CO2 (scopes 1 et 2) par millions d'USD de chiffre d'affaires

## Objectifs de réduction des émissions carbone des émetteurs

Pourcentage d'émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions carbone



Répartition des émetteurs par catégories d'objectifs



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

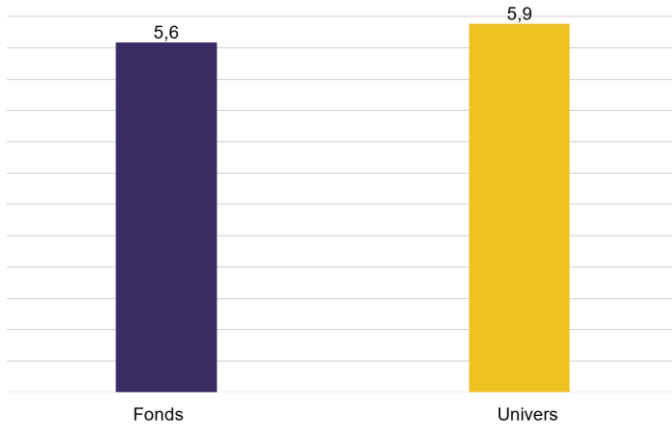


## Transition vers une économie bas carbone

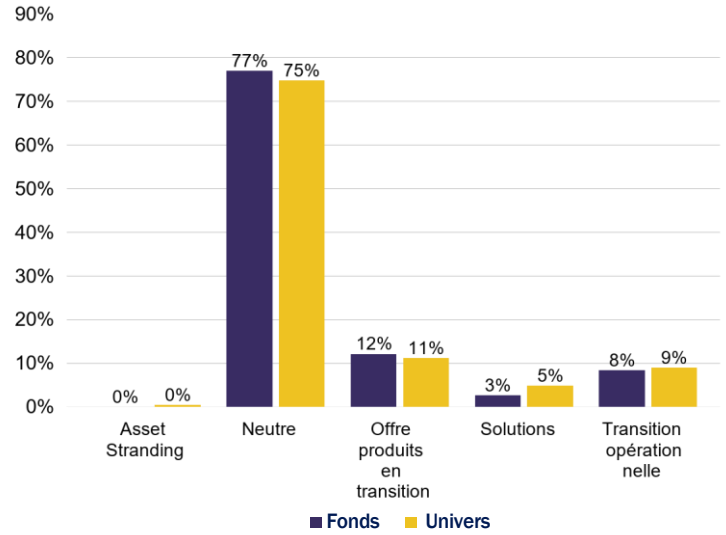
Taux de couverture :

83%

### Score de transition vers une économie bas carbone

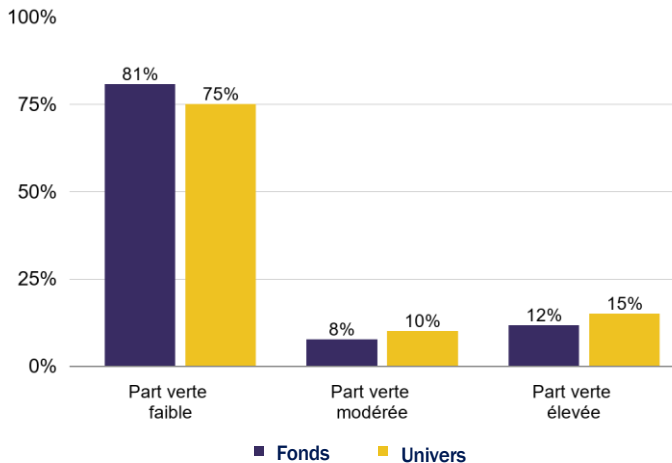


### Répartition des émetteurs par catégorie de transition

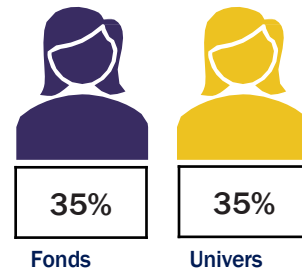


Ce score (de 0 à 10) évalue la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants : (i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux.

### Part verte



### Représentation des femmes au conseil d'administration



Sources: Rothschild & Co Asset Management Europe / MSCI ESG Research ©

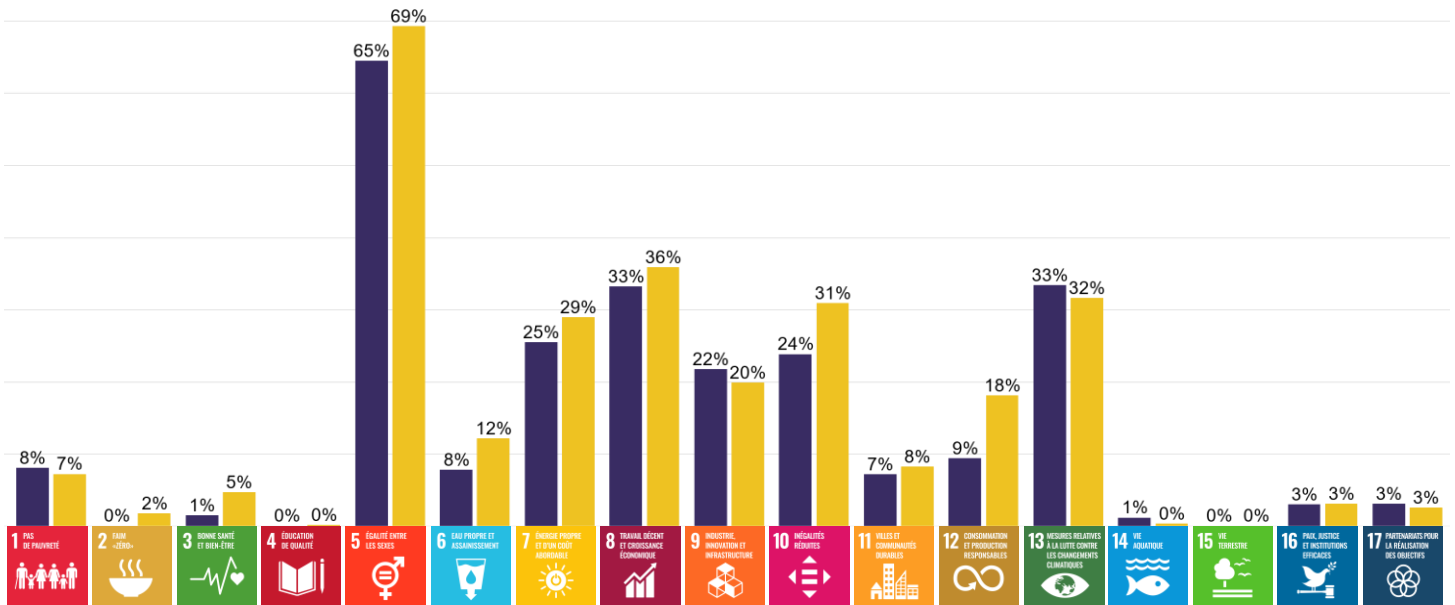




# Objectifs de développement durable

Pourcentage du portefeuille aligné avec les objectifs de développement durable

Fonds    Univers



Les objectifs de développement durable répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et la protection de l'environnement. Par leurs activités, les entreprises peuvent contribuer directement à la réalisation de ces objectifs.

- 1. Éliminer la pauvreté** sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2. Faim zéro** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3. Bonne santé et bien-être** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4. Éducation de qualité** : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5. Égalité entre les sexes** : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6. Eau propre et assainissement** : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable
- 7. Énergie propre et d'un coût abordable** : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- 8. Travail décent et croissance économique** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

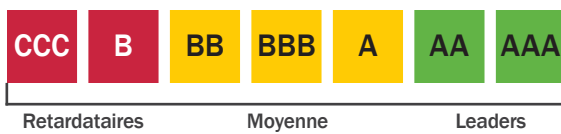
- 9. Industrie, innovation et infrastructure** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- 10. Inégalités réduites** : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11. Villes et communautés durables** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12. Consommation et production responsables** : Établir des modes de consommation et de production durables
- 13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques** : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14. Vie aquatique** : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15. Vie terrestre** : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
- 16. Paix, justice et institutions efficaces** : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
- 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs** : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser.



## Glossaire

### Notation ESG

La notation ESG, basée sur des données fournies par MSCI ESG Research ©, est mesurée sur une échelle allant de AAA (notation la plus élevée) à CCC (notation la plus faible). La notation est basée sur l'exposition de l'entreprise sous-jacente aux risques de durabilité spécifiques à l'industrie et sur sa capacité à atténuer ces risques par rapport à ses pairs. La note globale du portefeuille est calculée sur une base sectorielle relative, tandis que les notes individuelles E, S et G sous-jacentes sont absolues. La note globale ne peut donc pas être considérée comme une moyenne des notes E, S et G individuelles.



### Correspondance entre notations et scores

Rating	Score final industrie /10
AAA	8.6 - 10.0
AA	7.1 - 8.6
A	5.7 - 7.1
BBB	4.3 - 5.7
BB	2.9 - 4.3
B	1.4 - 2.9
CCC	0.0 - 1.4

### Intensité Carbone

L'Intensité Carbone du portefeuille se définit comme la somme pondérée par leurs poids en portefeuille des intensités carbone des sous-jacents présents au sein de la Poche carbone du portefeuille.

$$\frac{\text{Tonnes d'émissions de CO}_2}{\text{Millions d'euros de Chiffre d'affaires}}$$

Pour une société donnée, l'intensité carbone retenue se définit comme le montant annuel (année N) des émissions de CO<sub>2</sub> (scopes 1 et 2) divisé par le Chiffre d'Affaires annuel (année N) de ladite société. Le calcul d'intensité carbone de la Poche Carbone est rebasé sur 100 pour tenir compte du taux de couverture disponible sur l'indicateurs Intensité carbone. Les données nécessaires à ces calculs peuvent provenir de prestataires de données externes (MSCI ESG Research ©).

Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel;

Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques telles que les émissions de gaz à effet de serre induites par les consommations électriques, les consommations de chaleur, de vapeur ou encore de froid.

### Objectif de réduction des émissions

Si une entreprise a un objectif de réduction de ses émissions carbone, cet indicateur évalue l'engagement de cet objectif. Des scores plus élevés sont attribués aux entreprises qui cherchent activement à

réduire leurs émissions à partir d'un niveau déjà relativement faible. Hormis les entreprises sans objectif, les scores les plus bas vont aux entreprises ayant des niveaux d'émissions élevés et cherchant à ne réaliser que des réductions mineures. Pour les petites entreprises, parmi lesquelles les objectifs de réduction carbone sont relativement rares, un score modérément élevé est donné pour tout type d'objectif de réduction d'émissions carbone.

### Score relatif à la gestion de la transition vers une économie bas carbone

Ce score est un indicateur sur la performance d'une entreprise quant aux mesures mises en œuvre en matière de gestion des risques et des opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone. Il combine des évaluations de la gestion des enjeux clés suivants :

(i) encadrement des émissions de gaz à effet de serre, (ii) empreinte carbone des produits et services, etc. Plus un score est élevé plus la société met en œuvre une gestion efficace de ces enjeux. (Score: 0-10)

### Catégorie "transition vers une économie bas carbone"

Cet indicateur classe les entreprises selon leur exposition aux risques et aux opportunités liés à la transition vers une économie bas carbone.

Les différentes catégories sont :

- *Asset Stranding* peut être traduit "actif bloqué" en français, il s'agit des actifs qui perdent de leur valeur à cause de l'évolution défavorable du marché auquel ils sont exposés (législation, contraintes environnementales, ruptures technologiques) à l'origine de fortes dévaluations (exemple des sociétés détenant des mines de charbon);
- Transition opérationnelle : entreprise confrontée à une hausse des charges d'exploitation en raison de taxes carbone ou devant faire des investissements importants pour mettre en place des solutions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre (exemple des producteurs de ciment);
- Offre produits en transition : société faisant face à une baisse de la demande en produits intensifs en carbone et devant faire évoluer son offre de produits vers des produits compatibles avec une économie bas carbone (exemple du secteur automobile);
- Neutre : société faiblement exposée à des hausses de charges opérationnelles / besoins d'investissement liés à la transition vers une économie bas carbone (exemple du secteur de la santé);
- Solutions : société qui fournit des produits ou services qui devraient bénéficier de la transition vers une économie bas carbone (exemple des producteurs d'électricité à base d'énergies renouvelables).

### Part verte

Part du chiffre d'affaires des actifs sous-jacents qui contribue à la transition.



## Disclaimer

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173. Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

Société d'Investissement à Capital Variable de droit français "R-Co", 29, avenue de Messine – 75008 Paris, immatriculée 844 443 390 RCS PARIS.

Les présentes informations sont exclusivement présentées à titre informatif. Elles ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement, ni une recommandation de placement, ni une sollicitation d'achat ou de vente de parts de fonds. Avant tout investissement, vous devez lire les informations détaillées figurant dans la documentation réglementaire de chaque fonds (prospectus, règlement/statuts du fonds, politique de placement, derniers rapports annuel/semestriel, document d'information clé pour l'investisseur (DICI)), qui constituent la seule base réglementaire recevable pour l'acquisition de parts de fonds. Ces documents sont disponibles gratuitement sous format papier ou électronique, auprès de la Société de Gestion du fonds ou son représentant. Le rendement et la valeur des parts du fonds peuvent diminuer ou augmenter et le capital peut ne pas être intégralement restitué. Les tendances historiques des marchés ne sont pas un indicateur fiable du comportement futur des marchés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital. Elles tiennent compte de l'ensemble des frais portés au niveau du fonds (ex : commission de gestion) mais pas ne tiennent pas compte des frais portés au niveau du client (supplément d'émission, frais de dépôt, etc.).

- Information concernant MSCI ESG Research

Although Rothschild & Co Asset Management Europe information providers, including without limitation, MSCI ESG Research LLC and its affiliates (the « ESG Parties »), obtain information (the « Information ») from sources they consider reliable, none of the ESG Parties warrants or guarantees the originality, accuracy and/or completeness, of any data herein and expressly disclaim all express or implied warranties, including those of merchantability and fitness for a particular purpose. The information may only be used for your internal use, may not be reproduced or redisseminated in any form and may not be used as a basis for, or a component of, any financial instruments or products or indices. Further, none of the information can in and of itself be used to determine which securities to buy or sell or when to buy or sell them. None of the ESG Parties shall have any liability for any errors or omissions in connection with any data herein, or any liability for any direct, indirect, special, punitive, consequential or any other damages (including lost profits) even if notified of the possibility of such damages.

Il est possible de supposer que le prestataire de données extra-financières, MSCI ESG Research, fait face à certaines limites méthodologiques, qui pourraient être, à titre illustratif, les suivantes :

- Problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations (par exemple portant sur leurs capacités à gérer leurs expositions à certains risques ESG extra-financiers) qui sont utilisées comme input du modèle de notation ESG de MSCI ESG Research ; ce problème éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des sources de données alternatives externes à la société pour alimenter son modèle de notation ;
- Problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter par MSCI ESG Research (flux d'informations important en temps continu à intégrer au modèle de notation ESG de MSCI ESG Research) : ce problème est éventuellement atténué par MSCI ESG Research par le recours à des technologies d'intelligence artificielle et à de nombreux analystes qui travaillent à transformer la donnée brute en une information pertinente ;
- Problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG extra-financière du modèle MSCI ESG Research mais qui est traité en amont du modèle de MSCI ESG Research pour chaque secteur (et parfois chaque entreprise) : MSCI ESG Research utilise une approche quantitative validée par l'expertise de chaque spécialiste sectoriel et le retour des investisseurs pour déterminer les facteurs ESG extra-financiers les plus pertinents pour un secteur donné (ou pour une entreprise particulière le cas échéant). »

- Risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement ainsi que l'investissement responsable reposent sur l'utilisation de critères extra-financiers. Leur application peut entraîner l'exclusion d'émetteurs et/ou de fonds sous-jacents et faire perdre certaines opportunités de marché. Par conséquent, la performance du FCP pourra être supérieure ou inférieure à celle d'un fonds ne prenant pas en compte ces critères. Les informations ESG, qu'elles proviennent de sources internes ou externes, découlent d'évaluations sans normes de marché strictes. Cela laisse place à une part de subjectivité qui peut engendrer une note émetteur sensiblement différente d'un fournisseur à un autre. Par ailleurs, les critères ESG peuvent être incomplets ou inexacts. Il existe un risque d'évaluation incorrecte d'une valeur ou d'un émetteur. Ainsi, les sociétés de gestion des fonds sous-jacents pourront se baser sur des informations ESG de diverses sources et appliquer des méthodologies ESG différentes. Ces différents aspects rendent difficile la comparaison de stratégies intégrant des critères ESG. »

- Site Internet

Les statuts ou règlement de l'OPCVM, le DICI, le Prospectus et les derniers documents périodiques (rapports annuels et semi-annuels) de chaque OPCVM sont disponibles sur le site Internet : [am.eu.rothschildandco.com](http://am.eu.rothschildandco.com)

Les informations contenues dans le présent document sont des informations confidentielles fournies à la seule demande du destinataire.

# **R-CO 2**

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

29, avenue de Messine  
75008 Paris

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

## R-CO 2

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

29, avenue de Messine  
75008 Paris

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

---

A l'assemblée générale,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-CO 2 constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

The image shows a blue shield-shaped logo with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE



# R-CO 2

**Comptes annuels agrégés**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 228 163 624,78</b>	<b>987 208 172,88</b>
<b>OPC MAÎTRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>195 491 464,94</b>	<b>209 156 119,01</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	195 491 464,94	209 156 119,01
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>988 745 739,16</b>	<b>757 719 824,62</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	988 745 739,16	757 719 824,62
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>43 884 600,68</b>	<b>20 300 774,25</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	43 884 600,68	20 300 774,25
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 455,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 455,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>12 869 677,76</b>	<b>217 521,80</b>
Opérations de change à terme de devises	10 321 763,30	0,00
Autres	2 547 914,46	217 521,80
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>3 140 348,37</b>	<b>40 824 463,58</b>
Liquidités	3 140 348,37	40 824 463,58
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 244 173 650,91</b>	<b>1 028 250 158,26</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 231 002 689,25	1 015 971 013,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	374,19	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-9 369 474,49	-5 202 537,96
Résultat de l'exercice (a,b)	11 229 355,75	16 840 226,71
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>1 232 862 944,70</b>	<b>1 027 608 702,71</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 454,99</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	41 820,00	31 454,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 454,99
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>11 018 308,98</b>	<b>610 000,56</b>
Opérations de change à terme de devises	10 305 608,74	0,00
Autres	712 700,24	610 000,56
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>250 577,23</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	250 577,23	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 244 173 650,91</b>	<b>1 028 250 158,26</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	900 375,00
EURO STOXX 50 0323	1 514 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 492 901,97	3 750 218,94
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 558 646,82	18 346 459,19
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>18 051 548,79</b>	<b>22 096 678,13</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	79 253,56	59 540,45
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>79 253,56</b>	<b>59 540,45</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>17 972 295,23</b>	<b>22 037 137,68</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	5 787 765,49	5 688 324,88
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>12 184 529,74</b>	<b>16 348 812,80</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-955 173,99	491 413,91
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>11 229 355,75</b>	<b>16 840 226,71</b>

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV R-CO 2 est constitué de 8 compartiments :

- R-CO CONVICTION SUBFIN
- R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO
- R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS
- R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY
- R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO
- R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY
- R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY
- R-CO TARGET 2028 IG

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (\*)
- Compléments d'information (\*)

(\*) Se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

# **R-CO CONVICTION SUBFIN**

**COMPTES ANNUELS**

**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>63 634 414,24</b>	<b>24 634 646,96</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>58 872 960,56</b>	<b>18 892 259,51</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	58 872 960,56	18 892 259,51
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>4 761 453,68</b>	<b>5 742 387,45</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 761 453,68	5 742 387,45
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>5 303 514,73</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	5 296 014,73	0,00
Autres	7 500,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 134 405,22</b>	<b>38 268 693,08</b>
Liquidités	1 134 405,22	38 268 693,08
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>70 072 334,19</b>	<b>62 903 340,04</b>



## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	63 766 757,12	62 895 344,07
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-775 461,57	-7 503,05
Résultat de l'exercice (a,b)	1 707 513,65	-42 895,90
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>64 698 809,20</b>	<b>62 844 945,12</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>5 373 524,99</b>	<b>58 394,92</b>
Opérations de change à terme de devises	5 287 573,11	0,00
Autres	85 951,88	58 394,92
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>70 072 334,19</b>	<b>62 903 340,04</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 216 381,98	13 260,27
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>2 216 381,98</b>	<b>13 260,27</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	29 566,39	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>29 566,39</b>	<b>0,00</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>2 186 815,59</b>	<b>13 260,27</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	506 874,30	58 394,92
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>1 679 941,29</b>	<b>-45 134,65</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	27 572,36	2 238,75
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>1 707 513,65</b>	<b>-42 895,90</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### ***Instruments financiers à terme :***

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

### Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :

Si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des classes d'actions du compartiment dépasse un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du compartiment, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque classe d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes d'actions du compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1.50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux / Barème
Frais de gestion financière	Actif net	Action C EUR : 1,20% TTC taux maximum Action P EUR : 0,80% TTC taux maximum Action I EUR et ID EUR : 0,60% TTC taux maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion		
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Applicable
Commissions de mouvement Dépositaire : entre 0 % et 50 % Société de Gestion : entre 50 % et 100 %	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% sur les obligations françaises et étrangères 0,30% sur les actions françaises 0,40 % sur les actions étrangères 30 EUR par unité pour les options et contrats à termes 100 EUR par transaction sur les autres produits dérivés
Commission de surperformance	Actif net	20% de la surperformance annuelle nette de frais du compartiment par rapport à celle de son indicateur de référence (ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR), selon la méthodologie décrite ci-dessous (*).

### (\*) Commission de surperformance :

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indice de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un indice de référence [ICE BofAML Euro Subordinated Financial TR EUR] et enregistrent le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
  - (i) A la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices,
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices,

- (iii) ou à défaut la date de lancement du compartiment,
  - et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle du benchmark enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 20% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO CONVICTION SUBFIN C	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION SUBFIN I	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO CONVICTION SUBFIN P	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>62 844 945,12</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	22 883 157,60	62 966 502,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 233 233,91	-63 326,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	19 383,22	0,00
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-427 408,14	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	292 767,96	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-801 890,13	0,00
Frais de transactions	-12 882,98	-5 669,55
Différences de change	412 997,08	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 958 917,91	-7 426,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-9 966 344,61	-7 426,70
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 426,70	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 679 941,29	-45 134,65
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>64 698 809,20</b>	<b>62 844 945,12</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.



### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 397 883,20	2,16
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 137 244,34	1,76
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 337 833,02	87,08
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>58 872 960,56</b>	<b>91,00</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	57 920 376,82	89,52	0,00	0,00	952 583,74	1,47	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 134 405,22	1,75
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 014 198,22	6,20	7 573 232,83	11,71	47 285 529,51	73,09
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 134 405,22	1,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 530 424,10	5,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 115 700,47	1,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	5 287 573,11	8,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	5 296 014,73
	Coupons et dividendes en espèces	7 500,00
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>5 303 514,73</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	5 287 573,11
	Frais de gestion fixe	41 575,85
	Frais de gestion variable	44 376,03
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>5 373 524,99</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-70 010,26</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	25 211,4700	2 369 384,16
Actions rachetées durant l'exercice	-9 985,3378	-859 489,63
Solde net des souscriptions/rachats	15 226,1322	1 509 894,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	58 858,8034	
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	3 387,0000	3 164 390,04
Actions rachetées durant l'exercice	-3 148,0000	-2 902 225,23
Solde net des souscriptions/rachats	239,0000	262 164,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	15 239,0000	
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 200,0000	
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	188 305,5726	17 349 383,40
Actions rachetées durant l'exercice	-94 155,6629	-8 471 519,05
Solde net des souscriptions/rachats	94 149,9097	8 877 864,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	477 576,8993	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	62 823,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	-3 341,71
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,06
Frais de gestion variables acquis	203,72
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	83 324,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-4 226,49
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,03
Frais de gestion variables acquis	5 013,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	28 151,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	752,66
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,02
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	327 250,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,80
Frais de gestion variables provisionnés	-1 387,80
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	8 309,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			4 761 453,68
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	4 761 453,68
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>4 761 453,68</b>



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 707 513,65	-42 895,90
<b>Total</b>	<b>1 707 513,65</b>	<b>-42 895,90</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	115 747,13	-4 552,75
<b>Total</b>	<b>115 747,13</b>	<b>-4 552,75</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	374 244,09	-8 918,41
<b>Total</b>	<b>374 244,09</b>	<b>-8 918,41</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	127 816,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	42,57	0,00
Capitalisation	0,00	-3 093,17
<b>Total</b>	<b>127 858,57</b>	<b>-3 093,17</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	5 200,0000	5 200,0000
Distribution unitaire	24,58	0,00
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 089 663,86	-26 331,57
<b>Total</b>	<b>1 089 663,86</b>	<b>-26 331,57</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-775 461,57	-7 503,05
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-775 461,57</b>	<b>-7 503,05</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-61 479,73	-520,17
<b>Total</b>	<b>-61 479,73</b>	<b>-520,17</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-159 635,94	-1 789,21
<b>Total</b>	<b>-159 635,94</b>	<b>-1 789,21</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-54 484,25	-620,25
<b>Total</b>	<b>-54 484,25</b>	<b>-620,25</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-499 861,65	-4 573,42
<b>Total</b>	<b>-499 861,65</b>	<b>-4 573,42</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>62 844 945,12</b>	<b>64 698 809,20</b>
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN C en EUR</b>		
Actif net	4 357 456,60	5 119 488,89
Nombre de titres	43 632,6712	58 858,8034
Valeur liquidative unitaire	99,87	86,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,10	1,96
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN I en EUR</b>		
Actif net	14 986 759,90	13 331 977,00
Nombre de titres	15 000,0000	15 239,0000
Valeur liquidative unitaire	999,12	874,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	-10,47
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,59	24,55
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID en EUR</b>		
Actif net	5 195 408,68	4 549 426,92
Nombre de titres	5 200,0000	5 200,0000
Valeur liquidative unitaire	999,12	874,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,11	-10,47
Distribution unitaire sur résultat	0,00	24,58
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,59	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION SUBFIN P en EUR</b>		
Actif net	38 305 319,94	41 697 916,39
Nombre de titres	383 426,9896	477 576,8993
Valeur liquidative unitaire	99,90	87,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,01	-1,04
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,06	2,28

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE 2.625% PERP	EUR	1 000 000	759 830,62	1,17
CMZB 4.0% 23-03-26 EMTN	EUR	600 000	605 344,48	0,94
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	500 000	494 513,15	0,76
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	700 000	707 186,27	1,10
DEUTSCHE BK AUTRE V PERP	EUR	200 000	184 660,60	0,29
IKB DEUTSCHE INDUSTRIEBANK AG 4.0% 31-01-28	EUR	900 000	818 177,86	1,26
LBBW 4.0% PERP EMTN	EUR	600 000	496 570,15	0,76
MUNICH RE 1.0% 26-05-42	EUR	1 000 000	705 382,19	1,09
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>4 771 665,32</b>	<b>7,37</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ERSTE GR BK 3.375% PERP EMTN	EUR	600 000	473 164,55	0,73
ERSTE GR BK 5.125% PERP EMTN	EUR	400 000	368 797,49	0,57
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.5% PERP	EUR	600 000	425 048,34	0,65
RAIFFEISEN BANK INTL AG 6.0% PERP	EUR	600 000	491 953,12	0,76
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	200 000	199 082,75	0,31
RAIFFEISEN BANK INTL AG EUSA5+5.954% PERP	EUR	400 000	361 283,92	0,56
UNIQU VERS AG 6.0% 27-07-46	EUR	700 000	721 266,96	1,12
VIENNA INSURANCE GROUP FIX 13-04-47	EUR	600 000	578 142,62	0,89
VILKSBANK WIEN AG 7.75% PERP	EUR	600 000	582 795,26	0,90
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>4 201 535,01</b>	<b>6,49</b>
<b>BELGIQUE</b>				
AGEAS NV 3.875% PERP	EUR	800 000	626 000,82	0,97
BELFIUS BANK 3.625% PERP	EUR	800 000	637 753,96	0,99
ETHIAS VIE 5.0% 14-01-26	EUR	1 000 000	1 026 653,15	1,59
KBC GROUPE 4.25% PERP	EUR	600 000	526 154,90	0,81
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>2 816 562,83</b>	<b>4,36</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 6.0% PERP	EUR	600 000	533 536,96	0,83
ABANCA CORPORACION BANCARIA 7.5% PERP	EUR	400 000	394 587,33	0,61
BANC DE 5.625% 06-05-26 EMTN	EUR	800 000	838 755,62	1,30
BANCO DE BADELL 5.75% PERP	EUR	600 000	524 945,83	0,81
BANCO DE BADELL EUSA5+6.051% PERP	EUR	600 000	591 299,82	0,91
BANCO DE CREDITO SOCIAL 1.75% 09-03-28	EUR	700 000	549 232,99	0,85
BANCO DE CREDITO SOCIAL 8.0% 22-09-26	EUR	600 000	617 070,21	0,95
BANCO NTANDER 4.75% PERP	EUR	1 200 000	1 056 077,00	1,63
BANKINTER 1.25% 23-12-32	EUR	600 000	479 419,03	0,74
BBVA 3.5% 10-02-27	EUR	700 000	703 437,82	1,08
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 200 000	1 161 598,17	1,80
CAIXABANK SA 6.75% PERP	EUR	800 000	786 174,00	1,22
MAPFRE 2.875% 13-04-30	EUR	500 000	422 244,14	0,65
MAPFRE 4.125% 07-09-48	EUR	600 000	550 443,37	0,86
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	900 000	734 322,21	1,13
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>9 943 144,50</b>	<b>15,37</b>
<b>FINLANDE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CITYCON OYJ 4.496% PERP	EUR	600 000	385 572,66	0,59
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>385 572,66</b>	<b>0,59</b>
<b>FRANCE</b>				
APICIL PREVOYANCE 4.0% 24-10-29	EUR	500 000	465 675,41	0,72
APIC PREV 5.25% 17-11-25	EUR	500 000	515 415,14	0,80
AXA 1.875% 10-07-42 EMTN	EUR	1 000 000	753 986,10	1,17
BFCM 3.0% 11-09-25 EMTN	EUR	600 000	594 707,92	0,92
BNP 1 5/8 07/02/31	EUR	600 000	476 073,78	0,74
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	1 400 000	1 419 539,86	2,19
BPCE 2.125% 13-10-46	EUR	600 000	421 145,38	0,65
BPCE 3.0% 19-07-26 EMTN	EUR	600 000	576 492,39	0,89
BQ POSTALE 3.0% PERP	EUR	1 400 000	1 011 165,97	1,56
CA 2.3% 24-10-26	EUR	500 000	468 528,75	0,73
CA 4.75% PERP EMTN	USD	900 000	680 813,33	1,05
CASA ASSURANCES 2.0% 17-07-30	EUR	700 000	560 938,05	0,87
CCR RE 2.875% 15-07-40	EUR	800 000	655 950,36	1,01
CNP ASSURANCES 1.875% 12-10-53	EUR	800 000	570 230,96	0,88
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375% 11-03-31	EUR	700 000	654 174,36	1,01
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA 6.0% 23-01-27	EUR	1 100 000	1 210 723,06	1,87
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 1.85% 21-04-42	EUR	700 000	511 266,72	0,79
LAMON 5.05 12/17/49	EUR	100 000	99 448,71	0,16
LA MONDIALE 0.75% 20-04-26	EUR	600 000	529 977,82	0,82
LA MONDIALE 4.375% PERP	EUR	600 000	529 523,19	0,82
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 2.125% 21-06-52	EUR	700 000	481 198,17	0,75
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 3.5% PERP	EUR	500 000	375 782,50	0,58
SCOR 5.25% PERP	USD	600 000	443 528,97	0,68
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	500 000	430 041,85	0,66
SOCIETE GENERALE 8.0% PERP	USD	1 000 000	963 945,14	1,49
SOGECAP SA 4.125% 29-12-49	EUR	500 000	497 748,18	0,77
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	700 000	603 603,24	0,93
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>16 501 625,31</b>	<b>25,51</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	600 000	548 298,74	0,85
AIB GROUP 5.25% PERP	EUR	400 000	374 169,54	0,57
GRENKE FINANCE 3.95% 09-07-25	EUR	600 000	572 278,81	0,89
ZURICH FINANCE IRELAND DESIGNATED 1.875% 17-09-50	EUR	700 000	555 070,56	0,86
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>2 049 817,65</b>	<b>3,17</b>
<b>ITALIE</b>				
ANIMA 1.5% 22-04-28	EUR	600 000	500 922,33	0,77
ASS GEN FIX 27-10-47 EMTN	EUR	800 000	816 637,26	1,26
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	600 000	570 128,67	0,88
BANCA POPOLARE DELL EMILIA ROMAGNA 3.875% 25-07-32	EUR	1 000 000	844 698,63	1,30
BANCO BPM 3.375% 19-01-32	EUR	1 300 000	1 126 574,21	1,75
BANCO BPM 6.5% PERP	EUR	600 000	565 520,35	0,87
CATTOLICA DI ASSICURAZIONI 4.25% 14-12-47	EUR	600 000	580 130,26	0,90
INTE 3.75% PERP	EUR	1 100 000	952 055,92	1,48
INTE 3.928% 15-09-26 EMTN	EUR	400 000	399 249,12	0,62
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	500 000	503 082,61	0,78

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.75% 16-06-26	EUR	600 000	597 000,41	0,92
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	700 000	607 024,00	0,93
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	700 000	525 252,10	0,81
UNICREDIT SPA 7.5% PERP	EUR	500 000	490 481,18	0,76
UNIPOLSAI 3.875% 01-03-28 EMTN	EUR	1 000 000	974 038,63	1,51
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>10 052 795,68</b>	<b>15,54</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ABN AMRO BANK NV 4.75% PERP	EUR	500 000	432 260,10	0,67
ACHMEA BV 4.625% PERP	EUR	800 000	651 955,62	1,01
AEGON 5.625% 29-12-49	EUR	600 000	566 075,26	0,88
ASR NEDERLAND NV 4.625% PERP	EUR	700 000	597 514,12	0,92
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.25% PERP	EUR	800 000	683 173,14	1,05
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	200 000	171 855,93	0,27
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	800 000	796 304,38	1,23
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>3 899 138,55</b>	<b>6,03</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 8.5% 25-10-25 EMTN	EUR	300 000	313 147,91	0,49
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>313 147,91</b>	<b>0,49</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
HSBC 3.125% 07-06-28 EMTN	EUR	600 000	566 255,67	0,88
HSBC HOLDINGS PLC 6.0% PERP CV	USD	1 000 000	872 631,10	1,34
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 438 886,77</b>	<b>2,22</b>
<b>SLOVENIE</b>				
NOVA KREDITNA BANKA MARIBOR DD 1.875% 27-01-25	EUR	900 000	838 693,91	1,30
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 6.0% 19-07-25	EUR	600 000	609 825,86	0,94
<b>TOTAL SLOVENIE</b>			<b>1 448 519,77</b>	<b>2,24</b>
<b>SUEDE</b>				
AKELIUS RESIDENTIAL PROPERTY AB 2.249% 17-05-81	EUR	600 000	481 043,04	0,74
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>481 043,04</b>	<b>0,74</b>
<b>SUISSE</b>				
UBS GROUP AG 4.875% PERP	USD	700 000	569 505,56	0,88
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>569 505,56</b>	<b>0,88</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>58 872 960,56</b>	<b>91,00</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>58 872 960,56</b>	<b>91,00</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	1 214	4 761 453,68	7,35
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>4 761 453,68</b>	<b>7,35</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>4 761 453,68</b>	<b>7,35</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>4 761 453,68</b>	<b>7,35</b>
<b>Créances</b>			<b>5 303 514,73</b>	<b>8,20</b>
<b>Dettes</b>			<b>-5 373 524,99</b>	<b>-8,30</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 134 405,22</b>	<b>1,75</b>
<b>Actif net</b>			<b>64 698 809,20</b>	<b>100,00</b>



Action R-CO CONVICTION SUBFIN ID	EUR	5 200,0000	874,89
Action R-CO CONVICTION SUBFIN C	EUR	58 858,8034	86,98
Action R-CO CONVICTION SUBFIN P	EUR	477 576,8993	87,31
Action R-CO CONVICTION SUBFIN I	EUR	15 239,0000	874,86

# **R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO**

**COMPTES ANNUELS**

**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>117 792 846,54</b>	<b>101 183 943,83</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>116 209 633,38</b>	<b>100 173 806,78</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	116 209 633,38	100 173 806,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 541 393,16</b>	<b>978 682,05</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 541 393,16	978 682,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 455,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 455,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>152 663,50</b>	<b>64 892,28</b>
Liquidités	152 663,50	64 892,28
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>117 945 510,04</b>	<b>101 248 836,11</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	116 876 853,72	97 330 372,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 562 109,95	2 526 671,63
Résultat de l'exercice (a,b)	2 446 004,03	1 240 533,35
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>117 760 747,80</b>	<b>101 097 577,76</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>41 820,00</b>	<b>31 454,99</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	41 820,00	31 454,99
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	41 820,00	31 454,99
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>142 942,24</b>	<b>119 803,36</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	142 942,24	119 803,36
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>117 945 510,04</b>	<b>101 248 836,11</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 0322	0,00	900 375,00
EURO STOXX 50 0323	1 514 000,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 090 459,16	2 413 131,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>4 090 459,16</b>	<b>2 413 131,10</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	982,57	3 794,78
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>982,57</b>	<b>3 794,78</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>4 089 476,59</b>	<b>2 409 336,32</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 655 865,64	1 276 084,17
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 433 610,95</b>	<b>1 133 252,15</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	12 393,08	107 281,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 446 004,03</b>	<b>1 240 533,35</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois, le FCP est devenu SICAV le 17 septembre 2021.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Amundi sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts

courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

###### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

###### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au compartiment, y compris les frais du commissaire aux comptes, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée pour rémunérer les commercialisateurs et distributeurs.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au compartiment ;



	Frais facturés au compartiment	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	Actions C EUR et D EUR : 1,70% maximum Actions F EUR : 2% maximum Actions I EUR, I CHF H et I USD : 0,85% maximum Actions NI EUR, NI USD et NI CHF H : 0,70% maximum Actions R EUR : 2,30% maximum Actions CL EUR et CD EUR : 1,35% maximum Actions P EUR, PB EUR P USD et P CHF H : 1,05% maximum
2	Frais administratifs externes à la Société de Gestion		
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Sans objet
4	Commissions de mouvement Dépositaire : entre 0% et 50% Société de Gestion : entre 50% et 100%	Prélèvement sur chaque transaction	0,03 % sur les obligations 0,30 % sur les actions françaises 0,40 % sur les actions étrangères 0,50 % sur les produits structurés 30 € par contrat sur les futures en euro 60 € par contrat sur les futures hors euro 0,20 € par lot sur les options 100 € par transaction sur les swaps de taux
5	Commission de surperformance annuelle	Actif net	Actions CL EUR et CD EUR : Néant Autres Actions: 15% de la surperformance annuelle nette de frais par rapport à celle de l'indice de référence (MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index)), selon la méthodologie décrite ci-dessous (*).

#### Commission de Surperformance :

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indice de référence.

Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupon réinvesti et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices ;
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices ;
  - (iii) ou à défaut, à la date de lancement du compartiment ;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>101 097 577,76</b>	<b>21 366 523,72</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	47 938 254,52	87 648 399,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-15 892 377,74	-24 051 207,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 536 692,64	5 245 495,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 465 503,67	-1 627 771,57
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	171 095,01	272 039,19
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-147 207,67	-75 601,54
Frais de transactions	-592 843,46	-658 930,28
Différences de change	-1,81	-21 175,78
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-16 245 223,73	11 831 056,24
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-7 281 174,70</i>	<i>8 964 049,03</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-8 964 049,03</i>	<i>2 867 007,21</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-73 275,00	35 548,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-41 820,00</i>	<i>31 455,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-31 455,00</i>	<i>4 093,23</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 433 610,95	1 133 252,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>117 760 747,80</b>	<b>101 097 577,76</b>

(\*) N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50€.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	1 514 000,00	1,29
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>1 514 000,00</b>	<b>1,29</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	152 663,50	0,13
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	152 663,50	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 NOK		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4,75	0,00	0,96	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	142 942,24
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>142 942,24</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-142 942,24</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	844 783,2510	46 604 265,90
Actions rachetées durant l'exercice	-254 237,9266	-12 858 327,43
Solde net des souscriptions/rachats	590 545,3244	33 745 938,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 020 134,8242	
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-22,0000	-2 621 181,52
Solde net des souscriptions/rachats	-22,0000	-2 621 181,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	114,0000	
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 156,0000	1 333 988,62
Actions rachetées durant l'exercice	-353,0000	-412 868,79
Solde net des souscriptions/rachats	803,0000	921 119,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 249,0251	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 537 046,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	118 798,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,83
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	20,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant



### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 541 393,16
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 541 393,16
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 541 393,16</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	2 446 004,03	1 240 533,35
<b>Total</b>	<b>2 446 004,03</b>	<b>1 240 533,35</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 996 745,31	878 823,32
<b>Total</b>	<b>1 996 745,31</b>	<b>878 823,32</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	358 070,17	314 582,28
<b>Total</b>	<b>358 070,17</b>	<b>314 582,28</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	91 188,55	47 127,75
<b>Total</b>	<b>91 188,55</b>	<b>47 127,75</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 562 109,95	2 526 671,63
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 562 109,95</b>	<b>2 526 671,63</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 352 988,61	2 036 326,42
<b>Total</b>	<b>-1 352 988,61</b>	<b>2 036 326,42</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-175 179,76	444 027,99
<b>Total</b>	<b>-175 179,76</b>	<b>444 027,99</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-33 941,58	46 317,22
<b>Total</b>	<b>-33 941,58</b>	<b>46 317,22</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>96 371 534,65</b>	<b>48 223 963,79</b>	<b>21 366 523,72</b>	<b>101 097 577,76</b>	<b>117 760 747,80</b>
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR en EUR</b>					
Actif net	36 907 361,90	16 222 386,14	7 987 540,88	81 445 999,06	101 862 887,58
Nombre de titres	839 650,0242	314 371,1239	170 548,9280	1 429 589,4998	2 020 134,8242
Valeur liquidative unitaire	43,96	51,60	46,83	56,97	50,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,44	1,36	-0,67	1,42	-0,66
Capitalisation unitaire sur résultat	0,61	1,08	0,26	0,61	0,98
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR en EUR</b>					
Actif net	58 006 204,43	25 867 848,03	8 219 884,15	17 791 893,53	13 297 515,99
Nombre de titres	588,9886	221,5605	77,0000	136,0000	114,0000
Valeur liquidative unitaire	98 484,43	116 752,98	106 751,74	130 822,75	116 644,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 214,17	3 071,40	-1 526,17	3 264,91	-1 536,66
Capitalisation unitaire sur résultat	2 227,08	3 252,30	1 321,36	2 313,10	3 140,96
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR en EUR</b>					
Actif net	0,00	5 596 062,96	5 159 098,69	1 859 685,17	2 600 344,23
Nombre de titres	0,00	4 957,0000	4 957,0000	1 446,0251	2 249,0251
Valeur liquidative unitaire	0,00	1 128,92	1 040,77	1 286,06	1 156,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	30,54	-14,86	32,03	-15,09
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	37,66	20,72	32,59	40,54

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO MF EUR en EUR</b>					
Actif net	1 457 968,32	537 666,66	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	1 574,5303	500,1012	0,00	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	925,97	1 075,12	0,00	0,00	0,00
+/- values nettes unitaire non distribuées	30,30	58,87	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat	19,35	28,52	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	5,457	0,00	0,00	0,00

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	48 087	1 691 700,66	1,44
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	147 757	2 753 894,97	2,33
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	33 127	2 153 917,54	1,83
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	47 148	2 894 887,20	2,46
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	200 244	1 672 037,40	1,41
SAP SE	EUR	44 284	4 268 534,76	3,63
SIEMENS AG-REG	EUR	26 597	3 448 035,08	2,93
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>18 883 007,61</b>	<b>16,03</b>
<b>AUTRICHE</b>				
WIENERBERGER AG	EUR	52 996	1 195 589,76	1,02
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>1 195 589,76</b>	<b>1,02</b>
<b>BELGIQUE</b>				
SOLVAY	EUR	16 105	1 521 278,30	1,29
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>1 521 278,30</b>	<b>1,29</b>
<b>ESPAGNE</b>				
CAIXABANK S.A.	EUR	815 576	2 994 795,07	2,53
INDITEX	EUR	107 854	2 680 171,90	2,28
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>5 674 966,97</b>	<b>4,81</b>
<b>FINLANDE</b>				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	413 091	1 791 988,76	1,51
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	172 409	2 267 178,35	1,93
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>4 059 167,11</b>	<b>3,44</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	112 371	2 564 306,22	2,18
AMUNDI	EUR	24 043	1 274 279,00	1,08
ATOS SE	EUR	53 741	484 313,89	0,42
AXA	EUR	111 589	2 907 451,40	2,47
BNP PARIBAS	EUR	72 495	3 860 358,75	3,28
BOUYGUES	EUR	85 157	2 387 802,28	2,03
CAPGEMINI SE	EUR	17 039	2 657 232,05	2,26
CARREFOUR	EUR	110 412	1 726 843,68	1,47
DANONE	EUR	63 064	3 104 640,72	2,64
FAURECIA EX BERTRAND FAURE	EUR	83 292	1 176 915,96	0,99
KERING	EUR	6 616	3 145 908,00	2,67
L'OREAL	EUR	16 155	5 389 308,00	4,57
ORANGE	EUR	177 740	1 649 604,94	1,40
SAINT-GOBAIN	EUR	51 967	2 372 293,55	2,02
SANOFI	EUR	62 610	5 624 882,40	4,78
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	27 043	3 535 060,96	3,01
SOCIETE GENERALE SA	EUR	134 170	3 150 311,60	2,67
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	179 558	2 634 115,86	2,23
VIVENDI	EUR	141 727	1 263 354,48	1,07
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>50 908 983,74</b>	<b>43,24</b>
<b>ITALIE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	243 046	4 038 209,29	3,43
ENEL SPA	EUR	597 446	3 005 153,38	2,55
ENI SPA	EUR	127 705	1 696 688,63	1,44
INTESA SANPAOLO	EUR	1 681 213	3 493 560,61	2,96
UNICREDIT SPA	EUR	136 238	1 808 150,74	1,54
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>14 041 762,65</b>	<b>11,92</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AEGON	EUR	344 301	1 631 298,14	1,39
ASML HOLDING NV	EUR	10 472	5 275 793,60	4,48
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	556 241	1 607 536,49	1,37
SIGNIFY NV	EUR	42 075	1 320 313,50	1,12
STELLANTIS NV	EUR	146 387	1 942 555,49	1,65
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>11 777 497,22</b>	<b>10,01</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	613 033	2 854 281,65	2,43
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>2 854 281,65</b>	<b>2,43</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
SHELL PLC	EUR	110 308	2 920 955,84	2,48
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 920 955,84</b>	<b>2,48</b>
<b>SUISSE</b>				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	71 894	2 372 142,53	2,01
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>2 372 142,53</b>	<b>2,01</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>116 209 633,38</b>	<b>98,68</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>116 209 633,38</b>	<b>98,68</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	393	1 541 393,16	1,31
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 541 393,16</b>	<b>1,31</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 541 393,16</b>	<b>1,31</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 541 393,16</b>	<b>1,31</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
EURO STOXX 50 0323	EUR	40	-41 820,00	-0,03
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>-41 820,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>-41 820,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>-41 820,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	41 820	41 820,00	0,03
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>41 820,00</b>	<b>0,03</b>
<b>Dettes</b>			<b>-142 942,24</b>	<b>-0,12</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>152 663,50</b>	<b>0,13</b>
<b>Actif net</b>			<b>117 760 747,80</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO I EUR	EUR	114,0000	116 644,88
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO M EUR	EUR	2 249,0251	1 156,20
Action R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR	EUR	2 020 134,8242	50,42



# **R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>3 228 848,72</b>	<b>55 737 323,70</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>3 205 316,00</b>	<b>55 698 019,20</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 205 316,00	55 698 019,20
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>23 532,72</b>	<b>39 304,50</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	23 532,72	39 304,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>194,79</b>	<b>202 621,01</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	194,79	202 621,01
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>160 019,40</b>	<b>449 303,07</b>
Liquidités	160 019,40	449 303,07
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 389 062,91</b>	<b>56 389 247,78</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 394 136,03	52 462 897,48
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-983 666,48	4 210 456,76
Résultat de l'exercice (a,b)	-25 469,46	-444 420,95
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>3 385 000,09</b>	<b>56 228 933,29</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>4 056,49</b>	<b>160 314,49</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 056,49	160 314,49
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>6,33</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	6,33	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 389 062,91</b>	<b>56 389 247,78</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	187 208,14	564 495,55
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>187 208,14</b>	<b>564 495,55</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	28 845,08	44 548,97
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>28 845,08</b>	<b>44 548,97</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>158 363,06</b>	<b>519 946,58</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	240 061,79	1 059 594,59
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-81 698,73</b>	<b>-539 648,01</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 229,27	95 227,06
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-25 469,46</b>	<b>-444 420,95</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013525664 - Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

FR0013525656 - Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR : Taux de frais maximum de 0,75%

TTC

FR0013525649 - Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR : Taux de frais maximum de 1,25% TTC

FR0013525631 - Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR : Taux de frais maximum de 1,50% TTC

### **Commission de surperformance :**

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indicateur de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence MSCI Daily TR Net World dividendes réinvestis (MSDEWIN) en Euro et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire, la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupons réinvestis et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :

- (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices ;

- (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices ;

- (iii) ou à défaut, au 1er janvier 2022 ;

- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus, alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.



**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>56 228 933,29</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 544 810,95	98 034 040,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-44 393 741,81	-54 179 457,22
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 613 347,81	9 527 949,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-11 193 237,64	-3 157 858,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	115 976,14
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-2 392,22	0,00
Frais de transactions	-262 895,08	-946 211,49
Différences de change	2 385 967,65	2 330 293,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 454 044,13	5 043 849,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-410 194,42</i>	<i>5 043 849,71</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-5 043 849,71</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-81 698,73	-539 648,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>3 385 000,09</b>	<b>56 228 933,29</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 019,40	4,73
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,33	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	160 019,40	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 030 894,49	60,00	130 565,65	3,86	88 536,86	2,62	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	194,79	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	115 340,95	3,41	36 712,58	1,08	0,00	0,00	4 129,39	0,12
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	6,33	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	194,79
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>194,79</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	4 056,49
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 056,49</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-3 861,70</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	7 784,2427	733 804,72
Actions rachetées durant l'exercice	-99 963,4380	-9 887 471,33
Solde net des souscriptions/rachats	-92 179,1953	-9 153 666,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 947,3236	
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 268,4218	126 123,96
Actions rachetées durant l'exercice	-51 491,8321	-4 960 019,18
Solde net des souscriptions/rachats	-50 223,4103	-4 833 895,22
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 584,1397	
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-5,0000	-5 215,40
Solde net des souscriptions/rachats	-5,0000	-5 215,40
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	6 665,6375	684 882,27
Actions rachetées durant l'exercice	-297 693,8261	-29 541 035,90
Solde net des souscriptions/rachats	-291 028,1886	-28 856 153,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 866,5782	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	97 265,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	30 419,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	12,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	112 364,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS



### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			23 532,72
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	23 532,72
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>23 532,72</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-25 469,46	-444 420,95
<b>Total</b>	<b>-25 469,46</b>	<b>-444 420,95</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-23 016,32	-184 823,03
<b>Total</b>	<b>-23 016,32</b>	<b>-184 823,03</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 258,85	-55 474,74
<b>Total</b>	<b>-1 258,85</b>	<b>-55 474,74</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-16,20
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-16,20</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 194,29	-204 106,98
<b>Total</b>	<b>-1 194,29</b>	<b>-204 106,98</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-983 666,48	4 210 456,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-983 666,48</b>	<b>4 210 456,76</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-776 416,50	1 098 629,07
<b>Total</b>	<b>-776 416,50</b>	<b>1 098 629,07</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-63 156,72	468 973,21
<b>Total</b>	<b>-63 156,72</b>	<b>468 973,21</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	451,28
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>451,28</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-144 093,26	2 642 403,20
<b>Total</b>	<b>-144 093,26</b>	<b>2 642 403,20</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>56 228 933,29</b>	<b>3 385 000,09</b>
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR en EUR</b>		
Actif net	14 656 635,79	2 670 884,93
Nombre de titres	124 126,5189	31 947,3236
Valeur liquidative unitaire	118,08	83,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,85	-24,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,48	-0,72
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR en EUR</b>		
Actif net	6 260 587,12	217 454,60
Nombre de titres	52 807,5500	2 584,1397
Valeur liquidative unitaire	118,55	84,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,88	-24,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,05	-0,48
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS I EUR en EUR</b>		
Actif net	6 029,88	0,00
Nombre de titres	5,0000	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 205,98	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	90,25	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,24	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR en EUR</b>		
Actif net	35 305 680,50	496 660,56
Nombre de titres	296 894,7668	5 866,5782
Valeur liquidative unitaire	118,92	84,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	8,90	-24,56
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,68	-0,20

null

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>CHINE</b>				
TRIP.COM GROUP LTD-ADR	USD	2 500	80 630,04	2,38
<b>TOTAL CHINE</b>			<b>80 630,04</b>	<b>2,38</b>
<b>ESPAGNE</b>				
INDITEX	EUR	1 300	32 305,00	0,96
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>32 305,00</b>	<b>0,96</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ALPHABET-C-	USD	1 000	83 189,57	2,46
AMAZON.COM INC	USD	1 200	94 505,91	2,80
BALL CORP	USD	849	40 706,79	1,20
BOOKING HOLDINGS INC	USD	60	113 366,59	3,35
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	197	84 315,11	2,49
COURSERA INC	USD	4 950	54 902,03	1,62
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	990	69 251,73	2,04
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	368	85 603,30	2,53
GENERAL MOTORS CO	USD	1 273	40 149,75	1,19
LULULEMON ATHLETICA INC.	USD	203	60 976,13	1,80
MASTERCARD INC	USD	150	48 902,59	1,44
MERCADOLIBRE	USD	106	84 100,36	2,48
Meta Platforms - A	USD	530	59 797,67	1,77
MICROSOFT CORP	USD	424	95 334,41	2,82
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	1 131	124 074,92	3,67
PLANET FITNESS INC	USD	1 061	78 386,27	2,31
THE WALT DISNEY	USD	1 500	122 182,64	3,61
TJX COMPANIES INC	USD	800	59 703,73	1,77
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	4 890	113 378,68	3,35
WAL-MART IN COM USD0.10	USD	530	70 456,31	2,07
WASTE MANAGEMENT INC	USD	637	93 692,63	2,77
ZOETIS INC	USD	460	63 203,64	1,86
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 740 180,76</b>	<b>51,40</b>
<b>FRANCE</b>				
BIOMERIEUX	EUR	400	39 168,00	1,15
ESSILORLUXOTTICA	EUR	950	160 740,00	4,75
L'OREAL	EUR	720	240 192,00	7,10
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	300	203 970,00	6,02
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	600	35 652,00	1,05
SR TELEPERFORMANCE	EUR	500	111 350,00	3,29
VINCI SA	EUR	1 000	93 290,00	2,76
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>884 362,00</b>	<b>26,12</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	722	59 629,65	1,76
TENCENT HOLDINGS LTD-UNS ADR	USD	1 768	70 216,09	2,08
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>129 845,74</b>	<b>3,84</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ADYEN NV	EUR	30	38 652,00	1,14



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>38 652,00</b>	<b>1,14</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	700	88 536,86	2,62
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>88 536,86</b>	<b>2,62</b>
<b>SUEDE</b>				
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	1 084	80 237,95	2,37
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>80 237,95</b>	<b>2,37</b>
<b>SUISSE</b>				
NESTLE NOM.	CHF	1 200	130 565,65	3,86
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>130 565,65</b>	<b>3,86</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 205 316,00</b>	<b>94,69</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>3 205 316,00</b>	<b>94,69</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	6	23 532,72	0,70
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>23 532,72</b>	<b>0,70</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>23 532,72</b>	<b>0,70</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>23 532,72</b>	<b>0,70</b>
<b>Créances</b>			<b>194,79</b>	<b>0,00</b>
<b>Dettes</b>			<b>-4 056,49</b>	<b>-0,12</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>160 013,07</b>	<b>4,73</b>
<b>Actif net</b>			<b>3 385 000,09</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS CL EUR	EUR	2 584,1397	84,15
Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS C EUR	EUR	31 947,3236	83,60
Action R-CO THEMATIC NEW CONSUMER TRENDS P EUR	EUR	5 866,5782	84,66

# **R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY**

**COMPTES ANNUELS**

**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>44 344 065,66</b>	<b>36 576 067,30</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>42 422 226,86</b>	<b>36 576 067,30</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	42 422 226,86	36 576 067,30
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 921 838,80</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 921 838,80	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>259 651,69</b>	<b>9 760,13</b>
Opérations de change à terme de devises	255 344,33	0,00
Autres	4 307,36	9 760,13
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>86 979,72</b>	<b>363 488,50</b>
Liquidités	86 979,72	363 488,50
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>44 690 697,07</b>	<b>36 949 315,93</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	41 647 794,72	37 741 679,84
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 370 690,03	-1 052 784,75
Résultat de l'exercice (a,b)	353 486,65	235 550,36
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>44 371 971,40</b>	<b>36 924 445,45</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>318 725,67</b>	<b>24 870,48</b>
Opérations de change à terme de devises	255 068,73	0,00
Autres	63 656,94	24 870,48
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>44 690 697,07</b>	<b>36 949 315,93</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	667 173,40	462 311,42
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>667 173,40</b>	<b>462 311,42</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 614,62	1 628,83
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>2 614,62</b>	<b>1 628,83</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>664 558,78</b>	<b>460 682,59</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	344 657,44	207 567,51
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>319 901,34</b>	<b>253 115,08</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	33 585,31	-17 564,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>353 486,65</b>	<b>235 550,36</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR00140019F0 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H : Taux de frais maximum de 1,05% TTC



FR00140019K0 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR : Taux de frais maximum de 1.35% TTC.

FR00140019M6 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR : Taux de frais maximum de 1.05% TTC.

FR00140019N4 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR : Taux de frais maximum de 2.30% TTC.

FR00140019O2 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR : Taux de frais maximum de 0.70% TTC

FR00140019P9 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR : Taux de frais maximum de 0.85% TTC.

FR00140019Q7 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR : Taux de frais maximum de 2% TTC.

FR00140019B9 - Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR : Taux de frais maximum de 1.70% TTC.

### **Commission de Surperformance :**

Le compartiment utilise un modèle de commission de surperformance fondé sur un indice de référence. Il veille à ce que toute sous-performance (sur une durée maximale de cinq ans) du compartiment par rapport à celle d'un fonds de référence réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence MSCI ACWI Net Total Return EUR Index (NDEEWNR Index) et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le compartiment soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles.

Si une autre année de sous-performance a lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance.

Pour ce faire la commission de surperformance est calculée avec un historique maximum de cinq ans en comparant l'évolution de l'actif du compartiment (coupon réinvesti et hors frais de gestion variables) à l'actif d'un fonds de référence :

- dont la valeur de départ est celle de l'actif du compartiment :
  - (i) à la date de clôture de l'exercice le plus récent ayant donné lieu au prélèvement d'une surperformance sur les cinq derniers exercices si des frais de surperformance ont été prélevés sur un de ces exercices ;
  - (ii) ou à défaut, à la date d'ouverture de l'exercice le plus ancien des quatre derniers exercices dont la sous-performance n'a pas été compensée ou la clôture de l'exercice précédent si aucune sous-performance n'est à compenser lors des quatre derniers exercices ;
  - (iii) ou à défaut, à la date de lancement du compartiment ;
- et bénéficiant dès lors d'une performance journalière égale à celle de l'indicateur de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le compartiment.

Si, à la clôture de l'exercice, l'actif du compartiment (hors frais de gestion variables) est supérieur à l'actif du fonds de référence avec la valeur de départ ci-dessus alors une commission de surperformance, égale à 15% TTC de l'écart de valorisation entre l'actif du compartiment et le fonds de référence, est prélevée.

Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque le compartiment a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

Ces frais sont provisionnés lors de chaque valeur liquidative et effectivement perçus chaque année à la date de clôture de l'exercice.

Une reprise de provision sera comptabilisée chaque fois que l'écart entre les deux actifs diminue. En cas de sous-performance (actif du compartiment inférieur à l'actif du fonds de référence) les provisions seront reprises jusqu'à extinction de la dotation globale, hors frais de gestion variables acquis.

Les provisions existantes en fin d'exercice et la quote-part de la commission provenant des rachats d'actions durant l'exercice seront versées à la société de gestion.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>36 924 445,45</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 928 484,63	40 206 655,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 811 521,06	-4 078 824,89
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 394 696,00	840 481,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-519 046,56	-1 534 384,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-168 389,56	-202 902,32
Différences de change	652 830,99	1 143 975,84
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 349 379,83	296 329,31
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-4 053 050,52	296 329,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-296 329,31	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	319 901,34	253 115,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>44 371 971,40</b>	<b>36 924 445,45</b>

(\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 979,72	0,20
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	86 979,72	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	13 382 591,87	30,16	8 393 407,05	18,92	2 397 187,95	5,40	4 426 339,59	9,98
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	3 207,13	0,01	0,00	0,00	1 100,23	0,00	255 344,33	0,58
Comptes financiers	14 653,55	0,03	3 043,12	0,01	35 973,39	0,08	32 999,97	0,07
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	255 344,33
	Coupons et dividendes en espèces	4 307,36
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>259 651,69</b>
<b>DETTES</b>		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	255 068,73
	Frais de gestion fixe	29 094,12
	Frais de gestion variable	34 562,82
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>318 725,67</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-59 073,98</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	6 097,2093	579 385,78
Actions rachetées durant l'exercice	-1 107,3619	-107 102,97
Solde net des souscriptions/rachats	4 989,8474	472 282,81
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	11 710,6577	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	23,3491	23 080,32
Actions rachetées durant l'exercice	-144,9850	-132 028,42
Solde net des souscriptions/rachats	-121,6359	-108 948,10
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	241,3700	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	5 240,2298	500 145,15
Actions rachetées durant l'exercice	-216,9212	-20 163,80
Solde net des souscriptions/rachats	5 023,3086	479 981,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 439,7837	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	125,0000	117 683,33
Actions rachetées durant l'exercice	-199,8348	-200 780,96
Solde net des souscriptions/rachats	-74,8348	-83 097,63
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	311,8395	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	10 202,9436	9 754 941,32
Actions rachetées durant l'exercice	-4 532,5948	-4 288 117,47
Solde net des souscriptions/rachats	5 670,3488	5 466 823,85
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	36 521,5603	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	250,0000	254 168,36
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	250,0000	254 168,36
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	250,0000	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	3 832,5508	3 699 080,37
Actions rachetées durant l'exercice	-1 091,7458	-1 063 327,44
Solde net des souscriptions/rachats	2 740,8050	2 635 752,93
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	6 614,3733	
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00



### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	14 536,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Frais de gestion variables provisionnés	3 821,19
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,45
Frais de gestion variables acquis	73,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	4 574,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	6 804,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de gestion variables provisionnés	4 588,13
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	1,35
Frais de gestion variables acquis	0,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 515,93
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,85
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	227 406,10
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	65,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	189,86
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	2,74
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	54 188,11
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Frais de gestion variables provisionnés	25 884,60
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,50
Frais de gestion variables acquis	4,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	3,22
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 921 838,80
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 921 838,80
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 921 838,80</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	353 486,65	235 550,36
<b>Total</b>	<b>353 486,65</b>	<b>235 550,36</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-4 109,34	-2 558,55
<b>Total</b>	<b>-4 109,34</b>	<b>-2 558,55</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	771,84	1 512,62
<b>Total</b>	<b>771,84</b>	<b>1 512,62</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-8 467,98	-692,74
<b>Total</b>	<b>-8 467,98</b>	<b>-692,74</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 513,45	1 201,48
<b>Total</b>	<b>2 513,45</b>	<b>1 201,48</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	349 162,52	223 022,93
<b>Total</b>	<b>349 162,52</b>	<b>223 022,93</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-50,78	0,00
<b>Total</b>	<b>-50,78</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 668,41	13 065,77
<b>Total</b>	<b>13 668,41</b>	<b>13 065,77</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1,47	-1,15
<b>Total</b>	<b>-1,47</b>	<b>-1,15</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 370 690,03	-1 052 784,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>2 370 690,03</b>	<b>-1 052 784,75</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	60 199,20	-19 397,88
<b>Total</b>	<b>60 199,20</b>	<b>-19 397,88</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	12 519,96	-10 515,28
<b>Total</b>	<b>12 519,96</b>	<b>-10 515,28</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	32 937,65	-4 084,12
<b>Total</b>	<b>32 937,65</b>	<b>-4 084,12</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	16 204,12	-11 183,95
<b>Total</b>	<b>16 204,12</b>	<b>-11 183,95</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 906 317,40	-895 480,69
<b>Total</b>	<b>1 906 317,40</b>	<b>-895 480,69</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-862,63	0,00
<b>Total</b>	<b>-862,63</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	343 369,16	-112 120,02
<b>Total</b>	<b>343 369,16</b>	<b>-112 120,02</b>



	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5,17	-2,81
<b>Total</b>	<b>5,17</b>	<b>-2,81</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>36 924 445,45</b>	<b>44 371 971,40</b>
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR en EUR</b>		
Actif net	676 953,95	1 111 402,94
Nombre de titres	6 720,8103	11 710,6577
Valeur liquidative unitaire	100,73	94,91
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,88	5,14
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,38	-0,35
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR en EUR</b>		
Actif net	368 319,36	232 337,58
Nombre de titres	363,0059	241,3700
Valeur liquidative unitaire	1 014,64	962,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,96	51,87
Capitalisation unitaire sur résultat	4,16	3,19
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR en EUR</b>		
Actif net	142 527,09	605 186,37
Nombre de titres	1 416,4751	6 439,7837
Valeur liquidative unitaire	100,62	93,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,88	5,11
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,48	-1,31
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR en EUR</b>		
Actif net	392 213,79	301 577,89
Nombre de titres	386,6743	311,8395
Valeur liquidative unitaire	1 014,33	967,09
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,92	51,96
Capitalisation unitaire sur résultat	3,10	8,06

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR en EUR</b>		
Actif net	31 414 379,34	35 509 754,56
Nombre de titres	30 851,2115	36 521,5603
Valeur liquidative unitaire	1 018,25	972,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-29,02	52,19
Capitalisation unitaire sur résultat	7,22	9,56
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H en CHF</b>		
Actif net en CHF	0,00	248 149,73
Nombre de titres	0,00	250,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	992,60
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	-3,45
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	-0,20
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR en EUR</b>		
Actif net	3 929 952,03	6 359 613,77
Nombre de titres	3 873,5683	6 614,3733
Valeur liquidative unitaire	1 014,56	961,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-28,94	51,91
Capitalisation unitaire sur résultat	3,37	2,06
<b>Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR en EUR</b>		
Actif net	99,89	92,88
Nombre de titres	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	99,89	92,88
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,81	5,17
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,15	-1,47

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>BELGIQUE</b>				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	10 623	597 756,21	1,35
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>597 756,21</b>	<b>1,35</b>
<b>BERMUDES</b>				
AXALTA COATING SYSTEMS LTD	USD	35 022	836 311,96	1,89
<b>TOTAL BERMUDES</b>			<b>836 311,96</b>	<b>1,89</b>
<b>CANADA</b>				
AGNICO EAGLE MINES	CAD	21 086	1 027 431,41	2,32
CANADIAN PACIFIC RAILWAY LTD	CAD	11 149	779 426,28	1,75
IVANHOE MINES	CAD	79 667	590 330,26	1,33
TECKMINCO	USD	33 177	1 176 405,53	2,65
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>3 573 593,48</b>	<b>8,05</b>
<b>CHINE</b>				
COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	290 000	677 897,62	1,53
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	166 000	1 030 975,31	2,32
TONGCHENG TRAVEL	HKD	705 200	1 592 493,78	3,59
<b>TOTAL CHINE</b>			<b>3 301 366,71</b>	<b>7,44</b>
<b>DANEMARK</b>				
GENMAB	DKK	2 091	826 952,33	1,87
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>826 952,33</b>	<b>1,87</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	27 542	1 337 164,10	3,01
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>1 337 164,10</b>	<b>3,01</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ALPHABET-C-	USD	10 237	851 611,67	1,92
COURSERA INC	USD	43 254	479 743,88	1,07
DAVITA HEALTHCARE PARTNERS INC	USD	8 828	618 026,21	1,40
HEXCEL CORP	USD	15 009	828 126,43	1,87
MERCADOLIBRE	USD	1 626	1 290 067,73	2,91
MICROSOFT CORP	USD	5 087	1 143 788,06	2,58
MORGAN STANLEY	USD	7 804	622 066,45	1,40
NEWMONT CORP	USD	18 660	825 756,61	1,86
SCHLUMBERGER LTD	USD	20 596	1 032 310,29	2,32
SPLUNK INC	USD	9 376	756 778,40	1,70
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	24 378	751 041,70	1,69
THE WALT DISNEY	USD	14 633	1 191 932,35	2,69
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>10 391 249,78</b>	<b>23,41</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	79 446	1 812 957,72	4,09
BNP PARIBAS	EUR	27 058	1 440 838,50	3,25
CAPGEMINI SE	EUR	6 490	1 012 115,50	2,28
EIFFAGE	EUR	10 280	944 937,60	2,13
KERING	EUR	1 736	825 468,00	1,86
L'OREAL	EUR	1 963	654 856,80	1,48
SAINT-GOBAIN	EUR	29 496	1 346 492,40	3,03

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SOCIETE GENERALE SA	EUR	28 069	659 060,12	1,48
VALEO SA	EUR	40 979	684 349,30	1,54
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	18 013	432 312,00	0,97
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>9 813 387,94</b>	<b>22,11</b>
<b>HONG-KONG</b>				
CHINA PHARMACEUTICAL GROUP LTD	HKD	1 128 000	1 112 225,39	2,50
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>1 112 225,39</b>	<b>2,50</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	119 500	1 239 358,25	2,80
KINGDEE INTL SOFTWARE GROUP	HKD	709 000	1 427 156,31	3,21
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	32 700	1 313 300,39	2,96
VIPSHOP HOLDINGS LTD - ADR	USD	76 525	978 624,60	2,21
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>4 958 439,55</b>	<b>11,18</b>
<b>ITALIE</b>				
INTESA SANPAOLO	EUR	687 096	1 427 785,49	3,22
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 427 785,49</b>	<b>3,22</b>
<b>PORTUGAL</b>				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	138 876	646 606,66	1,46
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>646 606,66</b>	<b>1,46</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 645	461 024,09	1,04
INFORMA PLC	GBP	127 050	887 557,98	2,00
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 348 582,07</b>	<b>3,04</b>
<b>SUEDE</b>				
VOLVO AB-B-	SEK	62 942	1 066 671,60	2,41
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>1 066 671,60</b>	<b>2,41</b>
<b>SUISSE</b>				
ABB LTD	CHF	41 508	1 182 811,50	2,67
ACCELLERON INDUSTRIES LTD	CHF	68	1 322,09	0,00
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 184 133,59</b>	<b>2,67</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>42 422 226,86</b>	<b>95,61</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>42 422 226,86</b>	<b>95,61</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	490	1 921 838,80	4,33
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 921 838,80</b>	<b>4,33</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 921 838,80</b>	<b>4,33</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 921 838,80</b>	<b>4,33</b>
<b>Créances</b>			<b>259 651,69</b>	<b>0,58</b>
<b>Dettes</b>			<b>-318 725,67</b>	<b>-0,72</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>86 979,72</b>	<b>0,20</b>
<b>Actif net</b>			<b>44 371 971,40</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P CHF H	CHF	250,0000	992,60
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY CL EUR	EUR	241,3700	962,58
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY C EUR	EUR	11 710,6577	94,91
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY I EUR	EUR	311,8395	967,09
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY R EUR	EUR	1,0000	92,88
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY F EUR	EUR	6 439,7837	93,98
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY NI EUR	EUR	36 521,5603	972,30
Action R-CO VALOR 4CHANGE GLOBAL EQUITY P EUR	EUR	6 614,3733	961,48

# **R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO**

**COMPTES ANNUELS**

**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>501 116 255,83</b>	<b>751 401 074,66</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>484 007 968,39</b>	<b>738 827 565,11</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	484 007 968,39	738 827 565,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>17 108 287,44</b>	<b>12 573 509,55</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 108 287,44	12 573 509,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>42 187,50</b>	<b>0,00</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	42 187,50	0,00
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>1 670 615,28</b>
Liquidités	0,00	1 670 615,28
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>501 158 443,33</b>	<b>753 071 689,94</b>



## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	502 812 142,25	748 648 813,14
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	374,19	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 196 704,23	-11 495 687,38
Résultat de l'exercice (a,b)	6 237 890,37	15 689 808,22
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>500 853 702,58</b>	<b>752 842 933,98</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>158 359,14</b>	<b>228 755,96</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	158 359,14	228 755,96
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>146 381,61</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	146 381,61	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>501 158 443,33</b>	<b>753 071 689,94</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	9 767 178,34	18 333 198,92
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>9 767 178,34</b>	<b>18 333 198,92</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	15 072,06	8 801,55
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>15 072,06</b>	<b>8 801,55</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>9 752 106,28</b>	<b>18 324 397,37</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 184 367,50	2 900 342,03
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>7 567 738,78</b>	<b>15 424 055,34</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 329 848,41	265 752,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>6 237 890,37</b>	<b>15 689 808,22</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012371334 - Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR : Taux de frais maximum de 0.35% TTC

FR0011499607 - Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR : Taux de frais maximum de 0.25% TTC

FR0012371359 - Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR : Taux de frais maximum de 0.35% TTC

FR0010697482 - Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR : Taux de frais maximum de 0.50% TTC

FR0010702902 - Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR : Taux de frais maximum de 0.50% TTC

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR	Distribution	Capitalisation (totale ou partielle), et/ou distribution (totale ou partielle) et/ou report (total ou partiel) sur décision de l'Assemblée Générale Annuelle.
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>752 842 933,98</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	239 405 975,33	1 177 443 627,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-479 152 370,29	-421 615 690,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	403 405,81	5 883 762,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-9 903 177,56	-17 155 953,08
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-141 202,61	-201 469,03
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-10 077 280,79	-6 935 349,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-17 012 630,50</i>	<i>-6 935 349,71</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>6 935 349,71</i>	<i>0,00</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-92 713,66	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 567 738,78	15 424 055,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	393,59 (*)	-50,00 (*)
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>500 853 702,58</b>	<b>752 842 933,98</b>

(\*) 30.12.2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI 393.59 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	70 297 208,17	14,04
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	413 710 760,22	82,60
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>484 007 968,39</b>	<b>96,64</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	413 710 760,22	82,60	0,00	0,00	70 297 208,17	14,04	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 381,61	0,03
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	32 933 121,51	6,58	265 062 934,89	52,92	186 011 911,99	37,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	146 381,61	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Coupons et dividendes en espèces	42 187,50
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>42 187,50</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	158 359,14
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>158 359,14</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-116 171,64</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	899 573,5756	115 511 947,36
Actions rachetées durant l'exercice	-1 602 258,6492	-205 673 116,68
Solde net des souscriptions/rachats	-702 685,0736	-90 161 169,32
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 106 425,6819	
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	92 349,6552	7 962 343,82
Actions rachetées durant l'exercice	-96 221,8953	-8 225 271,58
Solde net des souscriptions/rachats	-3 872,2401	-262 927,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	52 440,8553	
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 086,4838	110 438 113,30
Actions rachetées durant l'exercice	-2 377,9469	-242 074 068,06
Solde net des souscriptions/rachats	-1 291,4631	-131 635 954,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 146,3880	
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	-10 522,7715	-9 166 281,03
Solde net des souscriptions/rachats	-10 522,7715	-9 166 281,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0,00	
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	5 533,9366	5 493 570,85
Actions rachetées durant l'exercice	-14 196,8620	-14 013 632,94
Solde net des souscriptions/rachats	-8 662,9254	-8 520 062,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	9 867,2263	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 548 601,65
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	27 916,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	558 856,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,21
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 110,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	46 881,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,31
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			17 108 287,44
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	17 108 287,44
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>17 108 287,44</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	374,19	0,00
Résultat	6 237 890,37	15 689 808,22
<b>Total</b>	<b>6 238 264,56</b>	<b>15 689 808,22</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 005 375,69	6 389 202,46
<b>Total</b>	<b>3 005 375,69</b>	<b>6 389 202,46</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	49 294,40	89 536,38
Report à nouveau de l'exercice	95,46	401,73
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>49 389,86</b>	<b>89 938,11</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	52 440,8553	56 312,1858
Distribution unitaire	0,94	1,59
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	3 056 362,49	8 622 980,17
<b>Total</b>	<b>3 056 362,49</b>	<b>8 622 980,17</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	189 199,43
Report à nouveau de l'exercice	0,00	93,01
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>189 292,44</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	10 522,7715
Distribution unitaire	0,00	17,98
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	127 136,52	398 395,04
<b>Total</b>	<b>127 136,52</b>	<b>398 395,04</b>



**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 196 704,23	-11 495 687,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-8 196 704,23</b>	<b>-11 495 687,38</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-4 410 799,85	-4 749 293,93
<b>Total</b>	<b>-4 410 799,85</b>	<b>-4 749 293,93</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-71 723,97	-36 965,95
<b>Total</b>	<b>-71 723,97</b>	<b>-36 965,95</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 554 985,35	-6 306 680,87
<b>Total</b>	<b>-3 554 985,35</b>	<b>-6 306 680,87</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-125 312,16
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>-125 312,16</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-159 195,06	-277 434,47
<b>Total</b>	<b>-159 195,06</b>	<b>-277 434,47</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>752 842 933,98</b>	<b>500 853 702,58</b>
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR en EUR</b>		
Actif net	366 262 763,38	269 382 321,10
Nombre de titres	2 809 110,7555	2 106 425,6819
Valeur liquidative unitaire	130,38	127,89
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,69	-2,09
Capitalisation unitaire sur résultat	2,27	1,42
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR en EUR</b>		
Actif net	4 860 606,13	4 356 877,22
Nombre de titres	56 312,1858	52 440,8553
Valeur liquidative unitaire	86,32	83,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,65	-1,36
Distribution unitaire sur résultat	1,59	0,94
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR en EUR</b>		
Actif net	353 951 660,86	217 384 117,45
Nombre de titres	3 437,8511	2 146,3880
Valeur liquidative unitaire	102 957,24	101 279,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1 834,48	-1 656,26
Capitalisation unitaire sur résultat	2 508,24	1 423,95
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO MF EUR en EUR</b>		
Actif net	9 173 400,97	0,00
Nombre de titres	10 522,7715	0,00
Valeur liquidative unitaire	871,77	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-11,90	0,00
Distribution unitaire sur résultat	17,98	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022
<b>Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR en EUR</b>		
Actif net	18 594 502,64	9 730 386,81
Nombre de titres	18 529,7878	9 867,2263
Valeur liquidative unitaire	1 003,49	986,13
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-14,97	-16,13
Capitalisation unitaire sur résultat	21,50	12,88

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CMZB 0 1/2 09/13/23	EUR	6 287 000	6 198 662,91	1,24
CMZB 1 1/4 10/23/23	EUR	6 300 000	6 215 742,25	1,24
CMZB FRANCFORT 1.125% 24-05-24	EUR	1 600 000	1 561 254,58	0,31
CONTINENTAL 0.0% 12-09-23	EUR	1 310 000	1 284 828,35	0,26
DEUTSCHE BK 1.125% 30-08-23	EUR	4 000 000	3 973 454,25	0,79
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG E3R+0.9% 28-07-23	EUR	5 000 000	5 035 584,17	1,01
FRESENIUS SE 1.875% 24-05-25	EUR	3 000 000	2 871 080,55	0,57
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E3R+1.0% 06-10-23	EUR	7 000 000	7 015 799,97	1,40
MERCEDESSENZ GROUP AG 1.625% 22-08-23	EUR	2 000 000	1 999 661,51	0,40
METRO AG 1.125% 06-03-23 EMTN	EUR	5 500 000	5 469 744,73	1,09
PBBGR 0 3/4 02/07/23	EUR	1 000 000	1 004 685,82	0,20
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 1.375% 16-10-23	EUR	1 000 000	988 231,03	0,20
VONOVIA SE 0.0% 16-09-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 869 040,00	0,37
VW 0 7/8 04/12/23	EUR	1 000 000	1 001 646,71	0,20
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>46 489 416,83</b>	<b>9,28</b>
<b>AUTRICHE</b>				
IMMOFINANZ AG 2.625% 27-01-23	EUR	1 700 000	1 740 305,25	0,35
OMV AG 0.75% 04-12-23 EMTN	EUR	2 197 000	2 152 195,35	0,43
RAIFFEISEN BANK INTL AG 0.01% 06-10-23	EUR	6 000 000	5 819 156,30	1,16
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.125% 08-09-25	EUR	2 100 000	2 091 500,47	0,42
RBIAV 6 10/16/23	EUR	6 100 000	6 235 763,44	1,24
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>18 038 920,81</b>	<b>3,60</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	5 000 000	4 955 784,59	0,99
VGP 2.75% 02-04-23	EUR	979 000	997 018,03	0,20
VGP SA 3.9% 21-09-23	EUR	3 425 000	3 465 833,98	0,69
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>9 418 636,60</b>	<b>1,88</b>
<b>DANEMARK</b>				
CARLSBERG BREWERIES AS 0.5% 06-09-23	EUR	1 000 000	987 460,14	0,19
COLOPLAST FINANCE BV E3R+0.75% 19-05-24	EUR	6 500 000	6 550 948,44	1,31
DANBNK 0 7/8 05/22/23	EUR	4 250 000	4 238 813,18	0,85
DANS 0.75% 02-06-23 EMTN	EUR	4 580 000	4 560 158,56	0,91
DANSKE BK 1.625% 15-03-24 EMTN	EUR	2 636 000	2 604 207,31	0,52
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>18 941 587,63</b>	<b>3,78</b>
<b>ESPAGNE</b>				
AMADEUS CM 0.875% 18-09-23	EUR	6 000 000	5 920 110,41	1,18
AMADEUS CM E3R+0.6% 25-01-24	EUR	6 600 000	6 621 528,83	1,32
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	1 800 000	1 731 381,29	0,35
BANCO NTANDER E3R+0.75% 28-03-23	EUR	3 000 000	3 005 360,50	0,60
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	3 500 000	3 415 363,77	0,68
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	2 000 000	1 899 770,96	0,38
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	2 400 000	2 405 999,00	0,48
BBVA E3R+1.0% 09-09-23 EMTN	EUR	2 000 000	2 015 364,72	0,40
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	5 700 000	5 653 682,42	1,13

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	1 400 000	1 417 294,22	0,29
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 1.5% 10-05-23	EUR	4 100 000	4 121 528,37	0,82
GAS NAT CAP 1.125% 11-04-24	EUR	1 500 000	1 465 829,18	0,30
INDRA SISTEMAS 3.0% 19-04-24	EUR	500 000	501 851,34	0,10
NT CONS FIN 0.875% 30-05-23	EUR	500 000	499 753,01	0,10
NT CONS FIN 1.125% 09-10-23	EUR	1 000 000	988 995,68	0,19
PROSEGUR COMPANIA DE SEGURIDAD 1.0% 08-02-23	EUR	700 000	709 428,09	0,14
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>42 373 241,79</b>	<b>8,46</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
AT AND T INC E3R+0.85% 05-09-23	EUR	2 600 000	2 617 883,52	0,52
ATHENE GLOBAL FUNDING 1.875% 23-06-23	EUR	7 000 000	7 013 760,27	1,40
AT T 1.3% 05-09-23	EUR	3 000 000	2 981 546,92	0,60
AT T 2.75% 19-05-23	EUR	4 000 000	4 072 933,70	0,81
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	1 000 000	1 000 653,56	0,20
BECTON DICKINSON AND 1.401% 24-05-23	EUR	2 000 000	2 010 485,84	0,40
BK AMERICA E3R+0.7% 25-04-24	EUR	1 000 000	1 004 531,39	0,20
CELA US HOLD 1.125% 26-09-23	EUR	400 000	394 120,55	0,08
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 0.75% 21-05-23	EUR	3 000 000	2 992 303,15	0,60
GENE MOT 0.955% 07-09-23 EMTN	EUR	1 000 000	989 362,40	0,20
GOLD SAC 2.0% 27-07-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 005 347,12	0,20
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	3 350 000	3 313 024,03	0,66
GOLD SACH GR 3.375% 27-03-25	EUR	2 500 000	2 549 438,36	0,51
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	EUR	1 700 000	1 708 374,39	0,34
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 0.9% 19-11-24	EUR	1 500 000	1 425 831,88	0,29
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 3.875% 19-05-23	EUR	6 550 000	6 733 247,02	1,34
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	3 000 000	2 991 158,01	0,60
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	4 250 000	4 103 851,23	0,82
WFC 2 1/8 06/04/24	EUR	3 500 000	3 473 874,90	0,69
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>52 381 728,24</b>	<b>10,46</b>
<b>FINLANDE</b>				
FORTUM OYJ 0.875% 27-02-23	EUR	3 000 000	3 015 424,52	0,60
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>3 015 424,52</b>	<b>0,60</b>
<b>FRANCE</b>				
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	2 000 000	1 975 382,60	0,39
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	6 000 000	5 640 420,00	1,13
BFCM(BQUE FEDER.CREDIT M 3.0% 21/05/2024	EUR	2 325 000	2 355 079,77	0,47
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	1 800 000	1 664 239,93	0,34
BNP 1 1/8 10/10/23	EUR	812 000	804 013,87	0,16
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	1 000 000	979 295,68	0,20
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	5 175 000	5 109 068,02	1,02
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	1 500 000	1 454 355,31	0,29
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	2 400 000	2 285 736,49	0,46
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	1 900 000	1 866 586,16	0,37
BPCE 4.625% 18/07/23	EUR	7 800 000	8 028 964,19	1,60
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	3 700 000	3 704 407,05	0,74
CA 3.0% 02-02-25	EUR	500 000	493 772,17	0,10
CARREFOUR BQ E3R+0.65% 12-09-23	EUR	4 500 000	4 513 492,50	0,90
CASA 3.15% 19/07/2013	EUR	2 400 000	2 418 777,37	0,49

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRED AGRI SA 3.15% 23-12-23	EUR	500 000	499 896,25	0,10
CREDIT AGRICOLE 2.90% 24/05/2024	EUR	750 000	746 672,83	0,15
GROUPE AUCHAN 2.25% 04/23	EUR	3 500 000	3 541 009,93	0,71
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	3 000 000	2 919 165,21	0,58
ILIAD 0.75% 11-02-24	EUR	4 000 000	3 873 654,52	0,77
JCDECAUX 1.0% 01-06-23	EUR	4 600 000	4 591 433,92	0,92
MACIF 5.50% 03/23	EUR	700 000	735 963,32	0,14
PSA BANQUE FRANCE 0.625% 21-06-24	EUR	2 000 000	1 916 892,33	0,38
PSA BANQUE FRANCE 0.75% 19-04-23	EUR	1 170 000	1 170 745,19	0,23
RCI BANQUE 0.5% 14-07-25 EMTN	EUR	500 000	456 054,93	0,09
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.5% 15-09-23	EUR	4 600 000	4 530 916,51	0,91
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 2.0% 11-07-24	EUR	2 000 000	1 965 057,67	0,39
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	300 000	301 188,73	0,06
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	400 000	382 907,42	0,07
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	2 300 000	2 271 393,51	0,45
TIKEHAU CAPITAL 3.0% 27-11-23	EUR	7 300 000	7 251 645,50	1,45
UNIBAIL RODAMCO 2.50% 02/24	EUR	475 000	477 912,40	0,10
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	2 000 000	2 044 146,44	0,41
VIVENDI 0.875% 18-09-24 EMTN	EUR	3 100 000	2 960 035,21	0,59
VIVENDI 1.125% 24-11-23	EUR	5 000 000	4 931 964,38	0,98
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	2 800 000	2 776 218,60	0,56
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>93 638 465,91</b>	<b>18,70</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 1.25% 28-05-24 EMTN	EUR	3 800 000	3 688 866,14	0,74
AIB GROUP 1.5% 29-03-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 008 541,85	0,20
BK IRELAND GROUP 1.375% 29-08-23	EUR	2 000 000	1 988 408,49	0,39
DELL BANK INTL DAC 1.625% 24-06-24	EUR	2 000 000	1 944 504,93	0,39
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	2 000 000	1 903 350,00	0,38
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.25% 28-02-23	EUR	800 000	799 225,15	0,16
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	1 000 000	980 785,75	0,20
FRESENIUS FINANCE IRELAND 1.5% 30-01-24	EUR	3 000 000	2 983 486,23	0,59
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>15 297 168,54</b>	<b>3,05</b>
<b>ISLANDE</b>				
LANDSBANKINN HF 1.0% 30-05-23	EUR	4 600 000	4 572 411,97	0,91
<b>TOTAL ISLANDE</b>			<b>4 572 411,97</b>	<b>0,91</b>
<b>ITALIE</b>				
ACEA 2.625% 15-07-24 EMTN	EUR	5 000 000	4 965 649,32	0,99
ACEA E3R+0.37% 08-02-23 EMTN	EUR	2 166 000	2 172 677,54	0,44
AZIMUT 1.625% 12-12-24	EUR	2 300 000	2 185 493,24	0,43
ENIIM 1 3/4 01/18/24	EUR	1 000 000	1 004 650,82	0,20
INTE E3R+1.61% 03-03-23 EMTN	EUR	1 000 000	1 003 760,50	0,20
INTESA SANPAOLO 1.75% 12-04-23 EMTN	EUR	600 000	606 485,05	0,13
INTESA SANPAOLO E3R+0.6% 17-03-23	EUR	3 000 000	2 987 700,00	0,60
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	4 300 000	4 314 088,10	0,86
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.0% 20-05-23	EUR	1 150 000	1 154 002,24	0,23
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.6% 25-01-24	EUR	1 000 000	1 003 679,38	0,20
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.625% 07-01-25	EUR	500 000	488 595,96	0,09
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+0.0% 28-02-23	EUR	1 650 000	1 648 094,25	0,33

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.0% 12-01-23	EUR	4 900 000	4 925 022,26	0,98
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ E3R+1.7% 25-01-24	EUR	400 000	404 224,33	0,09
UNICREDIT E3R+0.5% 30-06-23	EUR	4 150 000	4 138 789,15	0,82
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 30-06-23	EUR	6 700 000	6 705 094,23	1,34
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>39 708 006,37</b>	<b>7,93</b>
<b>JAPON</b>				
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.98% 09-10-23	EUR	1 000 000	988 134,04	0,20
NISSAN MOTOR 1.94% 15-09-23	EUR	3 915 000	3 887 307,54	0,78
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>4 875 441,58</b>	<b>0,98</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 0.632% 04-06-23	EUR	4 000 000	3 985 612,44	0,80
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 0.5% 12-09-23	EUR	5 500 000	5 313 456,20	1,06
EUROFINS SCIENTIFIC 2.125% 25-07-24	EUR	5 800 000	5 737 455,74	1,15
LOGICOR FINANCING SARL 0.75% 15-07-24	EUR	2 000 000	1 842 468,49	0,36
SIG COMBIBLOC PURCHASER 1.875% 18-06-23	EUR	4 500 000	4 482 478,13	0,90
SRENVX 1 3/8 05/27/23	EUR	4 500 000	4 509 924,04	0,90
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>25 871 395,04</b>	<b>5,17</b>
<b>MEXIQUE</b>				
AMXLMM 3.259 07/22/23	EUR	2 000 000	2 034 094,93	0,40
SIGMA ALIMENTOS 2.625% 07-02-24	EUR	3 000 000	3 009 668,63	0,60
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>5 043 763,56</b>	<b>1,00</b>
<b>NOUVELLE-ZELANDE</b>				
FONTERRA COOPERATIVE GRP 0.75% 08-11-24	EUR	4 127 000	3 903 959,11	0,78
<b>TOTAL NOUVELLE-ZELANDE</b>			<b>3 903 959,11</b>	<b>0,78</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ANNGR 0 7/8 07/03/23	EUR	1 000 000	992 215,96	0,20
BUNG FINA EUR 1.85% 16-06-23	EUR	308 000	309 309,82	0,06
CONTI GUMMI FINANCE BV 2.125% 27-11-23	EUR	6 156 000	6 100 036,48	1,22
CTP BV	EUR	5 100 000	4 851 112,66	0,97
EDP FIN ZCP 12-11-23 EMTN	EUR	2 300 000	2 221 754,00	0,44
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17-06-24	EUR	2 000 000	1 903 780,00	0,38
HELLA FINANCE INTERNATIONAL BV 1.0% 17-05-24	EUR	1 000 000	970 273,77	0,20
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13-09-23	EUR	4 000 000	3 904 214,25	0,78
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.375% 07-03-24	EUR	800 000	785 857,37	0,15
NEW EUROPE PROPERTY COOPERATIF 1.75% 23-11-24	EUR	4 500 000	4 218 505,89	0,84
NIBC BANK NV 1.125% 19-04-23	EUR	3 000 000	3 009 428,63	0,60
NIBC BANK NV 2.0% 09-04-24	EUR	2 700 000	2 668 679,26	0,53
RABOBK 0.625% 27-02-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 440 883,05	0,49
RDSALN 1 1/8 04/07/24	EUR	3 000 000	2 951 288,22	0,59
REN FIN 1.75% 01-06-23 EMTN	EUR	6 000 000	6 024 306,99	1,20
RWE FINANCE 3% 01/24	EUR	2 148 000	2 223 855,15	0,44
SIGNIFY NV EX PHILIPS LIGHTING NEW 2.0% 11-05-24	EUR	2 700 000	2 668 764,51	0,54
STELLANTIS NV 2.375% 14-04-23	EUR	500 000	508 234,04	0,10
VONOVIA FINANCE BV 0.75% 15-01-24	EUR	4 200 000	4 099 571,38	0,82
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 0.452% 25-09-23	EUR	6 000 000	5 861 000,14	1,17
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>58 713 071,57</b>	<b>11,72</b>
<b>PORTUGAL</b>				
GALPNA 1 3/8 09/19/23	EUR	5 500 000	5 448 839,83	1,09



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>5 448 839,83</b>	<b>1,09</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BP CAP MK 1.876% 07-04-24	EUR	2 000 000	1 990 667,32	0,39
CRED SUI 1.0% 07-06-23 EMTN	EUR	5 000 000	4 950 067,12	0,99
HSBC 1.5% 04-12-24 EMTN	EUR	2 500 000	2 458 307,19	0,49
ITV 2.0% 01-12-23	EUR	3 000 000	2 982 084,66	0,60
RENTOKIL INITIAL 0.95% 22-11-24	EUR	4 000 000	3 806 232,60	0,76
SANTANDER UK GROUP E3R+0.85% 27-03-24	EUR	1 300 000	1 301 236,08	0,26
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>17 488 594,97</b>	<b>3,49</b>
<b>SUEDE</b>				
AB SAGAX 2.0% 17-01-24	EUR	500 000	489 058,94	0,09
AUTOLIV 0.75% 26-06-23	EUR	2 500 000	2 493 486,64	0,50
ERICSSON LM TELEFONAKTIEBOLAGE 1.875% 01-03-24	EUR	1 350 000	1 335 355,09	0,27
HOIST FINANCE AB	EUR	1 000 000	929 181,23	0,19
HOIST FINANCE AB 2.75% 03-04-23	EUR	2 000 000	2 031 488,36	0,41
SECURITAS AB 1.125% 20-02-24	EUR	2 500 000	2 454 263,87	0,49
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	2 900 000	2 733 145,72	0,55
VATTENFALL AB E3R+0.5% 18-04-24	EUR	2 200 000	2 214 553,67	0,44
VOLVO TREASURY AB 0.0% 09-05-24	EUR	4 300 000	4 107 360,00	0,82
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>18 787 893,52</b>	<b>3,76</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>484 007 968,39</b>	<b>96,64</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>484 007 968,39</b>	<b>96,64</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	4 362	17 108 287,44	3,41
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>17 108 287,44</b>	<b>3,41</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>17 108 287,44</b>	<b>3,41</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>17 108 287,44</b>	<b>3,41</b>
<b>Créances</b>			<b>42 187,50</b>	<b>0,01</b>
<b>Dettes</b>			<b>-158 359,14</b>	<b>-0,03</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>-146 381,61</b>	<b>-0,03</b>
<b>Actif net</b>			<b>500 853 702,58</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO IC EUR	EUR	2 146,3880	101 279,04
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO D EUR	EUR	52 440,8553	83,08
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	2 106 425,6819	127,89
Action R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO P EUR	EUR	9 867,2263	986,13

# **R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>15 650 721,44</b>	<b>17 675 116,43</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>14 434 864,24</b>	<b>16 708 225,73</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	14 434 864,24	16 708 225,73
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>1 215 857,20</b>	<b>966 890,70</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 215 857,20	966 890,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>5 140,66</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	5 140,66
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>57 293,70</b>	<b>7 471,37</b>
Liquidités	57 293,70	7 471,37
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 708 015,14</b>	<b>17 687 728,46</b>

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	15 664 076,31	16 891 906,65
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-238 705,08	616 308,83
Résultat de l'exercice (a,b)	265 345,42	161 651,63
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>15 690 716,65</b>	<b>17 669 867,11</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>14 662,97</b>	<b>17 861,35</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	14 662,97	17 861,35
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 635,52</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	2 635,52	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>15 708 015,14</b>	<b>17 687 728,46</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	453 649,68	310 280,87
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>453 649,68</b>	<b>310 280,87</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 030,34	766,32
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 030,34</b>	<b>766,32</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>452 619,34</b>	<b>309 514,55</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	188 780,25	186 341,66
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>263 839,09</b>	<b>123 172,89</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 506,33	38 478,74
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>265 345,42</b>	<b>161 651,63</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### ***OPC détenus :***

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

#### ***Opérations temporaires sur titres :***

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

#### ***Instruments financiers à terme :***

##### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

##### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### ***Les Swaps :***

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

##### ***Engagements Hors Bilan :***

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

#### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0012383743 - R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR : Taux de frais maximum de 1,50% TTC



FR0013533940 - R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR : Taux de frais maximum de 0,95% TTC

FR0013533940 - R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR : Taux de frais maximum de 0,49% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>17 669 867,11</b>	<b>8 793 048,08</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	2 578 567,55	8 767 641,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 007 142,07	-1 957 812,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	312 029,91	736 014,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-507 814,57	-74 576,24
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-49 119,77	-96 261,01
Différences de change	-99 071,99	99 297,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 470 438,61	1 279 341,57
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-577 659,10</i>	<i>1 892 779,51</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 892 779,51</i>	<i>-613 437,94</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	263 839,09	123 172,89
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>15 690 716,65</b>	<b>17 669 867,11</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 293,70	0,37
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 635,52	0,02
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	57 293,70	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 635,52	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2 DKK		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 390 832,74	8,86	883 960,21	5,63	626 844,84	4,00	516 166,45	3,29
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	3 755,10	0,02	33 737,34	0,22	16 933,58	0,11
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 635,52	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	14 662,97
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>14 662,97</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-14 662,97</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	624,2138	774 127,52
Actions rachetées durant l'exercice	-1 325,5869	-1 673 247,87
Solde net des souscriptions/rachats	-701,3731	-899 120,35
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	7 057,4667	
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 077,6210	999 999,96
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 077,6210	999 999,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 227,6210	
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	707,3141	804 440,07
Actions rachetées durant l'exercice	-284,0716	-333 894,20
Solde net des souscriptions/rachats	423,2425	470 545,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 474,1153	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	131 284,03
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 862,99
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,47
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 633,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 215 857,20
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	1 215 857,20
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>1 215 857,20</b>



### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	265 345,42	161 651,63
<b>Total</b>	<b>265 345,42</b>	<b>161 651,63</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	122 923,98	82 637,76
<b>Total</b>	<b>122 923,98</b>	<b>82 637,76</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	25 766,86	-16,17
<b>Total</b>	<b>25 766,86</b>	<b>-16,17</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	116 654,58	79 030,04
<b>Total</b>	<b>116 654,58</b>	<b>79 030,04</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-238 705,08	616 308,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-238 705,08</b>	<b>616 308,83</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-131 618,55	391 329,40
<b>Total</b>	<b>-131 618,55</b>	<b>391 329,40</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-16 325,04	-74,29
<b>Total</b>	<b>-16 325,04</b>	<b>-74,29</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-90 761,49	225 053,72
<b>Total</b>	<b>-90 761,49</b>	<b>225 053,72</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>5 693 881,97</b>	<b>6 436 703,93</b>	<b>8 793 048,08</b>	<b>17 669 867,11</b>	<b>15 690 716,65</b>
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR en EUR</b>					
Actif net	5 693 881,97	6 436 703,93	6 824 682,69	11 112 221,94	8 645 932,10
Nombre de titres	5 722,0000	5 154,0000	5 557,7623	7 758,8398	7 057,4667
Valeur liquidative unitaire	995,09	1 248,88	1 227,96	1 432,20	1 225,08
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-30,61	4,26	9,85	50,43	-18,64
Capitalisation unitaire sur résultat	17,35	16,60	6,06	10,65	17,41
<b>Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	152 069,85	1 074 961,49
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	150,0000	1 227,6210
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	1 013,80	875,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,49	-13,29
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	-0,10	20,98
<b>Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	1 968 365,39	6 405 575,32	5 969 823,06
Nombre de titres	0,00	0,00	1 819,6615	5 050,8728	5 474,1153
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	1 081,72	1 268,21	1 090,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	6,92	44,55	-16,58
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,54	15,64	21,31

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ADIDAS NOM.	EUR	900	114 714,00	0,73
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 400	482 160,00	3,07
GERRESHEIMER AG	EUR	4 800	301 440,00	1,92
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	3 850	250 327,00	1,60
MERCK KGA	EUR	2 800	506 520,00	3,23
SAP SE	EUR	3 100	298 809,00	1,90
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>1 953 970,00</b>	<b>12,45</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE	EUR	6 200	372 496,00	2,37
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	1 500	110 340,00	0,71
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>482 836,00</b>	<b>3,08</b>
<b>DANEMARK</b>				
GN GREAT NORDIC	DKK	8 200	176 151,42	1,12
ISS AS	DKK	6 900	136 673,17	0,87
NOVO NORDISK AS	DKK	2 700	340 563,44	2,17
ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	1 050	230 572,18	1,47
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>883 960,21</b>	<b>5,63</b>
<b>ESPAGNE</b>				
IBERDROLA SA	EUR	29 000	316 970,00	2,02
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	17 600	286 176,00	1,82
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>603 146,00</b>	<b>3,84</b>
<b>FINLANDE</b>				
METSO OUTOTEC OYJ	EUR	28 000	269 136,00	1,71
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>269 136,00</b>	<b>1,71</b>
<b>FRANCE</b>				
AEROPORTS DE PARIS	EUR	1 600	200 320,00	1,28
AIR LIQUIDE	EUR	4 350	575 940,00	3,67
ALSTOM	EUR	7 300	166 586,00	1,06
AMUNDI	EUR	4 800	254 400,00	1,62
ATOS SE	EUR	7 500	67 590,00	0,43
AXA	EUR	14 500	377 797,50	2,41
BIOMERIEUX	EUR	3 600	352 512,00	2,25
BOUYGUES	EUR	8 600	241 144,00	1,54
CREDIT AGRICOLE	EUR	19 000	186 789,00	1,19
DANONE	EUR	7 200	354 456,00	2,26
EIFFAGE	EUR	2 700	248 184,00	1,59
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	650	196 625,00	1,25
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 500	196 080,00	1,25
SEB	EUR	4 900	383 425,00	2,44
SOCIETE BIC	EUR	7 050	450 847,50	2,87
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 700	227 756,00	1,45
SR TELEPERFORMANCE	EUR	930	207 111,00	1,32
TOTALENERGIES SE	EUR	8 400	492 660,00	3,14
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>5 180 223,00</b>	<b>33,02</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
CRH PLC	EUR	8 200	303 482,00	1,93
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>303 482,00</b>	<b>1,93</b>
<b>ITALIE</b>				
AMPLIFON	EUR	7 900	219 778,00	1,40
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	20 000	332 300,00	2,12
ENEL SPA	EUR	53 000	266 590,00	1,70
INTESA SANPAOLO	EUR	127 000	263 906,00	1,68
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 082 574,00</b>	<b>6,90</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASML HOLDING NV	EUR	1 030	518 914,00	3,31
QIAGEN N.V.	EUR	7 400	347 874,00	2,22
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>866 788,00</b>	<b>5,53</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ASHTREAD GROUP PLC	GBP	2 100	111 756,28	0,71
ASTRAZENECA PLC	GBP	2 650	335 175,27	2,14
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	1 700	126 580,45	0,81
LINDE PLC	EUR	900	274 905,00	1,75
WOOD GROUP (JOHN)	GBP	35 000	53 332,84	0,34
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>901 749,84</b>	<b>5,75</b>
<b>SUEDE</b>				
ASSA ABLOY AB	SEK	7 500	150 852,38	0,96
ELEKTA AB	SEK	17 000	95 991,66	0,61
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	28 500	269 322,41	1,72
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>516 166,45</b>	<b>3,29</b>
<b>SUISSE</b>				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 800	219 173,35	1,40
LONZA GROUP NOM.	CHF	550	253 077,08	1,61
NESTLE NOM.	CHF	2 850	310 093,43	1,98
NOVARTIS AG-REG	CHF	1 950	165 533,16	1,06
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	550	162 257,54	1,03
STRAUMANN HOLDING	CHF	1 200	128 688,94	0,82
UBS GROUP AG	CHF	8 700	152 009,24	0,97
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>1 390 832,74</b>	<b>8,87</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>14 434 864,24</b>	<b>92,00</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>14 434 864,24</b>	<b>92,00</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	310	1 215 857,20	7,75
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 215 857,20</b>	<b>7,75</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>1 215 857,20</b>	<b>7,75</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>1 215 857,20</b>	<b>7,75</b>
<b>Dettes</b>			<b>-14 662,97</b>	<b>-0,10</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>54 658,18</b>	<b>0,35</b>
<b>Actif net</b>			<b>15 690 716,65</b>	<b>100,00</b>

Action R CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY NI EUR	EUR	1 227,6210	875,65
Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY P EUR	EUR	5 474,1153	1 090,55
Action R-CO 4CHANGE INCLUSION HANDICAP EQUITY C EUR	EUR	7 057,4667	1 225,08

# **R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>19 442 985,30</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>19 219 424,46</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	19 219 424,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>223 560,84</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	223 560,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>4 673 284,35</b>
Opérations de change à terme de devises	4 668 560,23
Autres	4 724,12
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 444 617,78</b>
Liquidités	1 444 617,78
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>25 560 887,43</b>



## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	21 023 998,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-83 702,97
Résultat de l'exercice (a,b)	-64 993,11
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>20 875 302,19</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>DETTES</b>	<b>4 685 585,24</b>
Opérations de change à terme de devises	4 661 119,26
Autres	24 465,98
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00
Emprunts	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>25 560 887,43</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	94 411,59
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>94 411,59</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	1 142,50
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 142,50</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>93 269,09</b>
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	129 320,75
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-36 051,66</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-28 941,45
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-64 993,11</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 30 décembre 2022 a une durée exceptionnelle de 5 mois et 24 jours.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014008MC8 - Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR : Taux de frais maximum de 1.30 % TTC

FR0014008MB0 - Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR : Taux de frais maximum de 0.85 % TTC

FR0014008MA2 - Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR : Taux de frais maximum de 1.60 % TTC

FR0014008M99 - Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR : Taux de frais maximum de 2.00 % TTC

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	<b>30/12/2022</b>
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	29 556 021,05
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 528 794,80
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	297 139,24
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 118,79
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	317 056,88
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	-155 875,81
Différences de change	-1 790 504,87
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-5 734 569,05
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-5 734 569,05
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-36 051,66
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>20 875 302,19</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 444 617,78	6,92
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 444 617,78	6,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CAD		Devise 3 DKK		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	14 596 934,60	69,92	2 557 659,09	12,25	424 291,00	2,03	1 487 459,51	7,13
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	965,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755,58	0,00
Comptes financiers	1 097 424,57	5,26	535,71	0,00	235 055,74	1,13	111 383,91	0,53
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	4 661 119,26	22,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	4 668 560,23
	Souscriptions à recevoir	3 003,40
	Coupons et dividendes en espèces	1 720,72
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>4 673 284,35</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	4 661 119,26
	Frais de gestion fixe	20 634,50
	Frais de gestion variable	3 831,48
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>4 685 585,24</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-12 300,89</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	27 962,9069	2 828 495,28
Actions rachetées durant l'exercice	-594,6373	-50 481,12
Solde net des souscriptions/rachats	27 368,2696	2 778 014,16
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	27 368,2696	
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	977,9754	99 483,79
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	977,9754	99 483,79
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	977,9754	
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	1 000,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	1 000,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	267 650,1120	26 627 041,98
Actions rachetées durant l'exercice	-15 507,8867	-1 478 313,68
Solde net des souscriptions/rachats	252 142,2253	25 148 728,30
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	252 142,2253	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	13 792,04
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	391,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,40
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	111 301,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,09
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			223 560,84
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	223 560,84
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>223 560,84</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-64 993,11
<b>Total</b>	<b>-64 993,11</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-26 495,36
<b>Total</b>	<b>-26 495,36</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-206,87
<b>Total</b>	<b>-206,87</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,20
<b>Total</b>	<b>0,20</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-38 291,08
<b>Total</b>	<b>-38 291,08</b>



**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-83 702,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>-83 702,97</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-8 371,54
<b>Total</b>	<b>-8 371,54</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-283,30
<b>Total</b>	<b>-283,30</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-2,90
<b>Total</b>	<b>-2,90</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	-75 045,23
<b>Total</b>	<b>-75 045,23</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>20 875 302,19</b>
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR en EUR</b>	
Actif net	2 021 323,72
Nombre de titres	27 368,2696
Valeur liquidative unitaire	73,86
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,30
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,96
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR en EUR</b>	
Actif net	72 737,91
Nombre de titres	977,9754
Valeur liquidative unitaire	74,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,28
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,21
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR en EUR</b>	
Actif net	746,18
Nombre de titres	1,0000
Valeur liquidative unitaire	746,18
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,90
Capitalisation unitaire sur résultat	0,20
<b>Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR en EUR</b>	
Actif net	18 780 494,38
Nombre de titres	252 142,2253
Valeur liquidative unitaire	74,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,29
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,15

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>CANADA</b>				
ABAXX TECHNOLOGIES IN	CAD	326 941	566 033,59	2,71
BASE CARBON INC	CAD	714 500	242 454,99	1,16
ETHER CAPITAL CORP	CAD	360 852	384 842,16	1,84
HUT 8 MINING CORP	USD	382 540	304 855,62	1,46
NFT TECHNOLOGIES INC	CAD	169 000	10 533,24	0,05
SHOPIFY INC - CLASS A	USD	16 409	533 992,49	2,56
TOKENS.COM CORP	CAD	2 268 000	172 770,08	0,83
WONDERFI TECHNOLOGIES INC	CAD	1 718 000	166 565,10	0,80
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>2 382 047,27</b>	<b>11,41</b>
<b>CHINE</b>				
EBANG INTERNATIONAL HLDGS-A	USD	17 124	46 719,33	0,22
<b>TOTAL CHINE</b>			<b>46 719,33</b>	<b>0,22</b>
<b>DANEMARK</b>				
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	202	424 291,00	2,04
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>424 291,00</b>	<b>2,04</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
BAKKT HOLDINGS INC	USD	235 937	263 233,67	1,26
BLOCK INC	USD	8 027	472 920,20	2,27
CLEANS PARK INC	USD	230 495	440 849,24	2,11
COINBASE GLOBAL INC -CLASS A	USD	33 822	1 122 220,68	5,37
COMPOSECURE INC	USD	93 685	431 270,72	2,06
CONFLUENT INC-CLASS A	USD	16 449	342 983,09	1,64
CORE SCIENTIFIC INC	USD	972 306	68 460,70	0,33
ENPHASE ENERGY	USD	1 867	463 791,79	2,22
EPAM SYSTEMS INC	USD	1 685	517 759,14	2,48
FUNKO INC-CLASS A	USD	17 414	178 123,70	0,85
GALAXY DIGITAL HOLDINGS LTD	CAD	378 522	1 014 459,93	4,86
GITLAB INC-CL A	USD	12 679	540 159,16	2,59
IBM	USD	3 224	425 866,64	2,04
LEIDOS HOLDINGS INC-W/I	USD	4 085	402 870,01	1,93
MASTERCARD INC	USD	1 201	391 546,72	1,88
Meta Platforms - A	USD	3 900	440 020,63	2,11
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	4 682	513 632,87	2,46
NVIDIA CORP	USD	3 285	450 093,66	2,16
OKTA INC	USD	10 404	666 515,39	3,20
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	USD	76 078	457 923,08	2,19
QUEST DIAGNOSTICS INCORPORATED	USD	3 956	580 233,11	2,78
RIOT BLOCKCHAIN INC	USD	90 231	286 783,32	1,37
ROBINHOOD MARKETS INC - A	USD	46 591	355 569,79	1,70
ROBLOX CORP -CLASS A	USD	10 825	288 842,58	1,38
SEALED AIR CORP	USD	9 344	436 976,11	2,10
SES AI CORP	USD	98 116	289 766,92	1,39
SIGNATURE BANK	USD	4 337	468 506,60	2,25
SILVERGATE CAPITAL CORP-CL A	USD	33 062	539 357,58	2,58

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TASKUS INC-A	USD	34 431	545 550,25	2,61
TRIMBLE NAVIGATION	USD	11 064	524 466,38	2,51
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>13 920 753,66</b>	<b>66,68</b>
<b>FRANCE</b>				
LEADMEDIA GROUP	EUR	212 234	60 062,22	0,29
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>60 062,22</b>	<b>0,29</b>
<b>HONG-KONG</b>				
BC TECHNOLOGY GROUP LTD	HKD	386 500	145 001,98	0,70
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>145 001,98</b>	<b>0,70</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
CANAAN INC	USD	93 576	180 729,95	0,86
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>180 729,95</b>	<b>0,86</b>
<b>ISRAEL</b>				
ZIM INTEGRATED SHIPPING SERV	USD	15 213	245 182,33	1,18
<b>TOTAL ISRAEL</b>			<b>245 182,33</b>	<b>1,18</b>
<b>JAPON</b>				
NEXON CO LTD	JPY	25 100	528 552,54	2,53
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>528 552,54</b>	<b>2,53</b>
<b>JERSEY</b>				
COINSHARES INTERNATIONAL LTD	SEK	92 110	163 982,27	0,79
<b>TOTAL JERSEY</b>			<b>163 982,27</b>	<b>0,79</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
GLOBANT SA	USD	2 137	336 919,11	1,61
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>336 919,11</b>	<b>1,61</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AZERION GROUP N.V.	EUR	17 162	93 018,04	0,45
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>93 018,04</b>	<b>0,45</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
GB GROUP PLC	GBP	35 582	126 291,97	0,60
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>126 291,97</b>	<b>0,60</b>
<b>SUISSE</b>				
KUEHNE + NAGEL INTL AG-REG	CHF	2 396	523 630,75	2,51
WISEKEY INTL HOLDINGS-ADR	USD	25 312	42 242,04	0,20
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>565 872,79</b>	<b>2,71</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>19 219 424,46</b>	<b>92,07</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>19 219 424,46</b>	<b>92,07</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	57	223 560,84	1,07
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>223 560,84</b>	<b>1,07</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>223 560,84</b>	<b>1,07</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>223 560,84</b>	<b>1,07</b>
<b>Créances</b>			<b>4 673 284,35</b>	<b>22,39</b>
<b>Dettes</b>			<b>-4 685 585,24</b>	<b>-22,45</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>1 444 617,78</b>	<b>6,92</b>
<b>Actif net</b>			<b>20 875 302,19</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY C EUR	EUR	27 368,2696	73,86
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY P EUR	EUR	252 142,2253	74,48
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY CL EUR	EUR	977,9754	74,38
Action R-CO THEMATIC BLOCKCHAIN GLOBAL EQUITY I EUR	EUR	1,0000	746,18

# R-CO TARGET 2028 IG

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>462 953 487,05</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>445 864 810,21</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	445 864 810,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>17 088 676,84</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	17 088 676,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>2 590 844,70</b>
Opérations de change à terme de devises	101 844,01
Autres	2 489 000,69
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>104 369,05</b>
Liquidités	104 369,05
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>465 648 700,80</b>



## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	464 816 930,83
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	100 185,76
Résultat de l'exercice (a,b)	309 578,20
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>465 226 694,79</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instrument financiers à terme	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Autres opérations	0,00
<b>DETTES</b>	<b>320 452,24</b>
Opérations de change à terme de devises	101 847,64
Autres	218 604,60
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>101 553,77</b>
Concours bancaires courants	101 553,77
Emprunts	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>465 648 700,80</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00
Autres engagements	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	575 086,50
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>575 086,50</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	0,00
Autres charges financières	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>0,00</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>575 086,50</b>
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	537 837,82
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>37 248,68</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	272 329,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>309 578,20</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 30 décembre 2022 a une durée exceptionnelle de 3 mois et 22 jours.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR001400BUC1 - Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR : Taux de frais maximum de 1,30% TTC

FR001400BUA5 - Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR001400BU98 - Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR : Taux de frais maximum de 0,60% TTC

FR001400BU64 - Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC  
 FR001400BU49 - Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR : Taux de frais maximum de 0,90% TTC  
 FR001400BUB3 - Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR : Taux de frais maximum de 0,60% TTC  
 FR001400BU72 - Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR : Taux de frais maximum de 0,45% TTC  
 FR001400BU56 - Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR : Taux de frais maximum de 0,90% TTC

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Action(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	<b>30/12/2022</b>
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	477 455 862,94
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 455 000,70
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	77 942,40
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-66 829,38
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00
Frais de transactions	0,00
Différences de change	-55,08
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	177 525,93
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	177 525,93
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	37 248,68
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>465 226 694,79</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	445 864 810,21	95,84
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>445 864 810,21</b>	<b>95,84</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	445 864 810,21	95,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 369,05	0,02
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 553,77	0,02
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 647 750,69	19,48	355 217 059,52	76,35
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	104 369,05	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	101 553,77	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	101 844,01	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	101 553,77	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	101 553,77	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	101 844,01
	Souscriptions à recevoir	2 489 000,69
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>2 590 844,70</b>
<b>DETTES</b>		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	101 847,64
	Rachats à payer	1 189,22
	Frais de gestion fixe	217 415,38
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>320 452,24</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>2 270 392,46</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	870 410,8526	86 574 694,76
Actions rachetées durant l'exercice	-55 285,0647	-5 585 410,93
Solde net des souscriptions/rachats	815 125,7879	80 989 283,83
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	815 125,7879	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	19 385,3255	1 952 777,72
Actions rachetées durant l'exercice	-13,6727	-1 391,88
Solde net des souscriptions/rachats	19 371,6528	1 951 385,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	19 371,6528	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	55 519,9464	56 593 508,88
Actions rachetées durant l'exercice	-618,3496	-619 783,12
Solde net des souscriptions/rachats	54 901,5968	55 973 725,76
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	54 901,5968	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	39 804,2336	40 388 236,27
Actions rachetées durant l'exercice	-24,6166	-24 700,30
Solde net des souscriptions/rachats	39 779,6170	40 363 535,97
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	39 779,6170	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	92 155,8579	9 110 103,89
Actions rachetées durant l'exercice	-198,2893	-19 878,50
Solde net des souscriptions/rachats	91 957,5686	9 090 225,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	91 957,5686	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1 000,0000	101 461,04
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 000,0000	101 461,04
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 000,0000	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	2 851 428,2743	282 734 980,38
Actions rachetées durant l'exercice	-61 715,2902	-6 203 835,97
Solde net des souscriptions/rachats	2 789 712,9841	276 531 144,41
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 789 712,9841	
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>		
Actions souscrites durant l'exercice	1,0000	100,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,0000	100,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	

### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	124 267,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 178,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,90
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 082,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 190,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 862,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	34,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	368 221,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,55
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS**

#### **3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :**

Néant

#### **3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :**

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			17 088 676,84
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	17 088 676,84
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>17 088 676,84</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Report à nouveau	0,00
Résultat	309 578,20
<b>Total</b>	<b>309 578,20</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-15 369,47
<b>Total</b>	<b>-15 369,47</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-366,11
<b>Total</b>	<b>-366,11</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	65 398,02
<b>Total</b>	<b>65 398,02</b>



	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	47 735,54
Report à nouveau de l'exercice	76,95
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>47 812,49</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	39 779,6170
Distribution unitaire	1,20
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	9 195,76
Report à nouveau de l'exercice	737,59
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>9 933,35</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>	
Nombre de parts	91 957,5686
Distribution unitaire	0,10
<b>Crédit d'impôt</b>	
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-34,39
<b>Total</b>	<b>-34,39</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	202 204,22
<b>Total</b>	<b>202 204,22</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	0,09
<b>Total</b>	<b>0,09</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	100 185,76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
<b>Total</b>	<b>100 185,76</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	17 313,72
<b>Total</b>	<b>17 313,72</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	410,85
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>410,85</b>

	<b>30/12/2022</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	11 870,60
<b>Total</b>	<b>11 870,60</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	8 746,04
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>8 746,04</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	2 555,85
Capitalisation	0,00
<b>Total</b>	<b>2 555,85</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	31,79
<b>Total</b>	<b>31,79</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	59 256,89
<b>Total</b>	<b>59 256,89</b>

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR</b>	
<b>Affectation</b>	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	0,02
<b>Total</b>	<b>0,02</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>465 226 694,79</b>
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR en EUR</b>	
Actif net	81 232 068,90
Nombre de titres	815 125,7879
Valeur liquidative unitaire	99,66
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR en EUR</b>	
Actif net	1 930 498,38
Nombre de titres	19 371,6528
Valeur liquidative unitaire	99,66
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,01
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR en EUR</b>	
Actif net	54 794 274,89
Nombre de titres	54 901,5968
Valeur liquidative unitaire	998,05
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,21
Capitalisation unitaire sur résultat	1,19
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR en EUR</b>	
Actif net	39 701 531,43
Nombre de titres	39 779,6170
Valeur liquidative unitaire	998,04
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,21
Distribution unitaire sur résultat	1,20
Crédit d'impôt unitaire	0,00

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2022
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR en EUR</b>	
Actif net	9 176 680,03
Nombre de titres	91 957,5686
Valeur liquidative unitaire	99,79
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,02
Distribution unitaire sur résultat	0,10
Crédit d'impôt unitaire	0,00
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H en CHF</b>	
Actif net en CHF	97 333,30
Nombre de titres	1 000,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	97,33
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,03
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,03
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR en EUR</b>	
Actif net	278 292 695,76
Nombre de titres	2 789 712,9841
Valeur liquidative unitaire	99,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	0,07
<b>Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR en EUR</b>	
Actif net	99,76
Nombre de titres	1,0000
Valeur liquidative unitaire	99,76
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,02
Capitalisation unitaire sur résultat	0,09

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CMZB FRANCFORT 4.625% 21-03-28	EUR	3 400 000	3 365 823,48	0,72
DEUTSCHE BK 3.25% 24-05-28	EUR	6 000 000	5 649 961,23	1,21
FRESENIUS MEDICAL CARE AG CO KGAA 3.875% 20-09-27	EUR	5 500 000	5 320 574,93	1,15
HOCHTIEF AG 0.625% 26-04-29	EUR	5 600 000	4 200 420,38	0,91
SUDZUCKER AKTIENGESELLSCHAFT 5.125% 31-10-27	EUR	5 500 000	5 648 038,61	1,21
VIER GAS TRANSP 4.0% 26-09-27	EUR	5 000 000	4 991 746,58	1,07
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 3.375% 06-04-28	EUR	4 000 000	3 845 462,74	0,82
VONOVIA SE 4.75% 23-05-27 EMTN	EUR	5 500 000	5 458 175,89	1,18
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>38 480 203,84</b>	<b>8,27</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ERSTESTEIERMAERKISCHE BANKA DD 0.75% 06-07-28	EUR	6 000 000	4 940 455,07	1,06
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.75% 27-01-28	EUR	5 000 000	5 189 311,64	1,12
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>10 129 766,71</b>	<b>2,18</b>
<b>BELGIQUE</b>				
ALIAxis FINANCE 0.875% 08-11-28	EUR	7 600 000	5 702 412,74	1,22
ARGENTA SPAARBANK 1.375% 08-02-29	EUR	4 300 000	3 552 461,49	0,77
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	4 500 000	4 533 207,23	0,97
VGP 1.5% 08-04-29	EUR	7 500 000	5 032 356,68	1,08
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>18 820 438,14</b>	<b>4,04</b>
<b>DANEMARK</b>				
NYKREDIT 0.375% 17-01-28 EMTN	EUR	6 000 000	4 852 986,99	1,04
TDC NET AS 5.056% 31-05-28	EUR	5 600 000	5 676 350,17	1,22
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>10 529 337,16</b>	<b>2,26</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABANCA CORPORACION BANCARIA 5.25% 14-09-28	EUR	5 000 000	5 029 578,77	1,08
ABERTIS INFRA 1.625% 15-07-29	EUR	6 000 000	4 955 055,21	1,06
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	5 000 000	5 043 085,96	1,08
BANCO NTANDER 2.125% 08-02-28	EUR	6 000 000	5 464 554,66	1,18
BBVA 4.375% 14-10-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 101 994,52	1,10
CAIXABANK 0.75% 26-05-28 EMTN	EUR	5 500 000	4 644 346,54	1,00
CELLNEX FINANCE 1.5% 08-06-28	EUR	5 500 000	4 629 702,23	0,99
CEP FINANCE 0.75% 12-02-28	EUR	6 000 000	4 869 228,49	1,05
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>39 737 546,38</b>	<b>8,54</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ATHENE GLOBAL FUNDING 0.625% 12-01-28	EUR	5 500 000	4 456 984,90	0,96
CELANESE US HOLDINGS LLC 5.337% 19-01-29	EUR	3 500 000	3 395 839,38	0,73
CITIGROUP 3.713% 22-09-28	EUR	5 400 000	5 319 717,02	1,14
DIGITAL EURO FIN 1.125% 09-04-28	EUR	3 500 000	2 862 006,34	0,61
GOLD SACH GR 2.0% 01-11-28	EUR	5 500 000	4 897 486,30	1,05
KKR GROUP FINANCE CO V LLC 1.625% 22-05-29	EUR	5 000 000	4 120 428,47	0,88
LOUIS DREYFUS COMPANY BV 1.625% 28-04-28	EUR	6 500 000	5 607 485,89	1,21
NETFLIX INC 4.625% 15-05-29	EUR	5 000 000	4 938 433,33	1,06
VIATRIS 3.125% 22-11-28	EUR	5 000 000	4 591 704,45	0,99
WESTLAKE CHEMICAL CORPORATION 1.625% 17-07-29	EUR	6 000 000	4 898 720,96	1,06



### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>45 088 807,04</b>	<b>9,69</b>
<b>FINLANDE</b>				
INDUSTRIAL POWER 1.375% 23-06-28	EUR	6 000 000	5 018 329,32	1,08
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>5 018 329,32</b>	<b>1,08</b>
<b>FRANCE</b>				
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	3 400 000	3 464 702,70	0,74
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	7 300 000	5 801 900,00	1,24
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.5% 25-05-28	EUR	6 000 000	5 530 193,84	1,19
BQ POSTALE 1.0% 09-02-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 380 056,51	0,94
CAISSE NATLE DE REASSU MUT AGRICOLE 0.75% 07-07-28	EUR	7 000 000	5 691 340,41	1,23
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 532 357,98	0,76
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	4 000 000	3 199 549,86	0,69
CNP ASSURANCES 1.25% 27-01-29	EUR	2 000 000	1 631 606,16	0,35
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.5% 09-02-29	EUR	4 000 000	3 884 088,22	0,84
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	5 000 000	4 959 808,22	1,07
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	6 000 000	5 480 723,42	1,18
HIME SARLU 0.625% 16-09-28	EUR	6 000 000	4 705 538,63	1,01
JCDECAUX 2.625% 24-04-28	EUR	4 300 000	3 911 052,63	0,84
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 627 090,41	0,99
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 537 876,13	0,33
RCI BANQUE 4.875% 21-09-28	EUR	5 000 000	4 963 877,05	1,07
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	4 000 000	4 070 117,81	0,87
TECHNIP ENERGIES NV 1.125% 28-05-28	EUR	7 500 000	6 138 718,66	1,32
UNIBAIL RODAMCO SE 0.75% 25-10-28	EUR	6 000 000	4 813 520,14	1,03
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>82 324 118,78</b>	<b>17,69</b>
<b>HONGRIE</b>				
MOL HUNGARIAN OIL & GAS	EUR	6 000 000	4 993 712,05	1,07
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>4 993 712,05</b>	<b>1,07</b>
<b>IRLANDE</b>				
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	3 900 000	3 540 285,10	0,76
AIB GROUP 5.75% 16-02-29	EUR	2 000 000	2 060 983,29	0,45
DELL BANK INTL DAC 4.5% 18-10-27	EUR	3 800 000	3 822 583,97	0,82
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>9 423 852,36</b>	<b>2,03</b>
<b>ITALIE</b>				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	4 100 000	3 593 736,49	0,78
ANIMA 1.5% 22-04-28	EUR	4 000 000	3 339 482,19	0,72
ASS GENERALI 3.875% 29-01-29	EUR	5 000 000	4 948 048,63	1,06
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 1.625% 25-01-28	EUR	5 500 000	4 649 813,01	1,00
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	2 000 000	1 650 677,67	0,35
BANCA MEDIOLANUM 5.035% 22-01-27	EUR	5 000 000	5 027 618,49	1,08
INTE 4.75% 06-09-27 EMTN	EUR	4 000 000	4 085 445,21	0,88
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	7 000 000	5 690 502,81	1,23
UNICREDIT 0.925% 18-01-28 EMTN	EUR	4 200 000	3 633 692,42	0,78
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	2 150 000	2 196 318,36	0,47
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>38 815 335,28</b>	<b>8,35</b>
<b>JAPON</b>				
NISSAN MOTOR 3.201% 17-09-28	EUR	5 500 000	4 881 010,49	1,05
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>4 881 010,49</b>	<b>1,05</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>LUXEMBOURG</b>				
ACEF HOLDING SCA 0.75% 14-06-28	EUR	5 500 000	4 088 211,78	0,88
AKFAST 1 01/17/28	EUR	4 200 000	3 421 914,04	0,73
ARCELLOR MITTAL 4.875% 26-09-26	EUR	6 000 000	6 078 945,62	1,30
BEVCO LUX SARL 1.5% 16-09-27	EUR	6 000 000	5 229 986,71	1,12
CZECH GAS NETWORKS SA RL 0.45% 08-09-29	EUR	8 000 000	5 674 259,73	1,22
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	4 000 000	4 009 170,96	0,87
LOGICOR FINANCING SARL 1.625% 15-07-27	EUR	2 000 000	1 638 645,07	0,36
LOGICOR FINANCING SARL 3.25% 13-11-28	EUR	5 000 000	4 220 580,48	0,91
SES 2.0% 02-07-28	EUR	3 973 000	3 439 890,89	0,74
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>37 801 605,28</b>	<b>8,13</b>
<b>MEXIQUE</b>				
FOMENTO ECONOMICO MEXICANO SAB DE CV 0.5% 28-05-28	EUR	5 500 000	4 516 730,34	0,97
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>4 516 730,34</b>	<b>0,97</b>
<b>NORVEGE</b>				
AKER BP A 1.125% 12-05-29 EMTN	EUR	5 500 000	4 483 484,35	0,96
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>4 483 484,35</b>	<b>0,96</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
CETIN FINANCE BV 3.125% 14-04-27	EUR	5 400 000	4 977 113,79	1,07
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.625% 27-01-28	EUR	6 000 000	6 122 858,63	1,31
EASYJET FINCO BV 1.875% 03-03-28	EUR	5 700 000	4 700 243,82	1,01
ENEL FINANCE INTL NV 3.875% 09-03-29	EUR	3 700 000	3 697 410,25	0,79
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 1.0% 13-04-28	EUR	5 000 000	3 792 551,37	0,82
ING GROEP NV 4.875% 14-11-27	EUR	5 500 000	5 629 844,45	1,21
PROSUS NV 1.539% 03-08-28 EMTN	EUR	6 500 000	5 314 017,48	1,14
VITERRA FINANCE BV 1.0% 24-09-28	EUR	6 000 000	4 825 512,74	1,04
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	2 000 000	1 967 480,96	0,43
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 1.332% 25-09-28	EUR	6 500 000	5 288 980,55	1,14
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>46 316 014,04</b>	<b>9,96</b>
<b>POLOGNE</b>				
MBANK 0.966% 21-09-27 EMTN	EUR	6 000 000	4 651 454,63	1,00
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>4 651 454,63</b>	<b>1,00</b>
<b>PORTUGAL</b>				
CAIXA GEN 5.75% 31-10-28 EMTN	EUR	4 500 000	4 594 937,36	0,99
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>4 594 937,36</b>	<b>0,99</b>
<b>REPUBLIQUE TCHEQUE</b>				
CEZ 2.375% 06-04-27 EMTN	EUR	1 000 000	921 228,63	0,20
CEZ 3% 06/28	EUR	6 000 000	5 510 097,95	1,18
<b>TOTAL REPUBLIQUE TCHEQUE</b>			<b>6 431 326,58</b>	<b>1,38</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
BARCLAYS 0.877% 28-01-28	EUR	5 500 000	4 744 529,95	1,02
CRED SUIS SA AG LONDON BRANCH 0.25% 01-09-28	EUR	4 400 000	3 184 760,99	0,68
THAMES WATER UTILITIES FIN 0.875% 31-01-28	EUR	5 000 000	4 291 943,84	0,93
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>12 221 234,78</b>	<b>2,63</b>
<b>SUEDE</b>				
SECURITAS AB 0.25% 22-02-28	EUR	5 000 000	3 887 112,67	0,84
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>3 887 112,67</b>	<b>0,84</b>
<b>SUISSE</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRED SUIS SA GROUP AG 7.75% 01-03-29	EUR	2 500 000	2 513 403,60	0,54
UBS GROUP AG 0.25% 05-11-28	EUR	6 000 000	4 896 594,66	1,05
ZURCHER KANTONALBANK 2.02% 13-04-28	EUR	5 800 000	5 308 454,37	1,14
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>12 718 452,63</b>	<b>2,73</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>445 864 810,21</b>	<b>95,84</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>445 864 810,21</b>	<b>95,84</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
RMM COURT TERME C	EUR	4 357	17 088 676,84	3,67
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>17 088 676,84</b>	<b>3,67</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>17 088 676,84</b>	<b>3,67</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>17 088 676,84</b>	<b>3,67</b>
<b>Créances</b>			<b>2 590 844,70</b>	<b>0,56</b>
<b>Dettes</b>			<b>-320 452,24</b>	<b>-0,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>2 815,28</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif net</b>			<b>465 226 694,79</b>	<b>100,00</b>

Action R-CO TARGET 2028 IG D EUR	EUR	19 371,6528	99,66
Action R-CO TARGET 2028 IG ID EUR	EUR	39 779,6170	998,04
Action R-CO TARGET 2028 IG PB EUR	EUR	91 957,5686	99,79
Action R-CO TARGET 2028 IG C EUR	EUR	815 125,7879	99,66
Action R-CO TARGET 2028 IG R EUR	EUR	1,0000	99,76
Action R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	2 789 712,9841	99,76
Action R-CO TARGET 2028 IG P CHF H	CHF	1 000,0000	97,33
Action R-CO TARGET 2028 IG IC EUR	EUR	54 901,5968	998,05